

ACTES DU COLLOQUE

Formation prévention spécialisée
25 et 26 nov. 2015 - PARIS



Laïcité,

approche interculturelle,

prévention de la radicalisation

CNAPE

www.cnape.fr

PROGRAMME

25 NOVEMBRE

- 9H INTRODUCTION DE LA JOURNEE
Daniel CADOUX, Président de la CNAPE
- 10H : LES ENJEUX DE LA LAÏCITÉ AUJOURD’HUI
Nicolas Cadène, rapporteur général de l’Observatoire de la laïcité.
- 11H : LES PRATIQUES ÉDUCATIVES À L’ÉPREUVE DE LA LAÏCITÉ
Faïza Guelamine, sociologue, responsable de formation à l’ANDESI, auteure de « Faits religieux et laïcité : le travail social à l’épreuve, Repères pour une pratique professionnelle »
- 14H : L’APPROCHE INTERCULTURELLE, UN OUTIL AU BÉNÉFICE DU VIVRE ENSEMBLE
Bruno Zilberg, psychologue clinicien, directeur des services et établissements du réseau Cithéa.
- 15H : LA CONSTRUCTION DES PROCESSUS D’INTÉGRATION SOCIALE DES JEUNES ISSUS DE L’IMMIGRATION ALGÉRIENNE
*Abdelali Fahime, directeur pédagogique du CMSEA (57) et Leïla CALME, responsable du point d’accueil et d’écoute jeune du CMSEA.
Piero Galloro, sociologue, maître de conférences à l’Université de Lorraine*
- 16H : MOBILISER LES RESSOURCES DES INDIVIDUS ET DES GROUPES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE ICI ET MAINTENANT
Pierre-Jean Andrieu, sociologue, ancien président du conseil technique de la prévention spécialisée (CTPS) et membre du réseau « Séminaire pour la Promotion des Interventions Sociales Communautaires ». Anne-Marie Fauvet, directrice de l’AGASEF (42) et présidente du CNLAPS. Jean-Paul Meloni, directeur du service de prévention spécialisée de Woippy.
- 17H : CONCLUSION DE LA JOURNEE
Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE.

26 NOVEMBRE

9H30 : LES PROCESSUS D'ENDOCTRINEMENT ET D'EMBRIGADEMENT À L'ISLAM RADICAL

Un représentant du Cabinet Bouzar Expertises, cabinet de gestion de la laïcité et de la lutte contre les discriminations, spécialisé sur la pensée musulmane contemporaine.

14H : LES PROCESSUS D'EMPRISE MENTALE

Un représentant de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.

16H : CONCLUSION DE LA JOURNEE

Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE.

INTRODUCTION DES JOURNÉES

Daniel Cadoux, Président de la CNAPE

Bonjour à tous,

J'adresse un salut très cordial à chacun et chacune de vous.

Pour ceux d'entre vous qui ne me connaissent pas (l'immense majorité d'entre vous), je m'appelle Daniel Cadoux, je suis le président de la CNAPE, organisatrice de ces deux journées ; la CNAPE est la fédération nationale des associations de protection de l'enfant qui rassemble sur tout le territoire près de 120 associations naturellement d'une grande diversité même s'il s'agit d'associations sœurs, dont certaines anciennes, très anciennes, fortes, très organisées sur leur territoire, d'autres plus récentes, plus modestes, parfois souvent plus fragiles malheureusement. Elle fédère également sept mouvements professionnels dont ATD Quart Monde qui représente chez nous les usagers, les familles. Le trait commun entre toutes les composantes de la CNAPE, c'est la protection de l'enfant, notre raison d'être et le cœur même de notre vocation, mais nos adhérents interviennent également sur un champ beaucoup plus vaste, celui de la protection des personnes vulnérables de manière générale.

Le thème de cette rencontre, nous l'avons fixé il y a plusieurs mois, après Charlie, après le 11 janvier, et naturellement bien avant les terribles attentats de la semaine dernière.

Alors, bien sûr, il résonne différemment aujourd'hui, le thème du programme que vous connaissez : « **Laïcité, approche interculturelle, prévention de la radicalisation,** » ces mots prennent une dimension particulière. Les interrogations parfois angoissées qu'ils suscitent, les réflexions auxquelles ils engagent, la volonté d'action auxquelles ils invitent ne sont pas seulement les nôtres en réalité ; ils sont dans l'esprit de tous nos concitoyens comme dans celui des pouvoirs publics.

Alors, que vous dire à l'ouverture de cette rencontre, en quelques mots, en quelques minutes ? Pour la CNAPE – en tout cas pour son président –, il faut avancer avec résolution, avec lucidité et avec humilité. Ces trois exigences ne sont pas contradictoires, elles sont en réalité complémentaires.

Avec résolution parce que si nous nous contentons de ressentir de l'effroi, de manifester de l'incompréhension devant ce qui peut difficilement être compris, de condamner ce qui doit évidemment l'être, si nous nous contentons d'avoir peur ou de

nous laisser porter par l'émotion, nous n'irons pas très loin. La première caractéristique de l'émotion est de tout emporter sur son passage, mais d'être fugace et de rien nous dire. De rien nous dire. De rien nous dire du tout sur la façon que nous aurons demain de vivre ensemble dans ce pays. L'émotion passera, comme passera le sentiment d'unité nationale qui est spontanément monté de tout le territoire devant l'innommable. Demain, malheureusement, nous redeviendrons ce que nous sommes dans ce pays, pour le meilleur et pour le pire. Demain les divergences, les querelles, les disputes reviendront inévitablement. Elles sont le fond même de notre tempérament national. Demain, nous reviendrons aux accusations croisées et à la recherche de responsabilité que chacun rejettera sur les autres. Demain, nous n'aurons pas oublié mais nous redécouvrirons d'autres priorités. En réalité, nous ne bâtissons rien de bon, de solide et de durable sur une émotion, si profonde soit-elle, si sincère soit-elle, si poignante soit-elle. Et rien de plus solide non plus en scandant « *unité, unité, unité* » si nous ne débattons pas ce que nous pensons et ce que nous voulons. Faire preuve de résolution, c'est autre chose.

Cette résolution doit s'accompagner de lucidité. Dans une opinion toute personnelle, je ne pense pas que les bombes puissent régler le problème que nous rencontrons, qu'il vient de l'intérieur du pays autant que l'extérieur. Naturellement, la République française est attaquée. Elle doit se défendre. Quand on reçoit un crachat, il ne faut pas dire qu'il pleut, il faut riposter. Alors, l'envoi de nos avions dans le ciel de Syrie et de notre flotte au large de ce même pays, je l'approuve, dès lors qu'elle est conforme au droit international puisque nous agissons en légitime défense. Mais, c'est une illusion de penser que les bombes peuvent changer l'esprit des hommes. À défaut de changer la folie meurtrière des hommes, elle peut au moins en limiter les effets, et c'est déjà cela. Mais lorsque nous aurons écrasé Daech – car nous l'écraserons –, le problème demeurera. Des cendres chaudes, le feu pourra toujours repartir dans un an, cinq ans, dix ans. Il pourra repartir.

Quand, je parle de cendres encore chaudes, je ne pense pas tellement à la Syrie, je pense à notre pays. Pour ce que j'en ai lu, pour ce que j'en ai compris, les terroristes de ce vendredi sanglant étaient nés chez nous, ils étaient Français. Ils ne parlaient pas un dialecte du Moyen-Orient, ils parlaient notre langue. Ils connaissaient parfaitement notre capitale. Au fond, il s'agissait de jeunes gens que rien ne distingue de ceux que chacun de nous croise chaque jour. Comme l'ensemble des radicalisés, ils étaient jeunes, très jeunes, entre vingt et vingt-cinq ans, aucun d'eux n'avait plus de trente ans. Car l'offre radicale s'adresse rarement à des adultes, et même jamais à des adultes : elle s'adresse toujours à des jeunes qui sont dans cette période nouvelle, caractéristique de notre civilisation contemporaine, que l'on appelle « l'adolescence étendue », – à telle enseigne qu'on parle aujourd'hui de « post-adolescence ».

Je ne suis pas psychologue, ni sociologue, ni psychosociologue, rien de tout cela, et il y a parmi vous des sachants de cette matière infiniment plus qualifiés que moi, et je veux donc en parler avec prudence. Mais je pense que cette partie de la vie est une phase de mutation qui touche les aspects les plus cruciaux de l'existence. À ce moment-là, tous les idéaux liés à l'enfance, liés à la façon souvent naïve que l'enfant a de percevoir la vie, le monde, le bien, le mal, tous ces idéaux tombent, ils se brisent, autant de débris. Et l'enfant découvre que la société a sa part de faux-semblants, que la liberté, l'égalité, la fraternité, l'égalité des chances, l'ascenseur social ne peuvent être que des apparences, voire des tromperies. La vision du monde proposée par ses parents, par ses maîtres et maîtresses d'école, par les autorités politiques et religieuses lui paraît mensongère. Il substitue alors de nouveaux idéaux à ceux qu'il a perdus. Il vit même, je crois, une période d'avidité d'idéaux. Certains partent ainsi en quête de « pureté », en quête de « justice », en quête de « certitude », qui peut déboucher sur une atroce cruauté, mais à ce que je comprends, ils la voient comme une certitude répondant à une exigence de pureté, sans lien avec la religion à mon avis, certainement pas avec l'Islam, mais pour laquelle ils sont prêts à donner leur vie même. Sont particulièrement menacés les jeunes qui ont des troubles identitaires importants, souvent parce qu'ils sont issus de l'immigration et qu'ils n'ont connu que l'échec scolaire, la délinquance et la prison, parce qu'ils n'ont jamais connu que la marginalisation et qu'ils pensent ne jamais être appelés à autre chose que la marginalisation.

Dans ces conditions, on peut toujours, à titre de précaution, placer en détention préventive tous les jeunes radicalisés, comme certains le réclament. Mais on ne réglera rien, ils en sortiront un jour, plus radicalisés encore. Et s'ils n'en sortent pas, d'autres viendront à leur place. Alors, je ne tombe pas là dans la culture de l'excuse, comprenez-moi bien, je ne cherche pas à justifier l'injustifiable. Encore une fois, la société doit se défendre. Encore une fois la guerre en Syrie et l'Etat d'urgence chez nous sont nécessaires. La société doit se défendre. Mais il n'est pas interdit de chercher à comprendre ce qui paraît tout d'abord incompréhensible, la barbarie surgissant brutalement une nuit d'automne dans les rues de Paris. Essayer de comprendre, ce n'est pas vouloir excuser.

Résolution, lucidité, humilité enfin. La voie de sortie, personne ne la connaît, même ceux qui font des mouvements de menton sur les tribunes et sur les plateaux de télévision. Personne n'a un lot de solutions toutes faites, toutes simples et qui nous seraient livrées pour un usage immédiat. Les solutions toutes simples sont des solutions toutes fausses. Rappeler les valeurs de la République, à ces jeunes en question, cela les laissera indifférent car c'est précisément tout ce qu'ils détestent. La laïcité en particulier, qu'ils ne comprennent pas ce dont on parle et qui est pourtant la

clé de voûte de l'édifice républicain, celle qui commande tous les autres. Ils ne comprennent même pas quand on leur dit qu'il ne s'agit pas d'une opinion, d'une opinion parmi d'autres, mais de la liberté d'en avoir une, d'opinion, qu'il ne s'agit pas une conviction qui nous serait propre mais du principe qui autorise toutes les convictions, dans l'égalité des droits, qu'elle est le principe d'unité qui rassemble les hommes d'opinions, religions ou de convictions diverses en une même société politique, qu'elle est une source de liberté et d'émancipation pour tous, pour ceux qui croit au ciel comme pour ceux qui n'y croient, pour ceux qui croient à Allah, à Yahvé ou à Jésus, et à ceux qui ne croient à rien. Une même source de liberté. On peut toujours le leur dire, mais ils ne comprennent pas aujourd'hui.

Alors, que faire pour éviter le pire s'agissant de jeunes gens qui trouvent dans l'apocalypse qu'ils déclenchent autour d'eux, un aboutissement à leur propre malaise ? Que faire pour de jeunes gens qui veulent mourir ? Moi, je ne sais pas. Je sais simplement qu'il faut inventer autre chose que ce que l'on a fait depuis tant d'années dans ce que l'on appelle la politique de la ville. Tout n'est pas à jeter aux orties. Il y a un capital de connaissances et d'expériences, notamment chez les travailleurs sociaux, mais puisque tant d'efforts depuis si longtemps n'ont pas empêché cette tragédie, on ne peut pas se contenter de dire « continuons comme avant ». Du coup, il faut réfléchir, chercher, tâtonner, expérimenter. Réfléchir ensemble, c'est ce que vous allez faire, éclairés par les intervenants successifs que je salue et que je remercie. Aucun de nous ne repartira avec des certitudes, une sorte de « prêt-à-penser », uniforme, le même pour nous, indémodable, valable dans la durée, mais chacun de nous, je l'espère, repartira avec des questionnements qui accompagneront votre vie professionnelle et votre vie citoyenne qui l'accompagneront et qui l'enrichiront. C'est le seul objectif de la CNAPE en organisation ces journées, et au nom de la CNAPE, je vous remercie de nous avoir rejoints et je vous souhaite une bonne journée.

* * *

LES ENJEUX DE LA LAÏCITÉ AUJOURD'HUI

Laure Sourmais, responsable du pôle protection de l'enfance à la CNAPE

Je remercie le président pour ces mots d'introduction. Nous allons débiter cette matinée sur le thème de la laïcité et ses enjeux. Aujourd'hui, Le défi essentiel est celui du vivre ensemble et du faire ensemble, mais la laïcité ne peut favoriser le vivre ensemble que si elle est bien comprise, comme le disait notre président. Dans le cas contraire, loin de rassembler, sa mauvaise compréhension peut conduire à la division, ou pire, à l'exclusion. Je vais laisser la parole à Monsieur Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité qui va nous rappeler ce qu'est réellement la laïcité – chacun de nous ayant sa propre définition de la laïcité –, mais aussi nous préciser les espaces dans lesquels elle s'exprime, ainsi que ses enjeux.

Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité.

Bonjour à tous,

Je remercie pour votre invitation. C'est pour moi toujours un plaisir d'échanger sur ce principe majeur de la République française évoqué par Monsieur le Président à l'instant.

Avant mon propos à proprement parler, je vais vous rappeler l'Observatoire de la laïcité. C'est un organisme gouvernemental placé auprès du Premier ministre, créé par décret du Président de la République Jacques Chirac en 2007, mais qui n'a été installé qu'assez récemment en 2013 par le Président de la République François Hollande, et qui, certes est rattaché au Premier ministre, mais indépendant pour ses travaux puisqu'il est composé de personnalités très diverses, hauts fonctionnaires représentants des administrations concernées, des personnalités qualifiées de tous horizons (enseignants, juristes, associatifs, philosophes), et des parlementaires de droite comme de gauche, du Sénat comme de l'Assemblée nationale. Nous sommes là pour élaborer chaque année un état des lieux précis dans tous les secteurs de la société, mais également pour consulter en amont de toute réforme qui concernerait la laïcité, abondée par le gouvernement ou par une autorité publique. Par ailleurs, nous pouvons nous autosaisir de tout sujet qui nous semble important pour émettre les recommandations face à toute difficulté éventuelle.

Comme vous le savez, cela a été dit clairement, le concept de laïcité est l'occasion de multiples débats sur sa définition elle-même. Et il est vrai qu'il y a finalement une multitude de visions de ce qu'est la laïcité, de ce que devrait être la laïcité pour certains, qui constitue une vraie confusion sur le sens de ce terme. Il y a toujours eu cette division sur ce qu'était et ce que devrait être la laïcité depuis sa conception même. Oui, il y a différentes conceptions intellectuelles de la laïcité. En revanche, il n'y a qu'une conception juridique de la laïcité, principe constitutionnel qui, vous le savez, se définit essentiellement par trois textes : l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789, la loi Ferry du 28 mars 1882 sur l'enseignement scolaire laïque, et enfin, la célèbre loi du 9 décembre 1905 dont nous célébrons cette année les cent dix ans. Ces textes peuvent paraître anciens, pour autant la laïcité n'est pas une « vieille lune » qui aurait cessé d'être actuelle. Nous sommes dans une société en tension, divisée, souvent inquiète pour son avenir, et, dans ce type de société, la laïcité est plus que jamais d'actualité pour permettre cette cohésion nationale, pour permettre le vivre ensemble, et au-delà, pour faire ensemble.

Le premier défi de la laïcité est bien celui de participer à cette cohésion nationale. L'histoire de France a montré combien cette laïcité avait permis l'apaisement dans un pays qui a connu des périodes troubles de conflits religieux, de guerres de religions, dans un pays dans lequel, à l'époque, quand cet État n'était pas laïque, lorsque nous n'étions pas de la même religion que le roi, nous nous voyions persécutés en raison de sa foi et de sa croyance. On ne pouvait pas enterrer nos morts dans les cimetières communs, on ne pouvait pas pratiquer certaines fonctions publiques ou certains métiers à responsabilités, et tout simplement, on ne pouvait pas pratiquer sa foi. Il n'y avait donc pas de liberté de conscience, mais au contraire, il y avait un seul culte, un seul État et un seul roi, et tout le monde devait s'y conformer. Pour autant, la laïcité peut permettre ce vivre ensemble que si elle est bien comprise et bien appréhendée, parce que, dans le cas contraire, loin de rassembler, sa mauvaise application, sa mauvaise interprétation, voire son instrumentalisation, peut conduire à la division, ou pire, à l'exclusion. Cette bonne compréhension de la laïcité est un second défi, un second enjeu de la laïcité, celui de la pédagogie (sur lequel je reviendrai).

1. La laïcité est le produit de notre histoire

Pour revenir un peu sur l'histoire, c'est important car cela nous renvoie à l'actualité, je dirai que la laïcité n'est pas « tombée du ciel ». Elle est évidemment le produit de notre histoire de France. Peu d'États dans le monde se disent « laïques », peu d'États ont ces termes « laïque » ou « laïcité » dans leurs textes constitutionnels. Ce mot, qui découle de l'adjectif « laïque », qui diffère du nom « laïc », a été répandu à la fin du

19^{ème} siècle par Ferdinand Buisson, et que l'on ne sait pas toujours traduire à l'étranger. D'autres États se définissent « laïques » mais dont l'organisation est différente dans leurs relations avec les cultes. Pour prendre l'exemple de la Turquie, pays laïque comme tout le monde le sait, ce pays n'a pas la même laïcité, parce que c'est un État qui va contrôler la religion, ce qui n'est pas possible dans le système laïque français qui suppose la séparation entre l'État et les organisations religieuses. La Belgique est aussi un État laïque, mais où l'on parle de « laïcité organisée », assimilable à une conviction à côté des autres croyances et cultes. Or, comme Monsieur le Président le disait, la laïcité française n'est évidemment pas réductible à une conviction, c'est le cadre commun qui permet l'expression de toutes les convictions. Vous avez d'autres États laïques qui sont très proches du nôtre, comme le Mexique qui, on l'oublie souvent, a développé juridiquement sa laïcité un peu plus tôt que la France si on met de côté la Révolution française puisque c'est au milieu du 19^{ème} siècle que le Mexique est devenu un État laïque. Puis, vous avez des États qui ne sont pas laïques mais dont l'organisation est finalement assez proche du nôtre, il faut le reconnaître. Vous avez par exemple l'Écosse (au sein du Royaume-Uni) qui, à la différence de l'Angleterre, est indépendant de l'Église d'Angleterre (dont la Reine d'Angleterre est le chef), ou bien les États-Unis où, paradoxalement, malgré une religiosité omniprésente dans le débat public et le débat politique, l'État fédéral est strictement séparé de toutes les organisations religieuses et où il n'est pas possible pour l'État fédéral de subventionner des écoles confessionnelles (ce qui est pourtant possible en France). Enfin, vous avez d'autres États qui se retrouvent un peu entre les deux, comme l'Inde qui est laïque mais reconnaît néanmoins certains droits religieux (ce qui n'est pas possible en France évidemment) ; ou bien encore l'Uruguay ou le Japon. La France n'est donc pas isolée. Néanmoins, sa conception aussi aboutie juridiquement de la laïcité est assez spécifique.

Comme vous le savez, c'est la Révolution française qui a fait émerger la laïcité comme une liberté fille des Lumières, mouvement philosophique dans lequel on retrouve des thèmes fondateurs, intellectuels et culturels de la laïcité dont beaucoup viennent d'ailleurs de la pensée des deux philosophes qui n'étaient pas français, à savoir Baruch Spinoza (hollandais) et John Locke (anglais), thèses qu'ils ont développées en particulier dans le *Traité théologico-politique* pour Spinoza en 1670 et la *Lettre sur la tolérance* pour John Locke en 1689, soit quand même un siècle avant la Révolution française.

Quant aux textes juridiques, ils apparaissent aussi plus tôt qu'on ne le pense généralement. En août 1789, Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne, fils d'un pasteur protestant nîmois, va défendre la liberté de culte et va demander son inscription dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. L'article 10 adopté ne

mentionnera finalement pas précisément la liberté de culte, mais constitue une avancée majeure en énonçant que « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi* ». Finalement, ce texte établi en 1789 par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est toujours le même aujourd'hui.

Entre 1789 et 1991, le statut du citoyen va être octroyé progressivement à tous, quelles que soient les convictions des uns et des autres au-delà des catholiques, aux protestants et aux juifs, voire aux libres penseurs. Toutes les charges publiques vont également être ouvertes à tous. Au même moment (petite parenthèse), la femme de lettres Olympe de Gouges écrit la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne, exigeant la pleine assimilation légale, politique et sociale des femmes. Sa phrase la plus célèbre est sans doute : « *La Femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune* ». Mais, s'opposant à la Terreur, elle est finalement guillotinée le 3 novembre 1793 sans avoir eu le droit de monter à la tribune... Cette absence d'égalité à l'égard des femmes constitue sans doute le manquement majeur de la Révolution et nous rappelle (malheureusement) que le combat laïque ne s'accompagne toujours pas forcément d'une reconnaissance des droits des femmes. Le 20 septembre 1792, l'Assemblée législative laïcise l'état civil et le mariage, et le divorce est autorisé contre l'avis de l'Église, les registres d'état civil sont transférés aux mairies et la laïcisation s'étend au calendrier et à l'assistance publique. Puis, le 21 février 1795, le décret de François-Antoine de Boissy d'Anglas institue pour la première fois l'exercice de tous les cultes et la séparation des Églises et de l'État en disposant notamment que « *l'exercice d'aucun culte ne peut être troublé* » et que « *la République n'en salarie aucun* ». C'est important car l'on trouve exactement les mêmes termes qui seront inscrits dans la future loi du 9 décembre 1905, soit cent dix ans plus tard.

Et puis, le 19^{ème} siècle va connaître des avancées et des reculs successifs du principe de laïcité. En 1801, Napoléon Bonaparte signe le Concordat, et fait du catholicisme non pas la religion de l'État, mais celle « *de la majorité des Français* ». À la Restauration, on voit le retour du roi et le catholicisme redevient « *religion d'État* ». Puis, le dernier roi des Français, Louis-Philippe, revient quand même à la « *religion de la majorité des Français* ». En 1833, la loi Guizot autorise les particuliers à organiser des écoles primaires, avec l'introduction d'une timide notion de laïcité puisque dans son article 2 il édicte « *la participation à l'instruction religieuse catholique n'est plus obligatoire et est laissée à la responsabilité du père de famille* ». En revanche, en 1850, la loi Falloux constitue un recul de la laïcité très net, en accordant une place considérable à l'enseignement privé dit « libre » (et, de fait, catholique), puisque les évêques siègent de droit au conseil d'académie. L'école est surveillée par le curé

conjointement avec le maire et un simple rapport du maire, ou du curé, peut permettre à l'évêque de muter un instituteur à sa guise. C'est pourquoi, en 1881 et 1882, les lois Ferry vont remettre très fortement en cause cette loi Falloux et permettre l'école laïque. La loi de 1881 rend l'enseignement primaire gratuit ; celle de 1882 instaure l'obligation scolaire de 7 à 13 ans pour les garçons et les filles, et surtout, supprime des programmes scolaires l'enseignement religieux. Quatre ans après, la loi Goblet du 30 octobre 1886 confie à un personnel exclusivement non-religieux l'enseignement dans les écoles publiques. Néanmoins, par volonté de consensus, est maintenu libre pour permettre aux parents qui le souhaitent d'emmener leurs enfants au catéchisme. Puis, entre 1901 et 1904, à la suite de l'affaire Dreyfus, se trouve exacerbée par ce que l'on a appelé la « *Guerre des deux France* », qui opposait les tenants d'une France dite « catholique, fille aînée de l'Église », et ceux d'une France se réclamant de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 se voulant diverse et séparée des organisations religieuses.

Finalement, c'est dans ce contexte un peu tendu, après plus d'un siècle de luttes, d'avancées et de reculs successifs de la laïcité, que sera votée la célèbre loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, dont nous fêtons les cent dix ans cette année, une loi de compromis conclue essentiellement grâce à la détermination des députés, dont essentiellement Aristide Briand, Ferdinand Buisson et Jean Jaurès qu'on appelle souvent les pères fondateurs de la laïcité française qui ont fait prévaloir une conception de la laïcité dite « libérale » à l'époque, c'est-à-dire ni anticléricale ni anti-religions, mais plutôt une loi de « de liberté ». Finalement, à l'intérieur de l'Église catholique, le courant de ceux qui veulent un accord l'emporte sur ceux qui veulent mener le combat contre la laïcité. D'ailleurs, le Vatican demande le non-respect de cette loi et rompt ses relations diplomatiques avec la France, qui ne reprendront qu'en 1921. Malgré le vote de cette loi par l'Assemblée Nationale et le Sénat, il y avait des désaccords forts au sein des parlementaires, au sein même du camp laïque. À Ferdinand Buisson en particulier, s'oppose Maurice Allard qui proclame : « *Pour nous libres penseurs, la séparation que nous voulons ne peut être que celle qui amènera la diminution de la malfaisance de l'Église et des religions. Je m'étonne qu'au moment où nous entreprenons contre l'Église le combat décisif, on nous demande de déposer les armes et d'offrir à l'Église un projet libéral tel que même elle n'aurait jamais osé le souhaiter* ». Aristide Briand, qui veut éviter de déchaîner les passions religieuses, répond assez fermement : « *Vous ne voulez pas la séparation de l'Église et de l'État, mais la suppression de l'Église par l'État. Au lieu d'avoir une Église libre dans un État libre, vous voulez une Église soumise dans un État fort. Monsieur Allard appelle l'État au service de la libre-pensée et lui demande de mettre l'Église dans l'impossibilité de se défendre* ». Il dit cela alors que lui-même n'est pas du tout partisan

de l'Église, mais justement parce qu'il est dans cette recherche du consensus et veut éviter des tensions inutiles au sein du peuple français. Lors des débats parlementaires qui se poursuivent, Charles Chabert, avec le soutien d'Émile Combes et de Maurice Allard, tous très hostiles à l'Église catholique (et au passage, hostiles aussi à la possibilité pour les femmes de voter, les estimant forcément soumises à leur curé), demandent d'interdire les processions religieuses et toute visibilité religieuse, éventuellement le port des vêtements religieux dans la rue, comme le voile des religieuses ou la soutane pour le clergé – ce qui prend un singulier écho dans nos débats actuels. Aristide Briand estime alors qu'il s'agirait alors d'une atteinte à la liberté de conscience, et ce, alors même que la loi de 1905 doit être une loi « *de liberté* ». Il déclare alors avec fermeté mais aussi ironie : « *Le silence du projet de loi [à ce sujet] n'a pas été le résultat d'une omission mais bien au contraire d'une délibération mûrement réfléchie. Il a paru que ce serait encourir, pour un résultat plus que problématique, le reproche d'intolérance et même s'exposer à un danger plus grave encore, le ridicule, que de vouloir par une loi qui se donne pour but d'instaurer dans ce pays un régime de liberté (...) imposer (...) l'obligation de modifier la coupe de ses vêtements.* ». Et, à propos de la soutane (obsession de l'époque), il répondait : « *La soutane une fois supprimée, Monsieur Chabert peut être sûr que si l'Église devait y trouver son intérêt, l'ingéniosité combinée des prêtres et des tailleurs aurait tôt fait de créer un vêtement nouveau, qui ne serait plus une soutane* ».

Plus récemment, on peut rappeler les épisodes de ce que l'on a dénommé « *la guerre scolaire* ». En 1951, les lois Marie et Barangé accordent les premières subventions publiques aux établissements d'enseignement catholique, notamment à travers des bourses scolaires. En 1959, la loi Debré pose le principe du « caractère propre » des établissements privés sous contrat et le principe que les écoles privées ayant un financement public doivent accueillir tous les élèves et doivent respecter les règles et les programmes de l'enseignement public dans le respect total de la liberté de conscience. En 1981, Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale de François Mitterrand président de la République, propose l'instauration d'un service public unifié laïque de l'Éducation nationale, d'où les très importantes manifestations de 1984 en faveur de l'école « *libre* » (l'école privée), amenant le projet à ne pas aboutir. En 2009, la loi Carle oblige les communes dont les enfants sont scolarisés dans des établissements privés hors de leur territoire à contribuer à financer ces écoles lorsqu'il n'y a pas d'établissement public dans la commune d'origine – d'un point de vue laïque, cette loi restera la plus contestable et la plus contestée.

On le sait, si la question scolaire n'est pas la seule, elle reste très présente dans les débats sur la laïcité. Bien entendu, nous sommes obligés d'évoquer la célèbre affaire du foulard née le 18 septembre 1989 lorsque le principal d'un établissement scolaire

de Creil interdit à trois jeunes filles musulmanes d'assister aux cours parce qu'elles portent le foulard. Beaucoup de débats ont suivi, le ministre de l'Éducation nationale d'alors, Lionel Jospin, veut la résoudre par le dialogue, mais on voit alors un combat idéologique à l'intérieur même du camp laïque et à l'intérieur de la gauche alors au pouvoir, entre les partisans de l'interdiction et les partisans du dialogue. Lionel Jospin saisit finalement le Conseil d'État pour avis, lequel va rendre son avis le 27 novembre 1989, estimant que le port d'un signe religieux à l'école n'est pas par lui-même incompatible avec la laïcité, à condition qu'il ne soit pas « *ostentatoire ou revendicatif* » (je reviendrai là-dessus car le mot finalement choisi ne sera pas « *ostentatoire* » mais « *ostensible* »). Mais cela n'éteint pas le débat qui se prolonge en 2003 à travers une mission parlementaire présidée par Jean-Louis Debré, puis par la célèbre commission Stasi qui conclut dans son rapport à la nécessité d'une loi pour clarifier la situation. Enfin, plus récemment, il y a eu la loi de 2010 sur l'interdiction de la dissimulation du visage en public (qu'on appelle souvent la « *loi anti-burqa* »). Mais il faut ici rappeler clairement que cette loi n'est pas fondée sur le principe de la laïcité, elle ne découle pas de la laïcité, mais elle est fondée sur le principe de la sécurité publique et d'interaction sociale. Évidemment, même si elle concerne essentiellement le voile intégral, elle concerne aussi toute dissimulation du visage (le port non justifié d'un casque ou d'une cagoule par exemple).

2. La laïcité se vit au quotidien

J'en viens donc au second enjeu, celui de la pédagogie de la laïcité et de son explication concrète. La laïcité, on ne se sait pas toujours ce que c'est. On constate des difficultés à la définir et à la pratiquer parce que justement elle doit se vivre au quotidien (et vous en savez quelque chose).

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience et la liberté de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et enfin l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs convictions. Elle assure aussi bien le droit de changer de religion que le droit d'adhérer à une religion ou le droit de ne pas en avoir. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion, c'est-à-dire que personne ne peut être contraint par le droit au respect de dogmes ou des prescriptions religieuses. Enfin, la laïcité suppose la séparation de l'État et des organisations religieuses. Pourquoi ? Parce que l'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du peuple des citoyens, et l'État, qui ne reconnaît et ne salarie aucun culte, ne se mêle pas du fonctionnement des organisations religieuses.

Il faut clairement distinguer **quatre espaces** :

- Tout d'abord, vous avez « **l'espace privé** » : c'est chez vous, c'est l'espace où la liberté de conscience est absolue, où l'on est totalement libre. Néanmoins, c'est sous la seule réserve de la loi – ce n'est pas parce que vous êtes chez vous qu'un père peut frapper son enfant.
- Ensuite, vous avez « **l'espace administratif** » : c'est l'espace de l'État, des collectivités locales, des services publics, des bâtiments, des locaux. Dans cet espace, les façades, les murs, mais aussi les agents publics et tous ceux qui sont délégués d'un service public, sont soumis à la neutralité. Mais pas les usagers, lesquels voient la laïcité leur garantir leur liberté de conscience. Il y a le cas particulier des élèves, des écoles, des collèges et des lycées publics puisque ce sont des usagers mais j'y reviendrai.
- Après, vous avez « **l'espace social** » : c'est l'association, l'entreprise, là où on travaille ensemble. Dans cet espace, la liberté de conscience est garantie, mais il y a des réserves dans cet espace, des réserves objectives, c'est-à-dire d'absence de prosélytisme, du respect des règles d'hygiène, des règles de sécurité, mais aussi du respect de la bonne marche de l'entreprise ou de l'association.
- Enfin, vous avez « **l'espace partagé** » : qu'on appelle souvent l'espace public mais qu'il ne faut pas confondre avec l'espace administratif. On peut l'appeler l'espace partagé pour ne pas avoir d'ambiguïté. C'est la place, la rue, les parcs publics etc., un espace commun à tous où la liberté de conscience est totalement garantie dans les seules limites de l'ordre public. Dans cet espace partagé, vous pouvez faire des manifestations politiques, syndicales et vous pouvez aussi afficher votre religion mais toujours en respectant l'ordre public.

Les règles qui découlent du principe de laïcité ne sont donc pas les mêmes selon l'espace dans lequel nous sommes.

La France, République laïque « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction » selon l'article 1^{er} de la constitution. Elle assure ainsi l'égalité des citoyens face au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances. C'est pourquoi le service public ne peut pas montrer de préférence ou faire preuve d'une attitude discriminatoire, selon l'appartenance ou la non-appartenance religieuse, réelle ou présumée, de ses usagers. Les agents publics, et tous ceux qui exercent une mission de service public (de droit public ou de droit privé) doivent non seulement ne pas marquer une telle préférence mais aussi ne pas donner l'apparence d'un tel

comportement préférentiel ou discriminatoire, par exemple par la présence de signes à caractère religieux dans leur bureau ou sur leur guichet, ou par le port de tels signes. Il faut rappeler que cette neutralité ne concerne pas seulement les convictions religieuses, mais aussi les convictions politiques. Cette neutralité qui s'applique à tous ceux qui exercent une mission de service public, mais pas à aux usagers.

Il faut cependant préciser la situation particulière des usagers de l'enseignement public, primaire et secondaire. Effectivement, les élèves des écoles, collèges et lycées publics, se voient encadrer le port de signes religieux. On ne leur demande pas une totale neutralité mais quand même une demande de discrétion est faite. La loi du 15 mars 2004 a interdit le port de signes ou de tenues « *manifestant ostensiblement une appartenance religieuse* » (« ostensiblement », veut dire de façon trop visible, à la différence de l'ostentatoire qu'on peut le rattacher à un comportement prosélyte, revendicatif). Cette loi a été justifiée par la nécessité de préserver les enfants de pressions qu'ils subiraient dans l'acquisition des bases du savoir. On considère que dans cette période, on est dans l'acquisition des bases du savoir et, il est important que les élèves puissent ne subir aucune pression pour ensuite faire librement leurs choix une fois qu'ils soient majeurs et choisir ce qu'ils souhaitent croire ou ne pas croire. C'est pourquoi la Commission Stasi a rappelé dans son rapport que cette loi n'avait pas vocation à s'appliquer à l'université puisque nous sommes dans une sphère très différente, où vous avez affaire à des personnes majeures qui choisissent elles-mêmes le cursus universitaire qu'elles souhaitent et qui ont fait le choix de prendre des convictions politiques, syndicales religieuses et qui peuvent l'exprimer. L'université étant d'ailleurs un lieu de débat libre depuis toujours. Néanmoins, le moment venu, cette liberté ne permet pas de contester les cours ou de perturber le bon fonctionnement de l'université. Si c'était le cas, il faudrait le sanctionner de façon très claire.

3. Le contexte

Alors, aujourd'hui, quel est le contexte ? Malgré les terribles attentats que la France subit qui nous renvoient finalement à une problématique qui sort largement du seul champ de la laïcité, il y a un point rassurant : la France reste attachée très fortement à ses principes républicains. Mais, il est clair qu'en période de crise, il y a des replis sur soi évidents, des replis sur des valeurs traditionnelles, des replis sur des valeurs religieuses plus rigoureuses, des replis qui sont davantage à caractère identitaire, des pratiques religieuses parfois totalement réinventées, et des pressions communautaristes, voire des provocations contre la République, tout cela étant beaucoup plus médiatisé qu'auparavant, en particulier dans des zones périphériques,

rurales ou des quartiers difficiles trop longtemps laissés à l'écart où le sentiment de relégation sociale est extrêmement fort.

En parallèle, il y a une forte crispation autour de la visibilité religieuse et de toute expression religieuse, essentiellement dans l'hexagone beaucoup plus que dans les Outre-mer, où peut-être que la diversité plus faible est plus acceptée, qu'elle soit religieuse ou pas. Il y a donc une tension, et les conflits internationaux que nous connaissons et la situation économique et sociale que nous traversons n'y sont pas étrangers. Là, on touche plusieurs difficultés qui, en réalité, ne sont pas directement liées au principe de laïcité.

La laïcité est aujourd'hui trop souvent utilisée comme concept de « fourre-tout » pour répondre à tous les problèmes de la société et pour définir aussi des situations qui relèvent bien souvent d'une multitude de champs, tels que la lutte contre le terrorisme, la sécurité publique, l'incivilité, ou encore l'intégration. Tous ces sujets ne sont pas directement liés à la laïcité, et il faut le dire. Mais, pour garantir son effectivité, la laïcité a absolument besoin de mixité sociale et d'une lutte constante contre toutes les inégalités et les discriminations, qu'elles soient de genre, urbaines, sociales, scolaires ou ethniques. La Commission Stasi le rappelait (même si cela a été un peu oublié) et Jean Jaurès le disait aussi déjà en 1904 : « *La République doit être laïque et sociale. Elle restera laïque si elle sait rester sociale* ».

Mais, on le sait, la situation actuelle ne favorise pas le vivre ensemble : il y a une ségrégation sociale, des jeunes sans emploi, une société inégalitaire, des comportements discriminatoires, un manque de perspective, un manque d'idéal et une défiance toujours plus grande. Si on se réfère à certains sondages inquiétants, pour 79 % des Français, « *on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres* ». À l'heure des chaînes d'informations en continu, d'Internet et des réseaux sociaux, le traitement par les médias, et aussi par certains élus de la République, sur toutes ces questions qui touchent au principe de laïcité, aux religions, manque trop souvent cruellement de recul et d'impartialité.

L'Observatoire de la laïcité (et donc non partisan) se veut pédagogue et veut apporter des réponses très concrètes aux problèmes qui peuvent se poser – évidemment, des problèmes peuvent se poser. Une de nos premières tâches a été d'éditer des guides pratiques très concrets qui répondent à ces problématiques de terrain en lien avec le fait religieux ou avec la laïcité. Ce sont des guides très courts mais très concrets : un guide sur les collectivités locales pour aider les agents publics et les élus, un autre sur la gestion du fait religieux dans les structures socio-éducatives et les associations, et un autre sur la gestion du fait religieux dans les entreprises privées (on a renvoyé ces guides encore récemment à toutes les CCI, mairies et préfectures). Dans le secteur

privé, ou bien sûr le principe de neutralité ne s'applique pas (on ne représente pas l'État), il y a un point commun aux réponses qui doivent être apportées : c'est la justification objective. Le ressenti et la subjectivité ne doivent pas être des critères parce que s'il n'y a aucun trouble objectif et si la mission du ou de la salariée est parfaitement remplie, sanctionner ce qui serait alors une simple apparence relèverait de la discrimination. En revanche, la manifestation du fait religieux peut être strictement encadrée, voire interdite, si c'est pour des raisons objectives d'hygiène et de sécurité, ou tout simplement de bonne marche de l'entreprise ou de bonne marche de l'association. Il y a plein d'exemples, on pourra y revenir. De façon générale, il est vrai que les acteurs de terrain, quels qu'ils soient, du secteur public comme du secteur privé, sont encore trop nombreux à se sentir mal outillés, avec le risque de céder à deux attitudes qui sont incompatibles avec la laïcité : soit on va tout autoriser, ce qui n'est pas bon parce que cela favorise le repli communautaire, soit on va tout interdire mais ce qui n'est pas bon parce que cela va générer de nouvelles discriminations. Il faut donc trouver ce juste équilibre et c'est tout le sens du principe de laïcité. Le juste équilibre, ce n'est pas de répondre à un intérêt particulier ou à une prescription quelle qu'elle soit, mais c'est toujours d'offrir une réponse d'intérêt général, évidemment dans les limites posées par la loi.

Un exemple très connu dont les médias parlent beaucoup, c'est la restauration scolaire. La meilleure des solutions est celle de l'offre de choix, à savoir, repas avec ou sans viande. Cela permet à tous, qu'ils soient croyants musulmans ou juifs, qu'ils suivent un certain régime alimentaire, qu'ils soient végétariens ou encore qu'ils n'aient tout simplement pas envie de viande ce jour-là parce que c'est mauvais pour la santé, de manger ensemble. Le plus important est de ne pas séparer les enfants selon ce qu'ils mangent. Il faut éviter d'avoir des tables « avec ou sans porc » ou des tables « avec ou sans viande ». Il faut toujours préserver le repas en commun.

Un autre exemple, dans une entreprise privée, si l'employeur reçoit une demande d'absence en fin d'après-midi, il ne s'agit pas pour y répondre de savoir si c'est pour une raison religieuse pour aller à un culte, si c'est pour une raison syndicale, politique, ou simplement personnelle (aller chercher son enfant à la crèche ou à l'école). Il s'agit simplement d'analyser de façon objective si l'organisation du travail dans cette entreprise rend cette absence possible ou pas. Ainsi, il faut juger et analyser les demandes de la même façon, qu'elles soient religieuses ou pas. Il n'y a pas de raison de les traiter d'une façon différente.

Sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes, bien qu'il ne s'agisse pas directement du principe de laïcité (notamment pour les raisons que je vous ai exposé, on a bien vu que ce n'était pas lié), il n'est pas question d'autoriser, sous aucun prétexte, qu'il soit religieux ou pas, une quelconque inégalité. Le droit commun

l'emporte évidemment sur toute éventuelle prescription religieuse ou interprétation religieuse.

En résumé, sur toutes ces questions, y compris les plus sensibles, en matière de laïcité et de gestion du fait religieux, il faut savoir garder « la tête froide ». Il faut appliquer le droit, avec fermeté mais avec discernement. Rien que le droit mais tout le droit. À mon sens, il serait contreproductif, négatif, erroné de transformer la laïcité en une série de nouveaux interdits, car cela ne pourrait qu'alimenter un discours victimaire et cela ne ferait, par voie de conséquence, qu'alimenter les provocations et les extrémismes religieux et politiques. En parallèle, il faut promouvoir la laïcité et toutes les actions renforçant la cohésion sociale et la cohésion nationale. L'Observatoire de la laïcité a émis de nombreuses préconisations en ce sens sur le service civil, l'enseignement laïque du fait religieux, l'organisation de la Journée de la laïcité, les formations à la laïcité, etc. Toutes ont été reprises par le Gouvernement, c'est heureux. Mais il apparaît également nécessaire d'assurer au sein des programmes scolaires et des politiques culturelles, la prise en compte de toutes les cultures présentes sur le territoire de la République. Cette question de l'intégration dans le récit national des jeunes Français d'origine, notamment, des Outre-mer, maghrébine, sub-saharienne ou asiatique participe évidemment au vivre ensemble et à l'appartenance à la République. On est avant tout citoyen français, avant d'être ce que vous voulez. Et, pour que les jeunes puissent s'identifier à la Nation, il faut traiter de toutes ces cultures d'origine qui peuvent être les leurs. De fait, toutes ces cultures et cette diversité, qui ont permis de construire une histoire commune et qui ont façonné la France, ne sont pas suffisamment traitées. Notre pays est encore présent sur les cinq continents du globe et son histoire est évidemment empreinte de cultures créoles, africaines, asiatiques et de bien d'autres. On ne peut pas dire qu'elle sera la suivante et c'est ce qui a fait notre richesse. Pourtant, trop peu de personnes connaissent l'émir Abd el-Kader, Đèo Văn Tri, Léopold Sédar Senghor ou Henry Sidambarom qui sont des personnalités qui ont toutes des confessions différentes, des origines différentes, des cultures différentes mais qui toutes ont participé au récit national français.

La laïcité est la clé de la construction et de la citoyenneté qui fait de chacune et de chacun d'entre nous, au-delà de nos appartenances ou de nos origines, des citoyennes et des citoyens à égalité de droits et de devoirs. Elle nous permet d'aller au-delà de nos différences, de les dépasser tout en les respectant et, même, en en faisant une richesse pour créer du commun. C'est donc, avec la volonté de vivre ensemble, la base de notre identité nationale. Notre laïcité garantit la liberté de croire ou de ne pas croire et la possibilité de l'exprimer dans les seules limites de la liberté d'autrui. C'est

une incroyable avancée lorsque l'on pense à notre propre histoire, à notre propre passé ou lorsque l'on pense aux nombreux États dans le monde qui encore aujourd'hui empêchent un certain nombre de croire à certaines croyances, de changer de religion, de ne pas être croyant ou agnostique. Je vous remercie et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

DEBAT AVEC LA SALLE

Question de la salle

J'aurais une question par rapport à la laïcité et aux quartiers dits difficiles. Par rapport à ce que vous disiez tout à l'heure, on sent la crise au niveau économique, et se posent certaines interrogations sur l'accompagnement de nos jeunes qui vivent dans ces quartiers. Comment faire quand il y a 20 à 25 % de chômage dans certains quartiers, quand les discriminations augmentent de plus en plus, quand des inégalités existent sur un point de vue identitaire ? Est-ce que la laïcité n'est pas remise en cause aujourd'hui ?

Réponse de Nicolas Cadène

Si. Comme je vous le disais, la laïcité ne peut fonctionner et ne peut être effective que si on lutte contre ces inégalités et contre l'absence de mixité sociale. C'est pourquoi des plans ont été engagés par le gouvernement en ce sens. Il est clair que pour que la laïcité fonctionne bien et que ce principe soit opérant, il faut derrière une politique publique extrêmement ambitieuse. Il faut évidemment lutter de manière très forte contre les « ghettos urbains », contre toutes les discriminations et toutes les inégalités, qu'elles soient de genre, urbaines, sociales, ethniques ou scolaires. Car, si le pacte républicain n'est pas rempli, personne ne croira en cette laïcité. La laïcité, c'est aussi l'égalité en droit et devoir pour tous quelles que soient ses croyances. Cette égalité doit être affirmée et surtout être concrètement appliquée. Cela suppose des mesures de politiques publiques très fortes. Dans les politiques de la ville, tout n'est pas à jeter, mais elles doivent être largement renforcées.

Question de la salle

Vous avez rappelé la laïcité sur ces dernières décennies, voire un siècle, je voulais savoir quelle était la position de la laïcité par rapport au fait que l'Islam ait été écarté

de l'histoire, de la Nation, de la France depuis ces derniers siècles. Je voulais savoir ce que vous pensiez cela et comment vous vous positionnez par rapport à cela ? [*Nicolas Cadène : Sur le fait de n'avoir pas parlé de l'histoire de l'islam ?*]. Non, ce n'est pas par rapport à votre positionnement mais par rapport à l'histoire de la Nation et de l'importance de l'Islam par rapport à l'histoire de la France. Ce qu'elle a apporté à la Nation depuis des siècles dans notre histoire, dans les programmes scolaires, tout cela est écarté. Et donc, je voulais savoir quel était le positionnement de l'Observatoire sur cette question.

Réponse de Nicolas Cadène

Vous avez raison, c'est ce que je disais à la fin de mon propos, à savoir qu'il y a nécessité encore aujourd'hui à renforcer l'enseignement de toute la diversité française, y compris religieuse, mais de façon laïque, factuelle et impartiale. Cette diversité n'est pas que culturelle hors religion, elle concerne aussi l'histoire des religions. Il est évident que la France compte parmi ses concitoyens de nombreux citoyens de confession musulmane qui ont apporté beaucoup à l'histoire de France. Je vous parlais de certains exemples de personnalités, comme l'Émir Abd el Kader en l'occurrence, qui sont trop peu connues, voire pas connues du tout, des jeunes Français et de beaucoup de Français. On a une diversité qui fait notre richesse et qui doit être largement connue et davantage apprise. Heureusement, dans l'enseignement actuel, il y a un programme sur l'Islam notamment, mais il me semble effectivement qu'il manque cette approche de la diversité, de ce qui fait cette richesse française. Au-delà même du seul fait religieux, on n'a pas suffisamment traité dans notre récit national de toutes les personnalités, de tous les Français issus d'origines très diverses, des pays maghrébins, des pays sub-sahariens, des pays asiatiques, mais aussi de nos territoires d'Outre-mer. Donc oui, il faut davantage en parler et cela passe aussi par les médias. On a souvent une vision étriquée de l'histoire de France et de notre culture qui reste hexagonale, alors que c'est profondément réducteur. Je rejoins votre analyse et c'est une des préoccupations de l'Observatoire On a en fait part au gouvernement, notamment dans notre avis du 14 janvier 2015.

Question de la salle

Vous n'avez pas parlé du Concordat. En Moselle, nos enfants ont été obligés de suivre les cours d'enseignement religieux catholique. J'ai dû signer un papier pour exempter mon enfant de ces enseignements obligatoires.

Réponse de Nicolas Cadène

Oui, comme vous le savez peut-être, les Français ne sont pas tous concernés par la loi de 1905 ou par les lois Ferry et Goblet de 1881, 1882 et 1886. Vous avez des territoires et des parties de la République française qui n'y sont pas soumis, à savoir certains départements et territoires d'Outre-mer (Guyane, Wallis et Futuna, Polynésie française, Nouvelle Calédonie). A Mayotte, sur ces questions, vous avez le choix entre le droit local et le droit commun. Et puis, vous avez le cas de l'Alsace et de la Moselle qui ne sont pas soumis aux lois que je viens de citer parce que, tout simplement, l'Alsace et la Moselle n'étaient pas françaises à cette époque. Et, lorsqu'ils ont réintégré la République française, ils ont demandé à maintenir cette spécificité locale qui est un mélange de droit local allemand et d'ancien droit français issu du Concordat. En 1946 et 1958, les constituants l'ont accepté. C'est pourquoi le Conseil constitutionnel a jugé dernièrement, en 2013, que leur spécificité était conforme à la Constitution (et cela vaut aussi pour les départements et territoires d'Outre-mer dont je vous ai parlé). Mais ces régimes dérogatoires ne peuvent pas être étendus et peuvent être remis en question par le législateur. Cela concerne quand même 4 millions de Français. Néanmoins, des questions se posent sur plusieurs points et nous avons émis un avis, tout à fait conforme à la constitution et qui, je l'espère, va être suivi par le gouvernement, pour faire évoluer progressivement le droit local d'Alsace Moselle vers le droit commun. Il ne s'agit pas d'aller à l'encontre de la majorité de la population locale et de leurs élus qui, quand on les a auditionnés, ne voulaient surtout pas qu'on touche à leur statut. Pas forcément pour les seuls aspects sociaux (on pourrait croire qu'ils ne sont attachés qu'au régime local social) mais aussi pour les aspects culturels, même s'ils ne connaissent pas toujours précisément. Mais cela relève aussi de leur histoire, de leur identité propre, et les raisons de cet attachement sont multiples. Il ne s'agit donc pas d'imposer depuis Paris un chamboulement. Néanmoins, nous avons proposé des choses très concrètes et pratiques. D'une part, de sortir l'enseignement religieux du tronc commun. Il faut savoir qu'aujourd'hui, les enfants d'Alsace et Moselle ont une heure de moins que les autres élèves puisque l'enseignement religieux est pris sur le tronc commun. On a donc demandé à ce que cette heure soit en plus. Ensuite, on a demandé que cette heure soit réellement optionnelle, à savoir qu'il n'y ait plus d'obligation de demander à être dispensé d'un cours, ce que vous avez dû faire d'ailleurs. À l'inverse, lorsque l'on voudra suivre un cours d'enseignement religieux (pour les cultes catholique, protestant luthérien et calviniste, ou juif : les seuls cultes reconnus, puisque les cultes protestant évangélique, musulman, bouddhiste ne le sont pas), il faudra le demander expressément. Nous avons également demandé l'abrogation du délit de blasphème. Le délit de blasphème n'est pas applicable pour le moment car non traduit en droit

français mais il existe (en allemand). Si demain, un gouvernement veut le rendre applicable, il suffit de le traduire. On demande donc à ce qu'il soit abrogé. Là-dessus, les cultes locaux (reconnus et non reconnus) sont tous d'accord. Ensuite, on demande que la peine encourue lorsqu'on perturbe un office religieux soit la même que prévue par la loi de 1905, et non par le droit local. La loi de 1905, dans le cadre de la liberté de conscience et de culte, interdisait la perturbation d'un office religieux mais la peine encourue est une amende, alors que dans le droit local, c'est une peine de prison. Bref, nous essayons d'aller progressivement vers le droit commun. Je pense que cela devrait aboutir.

Question de la salle

Aujourd'hui, on commence à se poser sérieusement de vraies questions, malheureusement après les événements tragiques. Pour ma part, j'avais vu une lueur d'espoir en 1998 par cette victoire de la Coupe du Monde sur le principe du black/blanc/beur. Et, quelques décennies plus tard, on se retrouve face à des questions tragiques. Avec mon expérience du social, où il est devenu compliqué d'y travailler, avec toutes les problématiques suscitées, je me dis que nous sommes confrontés à des questions où certaines populations sont quand même stigmatisées depuis des centaines d'années d'histoire coloniale. Et, quand on travaille sur ces questions, il n'est pas facile d'y répondre surtout vis-à-vis des populations victimes. Je veux dire par là qu'il y a un contrepoids sur le principe de la victimisation comme vous l'avez dit, mais il y a aussi un principe de stigmatisation réel, notamment sur la question du logement, de l'emploi et j'en passe.

Ensuite, pour revenir sur la question de la laïcité, vous avez, volontairement ou involontairement, je ne sais pas, parce qu'il y a eu quelque chose de curieux quant à la question du droit, notamment avec l'affaire « Baby-Loup » qui a été quand même révélatrice de quelque chose d'assez curieux, notamment sur le va-et-vient (accord/désaccord) de la Cour de cassation. Quand on a affaire à une population, certes stigmatisée économiquement, il y a quand même une richesse intellectuelle à l'intérieur qui peut nous renvoyer aussi ces incohérences. Et, je voudrais savoir quel est le regard de l'Observatoire de la laïcité sur cette question en particulier ?

Réponse de Nicolas Cadène

Sur l'affaire Baby-Loup, l'Observatoire a rendu un avis très précis. C'était d'ailleurs son premier, sur saisine du Président de la République (il s'agissait de s'interroger sur la situation plus large des structures d'accueil de la petite enfance privées mais

subventionnées). Baby-Loup est une crèche subventionnée à 80 % par les pouvoirs publics, dans leur diversité : État, Europe, région, département, commune. Du coup, un des arguments était de dire qu'elle était soumise à la neutralité : c'est inexact, puisque vous pouvez avoir des associations de mission d'intérêt général subventionnées mais non soumises à la neutralité. Bon nombre d'associations sociales confessionnelles existent (Secours Catholique, Scouts, etc.), et donc ne sont pas soumises à la neutralité alors que très largement subventionnées. On ne peut donc pas remettre en cause cela, sinon cela impacterait toutes ces associations et mettrait à mal la liberté d'association et la liberté de conscience. Donc, il s'agissait de savoir si le droit actuel était suffisant pour traiter le cas BabyLoup, ou s'il fallait au contraire légiférer. On a rappelé que le droit actuel suffit, ce qui a d'ailleurs été confirmé par la Cour de cassation. Le droit actuel, pour des critères objectifs, permet déjà d'encadrer la manifestation du fait religieux, voire d'interdire tout signe religieux dans des situations précises. Là, il s'agissait du port d'un foulard. À notre sens, la crèche n'a pas suffisamment précisé au départ son règlement intérieur et n'a pas suffisamment objectivé sa demande quant à l'interdiction de la manifestation du fait religieux. Il s'agissait donc d'un problème de rédaction du règlement intérieur et de précision des choses. La Cour de cassation a fini par dire que dans le cas très précis de la crèche Baby-Loup, une petite structure d'une dizaine de personnes dont l'objet social est de former des femmes du quartier, d'accueillir des enfants issus de toutes origines et de toutes religions, les critères suffisaient pour justifier l'interdiction du voile porté par l'une de ses salariées. Mais, la Cour de cassation a rappelé qu'il fallait néanmoins toujours préciser les choses de façon très claire et concrète, et qu'on ne pouvait pas interdire dans le privé, sans argument et sans critère objectif, le port de signes religieux. Car sinon, cela ouvrirait la voie aux discriminations. L'affaire Baby-Loup est une affaire compliquée car elle recouvre aussi une histoire personnelle entre une directrice qui fait un formidable travail et une salariée qui était une amie mais avec qui elle ne s'entendait plus et qui demandait des indemnités de départ. Bref, il était aussi question d'un désaccord personnel pour lequel on n'a pas à se positionner. Mais, effectivement, au lieu de prendre le recul nécessaire sur un cas très complexe, les médias se sont rués dessus et l'ont transformée en combat idéologique sur la laïcité. C'est une erreur grave, car cela passionne immédiatement les choses. Par ailleurs, juridiquement, il ne s'agissait pas d'une question de laïcité (puisque nous sommes dans le secteur privé et non dans le secteur administratif), mais d'une question de gestion du fait religieux. Cela nous renvoie à quoi ? Cela nous renvoie à l'emballement médiatique que l'on connaît et qui est inquiétant. Tout cela suppose au contraire de la retenue sur ce type de questions très sensibles. Il ne faut pas transformer des cas précis en généralités. Nous n'avons d'ailleurs jamais été saisis de la moindre affaire supplémentaire concernant une crèche privée. Quand vous regardez la télévision ou

lisiez les journaux, on avait pourtant l'impression qu'il y avait ce type de problème dans toutes les crèches de France. Or, c'est le seul cas recensé. Sur des milliers de crèches... Donc, ce qu'il faut, c'est faire preuve de bon sens, appliquer les critères objectifs qui sont autorisés par la jurisprudence et le droit positif. Cette pédagogie est essentielle et permet d'apporter des solutions concrètes. C'est la raison pour laquelle nous avons fait un guide pratique qui doit être diffusé très largement, et qui permet aux acteurs de terrain de savoir quand on peut dire oui ou non pour encadrer les choses. Mais il faut effectivement arrêter de céder à l'émotion et avoir de la retenue. D'autant plus que cela vient alimenter les amalgames, les peurs contre les autres, les musulmans en l'occurrence, chez qui, à juste raison parfois, cela alimente le sentiment de stigmatisation, voire de discrimination, et donc le repli. Il faut donc au contraire appeler au bon sens, à la retenue et au respect du droit. C'est une triste affaire qui est heureusement résolue, mais qui a sans doute malheureusement alimenté beaucoup de confusions.

* * *

LES PRATIQUES ÉDUCATIVES À L'ÉPREUVE DE LA LAÏCITÉ

Laure Sourmais, responsable du pôle protection de l'enfance à la CNAPE

La manifestation croissante des pratiques religieuses émanant des publics et parfois de leurs propres collègues ne cesse de surprendre et d'interroger les travailleurs sociaux. Face aux requêtes alimentaires, au port de signes ostensibles, aux demandes de ceux qui souhaitent exercer librement leur culte et faire valoir leurs croyances, les professionnels sont confrontés à une problématique déconcertante. Dans ce contexte, comment se positionner, y compris selon ses propres convictions, face à la question religieuse ? En quoi ces situations bousculent-elles les pratiques professionnelles ? Faïza Guelamine est sociologue, responsable de formation à l'ANDESI. Elle va nous éclairer sur ce sujet notamment au regard de ses recherches sur le fait religieux et la laïcité, le travail social à l'épreuve, repères pour une pratique professionnelle.

Faïza Guelamine, sociologue

Bonjour. Merci beaucoup au président de la CNAPE, Monsieur Cadoux et Madame Quiriau, directrice générale, et à Laure pour cette invitation. C'est toujours intéressant pour des personnes qui travaillent sur des thématiques concernant des champs d'activité des intervenants sociaux et médico-sociaux, en particulier ceux qui agissent dans le champ éducatif, de vous rencontrer à travers une intervention et un échange par la suite.

En ce qui me concerne, j'ai repris un certain nombre de données qui ont permis de co-construire (nous ne sommes pas les seuls dans ces affaires) un certain nombre d'analyses qui concernent à la fois la manière dont les faits religieux se donnent à voir dans le champ social et médico-social (quand je dis « social », j'intègre la dimension éducative, vous l'avez compris), et puis comment les professionnels élaborent des stratégies, réfléchissent aux questions concrètes qui se posent à eux dès lors qu'ils sont en situation d'être témoins, observateurs, d'être aux prises avec ce qu'on pourrait appeler « les faits religieux ».

Je ne reviendrai pas sur la dimension du vivre ensemble puisqu'elle a été largement entendue avec Monsieur Cadène, et ce que j'ai appelé dans un chapitre de mon

ouvrage, ce qu'il en est aussi de la manière dont les professionnels font vivre la laïcité dans les établissements et les services.

J'ai donc une formation de travailleur social et je suis responsable de formation depuis de longues années. J'ai également une formation de sociologue. Néanmoins, la particularité que je partage avec d'autres, réside dans le fait que le du recueil de données dont je parlerai ici ne s'est pas faite à travers des enquêtes sociologiques ou académiques où je rencontre des professionnels sous forme d'interview où de questionnaires, puisque depuis 2006 (point de départ de mon intérêt sur ces questions), est le moment où une directrice d'une association de la région parisienne, qui gérait un certain nombre de services à l'époque en prévention spécialisée, m'a sensibilisée à ces questions. À l'époque, je travaillais sur les problématiques de discrimination et d'immigration dans le champ du travail social, et elle m'a demandé de réfléchir avec elle sur ce qu'il en était des problèmes qui pouvaient se poser pour les éducateurs dans leur quotidien – des questions éprouvées comme étant des « phénomènes inédits » à l'époque, avec une demande de la part des jeunes d'une prise en compte de ce qu'il en est de leurs croyances ou de leurs pratiques religieuses. Il s'agissait aussi de réfléchir aux professionnels et mettre en débat leur propre positionnement professionnel par rapport à ces questions. Voilà donc le point de départ de la construction d'une série de sessions de formation qui s'adressent à des professionnels du secteur, des formations actions, c'est-à-dire qui ont pour objectif, à travers une dynamique de formation, de construire des projets d'intervention en interrogeant celles en place et en associant les professionnels à cette démarche. Tout cela pour dire que les matériaux que je vais citer, et qui m'ont permis de construire mon analyse, émanent directement des professionnels du secteur à travers leurs témoignages et leurs expériences, mais aussi à travers les questions qu'ils se posent eux-mêmes par rapport à ces thématiques.

Vous avez compris que je ne suis pas quelqu'un qui a travaillé et produit des recherches sur ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui les « processus de radicalisation ». Pour tout vous dire, depuis 2006, j'ai été peu interpellée directement sur ces questions, je le suis davantage depuis janvier. Comme l'a dit Monsieur Cadoux, je n'ai pas pour autant développé une analyse ou une expertise particulière par rapport à ces processus (je crois que vous devez en parler demain). Vous allez peut-être être surpris par les témoignages que je soulève, il n'y a pas forcément eu d'éléments qui ont trait à ces processus.

En guise d'introduction peut-être, je vous donnerai quelques repères sur « fait religieux » pour savoir de quoi on parle, mais également des éléments de

contextualisation. Il y a sans doute des questions sur l'histoire et certains éléments qu'il faut avoir en tête pour comprendre comment ces éléments de contexte pèsent dans la manière dont on donne à voir ces faits religieux mais aussi agissent dans la manière dont on peut les recevoir. Quelqu'un a témoigné d'une difficulté d'exercice dans le secteur, je crois effectivement que ce n'est pas simple pour les professionnels de se positionner, individuellement ou collectivement, tant il y a des interférences religieuses, culturelles, sociologiques, politiques, contextuelles sur le plan local, etc. Dans un troisième temps, je vais vous proposer une sorte de typologie, une présentation un peu catégorielle sur la manière dont on peut classer ces faits religieux et les questions qu'ils posent aux travailleurs sociaux. On verra effectivement qu'il faut spécifier ce qui concerne par exemple les questions qui se posent en tant que salariés, les questions de management, la propre perception des travailleurs sociaux, etc. Je conclurai sur un certain nombre de questions et d'hypothèses que j'ai formulées au fur et à mesure de mes observations concernant cette typologie.

Quand on parle de fait religieux, il faut avoir en tête que les professionnels n'ont pas à faire aux religions en tant que telles. Si on considère que les religions renvoient à un ensemble de croyances, de pratiques sacrées, qu'elles sont enchevêtrées dans une dimension historique, politique, culturelle, on voit bien qu'on est devant quelque chose qu'on pourrait définir comme abstrait, et en même temps, ce qui fait vivre les religions, ce sont les hommes. Autrement dit, les professionnels ont moins à faire aux religions qu'au **fait religieux, c'est-à-dire à l'ensemble des expressions sociales, des incarnations concrètes de croyances et de pratiques référées à ces systèmes de croyance, c'est-à-dire à ces religions**. Pourquoi est-ce intéressant de l'avoir en tête ? On va voir que dans les hypothèses qui se dégagent des analyses que je propose, on peut se observer comment les professionnels se débrouillent d'une demande qui peut être faite aux professionnels sur le plan théologique, si c'est leur rôle. Des travailleurs sociaux me disent « *Les jeunes posent des questions sur telle ou telle religion, voire m'interpellent sur ce qu'ils pensent être ma croyance supposée, ou mon athéisme supposé* ». Si on rentre dans le champ de la discussion sur le religieux lui-même, on n'est que sur une dimension de la situation : ce n'est peut-être pas cette dimension qui est la plus facile à traiter.

Les faits religieux se déclinent par rapport à un certain nombre de représentations matérielles que sont les lieux de culte, les monuments etc. On est aussi dans quelque chose qu'on pourrait appeler un fait collectif. Tout le monde sait par exemple, qu'à Mayotte 90 % environ de la population est musulmane. On voit bien comment la dimension sociétale et collective est importante à prendre en compte lorsqu'on est en situation de traiter le fait religieux. On parle de prières collectives, de processions, etc.

Mais aussi, ce qui occupe bien les professionnels du secteur, c'est que nous sommes sur des dimensions individuelles, les dimensions du sujet, des dimensions qui peuvent être traduites pour certains du côté de la foi, de la spiritualité, ou une forme de spiritualité diraient les agnostiques, comme nous sommes aussi dans des dimensions qui renvoient à de l'affectif, à de l'identitaire, à de l'émotion, à de la norme de comportement qu'on recherche et qui peut être produite par une référence religieuse. On est aussi du côté, nous disent les professionnels, de quelque chose qui renvoie à des demandes d'affiliation, d'affirmation, et donc à des ressources qui peuvent parfois être mobilisées dans l'accompagnement éducatif et social sous certaines conditions. Juste une petite anecdote. Je suis allée à Metz il y a quelques mois et on m'a demandé d'intervenir auprès de jeunes gens de ce qu'on appelle un lycée de la deuxième chance. Nous étions dans un contexte de l'après Charlie et de l'hyper Casher, et ce qui m'a marquée dans ces débats sur la laïcité, c'est quand un jeune garçon de 17 ans s'est levé et a dit « *Moi, je crois donc j'existe* ». C'est une phrase qui ne dit pas tout à propos de ce que ce jeune voulait affirmer mais ce n'est pas non plus anodin, et je trouve que cette petite anecdote illustre un peu ce que je viens de vous dire précédemment.

Quand on parle de fait religieux dans le secteur, on observe aussi que les questions se posent à un double niveau. D'ailleurs, entre ces deux niveaux il y a parfois des interférences qui viennent produire de la confusion. Le premier niveau se place du côté des usagers. Un professionnel m'a relaté le fait suivant : « *On a été complètement scotché, on cherchait notre jeune mineur isolé étranger dans l'établissement, on a paniqué et on a fini par le retrouver dans une armoire en train de prier* ». Autrement dit, il avait bien intégré qu'il ne fallait pas prier n'importe où et n'importe comment, et il s'est trouvé un lieu (l'armoire). Ou encore, c'est un chef de service qui nous dit « *On a un gamin qui souhaite aller à l'église le dimanche. Mon souci, c'est qu'aucun éducateur ne veut aller à l'église* ». C'est aussi quand on est responsable d'un CHRS et qu'on doit faire en sorte avec les équipes que le « vivre ensemble » se passe au mieux, une femme qui demande à changer de chambre qu'elle partage avec une autre femme parce que celle-ci fait des prières le soir, elle chante et allume des bougies. Tout cela pour dire que dans le quotidien de la cohabitation, j'ai eu beaucoup de témoignages dans ce sens. Je pense aussi à un service mis en difficulté quand une jeune femme de confession juive qui exigeait, dans le cadre d'un suivi AEMO, d'être suivie par un éducateur de même confession. Là, ce qu'il est intéressant de faire à partir de tous ces exemples, c'est de « creuser » un peu ce qui se trouve derrière. De mon point de vue, il me semble que quand le problème se pose du côté des usagers, bon an mal an, sauf situation de crispation forte autour de certaines situations, les équipes ou les institutions trouvent des solutions, adaptent, posent des limites, travaillent. J'ai

l'impression que le travail peut se faire et qu'on ne s'en sort pas si mal dans le champ éducatif et socio-éducatif. Mais cette perception est tout à fait discutable, car des situations peuvent aussi démontrer le contraire.

Par contre, du côté des professionnels dans leurs positionnements (ou ceux qu'on peut leur prêter), il faut compter avec le fait que les professionnels sont aussi des salariés. On l'a vu à travers l'intervention de Monsieur Cadène, suivant qu'ils sont du secteur public ou du secteur privé, les choses se jouent de façons différenciées sur le plan juridique. Mais, sur le plan du positionnement professionnel et des questions qui peuvent se poser, celles-ci existent dans les deux types de secteur. C'est par exemple une assistante sociale qui indique que ses collègues lui font remarquer qu'elle devrait cacher la croix qu'elle porte au cou parce qu'il n'y a pas de raison qu'on interdise le voile et pas la croix. Ou bien, ce sont des professionnels qui souhaitent partir plus tôt pour préparer shabbat, sauf que la personne ne pouvait pas être présente à la réunion de synthèse et la nouvelle directrice n'est pas d'accord avec ce qui se faisait antérieurement.(où l'on admettait son absence de fait ...) C'est aussi ces professionnels plus ou moins, explicitement ou implicitement, soupçonnés de collusion ou de non-neutralité professionnelle parce qu'ils sont sans doute de même confession que les jeunes qu'ils rencontrent. il peut se passer des choses étonnantes sur la manière dont ces situations peuvent se retrouver au cœur de débats ou justement au cœur de non-débats : par exemple un éducateur dans une association gérant plusieurs types établissements, notamment des établissements qui reçoivent des jeunes mineurs, qui apprend que le représentant du personnel avait évoqué en réunion (sans qu'il le sache) que, pendant les repas qu'il partageait avec les enfants, il ne mangeait pas de viande, et le représentant du personnel demandant à la direction de se positionner. Ce que l'éducateur a retenu, c'est qu'on a été « le chercher » sur une dimension qui renvoie à une pratique personnelle, interprétée comme une pratique qui pouvait questionner sa neutralité professionnelle. Cette situation l'a particulièrement contrariée : c'est sa « professionnalité » qui était éventuellement questionnée.

Sur les **éléments de contexte** qu'on peut avoir en tête, nous ne sommes pas dans n'importe quel pays, mais nous sommes dans un pays où il y a un État laïque. Ne voyez pas cela comme un jugement de ma part, mais ce principe est souvent méconnu dans son application, voire dans ses fondements. Du coup, on tombe souvent dans ce que Jean Baubérot appelle « la laïcité narrative », ou comme disent parfois les professionnels « *On a chacun nos définitions de la laïcité* ». Ce n'est pas rien car ces derniers se posent souvent la question « *Est-on ou pas dans le respect de la laïcité si on fait ceci ou cela ?* ». Pour moi, c'est un élément majeur. Deuxième élément, nous sommes dans une société largement engagée (même si certains peuvent dire que ce

processus est en train de prendre une autre orientation) et prise dans un processus de sécularisation. Autrement dit, considérant l'emprise du religieux dans la vie quotidienne et dans les rapports sociaux en 2015, qu'on le veuille ou non, que ce soit regrettable ou contraire que c'est un signe d'évolution ou de progression sociétale ou politique, nous ne sommes pas familiarisés avec le religieux au quotidien. Comme le disent des professionnels, ils reçoivent parfois des gamins qui viennent d'autres pays comme ce mineur isolé afghan qui ne comprend pas comment on peut vivre sans croyance en dieu, relatait une éducatrice. Cet élément est intéressant parce qu'il y a justement une confusion entre laïcisation et sécularisation. Là-dessus l'exposé de Monsieur Cadène a été extrêmement clair, on demande parfois à la laïcité de modifier un processus qui dépend de mécaniques sociales et anthropologiques. On peut imaginer que si on promulgue telle ou telle loi, les gens seront de moins en moins croyants ou de plus en plus, mais en tous les cas, il faut distinguer ces deux dimensions. Troisième élément de contexte, il a été question dans la salle de prendre en compte l'ensemble de la diversité culturelle de ce pays d'un point de vue historique, sociétal etc., et j'ai coutume de dire que la France est une terre d'immigration qui s'est longtemps ignorée comme telle, voire même qui continue à s'ignorer comme telle pour un certain nombre de raisons. Pourquoi je dis cela ? Parce que cela dit quelque chose d'un « récit national », qui n'intègre peut-être pas toutes ces dimensions et qui du coup a du mal à se penser comme le produit de ces diversités. Je me permettrai de faire référence au débat en 2010 sur l'identité nationale, et si vous avez eu comme moi la curiosité d'aller voir sur certains sites Internet officiels ce qu'il en était, on peut dire que quelque chose se joue du côté de l'acceptation, difficile et douloureuse, de cette diversité culturelle qui renvoie forcément au religieux. Les historiens en France ont très largement fait référence à cette situation qui engendre une conception « *color blind* » comme disent les Anglo-Saxons, c'est-à-dire un modèle républicain qui a du mal à penser cette diversité. On est dans un modèle où le politique et le culturel se retrouvent superposés. En même temps, on peut également trouver que c'est un modèle largement plus égalitaire que d'autres, ce n'est pas le même débat. Quoi qu'il en soit, il faut avoir en tête ces éléments de contexte pour comprendre les questions qui peuvent se poser, dès lors que nous sommes confrontés à la diversité en termes de faits religieux. Quatrième élément, à voir avec le sentiment ou d'un « recours » au religieux qui s'exprime haut et fort, en particulier aujourd'hui chez certains publics comme les jeunes, ce qui ne veut pas dire que nous avons une majorité de jeunes qui se réfèrent davantage au religieux. Mais il y a bien quelque chose qui se passe de ce côté et je vais l'aborder à partir des travaux MME HERVIEU LEGER historienne des religions en France. Elle nous dit que la socialisation religieuse aujourd'hui se fait moins par ce qu'on pourrait appeler les groupes primaires et par les institutions religieuses ; on observe donc quelque chose qui serait de l'ordre d'une espèce de

bricolage avec le poids des pairs qui participent à cette socialisation, avec un rapport au religieux qui se fait hors contexte institutionnel pour les personnes qui se socialisent et se convertissent. Elle observe aussi cela dans ce qu'elle appelle « *la diversité très importante des mouvements sectaires sur le marché religieux* ». Elle parle à ce sujet par exemple de la montée de ce qu'on appelle les églises évangéliques.

Pour finir sur les éléments de contexte, d'où sortons-nous, champ social médico-social et éducatif ? Il n'y a pas si longtemps, le secteur était marqué par la prégnance du religieux, qu'il s'agisse du catholicisme social, de la référence à la charité, aux différents courants protestants français. Vous connaissez sans doute tout cela. Pourquoi est-ce important ? Il me semble qu'un certain nombre de professionnels confrontés à l'émergence des faits religieux peuvent avoir l'impression d'un retour en arrière, de quelque chose qui serait une sorte de régression. Comme le disait une chef de service « *On s'est battu pour un certain nombre de valeurs et notamment pour s'affranchir de la norme religieuse, et on se retrouve avec des collègues ou des jeunes qui nous renvoient le fait que pour eux, c'est fondamental* ». Évidemment, sans être spécialiste de ces questions très sérieuses, je dirai que le contexte géopolitique international est marqué par ces affrontements violents, interprétés par certains comme non religieux ou plutôt comme une instrumentalisation du religieux à des fins non religieuses, qui sont pour d'autres à comprendre surtout du point de vue socio-politique. Évidemment, on ne peut pas faire comme si cela n'existait pas et balayer cela d'un revers de la main.

Maintenant, qu'en est-il de la typologie de situations de problème ? Premièrement, un certain nombre de situations du côté du fait religieux peuvent être vécues comme des obstacles. C'est par exemple quand on travaille avec une famille et d'un coup quelque chose n'est plus possible du fait de quelque chose qui s'annonce pour l'utilisateur comme une impossibilité de poursuivre ce projet parce qu'il doit aller au groupe de prière ce jour-là et qu'il ne pourra pas aller rencontrer la personne qui pourra éventuellement l'embaucher. Ou bien, c'est le chef de service d'un établissement qui reçoit des personnes en insertion professionnelle qui se heurte à un ensemble de refus de la part de certains usagers d'aller dans des lieux où on demandait à ces usagers d'ôter leur voile. Bref, il existe un certain nombre de situations où les professionnels ont l'impression que les faits religieux représentent des obstacles – des obstacles non prévus ou auxquels il faut maintenant s'attendre pour travailler avec.

Deuxième élément de la typologie, sur lequel mon collègue sociologue, Daniel VERBA met beaucoup l'accent (il a fait aussi beaucoup de travaux dans le champ de la petite enfance), revient à faire ressortir les situations où les faits religieux mettent en question, ou pourraient mettre en question, l'égalité et la neutralité des professionnels

au sein de la même équipe ou au sein d'un même établissement ; c'est là où il va y avoir crispations et difficultés les plus importantes.

On peut faire référence à un cas que l' peut considérer problématique ou extrême comme le cas de « l'affaire Babyloop », mais il existe d'autres situations qui ne sont pas forcément, aussi médiatisée, comme le dit le rapport de l'Observatoire de la laïcité, qui n'apparaissent pas de façon récurrente mais qui peuvent poser des questions. Vous avez vu que dans l'exemple que j'ai utilisé tout à l'heure, cette question de neutralité et d'égalité est aussi liée au propre rapport que chacun entretient avec ces questions. Un travailleur social témoignait ainsi : *Je préfère ne pas travailler avec cette personne, parce que j'assume aussi de ne pas être neutre dès qu'il s'agit d'avortement* ».

Par ailleurs, dans la typologie un certain nombre de situations me paraissent tout à fait intéressante et qu'il faut peut-être affiner quand les faits religieux heurtent ce qu'on pourrait considérer comme l'idéologie du travailleur social lui-même. Ce sont les chocs produits par ces confrontations. Ce sont par exemple des professionnels qui « *ne supportent plus de voir des femmes voilées* », (ils le disent comme ça). Ce sont des professionnels qui se sentent « envahis » par ces questions. Ou au contraire, ce sont des professionnels qui en ont un peu « ras-le-bol » d'alimenter ce qu'ils évoquent pour eux comme étant de l'ordre de « la stigmatisation renforcée à l'égard de groupe d'utilisateurs, par ce qu'on ramène tout au religieux ». Il existe donc des liens entre les différents éléments de ce contexte. Autrement dit, comme pour d'autres objets ou d'autres questions, je pense que les professionnels doivent savoir, sur ces situations, ce qu'il en est de leurs propres rapports à ces problèmes. Quand je dis son « propre rapport à ces questions », cela ne se réduit à savoir si « je crois ou pas en Dieu ou si je suis de telle ou telle religion ». C'est plus large que cela. Et pour les professionnels, il me semble que cela doit pouvoir être travaillée. On a entendu Monsieur Cadène dire à un moment donné « *Peut-être qu'il y a lieu de réfléchir ?* », parler de « lucidité », « *mais qu'il n'y a pas lieu de légiférer davantage* ». J'ai pu constater pourtant au sein d'institutions ou des services il y a une demande de la part des professionnels, de la part des équipes de direction, pour obtenir des normes supplémentaires afin de cadrer et trouver des solutions.

Or justement, dans la typologie, que je souhaitais vous présenter, parmi les données intéressantes qu'il faut avoir en tête, c'est le fait que les institutions ne garantissent pas toujours un cadre légal, réglementaire clair et précis, en particulier pour les professionnels qui ont besoin de pouvoir s'appuyer là-dessus pour exercer leurs missions. Là, cela donne lieu à des débats. On a vu que dans certains cas de figure, il était extrêmement important d'être clair sur ce qu'on met, notamment dans les

règlements intérieurs ou dans les règlements de fonctionnement pour les usagers. D'un autre côté, on sait que la réponse *stricto sensu* uniquement juridique n'est pas suffisante (cela se saurait dans le champ de la protection de l'enfance s'il suffisait d'appliquer la loi 2007 pour que les problèmes soient réglés...). On voit donc que nous sommes aussi sur des dimensions propres au champ de l'action sociale et éducative, à savoir qu'il y a lieu de se demander appréhender telle ou telle situation, il semble que le faire à travers la seule focale religieuse, n'est pas toujours suffisant c'est ce dont témoignent beaucoup les professionnels.

Dans le prolongement de la réflexion, je peux vous livrer quelques pistes, par rapport à ce que j'ai pu entendre et observer, qui ont à voir avec cette typologie.

Premier élément de réflexion, je me suis rendu compte que, de façon plus ou moins forte, un certain nombre de situations, parfois un peu douloureuses ou au contraire sans que ce soit dramatique non plus, interrogent les professionnels sur leur propre rapport au religieux. Je vais citer deux exemples. Un éducateur témoignait « *Le questionnement me paraît plus aisé avec les collègues athées. Dévoiler son athéisme, Cela crée le débat. Alors que dévoiler mon « islamité » dans le contexte actuel me paraît plus difficile* », et il ajoute entre parenthèses (« *par rapport à la distance éducative, à la laïcité* »). Deuxième exemple, le témoignage d'une éducatrice : « *Ces situations ne posent pas véritablement de question* ». D'ailleurs, à la dernière journée de la CNAPE, on a entendu dire des professionnels que « *ce n'était pas leur priorité* », « *ce n'est pas un thème majeur qui pose question dans nos services* ». Et cette éducatrice précise : « *Ces situations ne posent pas réellement de question mais je me pose la question suivante : comment être éducateur athée avec un groupe de gens croyants en Dieu ?* ». Cette formulation est intéressante. Ce qui est important, c'est de souligner que ces questions peuvent faire entrer les équipes et les professionnels sur des questionnements qui, je le dis de manière volontaire, n'ont pas forcément été travaillés dans les centres de formation. C'est-à-dire qu'on ne pensait pas que c'était une question à laquelle on allait devoir à faire dans la vie professionnelle.

Autre élément de réflexion, il n'est pas rare, notamment en ce qui concerne ceux qui sont dans un accompagnement de proximité des personnes et qui les rencontrent régulièrement de voir les travailleurs sociaux directement interpellés sur leurs convictions, ce qui peut mettre plus ou moins à l'aise les uns et les autres. Je pense à une éducatrice d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile qui nous dit « *Un demandeur d'asile afghan, mineur isolé, m'a demandé comment je fais si je ne crois pas en dieu. Il était très surpris quand je lui en ai fait part* ». Pourquoi cette anecdote est-elle intéressante ? Tout simplement, dans le quotidien, on ne parle pas de la pluie

et du beau temps avec les jeunes. Même si on travaille par exemple avec eux sur un projet d'insertion professionnelle, on ne va pas n'aborder que des questions d'ordre technique ou d'information. Il s'agit aussi de ce que les uns et les autres, notamment les adolescents, peuvent venir chercher auprès des adultes référents pour avoir des réponses à ses propres questions ; celles - ci peuvent être plus ou moins faciles à traiter pour les professionnels. Je pense à une assistante sociale qui me dit « *Je suis très gênée quand un usager me demande de quelle religion je suis* ». Je ne fais pas d'autres commentaire là-dessus, ce sont juste des exemples.

Troisième élément de réflexion, très fortement exprimé en particulier par les professionnels qui ont des fonctions tels que les assistantes de service social dans les conseils généraux, ou bien des professionnels qui sont plus dans un non-partage de la vie quotidienne avec les usagers, et qui peuvent aussi rencontrer ce problème, à savoir comment évoquer la question religieuse, directement ou indirectement, à la demande ou pas de la personne ? Est-ce qu'on ne va pas entrer dans une part d'intimité de l'utilisateur ? Est-ce qu'on n'est pas là dans son espace privé ? Des professionnels estiment d'emblée que le premier obstacle sur ces situations est ce devoir de discrétion que l'on doit intégrer et qui fait qu'on ne peut pas rentrer facilement dans cette sphère. Je pense à une éducatrice d'un centre d'hébergement qui nous dit : « *On n'a pas à rentrer là-dedans. Même si parfois des résidents nous disent des choses sinon on va trop loin. Ils ont droit à leur jardin secret* ». Je pourrais développer là-dessus, mais ce que je trouve intéressant parmi ces exemples, c'est l'écho sur la représentation qu'on se fait de la laïcité (d'ailleurs, elle est en partie juste et pas juste totalement), à savoir la distinction entre l'espace « vie privée » et l'espace « vie publique ». Vous avez par exemple des travailleurs sociaux qui nous disent « *On demande aux usagers de laisser leurs croyances à la porte de nos services dès lors qu'ils rentrent dans une administration* ». *Mais on ne peut pas se débarrasser comme ça de ce qu'on est et de se fragmenter tout d'un coup. Moi, j'intègre cette dimension mais évidemment je ne perds pas de vue ce qu'il en est de ma mission parce qu'il peut se poser des questions de l'ordre d'une crainte (réelle ou supposée) de prosélytisme si on n'est pas en situation de faire la part des choses entre notre mission et nos croyances religieuses, ou autres.* »

J'ai récemment lu le mémoire d'un DEIS écrit par un professionnel éducateur, Guillaume Vancouver sur la question religieuse dans le champ de la prévention spécialisée, dont les observations évoquaient aussi le fait que des professionnels mobilisent aussi leur religieux dans l'accompagnement socio-éducatif. Cela veut dire que pour certains professionnels, il y a lieu de ne pas faire comme si cette question ne se posait pas pour les jeunes, et on a là toutes sortes de manières de travailler cette question. Je vais vous raconter une anecdote intéressante parce qu'elle dit des choses de mon point de vue. Dans une équipe de prévention, une éducatrice (qu'on appellera

Salma) est interpellée par un jeune garçon. Salma porte un foulard, elle est en formation continue. Et le jeune lui demande si c'est « haram péché » d'avoir ou pas des relations sexuelles hors mariage d'après elle. La première réponse de cette éducatrice est « *Est ce que tu t'es protégé ?* » et le gamin, qui ne répond pas dans un premier temps, redemande si c'est « *haram* » ou pas. Salma reprend sa question : « *Oui, mais quand tu me dis ça, est ce que tu t'es protégé ?* ». Cela dure un petit moment et le gamin ne dit rien d'autre, il reste sur sa question dans un premier temps. Au bout d'un moment, cette éducatrice répond : « *Si tu t'es protégé, c'est un demi haram* ». Quand cette éducatrice a relaté cette anecdote lors d'une formation, nous avons eu un débat et plusieurs éléments en sont sortis : est-ce une bonne stratégie pour rester dans la mission d'information en répondant quand même sur le registre de l'adolescent ? Est-ce que quelque part, sa réponse avait du sens sur l'éducatrice sur cette histoire de « c'est interdit » ou « pas interdit », et que du coup, c'est la raison pour laquelle qu'elle s'est autorisé à faire ce type de réponse ? A ces questions, elle a répondu « *C'est la réponse que j'ai trouvée car j'étais un peu coincée et je ne savais plus quoi dire au bout d'un moment* ». En tout cas, ce qui est sûr, il y a des professionnels qui ne s'interdisent pas de mobiliser cette dimension, et au contraire, d'autres qui ne souhaitent absolument pas intégrer, ou le moins possible, dans la gestion relationnelle qu'ils développent à l'égard des usagers.

Enfin, j'ai aussi traité tout un chapitre dans mon ouvrage sur la question du voile parce que cette question est récurrente. Parfois, il y a des situations où le religieux fait « écran » dans la relation avec l'autre. C'est plus qu'un obstacle, on ne comprend pas trop bien où il y a un malentendu dans la relation parce que la dimension religieuse apparaît. Les psychosociologues et d'autres ont développé un certain nombre de théories pour comprendre ce qui se construit à travers cet écran, qui a à voir avec des distinctions de référence, de socialisation, où on ne comprend pas toujours ce que veut dire une personne dans son comportement quand elle a été socialisée dans telle ou telle contexte et que cela ne fait pas du tout sens et que cela choque. Là, j'ai envie de dire que de ce point de vue, le religieux peut jouer le même rôle que quand on parlait « d'obstacle » dans la relation interculturelle, parce que ce n'est pas la même culture, parce que ce n'est pas le même cadre de référence.

Pour conclure, je terminerai par quelques pistes de réflexion. À mon avis, la question qui peut se poser, c'est jusqu'où on va ou pas dans l'engagement, dans la réflexion, voire dans la transmission de connaissances qui renvoie au registre théologique. Monsieur Cadène a parlé de proposition d'enseignement laïque des religions. J'ai vu que dans certaines associations, et structures, notamment à Strasbourg, on travaille avec des représentants des cultes. Et puis, j'ai vu d'autres situations où les gens ne

veulent pas du tout engager ce type de démarche, pour ne pas tout mêler au final. Encore une petite anecdote encore sur Strasbourg. J'ai fait une session de formation qui s'est déroulée en plusieurs séquences, et, dans un groupe où j'avais la sensation, peut-être à tort, qu'on allait pas jusqu'au bout et qu'il y avait une difficulté au sein du groupe, ou alors peut-être dans la transmission faite par les formateurs. Quand on est arrivé à la fin de la session, il y a eu une dispute assez forte entre plusieurs éducateurs. Certains considéraient qu'on pouvait dire à un gamin « *Si tu ne fais pas le ramadan tel jour, tu peux le rattraper* », et d'autres considéraient qu'on n'avait pas à dire ce qu'il faut croire ou ne pas croire et que, y compris en fonction de ses propres perceptions de ces interdits ou pas, cela n'avait pas lieu d'être un message éducatif. Je vous raconte cette anecdote car c'était un échange très vif. Très vif. Autrement dit, derrière ces positionnements différenciés, il y avait peut-être quelque chose de l'ordre d'une confrontation en termes de perception sur les croyances et les différences. Deuxième piste de réflexion, Monsieur Cadène en a parlé, il me semble quand même que la connaissance du droit, des textes réglementaires permettrait au moins de clarifier ce qu'il en est des supports sur lesquels les uns et les autres peuvent s'appuyer pour construire, pas forcément des réponses toutes faites, mais en tout cas construire quelque chose de clair pour les professionnels et pas simplement laisser les professionnels livrés à eux-mêmes par rapport à leurs propres perceptions. Troisième piste de réflexion, ce serait bien exagéré de ma part si je ne disais pas que ce que j'ai pu observer dans les établissements ou dans les services, c'est l'existence des compromis, des inventions très diverses sur la manière dont on va fêter par exemple la fête de Noël ou d'autres. C'est-à-dire que sur les modèles, on fait des aménagements au quotidien pour que puissent coexister l'expression de certaines convictions et croyances et le bon fonctionnement du service. Enfin, quand je fais des bilans de formation, des professionnels me disent « *Enfin, on s'aperçoit qu'on s'agite beaucoup autour de ça mais quand on ouvre la boîte de pandore, on se rend compte qu'il n'y a pas que les questions religieuses qui se donnent à voir de manière symptomatique dans cette affaire dans telle ou telle situation* ». Autrement dit, il y a peut-être nécessité à séparer ce qui relèverait d'un problème référé au religieux ou d'un fait religieux, de ce qui relève de tout autre chose aussi. Bien évidemment, aussi, les usagers donnent à voir, utilisent, plus ou moins inconsciemment, la référence religieuse qui veut dire aussi bien d'autres choses. Je conclurai de cette façon aujourd'hui. Merci de votre attention.

DEBAT AVEC LA SALLE

Question de la salle

Merci pour votre intervention. La question va quand même se poser de donner des réponses théologiques. Comment aborder ces questions ? Comment puis-je le faire de ma place ? Sachant que la théologie peut être aussi fabriquée de différents arguments et différentes approches, traditionalistes ou autres, et là on a affaire aux dogmes. Toutes ces complexités laissent supposer de qui je suis et de quoi je parle, et en même temps, de transmettre. Oui, je peux transmettre mais qu'est-ce que je transmets ? Alors, entre une réponse théologique ou la notion du fait religieux, il y a un décalage, c'est autre chose. Par rapport aux interventions de tout à l'heure, on peut aussi poser la question de l'identité, la question de la problématique sociale et je ferai référence à Robert Castel sur la problématique de la désaffiliation. En quoi nos jeunes, le fait religieux, la façon de s'habiller etc., je dirai à la limite que plus que jamais, contrairement à ce que l'on pense, ils sont français et d'affirmer aussi d'une autre culpabilité qui renvoie à leurs propres parents (on est sur la transmission par le père).

Réponse de Faïza Guelamine

Je répondrai juste pour dire que les questions que vous posez sont présentes dans certains contextes institutionnels, notamment le questionnement sur le sens de cette référence au religieux, ou de ce qui se donne à voir à partir du religieux.

Intervention d'une personne de la salle

Pour moi, un des problèmes concerne la place de l'éducateur face à un problème posé. Quand on voit une personne de confession catholique ou autre, ou athée, on se place d'abord sur l'intérêt du jeune, mais quand on parle de l'islam, on ne sait pas quoi dire ! Je crois que la question est au fond politique, mais elle bouscule l'éducateur dans sa place. Après, selon les croyances, c'est « *haram* » ou pas (comme dans votre exemple). Je vais donner un autre exemple. Pas plus tard que vendredi, une jeune mariée vient remplir une demande de logement. Je lui pose toutes les questions, dont « *Attendez-vous un bébé ?* » et elle me répond « *Ca va pas ? Pas avant le mariage ! Ca ne se fait pas chez nous !* ». Je lui dis alors « *C'est qui chez vous ?* », elle répond « *Chez les Turcs* », et je lui réponds « *On peut aussi trouver des jeunes musulmanes enceintes avant le mariage, non ?* ». Je veux dire par là qu'il n'y a pas à savoir si je maîtrise l'islam ou non, si je maîtrise les religions ou non. Vous avez aussi parlé de la question de la loi. On demande plus de clarté et de règles claires, il faut nous aider à résoudre les problèmes. On amène notre bon sens pour l'intérêt des enfants et on demande la loi

pour régler les cas. Je vais donner un exemple. Un enfant de CP avec qui je discute, je lui demande s'il a déjà fait des bêtises et il me répond « *J'ai enlevé le pantalon de mon copain* », « *ça ne se fait pas, tu sais !* », « *Oui, mais ce n'est pas dans le règlement intérieur* »...

Intervention d'une personne de la salle

Je comprends tout à fait la position de mon collègue, mais il faut comprendre pourquoi les jeunes se désaffilient. On parle aussi de la question de l'identité, surtout avec ce qui s'est passé ces derniers mois. En tant qu'éducateur, c'est vrai qu'on est exposé à des questions de cet ordre. On est face à des jeunes très difficiles pour lesquels la question de la religion est très présente. Comment faire par rapport à cela ? Ce n'est pas simple, surtout avec les événements récents. Pourquoi des jeunes de nos quartiers en arrivent à de tels actes ?

Intervention d'une personne de la salle

J'ai beaucoup aimé la dimension de votre intervention par rapport aux professionnels. Petite anecdote, deux éducateurs du service sont partis avec des jeunes cet été, ils ont visité une abbaye et une mosquée. Puis, quelques mois plus tard, la collectivité nous a questionnés sur le fait que deux éducateurs étaient allés tous les jours à la mosquée pendant les six jours du séjour. Je veux dire par là que tout est ramené au fait religieux. Cela questionne beaucoup les professionnels aussi. Est-ce qu'on doit parler religion ? Est-ce qu'on doit parler laïcité ? Est-ce que je peux parler de moi pour travailler avec le jeune en face de moi ? Toutes ces questions nous traversent et je pense qu'il faut prendre le temps d'échanger en réunion de service sur les représentations de chacun. Est-ce qu'on a le droit d'avoir peur par rapport à ce qui s'est passé ? Est-ce que je peux avoir peur d'aller tout seul dans un quartier en ce moment ? Toutes ces questions se posent. Par ailleurs, le fait que vous développiez cet aspect est très important parce que cela nous oblige à nous questionner sur notre posture professionnelle et je tenais à vous en féliciter.

Intervention d'une personne de la salle

Je réagis à tout ce que je viens d'entendre. Je pense qu'on est au-delà de toutes ces questions religieuses et identitaires, c'est-à-dire dans l'accompagnement du choix du jeune, c'est ce qu'il y a de plus important pour moi. Si un gamin veut être boulanger et se pose la question de savoir s'il peut l'être en se levant le matin à midi, on va lui

répondre que non car un boulanger est censé se lever à quatre heures du matin. Quand on me pose la question de savoir si c'est « *haram* » de coucher avant le mariage, on doit pouvoir répondre au jeune « *si ton choix, c'est la religion musulmane, oui, c'est haram de coucher avant le mariage* » et la question ne se pose pas. Si un jeune veut être physicien et qu'on n'a pas la réponse, on va aller la chercher avec lui. Si on ne détient pas cette réponse, on va aller la chercher auprès de la bonne personne qui va pouvoir adresser la réponse au jeune.

Intervention d'une personne de la salle

J'ai deux réflexions qui me viennent. Au début de ma carrière, j'allais dans certaines familles d'origine maghrébine où forcément arrivait le propos « *Tu sais bien chez nous, c'est comme ça* ». J'ai eu aussi l'inverse dans la même première année de mon expérience professionnelle, je vais dans une famille d'origine polonaise pour lui expliquer comment on allait faire pour changer un peu les méthodes éducatives à la maison, et il m'a claqué la porte au nez en me disant « *Ce n'est pas un bougnoul qui va m'expliquer comment élever mes gamins* ». Donc, tantôt on est « *chez nous, c'est comme ça que ça marche* », tantôt « *ce n'est pas un bougnoul qui va m'expliquer comment élever mon gamin* ». Je veux dire par là que la question de la posture professionnelle, si vous avez un nom à consonance étrangère ou des origines, ce n'est pas d'aujourd'hui. Cela existe depuis longtemps et je peux vous rassurer en vous disant qu'on arrive à s'en sortir pas trop mal, à condition de savoir où on pose ses deux pieds dans le cadre de nos missions. On gère l'individu et on se coltine des gens, mais on leur répond aussi avec ce qu'on est. Je reste convaincu que le travail social est avant tout une question de relations humaines. Et, quand le gamin ou une famille vient chercher certaines questions, ils ne viennent d'abord pas vers nous par hasard. Ils attendent aussi de nous d'être capable de leur dire les choses, de ce qu'on pense, de ce qui peut se passer, des choix et des valeurs auxquelles on se réfère. J'ai envie de dire aussi que notre fonds de commerce est de se référer à des valeurs et des principes tels que le vivre ensemble, le respect de l'individu, les valeurs humanistes. On a des choses à dire. On ne se prive pas de les dire, on a aussi des choses à dire aux usagers ou aux jeunes qui s'adressent à nous. Et je continue, malgré mon âge avancé, dans le métier, de répondre aux questions. On n'est pas des inconnus sur les territoires où nous intervenons et ils ne viennent pas s'adresser à nous par hasard, nous avons des choses à leur livrer, à leur dire aussi, un point de vue que l'on défend. La richesse de la société, c'est aussi cette diversité, et deux éducateurs n'auront pas le même point de vue, la même réaction, et je peux tout à fait imaginer avoir un collègue qui considère que ce n'est pas envisageable d'être parent avant d'être marié, et un autre qui considère le contraire. C'est ça aussi la diversité de notre pays. Et, le fait qu'un gamin puisse

discuter avec un éducateur ou une éducatrice, et avoir des points de vue sur un terrain un peu plus personnel et différent, n'est pas gênant à mon avis. C'est aussi d'apprendre au jeune que c'est ça aussi la diversité, que chacun construit son chemin dans un cadre assez large (je le souhaite puisque nous sommes en démocratie) où il y a une ligne qu'on ne peut pas franchir et à l'intérieur duquel on peut faire plein de choses. Le jeune doit découvrir que la diversité est aussi ça et notre rôle d'éducateur est de leur apprendre qu'au bout du bout c'est à eux de se faire une opinion et de faire un choix, puis de vivre avec.

Intervention d'une personne de la salle

J'approuve ce que mes collègues viennent de dire. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est aussi le fruit d'une espèce de mollesse ou de silence de la société au nom de la laïcité mal comprise. Finalement, l'adolescent ne trouve pas de réponse quand l'éducateur ne se sent pas autorisé à répondre à une question, et dès lors qu'on commence à répondre, on nous agresse au nom de la laïcité. Pour moi, si les événements terribles qui viennent de se produire ont le mérite de faire émerger une parole, on va dans le bon sens car la vraie question pour moi est d'arriver à accompagner les jeunes dans l'objectif de donner un sens à leur existence et à faire communauté ensemble, à trouver leur place. Ce sont des questions qu'on ne pourra aborder que quand il se sentira suffisamment libre d'évoquer les sujets de fond, et suffisamment respecté et respectable pour pouvoir débattre.

Faïza Guelamine

Je dirai juste une phrase de conclusion pour dire que toutes ces interventions sont intéressantes et se réunissent entre elles.

Intervention d'une personne de la salle

Je voudrais juste faire part d'une réponse à partir de deux éléments. Monsieur Cadène a évoqué la question du repli identitaire, en parlant d'État au sens de l'institution. Et puis aussi sur la question de l'engagement, jusqu'où aller etc. Pour répondre à cela, je pense que si ce ne sont pas les professionnels qui répondent à toutes les questions des jeunes, qui va le faire ? Je pars du principe qu'on se doit de répondre à toutes les questions. On n'est pas des spécialistes en théologie, en fait religieux, mais on peut apporter des réponses car, si on ne le fait pas, on peut laisser la place à d'autres qui le feront, mais pas de la même manière. Simplement pour délivrer cette réponse

personnelle : quand on est professionnel, sans aller voir sur le plan personnel, la réponse doit être uniquement professionnelle et doit permettre de répondre à ces jeunes.

Intervention d'une personne de la salle

Jusqu'au 30 décembre 2015, je vais avoir la chance de me poser cette question, comment travailler avec les éducateurs autour de la laïcité. À partir du 30 décembre 2015, le conseil départemental des Yvelines a décidé de fermer onze services sur vingt-deux dans le département... La décision doit être prise normalement vendredi en assemblée départementale, mais onze services ont déjà reçu une fin de non reconduction des subventions à la fin de la convention pour cette année. La question est de savoir qui après nous viendra répondre à ces questions ? Juste pour chercher un peu de soutien, nous avons mis une pétition en ligne et une autre pétition papier, je vous invite à venir nous soutenir. Merci.

Faïza Guelamine

Juste quelques réflexions pour terminer. J'ai aussi perçu qu'à partir du moment où ces questions sont déjà identifiées comme des objets d'échange nécessaire au sein des équipes, on avance. L'un et l'autre ne sont pas uniquement soumis à une utilisation parfois « qui ne pose pas de problème majeur » comme vous dites parfois, mais parfois cela peut donner lieu à des situations plus difficiles. Cela voudrait dire que le fait de replacer ces questions dans le champ de la pratique professionnelle. Quand on a commencé dans les années 80 à se demander comment travailler sur les abus sexuels etc., j'étais jeune assistante sociale à l'époque, je peux vous dire qu'on ne savait pas trop comment traiter cela. Je veux dire par là qu'il y a belle lurette que ces questions interrogent autre chose que ce qui donne à voir avec les références religieuses. Après, il y a des débats, vous l'avez témoigné, sur comment on se dépatouille avec son propre registre de savoir être, de savoir-faire, les uns et les autres. Il faut aussi entendre que certains ne sont pas à l'aise et que d'autres le sont. Vous avez aussi fait référence à ce que j'appelle les éléments contextuels qui viennent peser, notamment l'exemple de l'éducateur qui fait visiter certains lieux, ce n'est pas interdit par la loi non plus puisque cela donne un sens éducatif, et que ces éducateurs finissent par être soupçonnés de pratiques prosélytes alors qu'il ne s'agissait pas du tout de cela. Mais il faut aussi savoir que parfois il s'agit aussi de cela, à savoir qu'il y a des responsables (c'est rare) qui soulèvent des situations comme ce cas jurisprudentiel assez connu : distribution de tracts de la part d'un éducateur qui n'était plus du tout dans le registre de sa mission. Voilà simplement ce que j'avais envie de dire, à travers cette multiplicité de

témoignages et réflexions, qui rassemblerait sans doute tout le monde, c'est que ces questions représentent un objet de travail à part entière. On ne peut pas se suffire de le référer à des choses strictement travaillées du point de vue de seul recours à la laïcité. On est bien dans une dimension où cet objet est à travailler dans la sphère de l'activité professionnelle, et c'est là qu'il prend sens dans le travail social.

* * *

L'APPROCHE INTERCULTURELLE, UN OUTIL AU BÉNÉFICE DU VIVRE ENSEMBLE

Laure Sourmais, responsable du pôle protection de l'enfance à la CNAPE

La prise en compte de la diversité culturelle est essentielle car lorsqu'elle est mal gérée, les tensions et frustrations qu'elle suscite conduisent souvent à l'intolérance, au repli identitaire ou communautaire, au racisme, ou plus généralement «l'ethnocentrisme». L'approche interculturelle a pour objectif d'intervenir sur ce qui peut devenir dysfonctionnant dans les systèmes de communication de chacun, en appréhendant pleinement les mécanismes engendrés par la situation d'interculturalité. Elle est aussi l'occasion de réfléchir au «vivre ensemble», afin d'éviter la peur et la haine de l'autre. Je vais donc laisser la parole à monsieur Bruno Zilberg, psychologue clinicien, directeur des services et établissements du réseau Cithéa, pour qu'il nous éclaire plus précisément sur cet outil qu'est l'approche interculturelle.

Bruno Zilberg, psychologue clinicien, directeur des services et établissements du réseau Cithéa.

En tant que psychologue et expert pour les tribunaux, on utilise dans l'association Cithéa l'approche interculturelle dans le champ thérapeutique, et donc, au-delà du vivre ensemble, c'est surtout du « mieux vivre » que nous traitons.

Les événements qui se sont passés il y a peu de temps m'ont fait reprendre trois ou quatre fois mon intervention d'aujourd'hui car je ne savais pas comment l'aborder... ni si j'allais parler de radicalisme ou pas. J'ai décidé de ne pas en parler.

Je commencerai cette intervention en essayant de nous mettre d'accord autour du concept suivant : connaître la culture de personnes d'origine étrangère ne permet pas systématiquement à nous, professionnels qui les suivons, de dépasser les incompréhensions et les malentendus aux prises dans les relations d'aide ou d'accompagnement. Pour ce faire, une démarche de réflexion est forcément

nécessaire, portant sur « les » cultures de l'individu, « ses » identités, les raisons qui l'ont motivé à quitter sa terre natale, ou encore la nature de ses relations (qu'elles soient familiales, environnementales, sociétales, habitables). Dire cela, c'est immédiatement prendre un parti pris. Mais, dans notre domaine d'activité (le mien en tout cas), le parti pris est la grille de lecture. Sans grille de lecture, nous pouvons avoir devant nous plein de choses mais nous ne saurons pas les expliquer. Aussi, la culture, ou plutôt « les » cultures d'une personne seraient un des systèmes qui composent ce que je suis. Autrement dit, l'être humain que nous sommes serait un conglomérat plus ou moins bien agencé, plus ou moins pathologique, en fonction de chacun d'une série de sous-unités multiples qui pourraient s'acquérir ou s'enrichir dans le temps, mais également de sous-unités qui pourraient exister, coexister ou se confronter dans le temps, et donc des sous-unités qui pourraient varier dans le temps. Enfin, c'est fondamental, des sous-unités qui vont passer leur temps à nous façonner et à façonner la personne que je suis. Pour prendre l'exemple des adolescents, sans rien vous apprendre, on peut être d'une culture familiale de droite et militer à l'extrême gauche, ce n'est pas un problème, on va donc se couper en permanence de la culture. Ce qui est extraordinaire lorsque nous parlons « des cultures » et non de « la culture », et des identités, c'est que leur multiplicité, leurs approches intraculturelles, c'est-à-dire à l'intérieur de chacune d'elles, est si vaste qu'elle nous place systématiquement dans une position d'ignorance. Vous connaissez peut-être la blague de deux Bretons qui parlent ensemble dont ressortent toujours trois idées, c'est cela la culture : deux personnes d'une même culture qui parlent entre elles et qui, ensemble, vont créer une troisième voie dans cette même culture. En somme, le monde dans lequel nous vivons est pluriculturel, pluri-identitaire, mais il est également pluri-intra-cultural et pluri-intra-identitaire aussi. Face à cette immensité de créativité et d'inventivité, nous sommes, je crois, tout petits. Et, c'est la manière la plus humble avec laquelle nous devons aborder cette question qu'est « LA » culture.

Une fois que j'ai pu vous dire cela, finalement dans les cultures et les identités, je m'aperçois que j'ai commencé à faire mon travail de systémicien. En tant que psychologue et thérapeute, mon courant de base est la systémique, et, l'une des choses avec lesquelles nous travaillons, c'est la complexification. Comme le dit Gaillard en 1993 : « *La complexité du vivant mérite mieux et plus que l'appui de modèles réductionnistes et de logiques linéaires, incapables de rendre compte des jeux complexes d'interactions, de compétitions et de hiérarchisations propres au vivant.* » En somme, plus nous complexifions, moins avons-nous une pensée linéaire faite de représentations et d'idées préconçues. Par conséquent, plus nous devenons ignorants face aux systèmes que nous avons en face de nous, plus nous nous rapprochons de la compréhension de l'individu ou des personnes que nous avons en

face de nous. Si j'essaie de me résumer, nous avons « la » culture qui, au demeurant, semble ne pas exister au profit « des » cultures. Ces cultures ne seraient que des noyaux durs d'un ensemble de sous-systèmes qui nous composeraient et donc les cultures qui nous façonnent se rejoindraient aux identités, à nos espaces environnementaux, à nos différentes identifications et à nos origines et nos vécus familiaux. Bref, tout cela est bien compliqué et par conséquent se focaliser sur la culture serait alors une simplification et non une complexification. Par conséquent, tout ce qui pourrait être tenté de nous faire tendre vers la culture comme compréhension du problème risquerait de nous rendre savant. Or, la systémie – pour ceux qui connaissent notre travail – est de rester ignorant parce que nous ne connaissons pas ceux que nous avons en face de nous, et qu'ils se connaissent mieux que moi.

Autre chose qu'ils nous disent, c'est qu'il faut toujours rester dans une posture qui nous rassemble souvent entre les professions. De garder également chacun nos places, et, principalement de complexifier les systèmes. Boudon et Bourricaud nous diront en 1982 : « *Sauf peut-être dans le cadre de société plus simple, la conception totaliste suivant tous les membres d'une société participerait à une culture unique, c'est-à-dire un système commun de valeurs, représente une simplification outrancière* ». Donc, en tant que thérapeute et dans notre approche interculturelle, notre pratique se base sur ces fondements que je vous expliquais car sinon, avec ce que nous sommes dans nos cultures et nos identités professionnelles, nous ne pourrions réussir à travailler avec les familles que nous recevons.

Une fois posé cela, nous revenons à une question qui nous rassemble ici dans ce qu'on nous demande en protection de l'enfance de travailler en interculturel. Cela est chez nous régulièrement pour deux raisons que je vais essayer de vous partager. La première, les parents ne parlent pas français, donc nous ne nous comprenons pas, nous avons besoin qu'un lien familial puisse se faire, mais celui ne pourra se faire qu'à une seule condition : c'est de parler la même langue que les parents. On pourrait croire ici, dit comme cela, que cela va être encore quelque chose d'assez simple. D'abord, parce que ce que l'on nous demande, c'est une intervention interculturelle. Or, l'impression que nous avons, c'est que nous ne sommes absolument pas dans une intervention interculturelle. Nous sommes par exemple dans ce que nous faisons, des visites médiatisées ou des consultations familiales, un point c'est tout. Certaines se font en français, d'autres se feront en tamoul ou autre. Mais pour l'instant, je reste exactement dans la même pratique. Ce n'est pas une question de futur, c'est simplement une question de langue. Et vous verrez que lorsque nous revenons à la protection de l'enfance, ce n'est pas si simple. La seconde demande que nous avons, il est nécessaire de faire un travail interculturel car, ce qui se passe dans la famille, ses

organisations, les identités et les systèmes relationnels sont des familles. Déjà là on commence à avancer autrement les choses. Dans ce cas, nous sommes dans un autre champ d'observation et d'appréhension de la situation. Nous sommes dans une double mission, bien évidemment pour les situations dont je vous parle ici en interculturel et que nous avons chez nous. La première, et la principale, est celle de notre mission de protection de l'enfance – pas la culture, mais la protection de l'enfance. La seconde est celle d'essayer de transformer les systèmes familiaux en les accompagnant pour permettre le changement. Bien évidemment, si cela est possible (j'ouvre une parenthèse qui va faire plaisir à certains et moins à d'autres, encore faut-il nous donner les moyens à nous, intervenants de terrain, et vous, intervenants de terrain, tous les moyens pour nous permettre de le faire, ce qui n'est pas toujours le cas).

Une fois qu'on est d'accord sur cette double mission, nous allons pouvoir parler de ce qui nous rassemble ici. Lorsque la protection de l'enfance intervient, et donc qu'il y a eu des violences faites sur les mineurs sous toutes ses formes, explicites ou implicitement insidieuses, d'abord il va s'agir de dire que la violence, dans les systèmes que nous allons voir, reste essentiellement taboue. C'est vrai dans les systèmes que nous recevons et c'est vrai dans de nombreuses sociétés qui restent dominées par les adultes. Dans de nombreux pays, le problème de la violence est inexistant, nié, ou complètement minimisé. Il ne s'agira pas de se poser la question du pourquoi certains résistent et d'autres pas. Sincèrement, nous, on s'en fout. D'abord, parce que nous n'avons aucune certitude en protection de l'enfance, un enfant qui a résisté jusqu'à un moment donné continuera à résister, personne n'en sait rien. Enfin, ce qui nous importe, ce sont tous les mécanismes défailants qui peuvent conduire à mettre à mal un enfant, et en particulier, les plus insidieux. En tous les cas, ce qui est certain, si cet enfant est là, c'est qu'il s'est passé quelque chose, ou surtout, qu'il se passe quelque chose, une chose que nous considérons dans notre société comme une remise en cause de notre droit commun français et international.

Je parle de droit commun parce que c'est ce qui fonde notre vivre ensemble. Quand on pense la société ou la protection de l'enfance, cela interroge avant tout notre vivre ensemble et ce qui nous rassemble. Pour reprendre un concept de Robert Neuberger je pourrais poser la question en vous disant : « *Reste-t-il un vivre ensemble dans les familles qui ont la tête à l'envers, peu importe leur culture ou leurs cultures ?* » Il me semble ainsi que le meilleur des garants, c'est la loi et surtout le droit. C'est exactement cela qui doit nous questionner en protection de l'enfance et dans le champ de l'expertise : est-ce que, au nom du droit commun en France, l'enfant que j'ai devant moi est en danger en dehors de mes représentations et en me libérant de ma culture et des cultures d'origine ? Je vous dis cela car nous sommes dans une

société qui fait une place importante à la culture et souvent qui cherche à toujours plus comprendre par la culture, comme si finalement le vivre ensemble serait conduit par la culture. Or, comme j'essayais de vous l'expliquer tout à l'heure, la culture est peut-être un facteur qui peut nous empêcher de comprendre et donc d'avancer avec les familles. Par exemple, si nous pensons que la culture française est définie par la langue, et donc que ce qui fait l'unité du vivre ensemble en France, c'est la culture de la langue française, quand nous commençons à dire que vingt ou trente pays dans le monde ont comme langue officielle le français, cela commence à devenir difficile.

Aussi, faire partie de notre vivre ensemble impose donc non pas de penser et de comprendre l'autre avec la suprématie d'une culture, à travers une culture d'une langue et d'une morale au nom du bien-être de l'enfant, mais de faire acte de ce qui fait le « être ensemble ». Ce qu'il nous reste est peut-être alors ce droit commun, ce droit qui garantit notre liberté, notre égalité et notre fraternité, et dans lequel nous pouvons trouver avec la famille une entente commune. Pourquoi ? Parce que le droit, s'il est construit à partir d'une multiplicité d'identités et de cultures comme chacun d'entre nous, il est avant tout des règles de bon fonctionnement. Or, nous nous construisons tous, quelles que soient nos origines et nos cultures, dans des règles qui changent régulièrement ce dont l'endroit où nous nous trouvons. Par exemple, les règles chez les grands-parents et à l'école n'ont strictement rien à voir ; même s'il y a un socle commun, la base est différente. À chacune, privée ou publique, il existe des règles qui lui appartiennent. Puis, il y a au-dessus de l'espace privé et au-dessus de l'espace public, l'espace sociétal, cette superstructure qui vient transcender l'espace privé et l'espace public. Ces règles sociétales sont le socle du vivre ensemble et se matérialisent par la loi et le droit.

Revenons aux familles et aux enfants, et à ce que nous rencontrons de manière large en consultation familiale pour ensuite essayer de faire la synthèse avec la question des cultures. Pour comprendre le travail et pour pouvoir vous en parler, j'ai besoin de vous dire aussi ce que l'on fait en thérapie familiale. En tous les cas, pour aider un enfant, lorsqu'il laisse voir la nécessité de sa protection, c'est-à-dire quand il est en capacité de transgresser sa famille en laissant voir l'extérieur (école, parents, copains, centres aérés, centres de jeunes), l'enfant vient bouleverser radicalement le mythe unificateur d'une famille, sa base, son existence, ses cultures, ses identités et sa raison d'être. La famille, elle, va se retrouver à une nouvelle place, celle d'une famille qui trahit et qui a transgressé pour l'extérieur le droit et la loi. Bref, à l'intérieur, quelle que soit cette famille, tous les mécanismes de résistance vont alors se mettre en place au-delà des cultures en réaction à ce sentiment d'avoir été dénoncé – l'évitement la négation, le refus, l'insolence, le rejet et la violence par exemple. D'autre part, l'enfant, cet enfant, va prendre une double place en disant « il devient victime », en disant « il devient

bourreau ». Par la même, il impose à sa famille d'être une famille maltraitante au regard de notre vivre ensemble que sont les règles du territoire sur lequel nous sommes et ceci bien au-delà de sa culture.

Je reviens aux deux places de l'enfant, celle de victime et celle de bourreau. Une victime, parce qu'il va être immédiatement projeté à cette place par le monde des adultes qui acceptent de prendre en compte ce qu'il dit et ce qu'il témoigne. Une victime, parce que le monde des adultes a besoin de le placer à cette place pour entendre son langage de détresse et l'information si violente qu'il partage avec eux. Une victime, qui d'ailleurs s'exprime difficilement sur la problématique à la violence qu'il a pu rencontrer. Elle est jeune, elle est faible, vulnérable et non organisée. L'enfant va subir le plus souvent la situation comme étant normale ou il va s'en accommoder dans la souffrance – ce qu'on appellera le fameux « syndrome d'accommodation ». L'enfant dispose de très peu d'influence et de peu de force pour changer la situation. Il est inné, très lié émotionnellement et affectivement, et par là soumis psychologiquement (on peut retrouver ce mécanisme dans le fameux syndrome de Stockholm, avec une identification à l'agresseur, mais d'une autre manière). Pour autant, de manière paradoxale, il devient le bourreau de sa famille en la mettant à vif, en la traînant sur la place publique, en levant le tabou de l'intimité familiale, ce qui faisait alors ciment, le fameux « nous », « notre unité familiale ».

De manière très schématique, du côté des agresseurs, nous allons avoir ceux qui vont se focaliser dans une sorte de conspiration du silence, un mur complètement indifférent. Il est le plus souvent peu empathique et ne ressent pas du tout le même niveau de culpabilité que leurs enfants. Nous allons avoir ceux qui sont tellement centrés sur eux-mêmes, sur leurs souffrances que leur capacité à prendre en compte l'autre n'est pas là ou n'est plus là. Et puis, il y a ceux qui ne comprennent pas ce qui leur tombe dessus – leur fonctionnement étant tellement en équilibre depuis des années que rien n'est compréhensible, pas forcément au plan mental mais simplement compréhensible pour leur conscience. Alors, le temps d'accompagnement doit permettre de faire barrière à la langue du mineur avec la langue du monde des adultes. Vous verrez que cette histoire de langue est assez transversale, en partant de la culture et en allant jusqu'aux individus. Comme le dit Ferenczi, « *Le malentendu entre ces deux mondes que sont celui de l'enfance et celui de l'adulte s'articule autour de la confusion de langue* » : lorsque nous ne parlons pas le même langage, nous ne pouvons pas nous comprendre. Se comprendre, comprendre l'enfant, comprendre l'adulte dans chacune de ces langues va nécessiter de mettre en œuvre une stratégie et des accompagnements particuliers que peut être la prise en charge en interculturel. C'est ce moment singulier que nous recherchons avec les familles à Cithéa. Comment se donner le temps nécessaire pour retrouver un tronc commun dans des langues

différentes ? Nous pensons, nous, que c'est dans la lecture des comportements et des langues familiales que nous retrouverons nos réponses. C'est dans l'évaluation des liens et des relations de chacun dans une famille que nous pourrions apprécier ce qui se rencontre, ou du moins ce qui va mal communiquer ensemble. Comment finalement les processus d'une langue familiale s'organisent pour venir masquer les dysfonctionnements, les pathologies, et parfois aussi les violences psychiques et les maltraitements physiques ? Enfin, comment à chacun dans sa famille, d'avoir une place ou une non-place cohérente ? Non pas une cohérence par rapport au droit commun dont on parlait tout à l'heure (celui qui nous rassemblerait) mais une cohérence dans le droit de la famille, de sa famille. La place de chacun, notamment de l'enfant, se fera en fonction de la loi familiale, d'abord et avant tout. Une famille, quelles que soient ses origines et ses cultures, parle une langue, et surtout ils parlent très bien « leur langue ». Tout y est le plus souvent opérationnel, avec sa grammaire et son orthographe. Tout s'imbrique comme un puzzle, structuré et organisé. Ce qui va venir mettre à mal le système dans les situations de malversation ou de danger, c'est l'image de l'organisation de ce puzzle. C'est donc l'expression de ce langage qui s'est installé et qui vient abîmer ou détruire l'enfant dans ce système, les cultures venant alors façonner l'expression et l'organisation du langage. Comprendre et être de même culture – ou je devrais vous dire comprendre et être de culture « similaire » ou semblable –, peut nous aider à observer l'expression de l'organisation du langage, mais elle ne vient pas selon nous expliquer comment cet enfant s'est retrouvé dans un système maltraitant et violent. Ce qui transparaît alors de l'extérieur, c'est l'expression de ce langage, de cette manière qu'ils ont entre eux de communiquer de manière pathologique inadéquate d'une part, et de l'autre, la manière avec laquelle ils viennent interpeller notre droit commun que sont les règles sur le territoire dans lequel nous sommes collectivement.

Une fois que j'ai dit cela, je vais essayer de revenir à notre sujet et de revenir à l'interculturel. L'interculturel, lorsque je me suis mis à lire Herder, philosophe du 18ème siècle, je me suis trouvé extrêmement embêté. Herder nous dit : « *Les différentes populations de la terre évoluent dans une variété quasi infinie de contextes. Ceux-ci produiront alors une grande pluralité de cultures conformes à chaque environnement, issues de la rencontre entre la société humaine et son contexte naturel* » - en gros, le territoire sur lequel ils vivent. Chaque culture, selon lui, possédera alors « *des caractères propres, unis et cohérents qui singulariseront chaque groupe humain en unités distinctes* ». Ainsi, Herber condamne toutes formes d'esclavage et surtout, toutes formes de déplacement des territoires, car selon lui, chaque peuple ne peut être séparé de sa culture ou s'en voir imposer un autre. Selon lui, (je le cite) : « *Les peuples qui reçoivent du pays qu'ils habitent une profonde*

empreinte sont si fortement attachés au sol qu'ils en sont inséparables. Leurs constitutions physiques, leurs manières de vivre, les plaisirs, les occupations auxquelles ils ont été accoutumés depuis leur enfance, en un mot, tout le cercle de leurs idées dépend du climat. Et priver de leur pays, c'est les priver de tout. La culture n'apparaît donc plus comme une étape sur le chemin de l'évolution composée des différents stades obligés mais comme le fruit d'une tradition unique issue d'une histoire propre. Il s'oppose donc à l'idée de voir l'humanité comme une série linéaire d'états allant (pour reprendre les termes de l'époque), du sauvage au civilisé mais la considère plutôt comme un ensemble de processus éclatés, peu transmissibles et cohérents par rapport à une région et d'un moment donné ». Mince, je vais me retrouver dans la merde... Tout a l'air à contresens de ce que j'imagine. Nous, qui pensions que les cultures ne sont qu'une partie du système, et lui et d'autres qui nous disent que la culture est « *le fondement du système* », comment allons-nous faire avec les familles que nous recevions et nous souhaitions avoir, nous, une pensée interculturelle ? En tout cas, si nous comparons tous les écrits, ce que nous en déduisons, est que la culture, les cultures sont des concepts qui ne semblent pas pouvoir se réduire à un concept figé qui ne serait pas en perpétuelle évolution. Pourquoi ? Si personne n'est d'accord, il y a toutes les chances que cela change et que cela bouge. Sinon, pour que cela ne bouge pas, tout le monde doit être d'accord, ce qui n'est pas le cas. C'est peut-être un travers intellectuel mais en tout cas, c'est ce que nous sommes.

Ce qui revient par contre systématiquement, c'est deux choses : l'homme et la société. La culture alors serait peut-être comme un dialogue entre ces deux entités à travers le lien qui existe, d'une part entre l'homme et son groupe d'appartenance, et d'autre part, par rapport aux relations entre un groupe et les individus qui le composent. Chaque homme serait alors influencé par sa culture et englobé dans cette dernière. Il est alors en dépendance avec elle, c'est-à-dire rattaché à son environnement et aux autres membres de son groupe d'appartenance. D'ailleurs, Edward Hall nous le dira : « *La culture est communication, la communication est culture* », donc l'appartenance culturelle d'une personne serait en relation avec sa façon de percevoir et d'évoluer dans le monde qui l'entoure. Du côté de l'individu, la culture, les cultures sont peut-être un prisme qui va influencer son regard qu'il a sur l'extérieur et conditionner ses actes comme si finalement, nous aurions un filtre par lequel on peut percevoir et on interprète le monde. Marie-Rose Moro nous dit en 1998 : « *La culture permet un codage de l'ensemble de l'expérience vécue par un individu. Elle permet d'anticiper le sens de ce qui peut survenir. La culture met à la disposition du sujet, en toutes circonstances, une grille de lecture du monde. Ces représentations permettent aux individus d'un même groupe d'appréhender le monde selon des modalités communes, la représentation de la mort, de la conception, etc.* ». Pour elle, Ces modalités

communes vont « *influencer chaque sujet qui verra dans ses agissements une part qui est reliée à sa culture* ». J'insiste sur « influencer ». La culture n'est donc pas constitutive de nos comportements. Nous avons donc le libre arbitre de nos comportements. C'est en partant inévitablement, et d'abord et avant, tout de notre culture mais également en s'imprégnant des autres cultures.

Aussi, si la culture est un prisme et que la culture est une communication qui ne cesse pas entre l'homme et la société, elle peut alors je crois communiquer avec la règle commune. Et je pense que cette conception est essentielle pour le travail que nous faisons avec les familles. Si nous considérons que la culture était une entité inchangeable, nous serions définitivement coincés dans l'impossibilité du changement et l'inexistence des compétences parentales et familiales possibles. Tout le travail avec la famille va être de comment redéfinir ceux qui ne communiquent pas entre les cultures et la société qui fait socle commun et le vivre ensemble. Pour autant, si vous pouvez imaginer que cela serait un objectif thérapeutique au changement, il ne répond en rien à l'interculturel, à la pensée culturelle, à la pathologie violente par exemple telle que je pouvais vous la décrire précédemment. La pathologie violente ne serait donc peut-être pas liée à la culture, aux cultures, mais la culture serait une forme d'expression, une manière de manifester cette violence. Pour nous, c'est très important de pouvoir aborder les choses comme ça et cela a forgé l'ensemble de nos dispositifs à Cithéa.

Je vais essayer de vous expliquer rapidement notre dispositif. En thérapie familiale et dans les interventions interculturelles que nous faisons, nous avons systématiquement deux professionnels, le plus souvent des psychologues formés à la thérapie familiale. L'un a comme origine et/ou le plus souvent une langue maternelle la même que la famille. Sa culture, ses cultures sont semblables à celles de la famille. De l'autre côté, nous avons un professionnel qui est totalement ignorant et en dehors de la même culture. L'idée que nous avons est que le traitement de l'information de ce qui s'est passé dans une famille, si son expression comme je vous le disais tout à l'heure va être culturelle, et que nous allons traiter la question de la culture et des cultures de cette famille, ce qui va être essentiel pour nous parce que ce sont des enfants qui relèvent de la protection de l'enfance, c'est d'aller voir ce qui se passe entre les cultures et comment cela communique entre les cultures. Or, l'impression que nous avons aujourd'hui, c'est que ce qui va faire « pathologie », c'est l'espace, le vide et l'incompréhension qui vont se forger entre les cultures d'origines et les cultures d'accueil. Cet écart, nous allons le traiter dans le couple que nous formons en thérapie familiale avec le psychologue de culture semblable et le psychologue en absence de cette culture semblable. Cet écart, cette forme d'ignorance va nous permettre de rentrer en communication avec la famille, et tout le travail du

psychologue en interculturel de la même langue ou de la même culture ou des mêmes cultures semblables aux familles va être de faire le pont pour pouvoir trouver un langage commun entre l'ignorant (le psychologue) et le sachant (la famille). Dans cette recherche de langage, dans ce travail d'un langage commun, l'endroit où on va être le plus efficace et le plus rapide va être le tronc commun du vivre ensemble. Ces règles dont je vous parlais tout à l'heure qui ne sont pas celles que nous construisons, qui ne sont pas celles d'une construction individuelle et collective à la famille, mais qui sont les règles du territoire dans lequel nous vivons. Très souvent, avec les familles, quand nous commençons à travailler ce tronc commun, nous réussissons à trouver un accord mutuel. Le reste, qui sera le plus compliqué pour nous à traiter, c'est ce fameux écart entre les cultures – d'accueil et d'origine – qui va venir faire pathologie, qui va amener des pathologies autour de la violence et c'est là où nous irons traiter les pathologies violentes chez ces familles qui sont communes à toutes les familles quelle que soit leur culture. Je vous remercie.

QUESTIONS / RÉPONSES

Question de la salle

Je comprends pourquoi vous n'avez pas abordé le lien entre l'approche interculturelle et la prévention par radicalisation. En même temps, je me dis pourquoi ne pas utiliser justement des outils que la systémie familiale et de ce que vous avez démontré pour essayer de prévenir des comportements de radicalisation des enfants qui montrent des pathologies violentes. Si vous me dites que ce n'est pas possible d'utiliser ces outils, pourquoi et quels en sont les risques ?

Réponse de Bruno Zilberg

Je m'attendais à cette question et j'avais donc préparé une petite feuille... Je vais partir de quelques chiffres si vous le permettez (sources du CPDSI). On travaille aussi autour de la prise en charge de la radicalisation en thérapie familiale au ministère de l'Intérieur, les services de renseignement et la gendarmerie. Dans les chiffres que nous avons aujourd'hui, sur les 4 000 jeunes en Syrie, 50 % des jeunes n'ont rien de commun avec la culture musulmane. Ils sont nés en France et n'ont aucune connaissance de cette culture. 67 % sont de classe moyenne, 16 % de classe populaire, et 17 % sont issus de classe supérieure. Et ces enfants sont issus en majorité de milieux enseignant et éducatif. Eh oui ! J'anticipe sur demain, on verra ce que diront

mes collègues... 5 % d'entre eux ont commis des actes de petite délinquance ou bien sont passés par la protection de l'enfance. 40 % d'entre eux ont connu la dépression. 80 % des familles se disent athées. 10 % d'entre elles sont des familles qui comportent un grand-parent immigré (seulement 10 %).

Si je vous donne ces chiffres, c'est pour essayer de répondre à votre question. Oui, la thérapie familiale, ou en tout cas les outils de la systémie peuvent nous aider, doivent nous aider. Les jeunes qui se radicalisent aujourd'hui sont essentiellement des jeunes déstructurés identitairement au-delà de leur culture. J'aurais envie de dire à nouveau que l'aspect culturel n'a que peu d'importance. D'ailleurs, ce qui est très intéressant, c'est que certains de ceux qui se radicalisent sont totalement ignorants avec la religion musulmane. Ils ne connaissent absolument pas le Coran, et comme je vous le disais, 50 % sont des « ultras ignorants ». Cela veut dire qu'en termes de traitement, on se retrouve sur des mécanismes sectaires. Ce n'est pas une histoire de culture. Aujourd'hui, c'est l'islam, cela aurait pu être le catholicisme ou le judaïsme. Cela n'a pas beaucoup d'importance pour le traitement de ces jeunes. Par contre, et c'est là que Dounia Bouzar a fait quelque chose de très intéressant, une fois qu'ils sont rentrés dans la radicalisation ou ce terrain de radicalisation, c'est très intéressant de les confronter à des repentis. Là, il s'agit, comme dans les mécanismes sectaires, de déstructurer leur apprentissage.

Enfin, et pour aller jusqu'au bout sur le traitement identitaire, et pour vous montrer à quel point le chiffre de 40 % de dépressions chez les jeunes est souvent extrêmement lié à une déstructuration identitaire. La première chose que Daech organise quand un jeune arrive en Syrie, que ce soit un garçon ou une fille, c'est de le violer pendant un mois, un mois et demi. Très souvent, chez ces jeunes qui partent en Syrie, le socle le plus solide en termes d'identité : c'est leur identité sexuelle. Ce qu'ils vont faire, c'est déstructurer et casser ce dernier socle. Une fois qu'ils sont complètement perdus, on peut les reprogrammer. C'est un peu dur, je suis désolé, mais c'est la réalité.

Question de la salle

Quand on parle de « confrontation avec leurs principes », pouvez-vous expliquer en quoi et comment cela fonctionne ?

Réponse de Bruno Zilberg

C'est un peu empirique pour l'instant et les tests commencent à peine. Cela vient de l'idée que quand on se construit notamment à l'adolescence, on se construit par identification. Donc on se déconstruirait aussi par l'identification. Un jeune repentis a

vécu la même chose qu'un jeune qui a commencé à se radicaliser. C'est pour cela qu'il semblerait que ce soit plus efficace. C'est une des explications et je reste persuadé que ce n'est pas la seule, mais pour le coup je ne pourrais pas vous répondre pour le moment.

Question de la salle

J'ai bien aimé votre intervention parce que cela me rassure sur le fait que les hommes ne sont pas des poissons. Ils sortent de leur bocal, ils trouvent de l'air à respirer pour rencontrer d'autres. La définition de l'interculturalité reste pour moi une énigme pour l'expérience. Est-ce qu'on peut dire que cette interculturalité est aussi cette expérience quand on parle de langage, de la langue ? On peut parler la même langue et ne pas se comprendre. C'est une autre complexité.

Réponse de Bruno Zilberg

Je suis d'accord avec vous. Ce qui est très intéressant, c'est l'expérience, le fameux terme qu'on entend dans les médias de « *territoire de non-droit* ». Typiquement, un territoire de « non-droit » ne permet pas aux cultures de venir. Pour que la culture et les cultures puissent exister, il faut un État de droit. Il faut un territoire avec des règles, et avec des règles communes à l'ensemble du territoire dans lequel on est. Il ne peut pas y avoir des socles de non-droit sinon c'est le créateur de socle acculturé.

Intervention d'une personne de la salle

Simplement pour compléter ce que vous disiez de manière moins statistique mais un peu plus incarnée, j'ai été chargé par le département du Nord de mettre en place un dispositif qui répond essentiellement aux familles. Les familles appellent un numéro Vert pour signaler un jeune en situation de radicalisation et nous avons quatre accompagnements actuellement. On a récupéré une jeune fille qui rentrait de Syrie (c'est une des toutes premières ; les hommes qui ont réussi à s'échapper et à revenir mais les femmes ne reviennent pas en général) et cette jeune fille a raconté son calvaire. Elle a été « séduite » sur Internet, elle est partie dans la famille de ce probable « petit ami » à Bruxelles où ils ont fini de la conditionner. Puis, elle est partie en Turquie, elle est passée en Syrie et on l'a mise dans une « maison de femmes » (ils l'appellent ainsi) où elles étaient une trentaine. Un homme est venu la chercher et l'a violée pendant un certain temps. Quand il en a eu marre, il l'a ramenée. Puis un autre homme est venu la chercher, il l'a gardée pendant quelque temps comme un animal,

puis il l'a jetée par la fenêtre du troisième étage. Bref, c'est pour incarner les statistiques que vous expliquez.

Sur la question du témoignage des repentis, quand ils auront moins mal, il s'agira de voir comment on va réussir à capter leur témoignage (en préservant leur identité évidemment) pour essayer de faire un peu de prévention et de pédagogie.

Ce que je peux dire également sur ces trois ou quatre situations suivies. Ce qui nous a marqués, c'est que ce sont essentiellement des filles sans aucune culture musulmane, majoritairement des jeunes issus de la classe moyenne, voire la classe moyenne supérieure (des parents profs de fac, médecins, etc.). Voilà une fois encore pour incarner ce que vous disiez, à partir d'un petit échantillon.

Réponse Bruno Zilberg

Évidemment, quand on incarne les réalités humaines face au chiffre, cela donne une autre dimension.

Je rajouterai que le travail avec le jeune et le repentis, s'il n'est pas fait en présence aussi de sa famille (mais pas tout le temps), il n'y a pas un travail systémique, ou en tout cas, un travail de traitement, en particulier de la dépression et de ce qui a conduit cette famille à placer ce jeune dans une situation de manque d'identité ou de grande dépression. Si on n'y traite pas cela, je ne suis pas sûr qu'il ne reparte pas, je le dis franchement.

* * *

LA CONSTRUCTION DES PROCESSUS D'INTÉGRATION SOCIALE DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION ALGÉRIENNE

Laure Sourmais, responsable du pôle protection de l'enfance à la CNAPE

Nos trois intervenants suivants vont vous présenter les conclusions d'une recherche action menée sur au sein du Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence par le service d'éducation en milieu naturel et de prévention spécialisée sur le thème « Comment mieux travailler dans les quartiers avec les jeunes issus de l'immigration ? ». Je laisse donc la parole à Abdelali Fahime, directeur pédagogique du CMSEA (57), à Leïla CALME, responsable du point d'accueil et d'écoute jeune du CMSEA et à Piero Galloro, sociologue, maître de conférences à l'Université de Lorraine

Abdelali Fahime

Bonjour à tous. Avant de rentrer dans le cœur du sujet, je voulais remercier la CNAPE et sa directrice générale, Fabienne Quiriau, pour l'organisation de cette journée, Je voulais aussi remercier Laure Sourmais d'avoir eu le bon goût de penser à nous pour cette intervention.

La question qui vous intéresse aujourd'hui est une question qui intéresse l'ensemble de la France on va dire, c'est une question générale qui n'intéresse pas que notre association ou notre fédération mais l'ensemble du pays. Mais avant de commencer, je vais d'abord me présenter. Je suis directeur général adjoint de l'association CMEA (Sauvegarde de Moselle ou Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et des Adultes) qui intervient en Moselle sur plusieurs secteurs de prévention spécialisée, avec une centaine d'éducateurs sur différents quartiers (une quinzaine d'équipes sur des quartiers prioritaires). Notre association intervient également sur d'autres champs et notamment le handicap (accueils d'hébergement de personnes handicapées, en particulier sur la santé mentale), l'addictologie, l'insertion et la protection de l'enfance.

Pourquoi nous sommes nous intéressés à la question posée ? D'abord, comme le disait le Président de la CNAPE, Daniel Cadoux, c'est une question qui nous intéresse parce que, comme on l'a vu dans les derniers événements, cette radicalisation touche spécialement des jeunes. Quand on voit que des jeunes sont capables de commettre des crimes aussi abominables, des attaques terroristes, et que certains parmi eux ont un parcours au sein de la protection sur l'enfance (je n'ai pas fait de décompte statistique mais il y en a quelques-uns) on ne peut pas rester impassible face à cette question.

Par ailleurs, nous avons engagé dès 2003 un travail sur une thématique proche et qui concerne plus spécifiquement la gestion du fait religieux aussi bien dans le cadre de la prise en charge que de notre place d'employeur. Donc, pour aborder cette question, nous avons cherché à comprendre. Et je le dit d'avance, comprendre, ce n'est pas accepter, mais c'est un passage nécessaire pour agir. On a donc essayé de comprendre, et pour comprendre, on a mis en place une réflexion, une recherche. Cette réflexion n'a pas la prétention d'épuiser le sujet ni encore de vous dire ce qu'il faut faire, c'est un témoignage sur notre façon de traiter cette question complexe du fait religieux qui peut impacter fortement nos interventions et nos pratiques. L'idée n'est pas non plus de faire un bilan de cette action, ni d'apporter des résultats quantitatifs. On n'est pas du tout dans cette configuration, on n'est pas des mesureurs, on ne va pas mesurer l'impact de la recherche action. On n'est pas non plus dans une économie du projet, mais l'idée est de témoigner et de voir comment on s'y est pris.

L'une des premières idées a été de dire « il faut sortir du champ de la morale, il faut sortir du champ de l'émotion et venir sur ce qu'on sait faire ». On est des professionnels du champ social, des sciences humaines et des sciences sociales, et nous avons à notre disposition un corpus théorique, une richesse en termes de production de connaissances des sciences sociales qu'il convient de mobiliser. Nous avons à notre disposition des professionnels de la recherche, de grands théoriciens. Nous avons également de la production clinique, des intervenants sociaux qui ont besoin de revenir sur leur domaine d'expertise, leur champ d'intervention. Sortons de la morale, sortons de la théologie, sortons même du juridique parfois, et revenons à notre cœur de métier avec nos outils traditionnels issus des sciences sociales et des sciences humaines.

Ensuite, la question qui nous a interpellés, c'est la façon d'aborder ces questions. Plutôt que de faire de longs discours, je vous propose ces petites photos qui représentent ce conte populaire, cette histoire mondialisée (il existe une culture mondiale qui reprend ce conte) qui a bercé une grande part des enfants du monde mais qui a également été parfois utilisé comme support métaphorique par un certain

nombre de chercheurs considérant Pinocchio comme la parfaite figure métaphorique de l'enfant en danger, l'enfant animé par une pulsion de vie au moment où il doit se confronter au monde extérieur, au social. etc. Pinocchio rencontre le monde et écoute des voix, des personnages qui le pousse à faire le choix de l'aliénation. La baleine évoque clairement le néant qui l'englouti. Ce n'est qu'emprisonné dans le ventre de la baleine, emprisonné dans le néant que Pinocchio comprend que la voie qu'il a choisi, les voix qu'il a écouté étaient des chimères. C'est dans ce néant qu'il retrouve la raison et l'amour de son père, qu'il comprend le message de la Fée, au comble du désenchantement qu'il retrouve la raison. C'est l'amour inconditionnel que lui porte son père qui sera la clé de leur salut. Sortie du néant, Pinocchio décide de prendre son destin et devient un vrai petit garçon. Cette maturation est permise grâce l'identification au rôle protecteur du père et à la prise en compte du rôle tiers de la Fée comme rappel à la Loi. Bref, il existe toute une littérature autour de Pinocchio et j'ai voulu vous la présenter en disant qu'il faut essayer de sortir du bruit médiatique, de toutes les émotions autour de la situation pour revenir à la question pour laquelle nous sommes mandatés à savoir la protection des enfants. Par ailleurs, notre intervention ne va pas concerner le moment de la radicalisation, autrement dit le néant et le ventre de la baleine, car cela nécessite des compétences particulières, mais de prévention sur la question de la radicalisation. C'est ainsi que cette histoire de Pinocchio peut également se lire au prisme des événements de ces dernières semaines.

On pourrait également lire ce conte à travers les travaux d'Yves Ajoix sur la question de l'identité assignée, l'identité engagée, l'identité libérée où on retrouve finalement Pinocchio, pris dans un carrefour l'amenant à s'engager dans un rite initiatique pour former son identité. On pourrait également lire aussi d'une autre façon intéressante, c'est-à-dire sur la façon dont se construire l'identité au regard des nouvelles technologies. L'intervenant de l'Observatoire de la laïcité nous a fait ce matin une « histographie » de laïcité en faisant le lien entre la construction de l'identité et le contexte historique, nous faisant remarquer à quel point la question de l'individualisation au moment de la Révolution française était centrale (c'est ce que rappellent un certain nombre d'historiens et de sociologues à travers les caractéristiques de la modernité). Pourquoi ce passage ? Un point important a été dit tout à l'heure : c'est la question de comment se construit aujourd'hui l'identité de la jeunesse. Beaucoup de scientifiques nous font aujourd'hui état d'une construction qui se fait en dehors de la famille, à travers un lien amical mais à travers aussi une logique de marché. Dans cette offre du marché on retrouve comme médian les nouvelles technologies. L'offre sur internet se fait au moment où le jeune se construit en disant qu'il ne veut plus être que l'enfant de, mais qu'il veut aussi devenir lui-même. Il va

donc aller s'équiper pour devenir lui-même auprès de ses pairs mais également l'offre présente sur ce marché. Dans ce marché existe également une offre « underground », une offre parfois radical, agrémenté de théories de régression multiples, de régression philosophique, de théories fascistes, islamistes, radicales. Effectivement, certains jeunes aujourd'hui pour donner sens à leur vie vont choisir une offre qui peut les emmener vers le néant. Je pense qu'il serait peut-être intéressant, sans vouloir me faire sociologue, de regarder comment dans cette seconde modernité – car contrairement à ce que l'on peut penser les fanatiques de DAESCH ne sont pas « archaïque » mais d'une modernité redoutable, ils sont modernes, ils passent par des vidéos, par la culture cinéma, etc. – de voir comment on peut proposer un nouvel équipement.

Leïla Calmé

Je suis chef de service dans un point Jeunes pour le CMSEA, mais j'interviens aujourd'hui car j'ai coordonné ces travaux. Nous allons vous présenter un exemple de ce que nous avons fait avec des travailleurs sociaux de la région du Grand-Est (Alsace, Lorraine, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin, Ardennes). Nous avons travaillé ensemble suite au tremblement de terre de 2004 à Bourmedes en Algérie. À l'époque, les familles d'origine maghrébine sont venues nous voir pour faire une action de solidarité en Algérie, c'était une façon pour elles de faire une action symbolique après les 10 années noires, ce que nous avons fait. Mais surtout, ce fut l'occasion de nous rencontrer entre travailleurs sociaux. Cela dit, nous n'arrivions pas à nous entendre : « Il ne faut pas aller en Algérie, vous allez vous faire assassiner ! C'est inconscient, que fait l'association !? Emmener des jeunes là-bas, c'est impossible ! », Bref, on va dire que tous les fantasmes étaient ouverts. Il fallait donc absolument comprendre pourquoi les éducateurs parlaient de cette manière.

Et puis, il y avait des sujets qu'on ne pouvait pas traiter. On ne pouvait parler des questions de discrimination, d'intégration, de racisme, et surtout, on ne pouvait pas parler de l'apparition de signes religieux. Certains en parlaient mais il ne fallait surtout pas aller plus loin parce que c'était de l'ordre de l'interdit, voire du blasphème. Cela revenait tout le temps : « *Nous sommes laïques, il nous faut trouver une autre solution* ». C'est là qu'on s'est dit qu'il fallait traiter la question sur le fond pour permettre aux travailleurs sociaux d'intervenir sereinement dans ces quartiers où il se passait quelque chose de nouveau avec de nouvelles pratiques. Comment aider les professionnels à adopter une posture pour qu'ils puissent être en capacité de rendre service aux jeunes et à leurs familles dans un axe socialisant, et pas dans quelque chose d'excluant ? Comment accompagner et outiller les éducateurs pour leur

permettre d'aller vers eux sans crainte, et d'accomplir leur mission sans crainte, tout en militant contre toutes les ruptures insidieuses qu'on pensait possibles entre les professionnels et les publics ?

Pour ce faire, le directeur de l'époque Monsieur Francis Grandjean a proposé sur la base du volontariat aux travailleurs sociaux et aux associations de travail social de la région Grand-Est, d'intégrer un travail dynamique qui a été mené pendant six ans sous forme d'une recherche action, essentiellement financée par l'ACSE. Il s'agissait alors de permettre aux travailleurs sociaux d'accéder à certaines connaissances (on s'est rendu compte au fur et à mesure de nos conversations que les gens disaient tout et son contraire) pour qu'ils soient en capacité de transmettre ensuite aux enfants et aux familles puisque c'est le cœur de métier des éducateurs spécialisés. Une vingtaine de travailleurs sociaux se sont portés volontaires, mais aussi des collègues de Meurthe-et-Moselle, des Ardennes, du Bas-Rhin, avec un groupe d'experts que nous avons sollicité pour leurs compétences théoriques (un professeur d'histoire, une sociologue et notre ancien directeur pédagogique). Puis, dans un second temps, avec nos collègues universitaires, nous avons eu deux étudiants stagiaires de l'université de Metz pour nous aider à mener des entretiens auprès des familles pour recueillir leurs sentiments et leurs visions des choses, ainsi qu'auprès des éducateurs de toutes les équipes de notre service pour recueillir leurs points de vue sur les réalités de terrain.

La première chose que nous avons traitée, c'est la question de l'identité au travers de l'histoire des parents. Permettre aux jeunes de comprendre pourquoi les parents ont immigrés, dans quel contexte. L'idée étant de leur permettre de se construire une identité, d'autant qu'ils se revendiquaient musulmans et s'enfuyaient pour aller boire une bière. Bref, on en perdait un peu notre latin, si je peux me permettre. En fait, on a compris que la question concernait la construction identitaire du jeune et sous quelle identité le jeune se présentait. Quand il revendique la viande halal, c'est pour paraître comme un grand musulman auprès d'un groupe de pairs, et puis quand il va boire un verre, c'est pour paraître comme ceux qui enfreignent les règles. Bref, il nous fallait comprendre tout cela.

Autre question constamment présente, c'est la question de la viande halal. Faut-il donner de la viande halal ou pas ? Nous avons alors convié une experte en laïcité, ce qui nous a permis de parler de différentes méthodes possibles. On se disait aussi que beaucoup de travailleurs sociaux jouaient le jeu de ces personnes, souvent par facilité notamment quand ils organisaient des soirées et proposaient uniquement des aliments halal. Or, la justesse serait peut-être de proposer différentes choses, halal et non halal.

Par ailleurs, une des questions qui est venue particulièrement, c'est la question des représentations. Quand on demandait aux éducateurs ce que pensaient les familles, ils avaient beaucoup de mal. C'est un peu d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons sollicité deux étudiants pour mener les entretiens auprès des familles. Finalement, on a compris pourquoi les éducateurs avaient des difficultés quand ils l'ont exprimé par la suite : ils n'arrivaient pas à aller vers les familles, en disant que les femmes qu'ils connaissaient auparavant étaient devenues des religieuses, et qu'ils ne pouvaient plus leur parler, « on est laïques, on ne peut pas aller parler à des religieuses ! ». Bref, il s'agissait de faire un gros travail sur les représentations. En faisant ce travail, on s'est rendu compte que quelquefois ces mères portaient le voile sous la pression de leurs enfants... On a eu le même souci avec la question des pères et la position des pères. Et ils nous disaient : « *Les pères, ils ne nous parlent pas. Ils ne parlent pas aux femmes...* ». En fait, quand ces étudiantes ont pu entrer en contact avec les pères, elles se rendaient compte que les pères avaient beaucoup de choses à dire, et surtout sur la situation de leurs enfants. On a accouché d'une souris, mais on a vraiment eu du mal à accoucher de cette souris. Je peux vous dire, pour que les choses se disent, il nous a fallu du temps, nous étions dans un contexte qui était très difficile. C'est peut-être toujours encore le cas, mais encore une fois, on a eu beaucoup de mal à faire parler les éducateurs parce qu'il y avait une forme de crainte, de paraître comme quelqu'un de pas tolérant, raciste, de ne pas pouvoir dire ce qu'ils ressentaient de peur d'être mal jugés. Je vous donne un exemple anecdotique, on a entendu « *C'est difficile de dire les choses parce qu'on est brimé par les différentes lois, alors que les gens de BAC, quand ils viennent, ils emmènent les jeunes et on ne leur demande rien à eux* », « *La BAC, oui, mais la BAC, la police... ?* », « *Non, non, c'est « la brigade anti chitane » qui vient en camionnette pour emmener les jeunes à la mosquée et là nous ne pouvons rien faire, ni rien dire* ». Vous voyez ? Et quand on entend ça... pour vous dire sur quel terrain nous étions en 2004.

En réalité, nous avons travaillé ces questions dans un processus dynamique. On se voyait toutes les sept semaines, on se mettait autour d'une table et on discutait d'un sujet ou d'un autre. Lorsque le sujet nous semblait difficile – par exemple, la question de la laïcité, « la viande halal, qu'est-ce qu'on fait ? », « est ce qu'on doit laisser les jeunes s'arrêter quand ils veulent faire la prière ? Est-ce qu'on est dans notre mission ou pas ? » -, avec des éducateurs qui étaient eux aussi tiraillés entre leur mission de socialisation et de promotion du vivre ensemble et leur religion, on s'est rendu compte qu'il fallait les aider. Il est ressorti que l'exclusion sociale était réellement présente et qu'on ne pouvait pas l'ignorer. Que les jeunes décrochent très tôt et de plus en plus tôt du système scolaire sans diplôme et passent plusieurs années sans emploi, c'est une réalité, vous le savez tous. Mais, pour des raisons parfois

complètement invisibles, je vais prendre l'exemple de ce jeune qui a quitté l'école en troisième alors qu'il était très bon élève. Il n'est pas retourné à l'école du jour au lendemain. Quand on lui a demandé pourquoi, il a fini par dire « *J'ai eu trop honte de ne pas trouver mon stage de troisième année* ». Vous voyez donc qu'il s'agit parfois de choses complètement anodines. Par ailleurs, il est ressorti de notre recherche action que ceux qui sont diplômés ont énormément de difficultés à trouver un emploi. Que la misère économique est dans le quartier. Que les familles sont assignées à résidence, leurs revenus ne leur permettant pas de rêver à une autre forme d'habitat. Et pour les jeunes, que leur situation ne leur permettait pas de rêver à une autre projection possible. L'enfermement communautaire mène vers une forme d'auto-contrôle (« *Oui, mais que vont dire les voisins ? Je suis obligée d'avoir telle ou telle attitude parce que les voisins vont dire des choses...* »). C'est aussi l'omniprésence du religieux. Par ailleurs, nous avons rencontré des familles qui étaient dans un véritable désarroi et nous disaient leur sentiment d'incapacité d'agir et d'être spectateur de leurs enfants qui partent à la dérive sans pouvoir agir (« *J'espérais mieux pour mes enfants et c'est pour ça que nous avons migré, et on se rend compte que ce n'est pas du tout ce qu'il leur arrive* »), dans une posture de défense républicaine face à une posture revendicative des jeunes qui disent « *Arrêtez de nous dire qu'on est Français, on n'est pas des vrais Français. Arrête de nous dire ça, c'est faux ! On est enfermé dans un quartier, on est contrôlé sans cesse par la police. Liberté, égalité, ce n'est pas pour nous* » et ne nous parlez pas de fraternité.

Pour terminer, je dirai que ces travaux nous ont donné le sentiment d'une sérénité qui est revenue dans les équipes sur ce sujet, car les travailleurs sociaux ont pu mettre des mots sur ces réalités. Ce fut aussi l'occasion de travailler ensemble sur les valeurs de l'association et du travail social. Nous avons clôturé le travail au bout de six années par manque de budget, mais le travail s'est prolongé avec les partenaires européens, allemands, belges, norvégiens, sur ces questions. Puis, nous avons une représentation dans un programme qui s'appelle « Jousour » (qui veut dire « Faire des ponts »), programme franco-algérien financé par le ministère des Affaires étrangères pour « faire des ponts » entre les associations, les chercheurs et les institutions. Je vous remercie.

Abdelali Fahime

Il est en effet important de remettre cette expérience dans son contexte de 2004-2010. Cela partait d'un diagnostic de terrain où on était très embêté par ces questions de laïcité. Au niveau du CMSEA, nous avons repéré une espèce de signalétique forte entre les professionnels et nos usagers. Nous avons des formations sur la laïcité où les

gens disaient « Est-ce que si je fais ça, je suis dans la laïcité ? », et à côté, on avait d'autres qui disaient « Est-ce que si je fais ça, c'est halal ou pas ? ». On a vu cette montée en miroir, et l'idée est de casser cela. Je n'ai pas de chiffres pour m'appuyer, mais j'ai l'impression quand je parle à des collègues d'autres associations que cette question du culte, d'islam etc., est appréhendée de façon un peu tranquille aujourd'hui. J'ai des collègues qui me disent toujours néanmoins qu'ils ont du mal à intervenir sur ces questions.

Puis, se pose aussi la question économique. Et donc, notre recherche action s'est faite avec d'autres partenaires pour s'orienter sur le pouvoir d'agir. On traite la question, mais en même temps, on ne veut pas laisser les gens et prendre donc en compte cette réalité car, si on ne traite qu'un côté, il y aura un déséquilibre et on ne sera pas opérant.

Il faut aussi mettre en perspective cette recherche action avec la partie théorique, pour rechercher avec les professionnels et les usagers un « récit identitaire », dans la même idée évoquée ce matin quand on a parlé de « récit national ». Ces quatre années ont également permis d'être sur ces questions et de s'approprier la question de l'histoire de l'immigration sur le territoire. Je vais laisser la parole à Piero Gallaro.

Piero Gallaro

Bonjour, je suis maître de conférences à l'unité de recherche du laboratoire 2L2S (Laboratoire lorrain des sciences sociales). Je suis historien et sociologue. Quand on a fait cette enquête avec d'autres collègues de Nancy (université de Lorraine), notre objectif était de partir du questionnement des jeunes, de leur discours pour se rendre compte qu'il y avait un énorme besoin de connaissances pour être reconnu, c'est-à-dire la reconnaissance d'eux-mêmes. Et, en travaillant dans les formations, nous avons pu réinjecter auprès des travailleurs du terrain et les professionnels, toute une série de réflexions de ce qu'on a vu. Nous avons mobilisé deux pôles qui peuvent se résumer à cette question de la reconnaissance autour de la violence (vous pouvez voir qu'on y est toujours aujourd'hui) à la fois physique et surtout la violence structurelle et symbolique. Puis, cela nous a permis de réinterroger quelque chose dont on a parlé un peu ce matin, à savoir les paradigmes, les cadres de la pensée républicaine en France, dont la question à la laïcité n'est finalement qu'un des aspects.

Quand je parle de violence structurelle et de violence symbolique, c'est au-delà de la violence physique (qui laisse des marques dans les corps), on a une sorte de violence symbolique qui, en se référant à Bourdieu ou autres, implique une forme de relégation et de négation d'identité de certaines catégories sociales qui peuvent s'effectuer de manière inconsciente. Finalement, c'est une violence dont personne n'est responsable

et dont tout le monde peut l'être. C'est aussi la raison pour laquelle on appelle « violence de système », « violence systémique » que Bourdieu a bien montrée où le rapport homme/femme n'est pas égalitaire dans une France qui prône quand même la liberté, la liberté et la fraternité. Si l'on prend l'égalité, elle ne sera effective que pour la moitié de la population française (les femmes) qu'à partir de 1944, ce qui veut dire qu'il y a le discours, les grandes idées, mais il y a aussi l'application derrière sur le terrain qui fait qu'il a fallu attendre 1944 pour que les femmes aient le droit de voter. Si on reporte l'idée de ce décalage entre le discours et la réalité au niveau des populations issues de l'histoire de France, nous sommes dans une forme d'invisibilisation sociale et cette violence est issue de l'invisibilisation. Celle-ci apparaît déjà dans l'histoire de France, et je vous mets au défi de prendre le manuel scolaire de vos enfants, bien rares sont ceux qui, hormis des tonnes de pages sur la guerre de 14 ou sur l'histoire économique, racontent finalement que l'histoire de France est à la fois l'histoire coloniale et l'histoire de l'immigration. Cela ne fait pas partie de l'apprentissage de ce qu'on pourrait appeler le vivre ensemble, de faire une histoire de France en oubliant une partie de la population qui, en Lorraine, fait que quand je prends un amphi de trois cents étudiants et que je leur demande de me dire qui a au moins un grand-parent ou un parent étranger, les 9/10^e vont s'asseoir et ne restent que 1-2 % debout, ce qui veut dire que 9/10^e de la population sont d'origine étrangère et on ne raconte pas cette histoire... Donc quand je parle d'invisibilité sociale, nous sommes dans une méconnaissance de qui est « l'Autre » (avec un grand A). Cette méconnaissance fait que dans l'autre, on n'a pas de reconnaissance d'égalité. Donc, dans l'histoire de France, on n'a pas d'histoire de l'immigration.

De même, si on regarde toute une série de mouvements dans la société française, on se rend compte qu'il fallait absolument raconter l'histoire des immigrés. On les a mis dans la cité nationale de l'histoire de l'immigration qui se trouve à quelques stations de métro d'ici, où on a fait un musée de l'immigration. On s'en réjouit en disant ça y est, on parle enfin des étrangers et des immigrés, on parle enfin de nos ancêtres (qui ne sont pas tous Gaulois). Or, on a fait l'histoire de France, et un musée pour les immigrés, comme s'ils n'étaient pas dans l'histoire de France. Si on regarde la plupart des musées nationaux, ce n'est pas non plus le cas. Quand je parle de « violence symbolique », le fait de « mettre à part » signifie cette marginalisation qui peut être violente pour ceux qui ne connaissent pas.

Deuxièmement, les universitaires sont extrêmement concernés parce qu'ils ont commencé à s'intéresser à l'histoire de l'immigration qu'à partir des années 1980, c'est-à-dire un siècle après le double mouvement qui a commencé en 1880. Quand auparavant, nous étions plutôt dans une immigration frontalière – les Belges dans le Nord, les Luxembourgeois en Lorraine, les Allemands en Lorraine, les Italiens dans le

sud-est de la France, et les Espagnols au sud-ouest –, les années 1880 ont vu venir de grands flux migratoires. Des millions d'individus ont traversé le territoire français pour s'installer dans une nouvelle structure économique en plein changement. Au même moment, le traité de Berlin fera que les puissances coloniales européennes vont diviser une partie de l'Afrique et s'approprier les territoires. La deuxième colonisation française va commencer à se mettre en marche. Donc, au même moment, on a une immigration qui arrive chez nous et on est en train de coloniser, sans parler de l'Algérie qui est française depuis déjà des décennies. Or, cela n'apparaît nulle part. Et donc, les universitaires ne vont commencer à s'intéresser à l'immigration que dans les années 1980, c'est-à-dire un siècle plus tard. Aujourd'hui, on est encore à se poser des questions sur la manière d'aborder la question migratoire, sachant qu'on n'a pas encore résolu le problème. Cela veut dire qu'il y a une forme d'invisibilisation sociale de la question de l'immigration, une sorte « d'objet d'immigration », un « objet ignoble » qui n'était pas assez noble pour le monde académique qui préférait travailler sur le monde ouvrier plutôt que de travailler sur les immigrés. Là aussi, invisibilisation de la part du monde académique.

Troisième élément, toute cette invisibilisation fait que nous sommes dans un paradoxe de la stigmatisation. On a une surmédiatisation, une sorte de surpolitisation de la question de l'immigration avec l'arrivée massive des réfugiés, avec ces jeunes issus de l'immigration, et, en même temps, on est dans la confusion totale. C'est-à-dire que ces jeunes, on les invisibilise une fois de plus, non pas en les prenant pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire multi-identitaires, à la fois français et d'origine étrangère, qui parlent le kabyle chez eux et qui manipulent le français parfaitement, mais en les stigmatisant parce qu'on va leur asséner l'idée que du point du discours et des mots, on va les désigner comme « étant issus de l'immigration ». Or, l'immigré est celui qui n'est pas né sur le territoire français. Et ces jeunes sont nés sur le territoire français, ils ne peuvent pas être immigrés. On ne peut pas parler d'eux comme la deuxième génération immigrée. Et quand bien même ils sont nés en Algérie, ces gens ne sont pas des immigrés parce que l'Algérie était la France sur trois départements français. Vous voyez donc cette espèce de confusion qui fait qu'on le relaye une fois de plus dans un monde de la marginalité : « issus de l'immigration », « deuxième génération immigrée », « beurs » (c'est-à-dire qu'ils sont français mais d'origine maghrébine, ce qu'on ne dit pas d'un Italien comme moi !), « maghrébins », ou encore « musulmans »). On crée donc des figures comme des totems qu'on va mettre au visage des individus – en référence à Levinas qui dit que c'est à travers le visage qu'on reconnaît l'autre, ce qui n'est pas le cas ici puisqu'on est au contraire en train de mettre des masques sur les individus. On est en train de les marginaliser, de les stigmatiser comme le dit Goffman parce qu'on a masqué l'identité qu'ils

revendiquent, celle que la société française qui a bonne conscience de pouvoir le justifier comme discours auprès de ces individus.

Tout cela va susciter des réactions, comme aux US quand les Noirs américains n'avaient pas la possibilité d'être des Américains à part entière malgré la fin de l'esclavage. Ils ont été obligés, avec Martin Luther King, de monter sur Washington pour revendiquer une forme de rêve pour dire qu'ils étaient tous Américains. Déjà en 1983, des jeunes vont engager ce qu'on appelle « la marche pour l'égalité et contre le racisme » qu'on va surnommer « la marche des Beurs » pour bien montrer qu'ils n'étaient pas complètement français (un peu la même chose dans le film *Indigènes*). Quelque part, ces années 80 ont vu comme une première revendication de jeunes qui partent de Marseille vers Paris pour revendiquer leur droit à être français. Je vous conseille d'aller voir sur le site de l'université de Lorraine le colloque que nous avons organisé en décembre 2013 sur les trente ans de la Marche des Beurs où les anciens marcheurs sont venus pour raconter leur parcours, et leur discours était unanime « *Nous voulions être dans la banalité, nous voulions être des Français, point ! Qu'on arrête de nous dire qu'on est né dans la double absence, nos pères n'étaient ni en Algérie ni en France parce qu'on les considérait encore comme des immigrés. Nous, on est né en France, on veut être dans la double présence. On veut être en France et en Algérie* ».

Cette violence structure et symbolique va être finalement absorbée à partir de la socialisation de la troisième et de la quatrième génération qui se rend compte que les démarches de leurs aînés n'ont pas bougé et que la société française continue à garder ces individus à la marge. Là, sans vouloir l'affirmer mais plus le poser en interrogation, ils ont voulu prendre nos formes de revendication en passant par la violence que l'on connaît aujourd'hui. À partir de ce constat, si je prends exactement ce que disait la société française en 1920, vingt ans après 1890 au moment où sont votés les crédits à la Chambre française (500 000 francs de l'époque) pour payer la Grande Mosquée de Paris. Donc unanimité de toute la classe politique qui va dire : « *La France étant une puissance musulmane, il est tout à fait naturel que les Musulmans aient leur lieu de culte* », et donc, dans les débats, on est en train de dire « *Les musulmans nous défendent en Syrie* ». Vous voyez donc que parfois l'actualité est parfois rattrapée par l'espoir.

Tout cela pour vous dire que dans les paradigmes, les cadres de la pensée, nous sommes dans un paradigme « assimilationniste ». Cela veut dire qu'on est dans l'égalité où tout le monde va être tellement à égalité que finalement il y a des gens qui sont plus égaux que d'autres, avec deux discours, l'un sur l'immigration qui génère une forme de xénophobie (peur de l'étranger), la colonisation venant s'y greffer, laquelle ne veut pas de la peur de l'étranger. Autrement dit, on est obligé à avoir un

discours où c'est nous qui dominons, à savoir une sorte de vision hiérarchique : la colonisation a besoin de hiérarchiser. La hiérarchisation, c'est la création de race supérieure et de race inférieure, et, à partir de là, on est dans un processus de « racisation ». La race n'existe pas ? on va la créer par différents moyens, dont les moyens scientifiques en expliquant par exemple que les Noirs ont un crâne plus petit que celui des Blancs, que c'est normal que les Blancs aillent chez les Noirs pour les civiliser parce que nous sommes en avance et ils sont en retard. Et, on va toujours mettre à la marge les individus dominés en inventant le « code des Noirs » ou encore le « code de l'indigénat » en Algérie. Encore aujourd'hui, je pense qu'il reste des traces parce que la manière dont on va traiter la question des pratiques culturelles fait que l'on ressent encore dans la société française des éléments qui font que l'assimilation des années 30 était de dire « on ne garde en France que les étrangers qui peuvent se fondre dans la société française et devenir invisibles ». Les Italiens, les Belges, pour lesquels on va trouver l'argument de dire qu'ils sont catholiques et donc, on peut les assimiler. Sauf que, si l'on s'arrête à cela, on fait une erreur historique car, si on regarde bien, 1920, on a le « péril rouge »... À l'époque, on ne soupçonne pas les musulmans d'être djihadistes, mais de devenir des bolcheviks... Bref, pour chaque période, on va trouver une forme de stigmatisation. Avant les années 1890, c'étaient les Italiens qui étaient des « radicaux », des « extrémistes » qui posent des bombes, qui tuent le président Sadi Carnot, c'est l'anarchisme qui frappe à Londres et aux États-Unis, une forme d'italophobie se développe pour en arriver jusqu'au meurtre des Italiens (« italiénades », où l'on chasse les Italiens dans les marais salants d'Aigues-Mortes et les Italiens paient le prix fort, simplement parce qu'ils étaient italiens, ces « Italiens dépravés » qui s'obstinent à danser la valse en collant les femmes contre eux), en les accusant surtout de mettre à mal la laïcité de la France. En utilisant les insultes qu'on donne aux gens, on est en train de repérer le regard qu'on a sur eux. Par exemple, si je vous dis que vous êtes des « choucroutes », c'est parce que les Allemands étaient chez nous. Si on vous dit que vous êtes des « macaronis », c'est parce que vous mangez des macaronis. Or, les Italiens en 1890, on ne les appelait pas ainsi, on les appelait les « Cristos », c'est-à-dire « pro-religieux qui mettent à mal la laïcité de la France parce qu'ils viennent avec leurs curés et leurs croix », en particulier dans une période de séparation de l'Église et de l'État en France. On détestait alors les Italiens et la presse de l'époque regorge de ces discours.

En bref, si on prend le parcours des Italiens, avec cette forme de radicalisation, c'est qu'on les a vus dans les années 1890 comme des anarchistes, puis ils ont été remplacés à l'époque de la guerre d'Algérie par les extrémistes séparatistes, puis la bande à Bader en Allemagne et les fractions Armée rouge en Europe, on pourrait continuer ainsi. Il y aura toujours un mouvement qui fait que la radicalisation,

l'extrémisme, les bombes qui explosent, cela ne remonte pas à ces quelques semaines mais cela remonte à plus loin. Du coup, la question qu'il faut se poser, n'est pas tellement de savoir si l'islam pose un problème et de dire qu'on aurait une forme de radicalisation de l'islam, mais plutôt de poser la question à l'envers en disant est ce qu'on n'est pas en train d'être dans une islamisation de la radicalité ? On colore aujourd'hui la radicalité avec la couleur de l'islam, comme on l'a fait autrefois avec les Marxistes, les Italiens anarchistes etc. Je vous remercie.

Abdelali Fahime

Pour conclure, l'idée de ce travail était de recontextualiser les difficultés et d'apporter un corpus théorique. Dans cette expérience, il était important de sortir de l'émotionnel et de revenir sur les sciences humaines sociales parce qu'on est dans des métiers éducatifs. Et, ce qui caractérise selon moi le métier éducatif, c'est bien la relation avec les usagers, une relation publique, intermédiaire, et aussi une relation où on va petit à petit amener la personne vers le monde tel qu'il est. Et si le professionnel n'a pas toute cette connaissance et cette compréhension du monde tel qu'il est, il peut se trouver effectivement désarmé et bloqué dans son intervention. Donc, l'idée était vraiment de nous équiper face à un défi vis-à-vis de nos générations, et je crois qu'on peut assumer ce défi et y faire face si on équipe à partir de nos outils des sciences de la vie sociale. Je vous remercie.

QUESTIONS / RÉPONSES

Question de la salle

J'ai beaucoup apprécié l'intervention de Piero Galloro et j'ai une question pour lui. Quand vous parlez d'invisibilisation des jeunes, cela m'a fait penser au même phénomène destiné à la religion musulmane et ce que représente l'islam. On a des termes comme « islam radical », « islam modéré », « islamisme » (islam extrême), avec à chaque fois la même racine « islam ». Je ne vois pas bien l'objectif. Aujourd'hui, quand on écoute les médias et l'instrumentalisation faite dans le contexte actuel, le mot « djihadiste » est connoté dans le sens du « terrorisme », alors que le mot « djihad » pour ceux qui le savent, possède sept déclinaisons différentes dont le premier sens est « le combat pour trouver la paix intérieure ». Donc, tous ces termes créent la confusion, l'invisibilisation comme vous avez dit, et aussi la stigmatisation. On est dans une société binaire où les politiques se font de la guéguerre. Vous, en tant

qu'historien, comment expliquez-vous que ces termes sont acceptés par le corps politique, médiatique, intellectuel ? Comment faire pour changer un peu cette confusion liée au choix des mots ?

Piero Galloro

Je pense qu'il faut toujours partir dans le long terme. Il ne faut pas se leurrer, réfléchissons un peu. La France met le pied en Algérie à partir de 1830. Elle occupe le territoire qui devient ensuite trois départements. Donc, vous croyez vraiment qu'en 1989, on découvre l'islam en France ? On est en Algérie depuis 1830... Il n'y a pas un petit problème ? Bref, je n'ai pas de réponse mais j'ai plein de questions.

À mes étudiants thésards, je leur demande aujourd'hui de faire une chronologie de l'arrivée des termes pour voir par exemple à telle année combien de journaux ont parlé du mot « djihadisme », de 1989 à nos jours. N'oublions pas les événements en Algérie en 90, puis la Yougoslavie qui explose, la première guerre du Golfe. C'est à partir de là qu'on arrive dans un contexte dit de « mondialisation », mais c'est encore aussi un terme qu'il faut interroger. Donc, en 1989, on découvre enfin en France qu'on a plusieurs millions de musulmans, ce qui est fou parce que les documents que je vous ai montrés, disent bien que dès les années 1890 on reconnaît la France comme une « puissance musulmane »... Cela veut dire qu'à un moment donné, quelque chose a été oublié, déplacé. D'une guerre Est/Ouest, on va se trouver peut-être un ennemi intérieur (comme on le fait toujours en France, avec les juifs et l'affaire Dreyfus, et aujourd'hui c'est peut-être les musulmans ?). Aujourd'hui, on interroge donc cela, on est au début du processus de la recherche (il y a toujours un petit décalage entre vous qui êtes sur le terrain et nous qui faisons la recherche a posteriori pour pouvoir conceptualiser les choses). Peut-être que dans les premières thèses à sortir dans deux ou trois ans, on aura des réponses là-dessus. Mais on sait déjà qu'on est en train d'interroger la date de 1989 comme étant une date curieusement charnière entre la chute du mur de Berlin, qui termine la guerre Est-Ouest avec une nouvelle question qui se pose vers le sud avec les anciens pays colonisés.

Donc, sur l'acceptation des termes aujourd'hui, il faut voir à quel moment ils émergent et comment ils sont utilisés. Le terme « djihad » est connu parce qu'il est écrit dans le Coran, il ne vient pas d'être inventé. Mais c'est la réutilisation qui est nouvelle, et comment on l'utilise. Est ce qu'on utilise le mot « djihad » au 19^e siècle comme on l'utilise au 20^e siècle ? Que s'est-il passé pour que le mot se transforme ? Donc, notre rôle est d'expliquer les mécanismes et de ne pas être dans l'enchantement médiatique. Nous qui sommes en train de travailler sur la réalité pour la conceptualiser, on ne nous entend jamais ! Or, nous sommes plusieurs universitaires à

faire ce type de travaux, et on ne nous entend jamais dans les médias. D'ailleurs, on a fait une enquête avec un de mes collègues montrant que très peu d'écoles de journalisme ont des modules sur l'interculturel. Cela veut dire que les gens qui prennent la parole dans nos médias, qui monopolisent la bande passante, sont des gens qui n'ont aucune spécialisation et qu'on entend beaucoup. Et, ceux qui sont spécialisés, on les entend sur des radios que personne n'écoute... C'est un peu paradoxal ! Donc, il faut que nous réinvestissions la société par des travaux avec des professionnels du terrain, mais aussi en essayant de diffuser nos connaissances non plus à des titres confidentiels mais à une presse plus large. On a une responsabilité que j'assume pleinement.

Question de la salle

Sur la question du rapport à l'islam, est ce qu'il y a des réflexions menées sur l'arrivée d'un islam non habituel en métropole ? J'ai le sentiment que certains territoires, dans les années 80, avoir vu arriver l'importation d'un autre islam qui n'est pas l'islam d'Afrique du Nord, mais un islam du Moyen-Orient. Et j'ai vu des pratiques religieuses qui ont été impactées, mises sous pression par une pratique religieuse importée de ces territoires. Et je crois qu'il y a eu une mise en tension en France du rapport à l'islam et des pratiques de l'islam liées à une importation des pratiques religieuses s'inscrivant dans une stratégie d'influence religieuse particulièrement aidée. Je ne sais pas s'il y a des travaux sur ces questions ? Je vous livre une perception personnelle.

Réponse de Leïla Calmé

Je me permets de réagir à ce que vous dites. Lors des récents attentats, j'étais dans un groupe de travail en Algérie. Et ce que les Algériens disaient « *C'est pour nous tout un tas de plaies qui se rouvrent parce que pendant dix ans on a vécu toute cette invasion d'un islam qui n'est pas le nôtre, d'un terrorisme dont on ne sait pas d'où il vient et qui vient probablement des pays du pétrole* ». Et, ils me disaient : « *En plus, à l'heure de la communication instantanée de « l'islam-google » (c'est une expression que j'ai entendue), on ne maîtrise plus rien de l'islam. Avant, la transmission se faisait par les parents qui avaient une pratique religieuse de paix, de partage, et ce n'est pas du tout cet islam qui est partagé aujourd'hui, ou en tout cas celui que propage les personnes d'Al-Qaïda* ». Voilà ce que les gens disaient en Algérie.

Réponse de Piero Galloro

Je vous encourage aussi à faire des démarches actives, c'est-à-dire aller dans le fichier central des thèses soutenues depuis dix ans quand on a commencé à prendre conscience de la radicalisation. Vous trouverez des dizaines de travaux sur le sujet.

En Lorraine par exemple (je ne pense pas que cela soit tellement différent dans le nord de la France ou ailleurs), on a constaté en écrivant un livre avec mes étudiants sur « Mineurs algériens et marocains dans les mines de charbon : une autre mémoire du charbon lorrain », qu'il y avait deux types d'approche. Quand les Algériens sont arrivés dans les années 30, 40, 50 et 60, ils étaient sans revendication d'avoir une mosquée. Dans les années 60 à 80, quand on voit arriver les Marocains, ils étaient d'une autre obédience religieuse, et ils ont commencé à demander des salles de prière. On voit comment l'administration des mines lorraines a réagi et c'est là qu'on commence à voir émerger cette question dans les années 70-80. Alors qu'on avait déjà la Mosquée de Paris, on se posait la question en Lorraine de savoir s'il fallait ouvrir une mosquée. Ensuite dans les années 90-2000, c'était la panique. Mais il ne faut pas oublier qu'en 1983, quand la « marche pour l'égalité » a eu lieu, c'est la montée du Front national. Dreux et Vitrolles sont les premières villes prises par le Front national. Donc, le discours sur le djihad ou l'islam, j'ai l'impression qu'il s'accompagne aussi d'une forme de radicalisation du discours politique, non pas du point de vue musulman mais antimusulman à partir des années 80-90, quand on entend « La France aux Français ». C'est le même discours qu'on retrouve en 1932 quand on dira qu'on ne pourra pas embaucher les étrangers tant qu'un Français est au chômage (loi de 1932 de protection de la main-d'œuvre nationale qui parle de préférence nationale). Et donc, comme on ne veut pas embaucher les Français pour les mettre dans les mines de Lorraine, on va aller chercher les seuls Français qui sont capables de travailler dans les mines : les Algériens. Donc, la préférence nationale dans les années 30, c'est les Algériens. Puis, dans les années 80, la préférence nationale, c'est contre les Algériens... Cette radicalisation du discours se fait dans tous les sens. Cela veut dire que quand on voit la question religieuse émerger, elle émerge peut-être parce que d'un seul coup quelqu'un l'a monté comme étant un problème. Ce n'est pas un problème : c'est ce qu'on en fait qui est problème.

Question de la salle

Je suis content de vous parler. On parlait tout à l'heure de pétrodollars et vous ramenez les choses aux chiites et aux sunnites, je pense que c'est en amont des pétrodollars.

Je vais essayer de faire un peu le naïf... Vous avez parlé des Italiens, des Juifs etc. Au final, cela s'est passé et ils se sont intégrés avec les crises que vous avez citées (en pouvant ajouter peut-être la crise de 45 pour les juifs). Cela veut dire que la logique de l'histoire serait qu'il faudrait passer par une crise pour l'intégration des musulmans en France (ou pas ?). Et puis, ma deuxième remarque, vous disiez qu'il y a une volonté d'intégration de la communauté, laïque et athée, j'ai l'impression que la communauté ne s'est jamais intégrée en tant que telle. Elle a une autonomie, un fonctionnement, un pouvoir politique, un pouvoir social, un pouvoir économique certes. Elle reconnaît toutes les institutions françaises et elle est sous toutes les institutions françaises et la loi française. Il n'empêche qu'elle reste une communauté, qui fonctionne plus ou moins bien selon les périodes, mais qui fonctionne plutôt bien et qui se met selon les périodes « à côté », « à part », ou « dedans ». Est-ce quelque chose qu'on attendrait de la communauté musulmane ? Je fais exprès d'utiliser un ton naïf.

Piero Galloro

Question naïve, question dangereuse... Je ne parle jamais d'intégration. J'ai écrit un livre avec deux collègues qui s'appelle *30 ans de discours sur l'intégration*, dans lequel on dit que le mot « intégration », celui qui arrive à le définir et à faire, va se faire des... en or, parce que personne n'est capable de définir ce qu'est l'intégration. Moi, je parle de « légitimation ». Ce sont les Italiens, honnis dans le Sud et dans le Nord, finissent par devenir une sorte d'état en mesure de l'acceptabilité de l'autre. Aujourd'hui, on traite les Italiens de « Ritals ». En Lorraine, on a deux festivals. Il y a t le festival du film italien dont la presse s'en empare tous les ans en écrivant « La Lorraine ritale », avec des lettres blanc/rouge/vert ! À vingt kilomètres de là, il y a le festival du film arabe : personne ne se permet de mettre « La Lorraine bougnoul »... Cela veut dire que les Italiens ont profité d'une légitimation que les colonisés et sont apparus un jour comme modèle d'intégration. Non, ils ont mis un siècle... Ils arrivent au moment où ils commencent à revendiquer leur italianité, et cela s'est même transformé en « ritalité » (« *Je suis Rital et je le reste* »...). Alors que d'autres populations... c'est quoi la différence entre Marocain et Tunisien ? Nord-Africain ? Ça ne plaît pas non plus. Ils ont des langues et des cultures différentes. Dans le substrat intellectuel français, nous n'avons pas encore digéré l'histoire...

Question de la salle

Je suis vraiment l'histoire coloniale, mais ce qui manque peut-être, sinon on risque d'essentialiser la culture de l'autre, cela s'inscrit quand même dans une histoire d'une problématique économique qui vient aussi dans les Trente Malheureuses... Cette

société qui ne fonctionne plus. On parle de djihadisme, de terrorisme, exactement sur les mêmes problématiques. Si on ne prend pas les questions macro-économiques et macrosociales, on reste toujours enfermé peut-être.

Abdelali Fahime

Je vais répondre rapidement car il faut comprendre le contexte de notre intervention. L'idée n'est pas d'aller chercher le corpus théorique le plus adapté pour avoir une profonde connaissance la plus fine et la plus réelle possible de l'immigration. On est dans une recherche action, l'idée étant de permettre à des professionnels et des usagers d'avoir un discours scientifique sur l'immigration de façon à donner une légitimité. Nous sommes des éducateurs, nous ne visons pas à publier dans une revue de recherche sur l'histoire de l'immigration. L'idée est surtout pour voir ce qui nous arrive, comprendre. Il y a des difficultés qui s'expliquent, pas toutes bien évidemment, ce n'est pas le but, mais l'idée est de dire qu'on peut comprendre certaines explications. Puis, avec cela, la personne évolue, avance, et construire sa connaissance de la situation.

Question de la salle

Je n'ai pas très bien compris vos travaux en fait. Pouvez-vous nous mettre les références de vos travaux ?

J'ai deux questions, une sur ce que vous avez dit en conclusion. Ce qui est fort intéressant, c'est l'islamisation de la radicalité. Il y a quelque chose à réfléchir là-dessus car je pense que c'est ce dont il s'agit. Et je vous renvoie à un papier d'Olivier Roy dans *Le Monde* d'aujourd'hui sur cette question de radicalisation. Enfin, pour terminer sur une autre note, dans une période électorale ou le discours devient de plus en plus tendu, quand on est travailleur social et qu'on reçoit ça tous les jours sur le terrain parce que la réalité est aussi dans la question du sentiment d'appartenance. Comment voulez-vous expliquer à un jeune issu d'une génération « post-coloniale, immigration »... juste pour la petite histoire, avant que les immigrés soient des immigrés, c'étaient des soldats qui sont venus libérer la France contre les Prusses et les Allemands... Comment voulez-vous expliquer à un jeune de la quatrième génération qu'il est français quand on voit tous les jours que « vous n'êtes pas français » ? Enfin, une dernière chose pour dire qu'on est les deuxièmes vendeurs d'armes au monde... ceci explique peut-être cela... Merci.

Abdelali Fahime

Je ne sais pas si j'ai bien compris la question... Mais ce rapport existe et vous pouvez vous le procurer. Pour schématiser, dans le cadre de ces rencontres, on s'est rendu compte que la première chose que fait une personne quand elle a dix-huit ans, c'est de rechercher ses origines. On s'est dit que pour être dans un processus de légitimation et de construire le sens de sa vie, il fallait des racines et des ailes, dans l'idée d'être dans une lecture d'histoire qui n'est pas dans les manuels mais que l'on ne trouve que dans les musées, et de s'en rapprocher et de partager avec les professionnels et les usagers. Cette recherche action donne une production faite par les chercheurs et une production d'outils pratiques par les professionnels. L'ambition n'est pas de révolutionner le champ de la connaissance mais c'est plus une démarche.

* * *

MOBILISER LES RESSOURCES DES INDIVIDUS ET DES GROUPES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE ICI ET MAINTENANT

Laure Sourmais, responsable du pôle protection de l'enfance à la CNAPE

Face à l'ampleur croissante des difficultés des populations en situation de précarité, de pauvreté, voire de décrochage, des phénomènes de rupture sociale, culturelle, religieuse et ethnique se sont installés. Le travail social se retrouve souvent réduit à une logique de guichets, hors du « faire ensemble » et de l'ambition de créer des liens sur des territoires. Comment insuffler une dynamique qui amènerait les habitants en situation de « pouvoir agir » ensemble pour faire société, dans la diversité et la mixité sociale et éviter le repli dans le communautarisme ?

Pour répondre à cette question, je vais laisser la parole à Pierre-Jean Andrieu, sociologue, ancien président du conseil technique de la prévention spécialisée (CTPS) et membre du réseau « Séminaire pour la Promotion des Interventions Sociales Communautaires » ; Anne-Marie Fauvet, directrice de l'AGASEF (42) et présidente du CNLAPS et Jean-Paul Meloni, directeur du service de prévention spécialisée de Woippy

Pierre-Jean Andrieu

Bonjour à tous, vous êtes au terme d'une journée où se sont succédées des interventions assez consistantes, et, pour avoir assisté aux dernières, elles sont bien sûr directement liées à la pratique de la prévention spécialisée, elles ont aussi beaucoup à voir avec les interrogations que nous avons les uns et les autres en tant que professionnels et citoyens face au terrorisme, aux crises identitaires, à l'affaiblissement de la cohésion sociale. Avec notre intervention collective, on va poursuivre dans la même voie en montrant que la pratique de la prévention spécialisée contribue dès à présent, et pourrait contribuer plus encore, modestement, à son échelle, à affronter ces défis.

Nous allons traiter de manière très concrète le thème que la CNAPE nous a proposé d'aborder, La mobilisation des ressources des jeunes, de leur famille et de leur milieu, à partir d'une démarche de recherche action portant sur le « développement communautaire » dans laquelle nous sommes tous les trois engagés depuis près de 3 ans à l'initiative du collectif SPISC. Il est important de préciser que nous sommes tous les trois engagés, aussi, dans la prévention spécialisée. Ma voisine Anne Marie Fauvet est directrice d'une association de protection de l'enfance, Jean Paul Melloni est chef de service en prévention spécialisée et je suis moi-même administrateur d'une association de prévention spécialisée après avoir présidé de très nombreuses années le Conseil Technique de la Prévention Spécialisée.

Le « Séminaire pour la Promotion des Interventions Sociales Communautaires » est un collectif qui s'est créé il y a dix ans, pour promouvoir les interventions sociales collectives et contribuer à une meilleure prise en compte des questions de la diversité et des communautés dans les interventions sociales. Ce collectif a conduit de 2007 à 2011 une série de travaux qui l'ont amené à souligner que le nombre des initiatives de développement communautaire n'était pas négligeable, que ces initiatives avaient des effets positifs en terme de socialisation individuelle, d'amélioration du vivre ensemble, qu'elles pouvaient constituer des antidotes efficaces aux replis communautaires. Dans le même temps le collectif a montré que ces initiatives étaient mal connues et mal reconnues, qu'elles relevaient le plus souvent d'initiatives individuelles de professionnels et qu'elles s'inscrivaient ainsi rarement dans une commande publique.

A la suite d'un colloque qui a eu lieu à Aubervilliers en 2011, le collectif a prolongé ses travaux dans le cadre d'une recherche action soutenue depuis 2013, par le ministère des Affaires sociales (DGCS), le ministère de la Ville (SGCIV aujourd'hui CGET) et le ministère de l'Intérieur (la DAAEN)),

La recherche action est mise en œuvre, avec le concours de chercheurs /consultants, sur neuf sites par des acteurs engagés depuis de nombreuses années dans des démarches d'interventions collectives, reposant sur la reconnaissance et la mobilisation des ressources des personnes et des groupes (empowerment) et attentives à la prise en compte des « liens communautaires », démarches que nous qualifions de démarches de développement communautaire. La recherche action a précisément pour thème « la prise en compte des liens communautaires dans et par les interventions sociales collectives ».

Les initiateurs/promoteurs des démarches sur ces neuf sites, sont très divers : 2 équipes de la politique de la ville, trois associations de protection de l'enfance/prévention spécialisée, deux associations d'initiative citoyenne, 1 ONG internationale et association spécialisée sur l'insertion des Roms.

Pour exposer le contenu, les modalités et les résultats de cette recherche action nous avons hésité entre un exposé « académique » des travaux et point de vue plus engagé dans lequel nous vous ferions part, chacun à notre manière, en tant qu'acteur de la prévention spécialisée, des enseignements que nous en tirions concernant le devenir de la prévention spécialisée. C'est ce second terme de l'alternative que nous

avons retenu.

Je vais commencer cet exercice en formulant de manière lapidaire, en quatre points, l'hypothèse que m'amène à formuler mon investissement dans la recherche action du collectif SPISC.

- Les travaux conduits dans le cadre de cette recherche action confirment que les démarches de développement communautaire ont des effets positifs au plan des personnes qui y participent – reconnaissance, estime de soi, confiance – comme à celui du « vivre ensemble » - la confiance contribue à faire baisser les tensions et favorise le développement de solidarité dans la vie quotidienne –. Ces résultats devraient inspirer, à mon sens de manière déterminée, la recombinaison nécessaire – et de plus en plus souhaitée – d'une part importante de l'intervention sociale. Les défis d'aujourd'hui ne seront pas relevés sans la mobilisation des gens eux-mêmes.
- Ces travaux montrent que les professionnels qui s'engagent dans ces démarches ont tous fait un « pas de côté » par rapport aux commandes publiques en repensant leur mode d'immersion dans le social et leur posture « être au côté des gens », « faire avec », en changeant de représentation concernant les milieux dans lesquels ils interviennent « reconnaître et valoriser les ressources des personnes et des groupes »
- Ces « ingrédients » des démarches de développement communautaire correspondent très largement aux fondamentaux et aux pratiques de la prévention spécialisée...en d'autres termes nombre d'associations de prévention spécialisée sont dès à présent, plus qu'elles ne le pensent engagées dans des démarches de développement communautaire, elles pourraient l'être de manière plus conscientes et plus déterminées et ainsi participer de manière explicite à la recombinaison de l'intervention sociale.
- Aujourd'hui tout à la fois menacée par des suppressions de postes qui témoignent du fait que son utilité sociale n'est pas toujours reconnue et de plus en plus sollicitée sur des registres souvent très instrumentaux qui méconnaissent que les ressorts de son efficacité tiennent largement au capital de confiance qu'elle construit dans la durée avec les jeunes, les familles et les milieux dans lesquels elle intervient, la prévention spécialisée gagnerait à se positionner plus résolument comme acteur de démarches de développement communautaire, comme « organisateur communautaire ».

C'est autour de cette hypothèse que je souhaiterais échanger avec vous : le développement communautaire est un enjeu stratégique pour la prévention spécialisée.

Anne-Marie Fauvet

Au niveau de la présidence du CNLAPS, il est évident que l'on s'inscrit complètement dans ce que vient de dire Pierre-Jean Andrieu. Je vous expliquerai tout à l'heure d'une manière plus concrète comment nous avons bougé d'autres services, notamment la protection de l'enfance et l'insertion, à partir de cette culture, en utilisant certains outils de la prévention spécialisée. Puis, je terminerai par les derniers développements que nous avons mis en place en 2015, notamment les cellules préfectorales dans le cadre de la radicalisation. Cela permettra peut-être de clarifier certaines choses.

Jean-Paul Meloni

Je suis éducateur spécialisé en prévention spécialisée depuis 1985 et je suis aujourd'hui responsable d'un secteur de prévention spécialisée dans l'est de la Moselle, au sein d'une association qui s'appelle CMSEA. Par ailleurs, je suis ethnologue et chargé d'accompagner depuis deux ans déjà une recherche action (sur le site de Woippy en Moselle) engagée sur l'intervention sociale et communautaire. J'en dirai plus toute à l'heure, mais je peux d'emblée vous dire qu'en regardant quelques références législatives, de nombreux textes mentionnent la place et le rôle de la prévention spécialisée dans les années 70-80, non seulement dans la prise en charge individuelle et collective des jeunes en difficulté, mais aussi dans le champ de l'animation et de la mobilisation à la vie des quartiers - je cite l'article du CTP de 1998 – « *en permettant l'émergence du temps et du lieu de rencontre et de participation, et favorisant par ailleurs la mise en œuvre de projets collectifs et l'accès des jeunes et des adultes à la citoyenneté* ». Voilà déjà une première entrée sur le travail social communautaire *versus* le pouvoir d'agir, mais j'aurai l'occasion d'en dire plus tout à l'heure.

Pierre-Jean Andrieu

De manière à avoir un matériau assez concret, je vous propose de commencer par demander à Jean-Paul et Anne-Marie de présenter les démarches que conduisent leur association respective, qui les ont amenés dans un cas comme dans l'autre, partant de leurs pratiques de prévention spécialisée, à faire un pas de côté pour s'engager plus avant dans ce qu'on pourrait appeler « l'action dans et sur le milieu », mais en lui donnant une dimension de développement communautaire. À partir de là, on reviendra sur le développement communautaire, un enjeu stratégique pour le devenir de la prévention spécialisée.

Jean-Paul Meloni

Le travail autour de la recherche action est une expérience forte qu'a menée l'équipe, de laquelle est né le travail social communautaire déjà présent par ailleurs mais pas formel. Il a fallu se saisir d'un objet déjà là, pour faire poids sur l'ensemble de l'équipe.

C'est une action assez classique que l'on peut décomposer en trois séquences. La première, c'est la préparation et la réalisation par les éducateurs d'un séjour au ski, projet classique, avec sept jeunes filles du quartier avec qui cela ne s'est pas bien passé puisqu'il y a eu des tensions avec les éducatrices chargées de les accompagner. La deuxième, c'est justement lors de ces moments de régulation, que les jeunes filles ont pu interpeller l'équipe éducative sur les conditions de vie, parler de leur vision et de leur place dans un quartier essentiellement contrôlé par les hommes, où elles se trouvent finalement mises à l'écart d'une certaine façon. Elles souhaitent alors s'organiser autour d'une action collective qu'elles conduiraient avec l'éducateur de l'équipe, d'où une participation active à la construction de l'action, une action de solidarité. D'une idée un peu vague et imprécise au départ, ce projet va se concrétiser. Grâce à des rencontres et des actions d'autofinancement, une action de solidarité va pouvoir se faire, à savoir la rénovation d'un dispensaire (00'14'37) à Conakry en Guinée. La troisième phase, à savoir la préparation collective, la participation des jeunes, mais aussi des familles, a abouti à la réalisation de ce projet et donc à un résultat positif. Le groupe a pu participer aussi à la production de l'action une fois le projet réalisé.

Ces trois phases constituent l'ossature d'une action collective où l'on observe comment, à partir d'une action spontanée, nourrie par une présence au quotidien (c'est le travail de rue) des professionnels de la prévention spécialisée ont pu créer cette situation de rencontre et des relations fortes. Ce groupe s'est finalement engagé à partir de cette action spontanée, dans une action plus construite – « une action d'aviser » –, c'est-à-dire avec une programmation, des objectifs qu'il fallait agréger alors pour obtenir une parfaite réalisation de l'action. Ce projet est né de ces interactions. On peut dire que cela s'est décliné selon une méthodologie plus ambitieuse, plus visible, et surtout partagée. Du point de vue des professionnels, elle s'est faite dans une volonté commune de faire ensemble : créer du commun. Bien sûr, il y avait là aussi un levier important, à la fois la confiance, la reconnaissance et l'appropriation. En tous les cas, cette action collective a évolué, elle s'est intensifiée parce que des adultes, des parents, se sont intéressés à ces jeunes et ont participé directement à ce projet.

Pour autant, quelque chose a changé. Les jeunes filles, réduites à de simples usagères profitant d'un séjour, sont devenues et se sont positionnées comme de véritables acteurs de l'action, et cela parce qu'elles ont participé directement à la construction du projet. D'un point de vue professionnel, on parlerait du « pas de côté ». Les éducateurs de rue, que l'on peut considérer ici comme des passeurs, acceptent de décentrer de leur champ de pouvoir pour négocier avec ce groupe de jeunes filles la réalisation et la poursuite du projet. Il y a là quelque chose de l'ordre de la co-construction, un engagement, une participation à ce projet, mais aussi quelque chose de l'ordre d'une socialisation qui se fait par l'appropriation du projet mais aussi par la prise de conscience dans le déroulement de l'action. On peut reconnaître ici la dimension de l'action communautaire, l'intervention sociale communautaire, avec tout son sens. Car, au-delà de l'action, ce sont les adultes qui ont participé à ce projet d'où une dynamique qui a traversé, qui a « perturbé » le quartier.

Cette schématisation, somme toute familière pour vous, reprend les principales modalités d'intervention de la prévention spécialisée qui, je le redis, outre le registre de l'action individuelle, fait fonctionner celui du collectif. Au-delà, il importe de dire que ce sont là des leviers d'une intervention particulière sur un quartier qui offre la possibilité aux habitants d'accéder à des formes d'émancipation à partir d'une déclinaison habile au sens où chacun – professionnels et habitants – éprouve ensemble cette capacité vitale de s'inscrire dans des potentialités à partir du pouvoir d'agir.

C'est là encore un paradigme, un nouveau modèle de pensée pour l'action de prévention spécialisée. Nous sommes bien sûr dans « la dynamique des forces vives », les ressources d'un quartier. Ce principe d'action ne peut se comprendre qu'à partir la prise de conscience de personnes bien identifiées, d'un groupe donné. Et cela repose sur un processus par lequel des personnes peuvent accéder ensemble à une plus grande possibilité d'agir. Cette ouverture possible est réalisable à partir de plusieurs conditions, qu'elles soient en synergie avec des forces vives du quartier, qu'elles s'alimentent, se nourrissent des actions, des idées, des propositions qui émergent. Que cette envie de faire ensemble, d'agir ensemble, dessine de véritables ouvertures pour ces groupes et ces personnes. C'est un espace où le partage et la mise en commun d'actions, de ressource rendu possible par cette prise de conscience, par ce bien commun, dont le levier important ici est le lien social, la relation à l'autre, dans un champ qui cultive et promeut l'interdépendance. Bien entendu, ces liens sociaux reposent que les conventions, des rapports de contractualisation organisant la vie en communauté à travers les formes d'alliance et une volonté qui permet et garantit cette interdépendance. L'avantage est que, lorsque cette communauté repose sur cette caractéristique, c'est-à-dire l'interdépendance, l'envie de faire ensemble, la solidarité, l'authenticité, la spontanéité, elle peut se reproduire, se perpétuer en s'améliorant. C'est l'intérêt collectif.

Le risque, lorsque cette volonté disparaît ou se réduit, lorsque ces organisations sont gangrenées par des conflits internes, des prises d'intérêts privés ou personnels, c'est l'éclatement de la communauté et le repli sur des groupes qui vont désormais agir non pas pour mais contre les autres, les autres pouvant être identifiés directement, et parfois se perdre dans des figures plus globales, indirectes, spectrales, par exemple la figure du politique ou de l'idéologie. Bien entendu, la communauté se comprend ici à travers cet ensemble qu'est la société qui, a contrario, fait fonctionner un ordre rationnel versus registre technique efficace (inaudible 00'23'15) qui dessine le geste, le rendement, l'utilité, la perfection. Bref, c'est la figure de l'expert. Si la première forme de volonté - la communauté - produit son énergie, sa force, la seconde – la volonté réfléchie – apparaissait comme une forme plus rationnelle et raisonnée d'une régulation et d'une mutualisation qui peuvent permettre de développer des stratégies gagnantes pour le collectif et donc pour le quartier.

Pierre-Jean Andrieu

Jean-Paul, j'ajouterais juste un point qui me semble essentiel dans cette affaire : en cinq ans, dans le quartier, la prévention spécialisée, qui avait une action forte mais assez classique, a franchi un pas parce qu'elle a fait le choix volontariste de rentrer dans une démarche plus construite d'action dans et avec le milieu. Elle a franchi un pas qui a eu des effets sur le quartier, sur l'atmosphère du quartier et sur la relation avec le quartier. Mais, elle a eu aussi des effets dans la représentation qu'ont les institutions du quartier, ce quartier était largement perçu comme un « quartier de la politique de la ville », c'est-à-dire le lieu d'un cumul de handicap, est devenu en quelques années un quartier populaire comme les autres, bien plus encore un quartier porteur de dynamiques collectives. Les actions collectives mises en œuvre par des habitants du quartier ont contribué à ce changement d'image. Cela vaut aussi bien pour le collège qui constate qu'il a un nouvel interlocuteur avec l'association de parents-militants qui s'est créée, qu'au niveau des élus et des services de la Ville, de la Caf et du Département. C'est le premier point qui me semble tout à fait important.

Deuxième point important, aujourd'hui le comité mosellan de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence et tout particulièrement son service de prévention, est sollicité par le département pour venir apporter son expérience au développement du travail social communautaire aux agents du département.

Ces résultats n'auraient sans doute pas été atteints sans un postulat explicite, la reconnaissance des capacités des habitants et sans une ambition, celle que de favoriser tout aussi explicitement une consolidation des processus en accompagnant la mise en place d'organisation des habitants.

Je pense qu'aujourd'hui nombre d'équipes de prévention spécialisée disposent de compétences qui leur permettraient d'aller dans cette voie, mais qu'elles ne s'autorisent pas toujours mobiliser et à faire valoir leurs compétences sur ce registre. Le risque est dès lors grand que leurs commanditaires ne les enferment dans la prise en charge de groupe de jeunes de tels à tels âge ou dans des préoccupations de prévention situationnelle sans prendre en compte que la régulation des comportements juvéniles passe aussi par la mobilisation des milieux dans lesquels vivent les jeunes.

Anne-Marie Fauvet

Vous êtes là depuis 9 heures du matin et on va faire les choses autrement en vous racontant une histoire... Je vais vous raconter une histoire, celle de l'AGASEF et celle des pratiques. L'AGASEF a été créée en 1969 pour mettre en place une action sociale globale sur les territoires. Dans notre ADN, on a la question territoriale, on a l'approche sociologique. 1973, c'est la création du service de prévention spécialisée. Il s'agit d'une association qui n'arrête pas de changer. En effet, quand on est implanté sur un quartier, on s'adapte de fait aux besoins des personnes, on n'a pas le choix puisque nous sommes chez eux. Puis, à partir des années 90, on commence à rentrer dans les

accompagnements individuels. On développe l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RMI, à l'époque, puis on nous sollicite du côté de la réparation pénale et du mandat individuel. En 2007, c'est la loi sur la protection de l'enfance. En 2008, le conseil général nous sollicite pour mettre en place un service d'AEMO ; cela correspondait bien aux orientations de la loi de 2007 et de ses principes avec la question du territoire et de la prévention. Les principes de l'AGASEF et ceux énoncés par la loi de 2007, correspondent. Nos collègues du territoire qui faisaient de l'AEMO, se sont dits « *qui sont ces professionnels des quartiers qui vont faire de l'aemo ? Ils sont complètement malades !* ». Nous commençons l'AEMO et nous recevons une sollicitation du conseil général sur un truc encore plus dingue, à savoir l'accompagnement social des allocataires du RSA... En 2008-2010, on rentre là-dedans en se disant : « on se débrouille, on va essayer de faire ce qu'on peut, on découvre les missions, on essaie de faire au mieux comme de bons élèves. Très vite, 2010, les administrateurs, qui sont quand même là depuis quelques années, disent « l'insatisfaction nous gagne... ». Dans ces mesures d'accompagnement très individualisées, nous ne retrouvons plus les fondements de notre association. Sans vouloir aucunement remettre tout en cause, on se dit que c'est toujours la même façon de prendre les choses, qu'il y a peut-être d'autres façons de voir, qu'il y a peut-être moyen de faire des choses avec les personnes. Du coup, dès 2010, on commence à développer ce qu'on appelle « l'AEMO/AED avec l'hébergement et soutien de proximité. Nous revenons dans quelque chose qui est le « faire avec » et nous envisageons les parents aussi comme des habitants d'un quartier et il y a peut-être quelque chose à aller chercher du côté des ressources territoriales.

Après avoir dit cela, que fait-on concrètement sur le terrain ? Certains outils qu'on avait développés sur la prévention spécialisée commencent à être mis en place par ce service d'AEMO/AED et de soutien de proximité. Par exemple, les camps, on a des éducateurs d'AEMO qui font des camps. On a des actions collectives, ce qui n'est pas si évident du côté de l'AEMO. Cet hébergement, qui n'est bien évidemment pas une maison d'enfants, est un hébergement, en petit appartement où on accueille les gamins, l'éducateur reste avec eux la nuit, ils vivent ensemble, ce qui enrichit totalement le regard qu'un éducateur d'AEMO peut avoir sur un jeune. Et puis surtout, comme on a toujours fait, les collègues d'AEMO travaillant avec les éducateurs de prévention spécialisée, ceux-ci leur disent « tu sais, ce jeune habite sur tel quartier où il y a des bandes et cela compte dans le comportement de ce jeune », ce qui vient enrichir complètement le regard de l'AEMO.

Voilà donc ce qu'on développe, et, dans cette recherche sur l'action sociale communautaire, on essaie de faire bouger les commandes en disant que peut-être au niveau de la protection de l'enfance, il y a des choses à travailler sur la manière de s'appuyer un peu plus sur la communauté familiale (parents, mais aussi grands-parents, cousins, tantes etc.) et la communauté territoriale. On peut ainsi trouver d'autres appuis, d'autres étayages sur les fonctions parentales notamment.

Du côté de l'insertion professionnelle, l'accompagnement social des allocataires du RSA est une machine extraordinaire où on se rend compte que parfois les allocataires

vont d'un dispositif à l'autre, et finalement en restent toujours au même point. Certains font même plusieurs fois des formations de français de premier niveau. Puisqu'on était toujours dans cette logique de recherche avec les collègues, on a réfléchi sur la manière de faire pour que ces allocataires du RSA puissent aussi s'appuyer sur leurs propres ressources – des copains, des copines, etc. – et sur ce que le territoire leur offre, en plus des dispositifs déjà proposés. Nous étions très enthousiastes sur les évolutions que nous avons proposées. Cependant, il a fallu se remettre d'équerre avec la commande publique. Aujourd'hui, nous ne baissons pas les bras et nous continuons à œuvrer au niveau du conseil général pour faire bouger les choses.

Toujours dans ce travail sur la manière de s'appuyer sur les ressources, nous avons repris en 2015 un centre social en liquidation judiciaire et la première chose dont on s'est rendu compte, c'est que le fait de faire ce mouvement entre le dedans et le dehors permet d'aller chercher les gamins pour les ramener au centre social. Nous valorisons ce savoir-faire de la prévention spécialisée qui est toujours dans ce mouvement de dedans/dehors.

Dernière chose que l'on développe (qui vous intéressera peut-être), ce n'est pas du tout de la prévention spécialisée mais ce sont aussi d'anciens éducateurs de prévention spécialisée chez nous qui partent sur une cellule préfectorale qui traite de la radicalisation – qu'on n'appelle absolument pas « radicalisation », mais plutôt la « cellule d'écoute et d'accompagnement des personnes vulnérables dans le cadre de la prévention des dérives sectaires ». Il semble en effet qu'il est extrêmement important de ne pas faire d'amalgame entre la question religieuse et la question de l'embrigadement. Nous étions la deuxième cellule mise en place après nos collègues de Marseille qui ont démarré en mars 2014 (nous avons démarré en mars 2015), en se positionnant sur la question de l'emprise, en l'occurrence celle de Daech. Cela nous amène de nouvelles pratiques, et pour autant, on travaille avec les éducateurs qui viennent de la prévention spécialisée et qui savent très bien travailler sur ces questions de réaffiliation par rapport à des communautés. Je pense que dans ces questions de dérives sectaires, il y a quand même quelque chose à valoriser d'un savoir-faire de la prévention spécialisée sur ces questions de désaffiliation/réaffiliation. Vraiment, il faut faire très attention à ne pas faire d'amalgame entre radicalisation et laïcité. La laïcité s'inscrit dans le registre religieux. Or, la radicalisation n'a rien à voir avec la religion. On a vu après les attentats du 13 novembre, j'en ai parlé avec les collègues de Marseille, et chez nous dans la Loire où les gamins sont terrorisés par les amalgames. Et je crois que politiquement et en tant que citoyen et professionnel intervenant auprès de ces jeunes, il ne faut pas se laisser emporter par des amalgames car je pense que ce serait très dangereux.

Enfin, pour finir ma petite histoire de l'AGASEF qui n'intéresse personne, je dirai qu'à partir de prévention spécialisée et d'un savoir-faire de prévention spécialisée, on arrive à essayer des choses qu'il faut absolument valoriser aujourd'hui parce que nous sommes dans un cadre de restriction budgétaire, avec des collègues qui passent de sales moments. Du coup, il faut être extrêmement centrés là-dessus, sur la valorisation

des savoir-faire, ne pas rester dans une position défensive mais choisir une position offensive qui est la vie.

Pierre-Jean Andrieu

On pourrait citer d'autres exemples dans la recherche action, mais dans les deux cas, nous sommes en présence d'associations qui ont vraiment fait un pas de côté en mobilisant et en valorisant leurs compétences. Et, en faisant ce pas de côté, elles arrivent à convaincre leur financeur qu'elles sont utiles parce qu'elles sont dans le mouvement à un moment où, quels que soient les départements, se pose la question de la recomposition des interventions sociales, comme au niveau national on se pose la question de la réorientation du travail social. Il y a donc une véritable prime à valoriser les compétences sur cet axe qu'est le développement communautaire, le travail social communautaire qui sont désormais inscrit à l'agenda politique au travers de l'avis que vient d'adopter le Conseil Supérieur du Travail Social à la suite d'un séminaire sur ce thème Co organisé avec le collectif SPISC, journée organisée, et des travaux des EGTS (états généraux du travail social). Cet enjeu est aussi présent dans les agendas des Départements. Ainsi nombre de schémas départementaux de la famille et de l'enfance prévoit explicitement de mettre en œuvre des formes de « travail social communautaire ». Les contraintes budgétaires que connaissent ces collectivités pourraient les inciter à développer les actions collectives, c'est là une opportunité qu'il convient de saisir. La prévention spécialisée a des choses à dire pour accompagner ce mouvement comme le font les deux associations qui viennent de vous présenter leurs démarches, le CMSEA et l'AGASEF. Elle a une connaissance et un mode d'approches des milieux de vie, des compétences et des savoir faire qu'elle peut utilement partager avec d'autres segments de l'intervention et du travail social.

Je voudrais juste terminer par un point. Je présidais le CTPS en 1997, quand la médiation sociale est sortie, et que dans le cadre du plan Emploi-Jeune, on a créé des milliers de postes de médiateurs. La prévention spécialisée a pris comme position (j'y ai participé, je me sens donc aussi concerné) de dire « la prévention spécialisée, c'est la prévention spécialisée ; la médiation sociale, c'est la médiation sociale »...

Cette position collective n'a pas été sans conséquence, dans les années qui ont suivi le nombre de postes de médiateurs sociaux s'est multipliés et celui de professionnels de la prévention spécialisée a au mieux stagné avant d'être fortement réduits depuis 18 mois.

Il a fallu attendre près de dix ans avant que des associations de prévention spécialisée se disent qu'elles devaient s'engager dans ce type d'activités et les investir en y apportant leurs compétences professionnelles, leurs références déontologiques et méthodologiques. 10 ans pour comprendre que la médiation, sous ses diverses formes, était devenue un mode particulier de régulation des rapports sociaux dans les sociétés contemporaines.

Le groupe de travail du CNLAPS qui a capitalisé l'expérience de médiation sociale

d'une dizaine d'association de prévention spécialisée a montré que non seulement aucune d'entre elles « n'avait perdu son âme » mais qu'elles contribuaient à donner une dimension éducative et ...communautaire aux activités de médiation sociale. La note du groupe de travail se conclut sur le fait que la prévention spécialisée et la médiation sociale ont pour « horizon commun » le « développement communautaire ».

Ne laissons pas passer le train du développement communautaire...Comme l'a bien montré Jean Paul dans son exposé les associations de prévention spécialisée peuvent s'engager plus avant dans cette démarche, qui correspond assez largement à leurs philosophie d'action, à leurs compétences et à leur savoir-faire , en faisant un « petit pas de côté » Mais ce qui est tout aussi importants c'est aussi d'apporter leur contribution, au-delà de leur propres pratiques, à la recomposition de l'intervention sociale.

Certains, je le sais, expriment la crainte qu'en s'engageant plus résolument dans la voie de démarches de développement communautaire on abandonne notre mission éducative. J'entends cette crainte mais pour ma part je constate que l'enjeu éducatif est un enjeu central et prioritaire des démarches de développement communautaire et que les démarches qui s'organisent pour faire vivre de vraies communautés éducatives sont bien évidemment des démarches de développement communautaires.

Rien d'étonnant à cela, on pourrait évoquer Freinet « c'est le milieu qui éduque » ou le proverbe africain « il faut tout un village pour faire grandir un enfant » constatons plus prosaïquement que l'avenir des enfants et des jeunes est le seul investissement d'avenir, le seul « bien commun » pour des personnes et des groupes en situation de relégation, le seul espace dans lequel la société leur concède encore une responsabilité....

QUESTIONS / RÉPONSES

Question de la salle

J'ai une question et peut-être aussi un témoignage. On disait tout à l'heure qu'il faut apporter des éléments historiques, psychologiques, économiques, pour comprendre ce qui se passe, les enjeux et les difficultés. Mais après ça, on fait quoi ? On propose quoi ? Je crois que votre intervention, cette pratique, permet de leur dire qu'ils vont pouvoir agir dans un cadre républicain, un cadre juridique, et je crois que cette possibilité de se mettre « de côté » et de pouvoir finalement transmettre une énergie aux personnes sur un territoire, permet de dépasser les difficultés.

La question qui me vient est naïve. On fait souvent la confusion sur la connotation négative du mot « communautaire ». Comment, dans cette recherche, faites-vous par rapport à ça ?

Réponse de Pierre-Jean Andrieu

La réponse nous est posée depuis le départ. D'ailleurs, on s'est posé la question de savoir s'il fallait arrêter de parler de « communautaire », préférant garder le terme « communautaire » après beaucoup de débat (cela fait dix ans que nous travaillons ensemble, et donc nous partons des pratiques quotidiennes). Nous sommes quand même dans une société où l'identité n'est plus aujourd'hui référée au statut social, ou de moins en moins, et de moins en moins référée à un État tout-puissant protecteur qui faisait que l'État était le garant de la communauté nationale. On est dans une société beaucoup plus fluide avec des crises identitaires considérables. Et, par rapport à ces crises d'identité, dans la période actuelle, l'identité se construit pour l'essentiel dans les interactions avec les autres, c'est-à-dire dans les relations, dans les liens communautaires avec des appartenances multiples. Et c'est là que se construit l'identité. Donc, la question n'est pas de dire lesquelles de ces identités sont négatives ou positives, les liens communautaires peuvent être des ressources et sont des ressources pour les gens. Ils vont parfois des refuges, et parfois des prisons. Il ne faut donc pas avoir de naïveté par rapport aux liens communautaires. Mais, on ne voit pas comment on peut construire une intervention sociale aujourd'hui qui considérerait l'individu comme une monade isolée qu'il faudrait armer dans la lutte de tous contre tous. Il faut prendre les gens dans bien d'autres cas et la prévention spécialisée le fait, mais beaucoup d'autres formes d'intervention ne le font plus depuis longtemps. Et, pour répondre au reste de la question, toute démarche communautaire – au sens du travail social communautaire – bien construite vise à créer du commun, et, créer du commun, c'est le meilleur moyen de lutter contre les enfermements communautaristes. Il faut donc conduire l'enjeu dans cette perspective. Pour autant, cela veut dire aussi de reconnaître les communautés. Pour prendre un exemple, troisième arrondissement de Marseille, l'un des quartiers les plus pauvres de France, avec beaucoup de communautés comoriennes, qui se sont organisées à côté de toutes les offres publiques pour faire elles-mêmes à la fois l'enseignement culturel, l'accompagnement scolaire, les loisirs, parce qu'elles ne trouvent pas leur compte dans l'offre publique. Que faire de cela ? L'équipe du troisième arrondissement nous dit qu'il faut prendre en compte cela parce que ce sont des formes de solidarité qui se développent. Prendre en compte, cela ne veut pas dire pour autant qu'on va soutenir, mais comment prendre en compte l'existence de ces groupes d'habitants musulmans, comoriens, catholiques, protestants, adventistes du septième jour, toutes ces communautés. L'enjeu pour la politique de la ville est la manière à la fois de reconnaître une société civile qui s'organise et de mettre des stratégies pour construire un espace public commun. C'est un enjeu de développement communautaire sur ce quartier. Effectivement, l'équipe en place est amenée à se dire qu'elle va soutenir aussi certaines de ces associations comme elle soutiendrait le centre social ou telle association. Il arrive dans sa hiérarchie que la préfecture revienne en disant pas question de soutenir une association culturelle... Sauf que l'association culturelle fait qu'il n'y a pas de bordel sur l'arrondissement et que les gamins vont à l'école et sont

encadrés. Que faire de cela ? Je n'ai pas la réponse, mais je dis simplement que si on ne se préoccupe pas de ces questions, si on ne les travaille pas au quotidien, comme le fait la prévention spécialisée sur beaucoup de sujets, on passe à côté de quelque chose d'essentiel. Ce qui est important, c'est de faire avec le social tel qu'il est, ce qui ne veut pas dire de soutenir toutes les initiatives, mais de faire avec l'épaisseur du social et de ne pas faire comme si on avait peur d'une collection d'individus.

Question de la salle

Bonjour, je suis chef de service en prévention spécialisée. Je travaille depuis 1982 et je souhaiterais faire quelques remarques par rapport à ce que je viens d'entendre, notamment sur la question de la sémantique employée. Je pense que l'un des principes de la prévention spécialisée est de travailler dans l'inter-institutionnalité, et je ne vois pas pourquoi cela changerait, pourquoi la prévention sur un territoire ne pourrait pas continuer à agir seule et faire évoluer les choses sans travailler en partenariat.

Par ailleurs, le mot « communautaire » me dérange un peu. Vous l'avez dit tout à l'heure, sur la question de la reconnaissance des communautés. Pour avoir fait un peu de droit lors de ma formation, je crois avoir retenu dans l'article 8 du pacte relatif aux politiques de la convention européenne des droits de l'homme, que la France est le seul pays (Monsieur Raymond Barre en l'occurrence en 1974) à émettre une réserve sur la reconnaissance des communautés. On est donc resté sur l'idée de non reconnaissance des communautés et de travailler avec les communautés. Je crois que nous sommes enfermés dans des formes de paradoxes qui sont pour moi difficiles à dénoncer et en même temps à accompagner.

Enfin, en prévention spécialisée, il faudrait peut-être une unité de géopolitique dans la formation pour arriver à comprendre parce que cela risque d'être de plus en plus complexe. À mon avis, c'est plutôt le travail sur la souffrance des êtres humains avec qui nous sommes en contact.

Réponse de Pierre-Jean Andrieu

Dans les caractéristiques qui se dessinent à travers le travail que l'on fait sur les dix sites, les démarches de développement de travail social communautaire ne sont pas nouvelles dans le travail social. À l'origine du travail social, il y avait ça, sauf que depuis trente ans, on est allé à l'opposé massivement. Les deux seuls segments restant sur des logiques de ce type sont la prévention spécialisée et les centres sociaux, les uns et les autres quand ils n'ont pas perdu leur âme. Simplement, ce qui se dégage véritablement, c'est que faire du travail social communautaire dans l'idée d'empowerment, est une rupture assez radicale avec la pensée des politiques publiques à un double niveau. D'abord, faire du travail social communautaire n'est pas d'apporter des solutions, ce n'est pas penser qu'on a des solutions et qu'on apporte des solutions, mais, comme le font les travailleurs de prévention spécialisée (et ils sont

bien les seuls), c'est d'être immergé aux côtés des gens, de saisir les opportunités et de partir de là. C'est un premier point essentiel, et nous ne sommes pas du tout dans l'idée de dispositifs ou de solutions à apporter et il y a là une rupture importante. Deuxièmement, si on veut permettre à des gens qui sont dans des situations de stigmatisation et de domination, de reprendre une maîtrise sur leur vie, on a besoin de travailler à distance des institutions parce que les institutions, qu'elles le veulent ou non, participent de cette domination. Donc, faire du travail social communautaire, c'est changer un peu de posture. Cela ne veut pas dire contre les institutions ; une fois que le groupe est constitué, il a acquis une autonomie et l'objectif est qu'il devienne partenaire des institutions. Mais, dans un premier temps, on a besoin de travailler à distance, et j'ajoute, comme le fait la prévention spécialisée, avec des groupes de jeunes. C'est en cela que la prévention spécialisée a des choses à dire sur le développement communautaire.

Anne-Marie Fauvet

Nos publics sont effectivement les jeunes. Pour autant, il ne faut pas réduire l'utilité sociale de la prévention spécialisée à uniquement l'action éducative auprès des jeunes en difficulté car je pense que cela réduit énormément. Du coup, il ne faut pas oublier que la prévention spécialisée, parce qu'elle intervient dans un milieu auprès d'habitants, participe à la tranquillité publique, à l'apaisement, à la création de richesse sur un territoire, etc. Je pense qu'il faut faire très attention parce qu'on réduit énormément et après on voit ce que cela peut donner. Donc, attention, et c'est pourquoi que l'AGASEF se donne du mal à bien favoriser tout ce que l'on sait faire bien au-delà de la question de l'accompagnement des jeunes en difficulté, même si c'est évidemment notre préoccupation première.

Pierre-Jean Andrieu

Au-delà de la question posée sur le communautarisme, une autre question nous vient : en s'engageant dans cette voie du développement communautaire de manière plus explicite à partir de son expérience, est-ce qu'on ne va pas perdre de vue l'enjeu éducatif ? La réponse est non, très clairement ! Pour quelle raison ? Tout simplement parce qu'un des enjeux centraux de toute communauté humaine est de devenir des enfants, et que faire du développement communautaire, c'est aller beaucoup plus loin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent avec les familles et les parents. Et, l'objet éducatif est un objet central dans toutes les démarches de développement communautaire. On ne s'éloigne donc pas de l'éducatif quand on fait du développement communautaire. Bien au contraire, on va l'enrichir de ce travail comme vous l'avez fait à Woippy avec les parents et le milieu.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE

Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE.

Je voudrais d'abord remercier tous les intervenants d'aujourd'hui. Je voudrais dire à quel point nous avons eu raison de relever ce défi et de traiter ce sujet sensible... pour lequel la CNAPE s'engage depuis tant d'années. Je dois vous dire que c'est avec beaucoup d'intérêt que je souhaite aussi saluer la richesse et la tenue des propos. Dans un esprit tout à fait constructif, nous avons vu s'exprimer beaucoup de points de vue qui ne se rejoignent pas forcément mais qui s'écoutent. Et j'aimerais bien que nos politiques soient à la hauteur des débats d'aujourd'hui dans cette sinistrose ambiante. J'ai envie de dire oui, il faut parler. Il faut parler de ce que vous savez faire, de ce que vous voyez sur le terrain, de toute cette imagination, de toute cette façon de faire, vos savoir-faire, vos savoir-être, cette façon d'agir et de faire avec les jeunes et les familles. On a eu des exemples qui illustrent bien le fait qu'il se passe effectivement des choses sur le terrain, seulement peut-être qu'on n'en parle pas assez. Et je crois qu'il faudra vraiment qu'on y réfléchisse sur la prévention spécialisée qui – et je le dis sincèrement parce que je le pense – souffre peut-être d'un manque de soutien des pouvoirs publics et qu'elle est certainement menacée.

Je crois qu'il est notre devoir de parole, le devoir d'agir, le pouvoir d'agir aussi bien sûr, le devoir de dire, de se battre pour que la prévention spécialisée est une réponse que les politiques ne voient pas forcément. Je vous remercie.

* * *

LES PROCESSUS D'ENDOCTRINEMENT ET D'EMBRIGADEMENT À L'ISLAM RADICAL

Laure Sourmais, responsable du pôle protection de l'enfance à la CNAPE

Si nous avons abordé hier les questions de laïcité et d'approche interculturelle, le programme de cette journée sera consacré exclusivement à la prévention de la radicalisation violente. L'intervention de ce matin vous est présentée par le cabinet Bouzar Expertises, cabinet de gestion de la laïcité et de la lutte contre les discriminations. Elle va notamment vous donner des éléments concernant les processus d'embrigadement pour comprendre comment un jeune peut basculer dans le radicalisme.

Cabinet Bouzar Expertises

Bonjour à tous. Je travaille au Cabinet Bouzar Expertises, créé en 2006 par Dounia Bouzar. Le parcours de Dounia Bouzar, c'est quinze ans en tant qu'éducatrice PJJ en mission sur les questions de laïcité et de radicalité. Elle a décidé en 2006 de créer son cabinet voyant qu'il n'y avait pas forcément de prise de conscience au niveau des structures du phénomène de radicalité et observant des comportements qui se réclamaient d'une forme de religiosité, mais qui, dans les faits, montraient plutôt des comportements de rupture. Il a fallu malheureusement attendre 2013-2014 et les premiers départs de jeunes en Syrie pour que le problème soit véritablement pris en compte par les institutions étatiques. En janvier 2014, elle a écrit un livre intitulé *Désamorcer l'islam radical, ces dérives sectaires qui défigurent l'islam*, à la suite duquel elle a été contactée par une cinquantaine de familles, puis soixante, puis cent, puis cent soixante en septembre 2014. Elle avait créé en avril 2014 l'association du CPDSI (Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à Islam), période où je suis entré dans l'association, intégrant par la suite le cabinet pour m'occuper de formation.

Aujourd'hui, nous allons voir une approche du processus de radicalisation : comment tout commence pour un jeune et malheureusement comment cela finit – nous avons eu malheureusement récemment des exemples en France jusqu'à la déshumanisation

de la personne qui subit le discours. Pour que la prise de notes ne vous prenne pas trop de temps, je vous propose de vous reporter au site du CPDSI (www.cpdsi.fr) où vous trouverez un document rédigé par Dounia Bouzar auquel j'ai collaboré, qui a été fait en fin 2014 et qui reprend les très grandes lignes de ce que je vais aborder aujourd'hui (ce document est téléchargeable gratuitement).

Ce qui est très important, c'est de **ne pas faire l'amalgame bien entendu entre islam et radicalisation**, parce que cet amalgame profite toujours aux radicaux. Comme vous l'avez vu hier, la laïcité propose la liberté de conscience, et quand on valide les comportements de radicaux comme des comportements musulmans, on fait bénéficier ces gens-là de la liberté de conscience qui est garantie par notre République. Je vous donne un exemple d'une situation qu'on a connue : une jeune femme se marie avec quelqu'un qui va se radicaliser, qui petit à petit va lui dire qu'elle ne peut plus travailler parce qu'elle est dans un monde de mixité et que les hommes ne pensent qu'à une chose, lui sauter dessus. Cette jeune femme, par amour et par emprise amoureuse, va accepter de ne plus travailler. Puis, il va lui dire qu'il faut qu'elle porte le *niqab* parce qu'elle provoque par son allure des envies sexuelles chez les hommes, ce qu'elle va accepter. Ensuite, comme elle a les yeux bleus, même avec le *niqab*, elle peut provoquer et il lui explique donc qu'elle ne peut plus sortir. Les seuls moments où elle va pouvoir sortir sont ceux moments où elle accompagne son mari. Cette jeune femme était amoureuse de son mari et acceptait pour lui toutes ces choses parce qu'elle voulait rester avec lui. Puis, elle va tomber enceinte et aux deux ans de la petite fille, elle se dit « *Ce que j'accepte pour moi, je ne suis pas capable de le faire supporter à ma fille, ce n'est pas ce que j'espère pour elle dans sa vie* ». Elle va demander le divorce et vu la situation, elle va demander que des visites médiatisées soient possibles pour le papa, mais qu'il ne soit pas seul en responsabilité de l'enfant. Elle va apporter toute une série de fait au juge à l'époque pour étoffer son discours : le papa coupe la tête des poupées de sa fille parce que dans sa vision de l'islam il n'y a pas de représentation humaine ; il interdit des jouets qui font de la musique ou de jouer avec d'autres enfants parce que ce sont des « mécréants »... Dans le même temps, il commence plus ou moins à supporter ce qui se passe en Syrie et en Irak. Le juge, ne voulant pas faire de l'islamophobie et ne voulant pas se positionner sur la question religieuse, va dire : « *Écoutez Madame, j'entends bien tous vos arguments, qu'il coupe la tête des poupées, qu'il interdit les jouets qui font de la musique, qu'il interdit à votre fille de jouer avec d'autres enfants. En gros, il est très musulman* », et la décision va être que le papa ait la possibilité d'avoir l'enfant une semaine sur les deux pendant les vacances. Moralité : le deuxième jour où le papa a eu l'enfant, il est parti en Syrie avec elle. Cette anecdote illustre bien qu'à chaque fois

qu'on va valider des comportements radicaux comme des comportements musulmans, on va faire bénéficier ces gens de la liberté de conscience.

Aujourd'hui, on ne va pas parler d'islam car il n'y a pas besoin d'avoir de grandes connaissances pour comprendre le processus de radicalisation. Pour vous donner un exemple : deux personnes qui voulaient partir en Syrie via Istanbul ont été arrêtées et avaient acheté la veille *L'islam pour les nuls*... L'islam n'est pas ce qui les branche mais c'est un « vernis islamique » sur lequel vont s'appuyer les radicaux pour légitimer la violence. Cela pourrait être un autre vernis, on en a connu l'Inquisition, le nazisme... Le phénomène de radicalité n'est donc pas quelque chose de nouveau.

Aujourd'hui, nous allons nous appuyer sur le travail d'analyse qu'a fait Dounia Bouzar depuis quelques années et les travaux qu'elle fait maintenant avec les familles qui ont contacté son association (CPDSI). C'est à travers l'étude des données transmises par les familles que nous avons pu comprendre tout le processus, même si nous sommes conscients que nos sept cents familles ne sont pas représentatives du niveau national. Mais on retrouve systématiquement les mêmes schémas opérés auprès du jeune pour le toucher.

La radicalité a toujours existé. La différence fondamentale aujourd'hui avec cette radicalisation qui se revendique de l'islam, c'est une individualisation de l'embrigadement. Le discours s'est adapté aux cultures et aux systèmes dans lesquels les jeunes grandissent. Il va ainsi être différent suivant que vous soyez francophone, anglophone, russophone, arabophone... pour toucher chacun des jeunes avec des repères propres à sa propre culture et à son propre pays. Pour vous montrer cette adaptation, c'est que tout le monde aujourd'hui part en Syrie quand il est radicalisé. C'est un phénomène massif au niveau mondial. La France est particulièrement impactée au niveau européen, elle est le plus touché en termes de nombre d'enfants radicalisés partis sur la zone de conflit. Par contre, quand on reporte le pourcentage de radicalisés à une population totale, c'est la Belgique qui est le premier pays touché, puis le Danemark et la France. Il y a aussi une prégnance assez importante au niveau des pays du Maghreb, le Maroc ou la Tunisie, ainsi que sur la péninsule arabique. L'Algérie est beaucoup moins impactée car ils ont déjà malheureusement ce qu'il faut à domicile avec Al-Qaïda au Maghreb islamique.

Ce qu'on a connu en France auparavant, c'est un discours radical qui faisait autorité auprès de jeunes qui se sentaient généralement un peu de nulle part, qui avaient grandi dans ce qu'on appelle des « trous de mémoire », qui recherchaient une forme de toute puissance, qui avaient généralement une figure paternelle pas toujours très structurante, qui n'avaient pas intégré la loi symbolique au sens du terme et qui n'avaient pas non plus un espoir social complètement développé. Le discours était

alors celui-ci : « *Ici tu n'as pas de place. Moi, je te propose un projet où tu vas enfin être valorisé, où tu vas enfin avoir une place. Et la place que je te donne, c'est d'améliorer le monde, de sauver le monde* ». Il leur était proposé de partir en Afghanistan, au Yémen, pour avoir une mission « *d'affronter les forces du mal pour défendre l'islam*. Avec des recrutements et des réseaux physiques, ce discours avait un temps d'incubation beaucoup plus long. Il touchait une génération, qui avait généralement plus de vingt ans, et qui était inscrite dans une histoire d'immigration (ex : Mohammed Merah, Mehdi Nemmouche, les frères Kouachi, Amedy Coulibaly ou Ayoub el Khazzani). Mais c'est cette génération de réseau physique qui va aujourd'hui créer les vidéos d'endoctrinement pour la nouvelle génération.

Au CPDSI, nous ne travaillons pas forcément avec ce public mais plutôt avec les jeunes qui sont touchés par leurs discours, notamment celui d'Omar Omsen, l'un des principaux recruteurs pour le groupe Al-Qaïda en Syrie (décédé cet été). Les familles avec lesquelles nous travaillons sont des familles attentives aux changements de comportement de leur enfant et confiantes dans les institutions (avec une surreprésentation de familles de classe moyenne). Nous ne travaillons donc pas toute la population touchée par la radicalisation.

Ce qui nous a permis de comprendre le processus, c'est le contenu des ordinateurs des jeunes de ces 700 familles. On s'aperçoit que le but du discours est de toucher un maximum de jeunes, d'élargir la cible et de ne plus se baser que sur des réseaux physiques. Dans nos familles, 41 % se déclarent athées, 32 % sont de référence catholique, 20 % de référence musulmane et 7 % pour le reste. Au niveau des classes sociales, nous avons une surreprésentation de la classe moyenne, avec seulement 29 % de familles de classe populaire et 10 % de familles de classe supérieure. (Nous sommes conscients qu'on ne touche pas tout le monde : des familles qui sont déjà en difficulté avec d'autres structures, ne vont pas s'en rajouter une en contactant une association, qui, en plus, est en lien avec le ministère de l'Intérieur). Toujours pour casser les représentations, pour 50 % de ces familles, les grands-parents n'ont pas d'histoire migratoire, ce n'est donc pas forcément un problème d'espoir social. L'âge de la radicalisation dans nos familles est extrêmement prégnant sur 13-21 ans, 70 % se trouve dans le passage de l'état d'adolescent à l'état d'adulte, au moment où le jeune va se questionner. C'est à ce moment-là que le discours va essayer de s'insinuer pour expliquer qu'ils ont des solutions immédiates aux problèmes et aux questionnements du jeune, en lui proposant un pack « prêt-à-consommer ». 30 % des jeunes de 21 ans et plus sont touchés mais, encore une fois, comme nous ne sommes pas représentatifs, les familles qui nous contactent ont l'enfant au domicile. Ce qui est aussi très important dans le nouveau phénomène de radicalisation, c'est qu'auparavant le discours allait en direction des garçons. Sur nos familles, 64 % sont

de filles, mais c'est peut-être car il est plus facile de repérer une jeune fille en voie de radicalisation qu'un garçon (au niveau national, on est à 60 % de garçons et 40 % de filles). On voit bien cet élargissement de la cible : on ne va pas seulement proposer une valorisation et un départ vers un conflit où le jeune va être un combattant héroïque ; on va aussi proposer aux jeunes filles d'avoir un rôle dans cette perspective. Derniers chiffres sur nos familles, 86 % des jeunes sont heureusement encore sur le territoire, dont 3 % incarcérés, 3 % en suivi psychiatrique (car c'est aussi une des données du problème) et 8 % partis en Syrie. Il faut savoir qu'une fois partis, l'espérance de vie est de moins d'un an. Certains garçons ont réussi à rentrer, mais seulement trois jeunes filles. Les filles, une fois qu'elles sont là-bas, y restent. Pourquoi ? Pour faire la nouvelle génération de ce qu'ils appellent des djihadistes et qu'on va appeler, nous, des terroristes. Elles comprennent qu'elles ont été manipulées, mais le problème est qu'elles ne peuvent plus repartir.

Pour savoir si on est sur un discours sectaire de type radical, en tout cas qui peut mener à la radicalité, nous sommes repartis tout simplement des mots utilisés en français et leurs racines latines. Le mot « religion » veut dire en latin « accueillir » et « relier ». « Accueillir », c'est-à-dire avoir une relation avec le reste de la société, et « relier » l'homme à Dieu et les hommes entre eux – c'est l'objectif logique de la religion. Or, quand le comportement du jeune manifeste une coupure avec le reste de la société, qu'il suit un discours et qu'il cherche systématiquement à se séparer, on est bien sur le mot « secte ». Cela va être notre symptôme, au niveau du CPDSI et du cabinet Bouzar, pour savoir s'il s'agit d'une radicalisation ou d'une conversion à l'islam.

La première question qu'on s'est posée au CPDSI avec Dounia Bouzar, était de savoir **quels sont les discours qui font autorité auprès des jeunes**, et notamment sur Internet ? Il y en a deux auprès des jeunes francophones (mais qui sont concurrents sur le terrain). Le premier groupe s'appelle Jabhat an-Nusrah, le « front pour la victoire du peuple de Syrie », est le représentant d'Al-Qaïda en Syrie. Le deuxième est le groupe Daech (pour information, Daech est un acronyme de l'arabe qui prend les premières lettres de chaque mot en arabe et qui fait « *ad-dawla al-islāmiyya fi-l-irāq wa-š-šām* », ce qui donne « Dāiš » en arabe et « Daech » en français, traduction de « l'État islamique en Irak et au Levant »). Comment opèrent ces deux groupes ? Essentiellement sur Internet (pour 98 % de nos 700 familles). C'est l'outil indispensable à la réalisation de la radicalisation du jeune, que vous ayez un réseau physique ou pas. Même les groupes avec des réseaux physiques vont s'en servir pour renforcer la radicalisation de la personne (ex : Avant que Ayoub el Khazzani ne monte dans le Thalys, il a regardé une vidéo sur Internet pour se donner du courage). On va regarder des extraits de vidéos d'endoctrinement, qui durent en général deux heures,

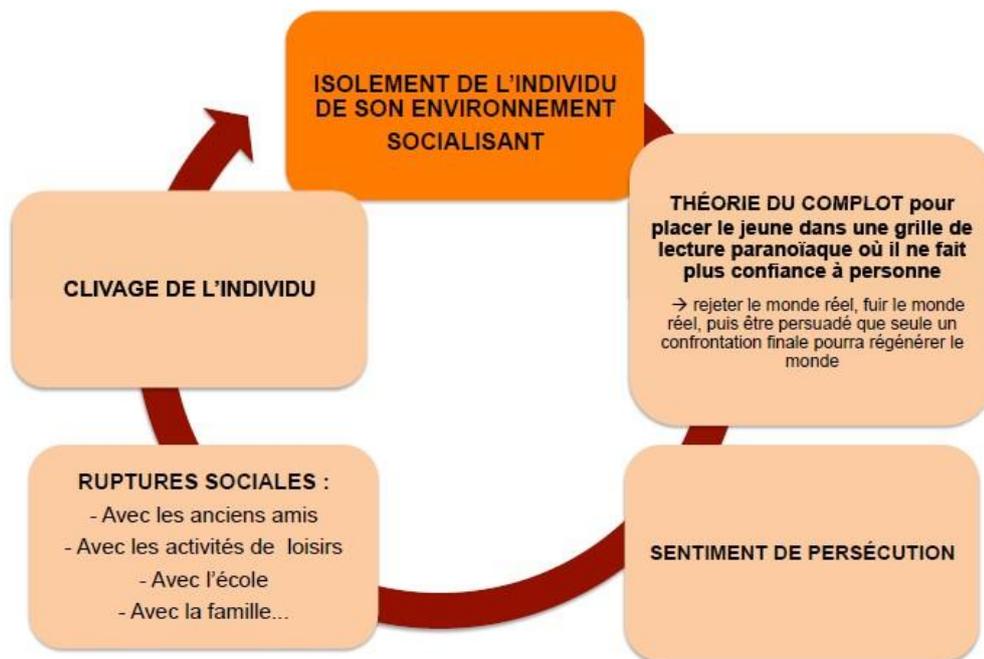
durant lesquelles vous avez le temps de vous endormir et de ne plus être vigilant. C'est ainsi que le discours va s'installer, petit à petit, parce qu'il y a des images chocs, une musique envoûtante et une ambiance très hypnotique. Tout un travail est réalisé sur la construction des vidéos, ce qui est paradoxal puisque ces gens-là interdisent la musique et les images ! En d'autres termes, ils imposent une doctrine au reste de l'humanité, mais ils sont au-dessus de cette doctrine, c'est-à-dire qu'ils vont directement prendre la place de Dieu. L'idée pour les jeunes est donc de faire partie de cette troupe d'élites qui est au-dessus du reste de l'humanité.

Il existe trois phases. **La première va être l'endoctrinement**, c'est-à-dire le moment où le jeune se soumet à l'acceptation d'une idéologie qui lui est inculquée et le résultat sera de tourner le dos à tout son entourage. **Une fois le jeune isolé du reste du monde, on passe à l'étape de l'embrigadement**, c'est-à-dire le moment où le jeune va intégrer un groupe déjà lui-même en rupture, et où le jeune à l'intérieur de ce groupe va s'approprier les gestes, les paroles et les comportements du groupe. Petit à petit, **cela va l'amener à la phase d'engagement**, où toutes les définitions et tous les repères du jeune vont être redéfinis par le groupe, ce qui transforme son cadre cognitif et entraîner potentiellement un passage à l'acte (sur le territoire ou un départ en Syrie). Redéfinissant systématiquement les choses, le jeune ne va plus considérer la définition de base qu'il avait du terrorisme, d'un acte terroriste, d'un meurtre.... Mais va se considérer en situation de légitime défense. C'est tout le travail du discours et du groupe.



Le schéma du processus de radicalisation va montrer qu'on part d'un travail d'isolement du jeune de son environnement socialisant. Une fois qu'il est isolé, l'individu va être détruit au profit du groupe. Puis, on va le fait adhérer aux croyances de l'idéologie dite « djihadiste » (on reverra le terme plus exactement). Ce processus se fait par les deux groupes - Jabhat an-Nusrah et Daech - mais la spécificité de ce dernier est qu'il a rajouté une quatrième étape (et vous verrez les points communs avec le nazisme) : une déshumanisation de l'embrigadé et de ses futures victimes. Je vous préviens à l'avance, nous verrons sur la fin de la matinée des images qui sont assez dures, mais c'est pour bien comprendre le processus et l'outil qui va banaliser la violence, l'habituer le jeune pour, petit à petit, le déshumaniser.

Première étape : l'isolement de l'individu et de son environnement socialisant



Les radicaux vont se servir de ce qui existe sur Internet : **la théorie du complot**, qui place déjà le jeune dans une lecture du monde un peu paranoïaque où il y aurait d'un côté le vrai et de l'autre le faux. Et ils vont se proposer comme la solution pour mettre fin à ce complot. C'est là qu'ils vont récupérer les jeunes (pas tous, certains restent dans la théorie du complot) avant de glisser dans le discours terroriste. Une fois qu'ils commencent à regarder leurs vidéos, on va exacerber chez ces jeunes le sentiment de persécution (le bien d'un côté, le mal de l'autre, avec eux qui représentent bien

entendu le bien). Cela va créer automatiquement chez le jeune des ruptures sociales : il se coupe du monde qui n'a pas connaissance de ce qu'il va appeler « la vérité » (les anciens amis, les activités de loisirs, l'école, et finalement – et le plus compliqué – avec la famille). On verra toutes les marches qui sont gravies par le jeune sans qu'il s'en rende forcément compte.

Un jeune déradicalisé nous a expliqué comment il avait adhéré au discours. Au départ, il est à l'âge adolescent, il se pose des questions sur un monde qui ne fonctionne pas toujours bien. Il va aller notamment sur YouTube regarder des vidéos qui contestent le système productif et taper des mots-clés comme « mensonge sur l'alimentation », « médicaments », « vaccins », « écologie », « publicité ». Il va tomber sur des vidéos qu'on pourrait tous regarder. Mais, c'est la capacité de la nouvelle génération à regarder un maximum de vidéos en un minimum de temps qui va amener à un cumul sur tous les sujets polémiques et qui vont être pris petit à petit sous l'angle du complot, sur l'idée qu'on cacherait finalement la vérité, qu'on vivrait dans un monde pervers. Le jeune va voir petit à petit un monde binaire se créer autour de lui où tout n'est que mensonges. Le jeune a donc le sentiment de trouver sur Internet une vérité cachée qui explique son mal-être en tant qu'adolescent et l'état déplorable de la société. Le jeune va commencer à éprouver des sentiments qui vont le déprimer, le paniquer, mais aussi l'exalter et le galvaniser. Certains s'arrêtent à ce type de vidéos, mais d'autres continuent. Faisons l'expérience ensemble, tapons par exemple « mensonge sur l'alimentation » sur YouTube : vous n'allez pas regarder la vidéo de 1h29, parce que vous êtes jeunes et que vous avez envie d'aller vite, et donc vous allez regarder une vidéo courte sur le Nutella et ses mensonges sur l'environnement et la nutrition. C'est une vidéo qu'on pourrait tous regarder. Puis, un lien nous est proposé vers une autre vidéo du même type. Ensuite, on vous propose un lien vers les entreprises « maléfiques » et là, on va basculer sur autre chose. On va tomber sur d'autres vidéos qui vont vous expliquer que ce n'est pas seulement des mensonges de la société pour faire plus de richesse, mais un véritable complot par certaines entreprises et des organisations secrètes qui dirigeraient le monde à l'insu de la population mondiale. Ce seraient eux qui créeraient le chômage de masse, les produits toxiques dans les aliments, les médicaments nocifs, les vaccins mortels, les *chemtrails* (un terme anglais pour signifier des passages d'avion déversant des sortes d'hormones stérilisantes sur la population). On commence à rentrer dans le délire. Puis, petit à petit, les liens vers les d'autres vidéos s'enchaînent mais le discours qui va de plus en plus loin, il explique que ces sociétés secrètes sont les Illuminati, les Francs-maçons, ou encore les sionistes. Pour cela, ils vont s'appuyer également sur des vidéos qui montrent des choses qui sont constatables à l'œil nu. Le jeune va s'appuyer sur ce qu'il voit et va alors valider l'interprétation qui en est faite sans faire véritablement

attention. Exemple : une vidéo sur le billet de 1 dollars où on fait des origamis pour « prouver » les dire. Dans cette vidéo, il est expliqué que le chiffre 13 est partout présent sur le billet et qu'il y a la pyramide franc-maçonne – Or, c'est une réalité puisque les premiers créateurs des États-Unis étaient francs-maçons, et qu'il y avait 13 colonies à la création des États-Unis, mais cela n'est pas dit dans la vidéo ! Donc, imaginez le jeune qui est en train d'écouter ce discours et va aller constater visuellement ces choses-là, cela va le renforcer dans cette idée du complotisme. C'est le pouvoir de l'image.

Quand on continue sur les complots, on va tomber notamment sur les attentats de Charlie Hebdo et des vidéos pour nous expliquer qu'on se sert des musulmans pour faire passer des choses qui viennent d'un complot bien plus important, un complot sioniste. Pour cela, dans une vidéo, ils vont prendre la carte des deux défilés de République à Nation, la remuer dans tous les sens, pour arriver à l'explication que sont les mêmes frontières qu'Israël. Sur cette vidéo, je voudrais revenir sur le passage concernant Mahomet ou Mohammed et rappeler que les premières traductions des textes musulmans sont passées par l'empire ottoman. Dans l'écriture turque, le prénom « Mohammed » se prononce « Mehmet » et la traduction en français a donné Mahomet. Mais comme les jeunes n'ont pas connaissance de ces choses et parce qu'ils sont pris par le discours, ils vont valider que ce terme viendrait de l'hébreux et voudrait dire « l'exécré ».

Voilà comment les choses avancent petit à petit dans l'imaginaire du jeune et le poussent à voir des forces sataniques partout, dans la moindre image, dans le moindre comportement. Le jeune commence à penser que « *tout ce qui n'est pas avec nous est contre nous* ». Souvenez-vous qu'au départ le jeune a juste tapé « problèmes d'environnement », et qu'il n'était pas question de croyance ou quoi que ce soit !

Peu à peu rentre l'idée qu'il y aurait Satan et que l'objectif des sociétés secrètes sataniques est de détourner les hommes et les femmes de Dieu. On va alors leur glisser que c'est seul le vrai islam est assez fort pour combattre ces forces sataniques. Une série de vidéos sur YouTube a cartonné. Il s'agit de deux séries de trente épisodes de dix minutes sur les complots. Dans ces épisodes, on y mêle du vrai et du faux (sinon le complot ne fonctionne pas), en reprenant des images qui parlent aux jeunes (films et choses de l'univers du jeune), qui lui semblent familières, pour valider le discours. Vous imaginez donc l'état d'esprit dans lequel est le jeune quand le jeune a regardé les soixante épisodes ! Mais nous ne sommes pas encore sur le terrorisme, ça arrive juste après avec des liens YouTube qui vont faire apparaître les premières vidéos de recrutement, notamment celle d'Omar Omsen qui va s'inscrire comme la continuité de la série et ramener finement les gens à lui.

Donc avec la théorie du complot, on va donner au jeune l'idée de rejeter le monde réel, de se couper des mauvaises informations qu'ils pourraient recevoir, en glissant petit à petit vers l'idée qu'il y a une nécessité de confrontation finale avec ce monde perverti. Et donc, le jeune va devoir choisir le camp dans lequel il va être. Bien entendu, ici c'est très caricatural en dix vidéos, mais imaginez sur un temps de cinq ou six semaines à regarder uniquement cela ! On amène le jeune à sentir que le monde a besoin de se régénérer et qu'il va falloir combattre ; bien sûr pas immédiatement de façon guerrière car les radicaux veulent apparaître comme des personnes qui sont plutôt dans une volonté d'améliorer le monde.

Certaines personnes vont rester dans le complot, mais d'autres vont continuer à cliquer sur des liens, ne plus faire attention au fait qu'ils sont en train de dériver, hypnotisés par le discours. Le discours va donc se proposer comme la solution pour mettre fin au complot et, pour Daech, cette confrontation finale va régénérer le monde.

Vous avez donc compris la logique : le jeune tapait au départ « problème d'environnement », puis il se retrouve à voir des complots et des forces sataniques partout. Une fois que les radicaux vont se présenter comme la solution, ils vont chercher à **exacerber le sentiment de persécution** pour que le jeune bascule petit à petit dans l'idée qu'il va falloir qu'il fasse un pas dans la démarche pour pouvoir améliorer le monde. Comment ? Une fois que les jeunes commencent à regarder leurs vidéos, ils les repèrent (notamment parce que les jeunes commencent à commenter les vidéos sur Internet) et ils vont s'adresser directement à eux et travailler un sentiment de persécution. Ce sentiment va jouer un rôle prédominant, parce que dans tous les groupes terroristes, le sentiment de persécution va justifier le passage à l'acte. Bien entendu, ils ne vont jamais qualifier leurs actes d'actes terroristes (ceux qui les définissent ainsi sont ceux qui le subissent), mais ils vont parler de « résistance », de « opération justice », de « manœuvre défensive », de « stratégie rendant nécessaire l'usage de la force ». On est vraiment dans une lecture paranoïaque du monde.

On va donc trouver des vidéos sur l'idée que la société cherche à pervertir le jeune. Coca-Cola est un des représentants principaux de cette persécution. Dans la prochaine vidéo on va commencer à zoomer petit à petit à l'intérieur de la communauté musulmane, c'est-à-dire que des mauvais musulmans feraient eux-mêmes partie du complot et qu'il va falloir s'en méfier. Petit à petit, on avance dans l'idée qu'il y aurait des mauvais musulmans d'un côté et des musulmans qui ont la vérité de l'autre.

Ce sentiment de persécution va être aussi travaillé au niveau de la nourriture. Ils vont se servir de choses vraies, comme certains bonbons qui contiendraient de la gélatine de porc, et saupoudrer cette idée sur les autres produits de la marque pour finir par

dire qu'il faut la boycotter parce qu'ils « en mettent sûrement dans tous les aliments ». On va donc trouver une liste d'additifs susceptibles de contenir de la gélatine de porc, ce qui va compliquer les choses au jeûne pour manger avec sa famille. Et, comme c'est un moment de vivre ensemble familial important, cela permet de couper le jeûne de sa famille sur ces temps du repas.

Pour exacerber ce sentiment de persécution – on va voir là le travail réalisé par les vidéos de recrutement – ils vont se servir d'images de massacres réels et faire un amalgame avec d'autres situations, en expliquant que l'islam est persécuté partout dans le monde, que la France interdit de porter le foulard et donc que l'islam est mis en péril partout. Et, pour renforcer leur discours, on va se servir notamment d'un discours de l'Abbé Pierre pour montrer avec l'appui des images, qu'on est bien dans le rôle humanitaire pour sauver la population mondiale. Ils présentent donc comme la solution pour améliorer le monde.

Je voudrais revenir sur la notion de « djihad ». Ce mot vient de la racine arabe « jâhada » qui veut dire faire un effort » dans le chemin de Dieu. Dans l'islam, on considère deux formes de djihad : un « grand djihad », c'est-à-dire un combat intérieur contre ses passions pour retrouver Dieu dans un lien spirituel et un « petit djihad », le djihad défensif, qui se met en place sous certaines conditions pour se défendre d'une attaque d'une armée ennemie (principe de légitime défense). A savoir un gouvernement légal qui proclame ce djihad pour un peuple opprimé et un territoire attaqué. Abdallah Azzam, le penseur d'Oussama Ben Laden, explique dans les années 1990 que cette définition de l'islam, qui existe depuis quatorze siècles, doit être dépassée parce qu'elle n'est plus d'actualité. Il va considérer qu'à partir du moment où un musulman, partout sur terre, est en difficulté, on peut combattre le pays dans lequel il est en difficulté. À partir de là, on va avoir des comportements du style faire un crédit à la consommation, ne pas le payer et partir en Syrie avec, ou attaquer un transport de fonds, prendre l'argent et partir en Syrie avec. Tout cela, vous avez le droit de le faire avec cette nouvelle définition car c'est du butin de guerre. Al-Qaïda a donc redéfini le djihad défensif et les jeunes, qui commencent à rentrer dans ces groupes, mais n'ayant pas de connaissances sur le sujet vont valider cette définition comme la définition légale du djihad et donc se considérer comme des djihadistes. Nous, on parle plutôt de terroristes, parce que cette notion de djihad qui vient de l'islam, n'a rien à voir avec la définition donnée par les groupes terroristes.

Autre point de la persécution, c'est le symbole du lion protecteur qui va être omniprésent dans la communication des groupes terroristes. Dans la tradition moyen-orientale, le lion a deux symboles : protéger le temple et protéger sa progéniture. Et, le personnage phare de l'islam, le prophète Mahomet, va être considéré comme le lion par excellence car il protège la maison de Dieu (la Kaaba à la Mecque) et il protège

sa progéniture, que sont les musulmans qui ont suivi son discours. Les terroristes, eux, vont se considérer comme la tribu des lions des temps modernes qui protège l'islam des attaques qui sont commises par l'extérieur – Israël, les États-Unis, l'Arabie Saoudite, l'Égypte, l'Iran, le Qatar, la Jordanie, la Turquie, la Communauté européenne. Bref, tous ceux qui sont contre eux. Cette image de lion va être présente partout, notamment sur des sites radicaux où on va comparer les gens qui meurent au combat chez le groupe Jabhat an-Nusrah, groupe Al-Qaïda en Syrie, comme des lions morts au combat de façon vaillante. On a la même illustration au niveau du groupe Daech. Ils vont exprimer la persécution du lion à travers des clips, dans ce qu'on appelle des « *anachids* », des chants qu'ils considèrent comme religieux mais dont le contenu porte bien sur le sentiment de persécution systématique.

Une fois tout ce travail fait, cela va forcément **créer des ruptures sociales chez le jeune** parce qu'il va se méfier de ceux qui n'ont pas connaissance de ce discours. L'objectif est de désocialiser le jeune de tout son environnement et le discours de l'islam radical fasse seul autorité auprès du jeune. Les enseignants, les éducateurs, les animateurs, les parents vont être dénigrés. Les ruptures qu'on repère généralement sur nos sept cents familles sont d'abord celles avec les anciens amis. Puis, deuxième étape de rupture, ce sont les activités extrascolaires dites de loisirs et d'éducation populaire – au moment où le jeune va se créer une autre relation à l'adulte, une autre relation à ses camarades par rapport à ce qu'il peut connaître à l'école ou à l'intérieur de la famille. On va diaboliser ses activités pour qu'il s'en détourne parce que généralement cela lui plaît. Ensuite, c'est la rupture avec le domaine de l'école ou de l'apprentissage professionnel car il n'est pas question d'être conditionné par le système qui va développer la théorie du genre, qui va vous permettre de travailler avec l'État ou d'être rémunéré par un État qui combat les « vrais » musulmans en Syrie et en Irak. Enfin, dernière étape, la plus compliquée, c'est la rupture familiale. Bien entendu, pour des jeunes qui ont déjà des liens fragiles au niveau familial ou des personnes en situation d'emprisonnement, les ruptures existent déjà, et donc s'il y a un réseau physique, la radicalisation ira d'autant plus vite. En ce qui concerne la famille, le travail des recruteurs c'est de substituer l'autorité du groupe à l'autorité parentale. C'est un travail de longue haleine mais qui peut aller très vite quand les liens familiaux sont déjà fragiles. L'entrée dans l'endoctrinement entraîne toujours une forme de transgression et de rupture générationnelle. Une mère nous disait : « *Non seulement elle n'utilise plus de déodorant, mais elle jette les nôtres et toutes les bouteilles de parfum* ». Pourquoi ? Car certains déodorants et le parfum contiennent de l'alcool, il ne faut pas s'en mettre. D'autres témoignages expliquent que le jeune a fait « *disparaître les tableaux et bibelots, tous les objets où il y avait une image d'animal ou d'être humain* », ou alors qu'il refuse de voir un film car les images sont interdites ou

encore que la famille ne peut plus aller au restaurant car il y a du porc caché partout ou bien qu'on ne peut plus faire du sport car il y a la mixité...

Bien entendu, pour travailler à cette rupture familiale, le discours (notamment celui d'Omar Omsen) va faire de l'autosuggestion aux jeunes en disant que c'est une épreuve de Dieu que de savoir rompre avec sa famille, pour savoir si on est vraiment élu et qu'on fait partie d'un groupe au-dessus du reste du monde. Le jeune va être en difficulté à un moment par rapport au fait de couper avec sa famille, mais comme il a été déjà prévenu que cela allait être compliqué, il est rassuré.

Une fois que les ruptures sociales sont mises en place, on fait face à un nouveau phénomène : « **le clivage de l'individu** », c'est-à-dire que **l'individu ne va pas montrer sa nouvelle appartenance au groupe**. On va donc assister finalement à des dédoublements de personnalité chez les jeunes, où l'autorité du groupe se substitue à l'autorité parentale, mais extérieurement le jeune va chercher à le cacher au maximum. Parfois, c'est sur des analyses de deuxième Facebook qu'on s'aperçoit que l'enfant manifestait extérieurement peu de choses alors qu'il prévoyait de partir en Syrie.

Etape 2 : la destruction de l'individu au profit du groupe

Après avoir isolé le jeune de son environnement socialisant, le deuxième travail qui va être réalisé est de détruire l'individu au profit du groupe. On va accentuer les ressemblances au sein du groupe pour annihiler la singularité de chaque individu, puis détruire les contours identitaires de la personne. Ensuite, on va détruire les repères antérieurs de l'individu, c'est-à-dire qu'on va effacer sa mémoire affective et familiale. Enfin, on va remplacer par la répétition et le mimétisme pour enlever tout raisonnement chez la personne.



Sur ce **premier travail d'accentuation des ressemblances**, on va travailler l'exaltation de groupe :

- la ressemblance des sentiments : le groupe qui repère une personne en train de suivre leur discours va lui dire : « *Je t'envoie cette vidéo. Nous, personnes du groupe, on ressent tel et tel sentiment quand on regarde cette vidéo* ». Et le jeune, qui veut faire partie de ce groupe, va s'auto-persuader petit à petit qu'elle ressent les mêmes choses et nier ses propres sentiments personnels.
- la ressemblance sur l'affiliation à l'intérieur du groupe, c'est-à-dire que les jeunes radicalisés par ces groupes, ont l'impression d'être en fusion totale avec les personnes qui en font partie,
- les ressemblances d'apparence avec l'idée que chaque membre du groupe représente le groupe lui-même, avec une espèce de course à être le plus ressemblant à l'intérieur du groupe pour montrer qu'on est vraiment déterminé.

Bien entendu à l'intérieur de ces groupes, on va instaurer des codes stricts qui vont permettre de séparer, c'est un des fondements du discours de l'islam radical. Par exemple, tous les lieux de mélange et d'échange sont des lieux prohibés et vont même être la cible d'attentats. Peu importe si cela touchent aussi des musulmans, puisque s'ils sont mélangés aux autres dans ces espaces, c'est qu'ils ne font pas partie groupe pur, et donc on peut les considérer comme des personnes à exécuter.

Si la ressemblance du groupe passe par la ressemblance d'apparence, **la destruction des contours identitaires** va être la deuxième étape pour effacer l'individualité de la personne. Les groupes terroristes vont donc utiliser le port du *niqab* ou du *jilbab*, un grand voile noir qui couvre le corps avec ou sans visage. Quand vous le portez, vous êtes strictement la même que la personne que celle à côté de vous. La dépersonnalisation va donc passer chez les filles par l'effacement du contour individuel.

Attention : il est important de ne pas se baser là-dessus pour savoir si quelqu'un est radicalisé, sinon on va être dans l'amalgame. Pour repérer une radicalisation, on se base sur les signes de rupture. Pour les terroristes, cet habit sert à dépersonnaliser la personne, mais, dans une forme d'islam assez rigoriste (le salafisme quiétiste qui n'a pas une vocation à la violence) cet habit – et là c'est une croyance – est aussi porté par les femmes musulmanes. Pour votre information, c'est un habit qui vient du wahhabisme (le premier courant qui a donné le salafisme) et l'endroit où ce courant est né était une oasis dans la région du Nejd en Arabie-Saoudite. Cet habit était adapté parce que, en cas de tempête de sable, cet habit est plus pratique. De même, quand on voit les reliques des habits de la famille du prophète, qui datent de l'empire

ottoman et qui sont exposés à Istanbul, on s'aperçoit que le *jilbab* de la fille du prophète est une simple tunique.

Chez les garçons, la dépersonnalisation ne va pas passer uniquement par le contour individuel, mais aussi par le changement de nom. Bien sûr on change de nom dans une conversion, même quand on devient moine car c'est un acte symbolique de renaissance et de nouvelle vie qui commence. Mais la spécificité du discours terroriste est de demander aux jeunes de prendre un nom différent où on va intégrer le terme « *Abou* ». Ce terme en arabe veut dire « père ». Cela va donner une paternité virtuelle aux jeunes qui se radicalisent et le statut d'adulte qui va leur donner le pouvoir d'aller sur le champ de bataille (en islam, les mineurs n'ont pas le droit d'aller sur le champ de bataille) pour y mourir martyr.

Une fois détruit les contours identitaires, **ils détruisent aussi les repères antérieurs de l'individu sur tout ce qui est affectif, mémoriel et familial**. Cette désaffiliation est mise en place par les groupes pour faciliter le départ. On retrouve ce même mécanisme dans toutes les familles avec lesquelles on a travaillé et qui témoignent. Bien entendu, ils vont proposer une communauté de substitution.

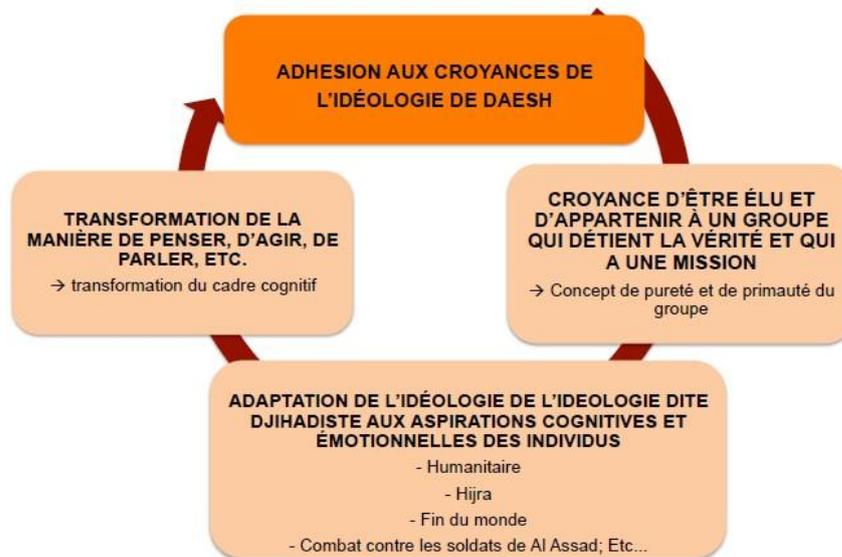
Une fois que vous avez détruit les repères antérieurs de l'individu, vous allez **remplacer le raisonnement par la répétition et le mimétisme** pour que le jeune n'ait plus à penser par lui-même. La mise en veilleuse des facultés intellectuelles individuelles va faciliter l'exaltation de groupe : « *Dans un bouquin j'ai trouvé une feuille où il était noté tout ce qu'elle avait le droit de faire et de ne pas faire* » nous a dit un parent. Le jeune n'a plus besoin de réfléchir aux choses, il a juste à appliquer ce que lui dit le discours. Même chose chez le garçon : « *Il regardait sans arrêt des vidéos, et quand j'abordais un sujet, il ne me répondait qu'il avait la réponse dans une vidéo* », c'est-à-dire qu'il n'a plus besoin de réfléchir pour répondre à une question, il va la rechercher sur Internet. Dans le processus de répétition, ils vont notamment bombarder de messages les jeunes toutes les vingt minutes.

Bien entendu, le groupe va faire croire aux jeunes que la seule façon de posséder la vérité consiste à copier ce qu'on appelle les « pieux ancêtres » (les premières générations de musulmans). Mais, il s'agit en fait de les copier à la façon dont ils veulent qu'on les copie, ce qui n'est pas du tout la réalité. Le jeune est juste la perspective de reproduire un comportement qui alimente son existence : pas besoin de comprendre, pas besoin de réfléchir ni des autres... la répétition donne l'impression de rester fidèle. L'idée est faire basculer le jeune dans un temps virtuel, un temps sacré, où il va recréer le début de l'islam, l'âge d'or. Du coup, le jeune va considérer qu'il est élu, qu'il fait partie d'un groupe qui détient la vérité et qu'ils vont

améliorer le monde. Dans la réalité, le groupe devient l'individu, l'individu ne pense plus par lui-même.

Etape 3 : l'adhésion aux croyances de l'idéologie

Une fois qu'on a détruit l'individu au profit du groupe, le troisième travail consiste à faire adhérer ces jeunes à la croyance de l'idéologie dite « djihadiste ».



Ce n'est pas un phénomène nouveau, il existe depuis les années 90 avec la création d'Al-Qaïda, mais le discours a été réactualisé en utilisant des supports qui vont parler à la nouvelle génération. Ils vont se servir de mécanismes et de processus sectaires : faire croire au jeune qu'il est élu et qu'il a une mission, qu'il est à l'intérieur d'un groupe qui lui-même a une mission de sauver le monde, en développant le concept de pureté et de primauté du groupe.

Une fois que le jeune est persuadé d'être élu, l'idéologie djihadiste est adaptée aux aspirations cognitives et émotionnelles de chacun (modèles d'identification) pour ensuite transformer la manière de penser, d'agir et de parler du jeune. La croyance d'être élu et d'appartenir à un groupe qui détient la vérité, c'est le premier travail réalisé notamment par Omar Omsen. Passionné de montage vidéo, il va être le premier à créer des vidéos d'embrigadement et d'engagement où il explique que la société est pourrie et qu'il faut absolument se regrouper entre gens purs ; une

communauté pure, au-dessus du reste du monde. Ce groupe, « les véridiques » sont les « vrais » musulmans, élus par Dieu pour posséder la vérité. Par « pur », il entend « ne plus se mélanger aux autres, y compris avec les « mauvais » musulmans ». Il va expliquer par une image que son groupe de véridiques représente « l'écume de la mer » (la partie blanche, la partie pure) et que le reste de la communauté musulmane n'est qu'un « océan passif », conditionné par le monde.

Une fois qu'ils ont fait comprendre au jeune qu'il était élu, ils vont adapter l'idéologie du groupe Al-Qaïda aux aspirations cognitives et émotionnelles des individus. Comment ? En reprenant cinq thématiques déjà développées à l'époque mais en les adaptant pour toucher les jeunes sur des choses qui pourraient les intéresser, notamment en faisant références à des outils maîtrisés par la nouvelle génération, et s'appuyant dessus pour faire valider son discours.

La première chose, c'est l'obligation de partir faire la « *hijra* » (ce que le prophète a fait, c'est-à-dire de partir d'un endroit pour émigrer dans un autre) car la France est tellement islamophobe que les musulmans sont en danger de mort et qu'il y a une terre qui peut les accueillir : la Syrie. Au travers de ce discours, il va réussir à délégitimer toutes les personnes qui restent en Occident, puisque ces personnes, selon lui, soit ne comprennent pas, soit font partie du complot qui vise à détruire les musulmans. Aussi, lorsqu'on est face à un radicalisé, on pourrait se dire qu'en l'amenant vers un imam, une autorité religieuse, le jeune qui a l'impression d'avoir la vérité depuis deux mois et qui ne connaît absolument rien en l'islam, soit en retrait. Le problème est que le jeune se considère « élu par Dieu pour posséder la vérité », alors que l'imam a été obligé « d'apprendre la religion ». Or, pour le jeune, en termes d'autorité religieuse, il est au-dessus de l'imam. Cette rencontre va alors renforcer sa paranoïa, l'idée que des « mauvais » musulmans essaient de le détourner de sa mission divine et cela valide le discours des terroristes.

La deuxième chose proposée par le discours, c'est l'obligation de partir en Syrie parce que c'est la fin du monde. Et l'un des signes serait le fait que la communauté internationale ne soit pas intervenue contre les massacres perpétrés contre le peuple syrien. Ils vont se servir de certains passages des textes islamiques – les *hadiths*, les paroles du prophète – où trois personnages doivent apparaître à la fin des temps et se rendre au *Cham*, en Syrie. Le premier est l'antéchrist qui va être assimilé à Bachar el-Assad, qui va avoir tous les comportements du Messie, c'est-à-dire qu'il va être musulman mais comme il est chiite alaouite, ce n'est pas un vrai musulman, c'est quelqu'un qui réside à Damas et qui empêche l'islam de se développer. Le deuxième personnage est le *Mahdi*, un personnage qui doit apparaître à la fin des temps dans les textes et qui ne connaîtra sa fonction qu'au dernier moment (en une nuit, il va prendre conscience de sa valeur et va combattre, avec le Christ, contre l'antéchrist et

ses armées). Le personnage viendra de l'Occident. Donc, potentiellement, tous les jeunes qui adhèrent à ce discours se disent « *C'est peut-être moi ce personnage ?* » et partent avec l'idée d'être élu pour rétablir le Califat sur le monde grâce au combat qu'ils vont mener contre les forces de l'antéchrist. Mais ce qui est encore plus pernicieux, quand vous traduisez le terme « Occident » en arabe, on obtient « Maghreb », et Maghreb veut dire aussi « Maroc ». On a donc 1 500 Marocains qui sont partis dans l'idée qu'ils allaient être ce personnage. Mais, comme les pays du Maghreb regroupent aussi la Tunisie, on a 3 000 Tunisiens qui sont partis avec cette même idée... Leur objectif est d'aller délivrer Damas, parce que dans les textes il est dit que le Christ doit retourner à la mosquée des Omeyyades (à Damas).

La troisième thématique développée par Omar Omsen, c'est l'idée qu'il faut absolument sauver les enfants gazés par Bachar el-Assad et aider les femmes violées par ses troupes. Ce discours s'adresse particulièrement aux jeunes filles. Pour les atteindre, il va lancer des recherches par mots clés sur Internet, notamment sur Facebook. Si vous tapez « humanitaire, 14-18 ans, fille », suivi du nom d'une ville, vous avez tous les profils qui apparaissent. Il va donc les contacter une par une avec ses recruteurs. La première chose qu'il va faire, c'est de les valoriser en leur disant : « *Tu t'intéresses à l'humanitaire, c'est bien. Je vais te montrer des images et tu vas me dire ce que tu en penses* », et il va leur montrer des images épouvantables. Généralement, ces jeunes filles aspirent à devenir infirmière, médecin, éducatrice ou assistante sociale, ou encore travailler dans l'humanitaire. Ils vont prendre des images d'une vidéo d'une association qui fait de la récolte de fonds pour aider les populations syriennes, et réécrire l'histoire à leur propre profit. L'objectif est donc de récupérer les jeunes filles touchées par ces images et leur dire qu'on va créer des orphelinats en Syrie pour venir en aide à tous ces enfants. Cela a beaucoup fonctionné chez les jeunes filles qui ont une volonté d'aider ces populations.

La quatrième thématique, c'est l'idée de régénérer le monde. Là, il va se servir de films. On avait déjà vu *Matrix* tout à l'heure, il y a aussi *Le Seigneur des Anneaux* : une troupe de chevaliers courageux part contre les forces du mal (un grand œil, qui est bien entendu l'œil du grand architecte de l'univers des Francs-maçons), une communauté se crée, c'est la naissance d'Al-Qaïda. Le deuxième épisode est de faire tomber deux tours pour affaiblir le pouvoir du mal : ce sont les attentats de 2001 à Manhattan. Et, sur le troisième épisode : le « Retour du roi », c'est-à-dire le retour du Christ sur terre, et vous allez participer au combat final des forces du bien contre celle du mal. Il va aussi utiliser énormément d'images qui vont faire référence à des jeux vidéo, notamment *Assassin's Creed* (honneur, revanche, justice, réponse, liberté). Puis la dernière idée, c'est que bien entendu, on ne combat « que » les soldats de Bachar el-Assad ou les soldats irakiens chiites. On montre un combat « noble » (on ne va

surtout pas expliquer aux jeunes absolument tous ceux qui ne pensent pas comme eux doivent être exécutés).

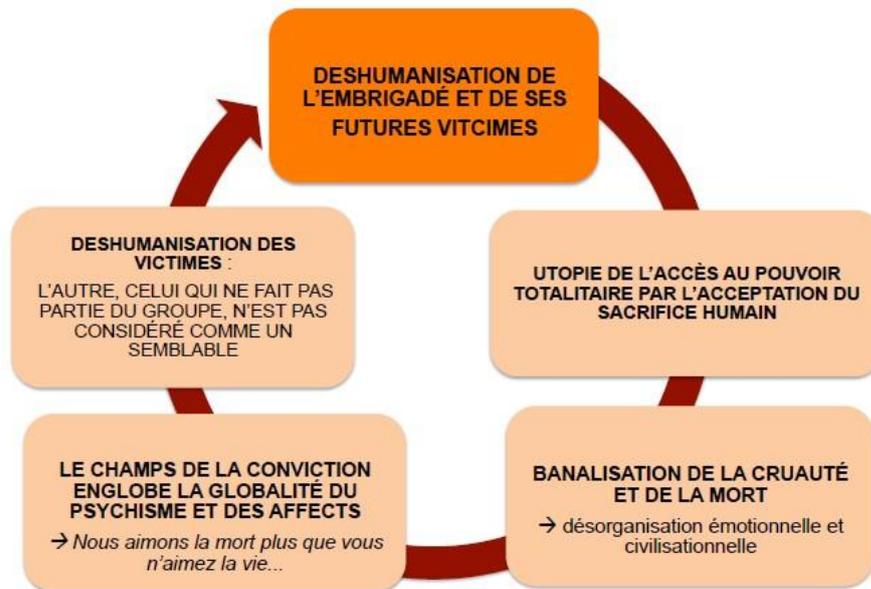
Avec tout cela, on va créer une transformation de la manière de penser, d'agir et de parler. On va transformer le cadre cognitif et créer des modèles d'identification.

- Le premier modèle, celui de « Mère Teresa », c'est-à-dire des jeunes filles généralement mineures qui ont vu des images choquantes et qui veulent absolument aller aider les enfants touchés par les gazages de Bachar el-Assad.
- Le deuxième modèle, c'est « la princesse au bois dormant », qui va beaucoup parler à des jeunes filles mineures ou juste majeures, qui ont vécu dans leur vie un moment d'insécurité quant à leur intégrité corporelle (attouchements réels ou fantasmés suivant la construction de la jeune). En tout cas, à un moment elles se sont senties en insécurité. Le discours leur propose de mettre une protection autour d'elles, extérieure à elles, ce qui va complètement répondre à leurs besoins de protection. On leur explique que si elle va en Syrie, là où il n'y a que des hommes pieux qui vont la respecter, pas comme en France, et que les codes hyper stricts où il n'y a pas de mixité, vont répondre à ce besoin.
- Le troisième modèle, c'est « Lancelot ». La personne part en Syrie pour un combat héroïque, type Chevaliers de la Table ronde, qui s'inscrit dans un sacrifice de soi pour l'histoire et la postérité, pour améliorer le monde.
- Le quatrième modèle, c'est le « porteur d'eau », c'est-à-dire une personne qui a besoin d'un groupe pour exister. Peu importe le rôle qu'ils vont jouer au sein du groupe, l'important est qu'ils en fassent partie.
- Le cinquième modèle, c'est le « Call of Duty », c'est-à-dire le personnage qui part à l'aventure et au front avec une communauté de garçons généralement attiré par les armes. On s'est aperçu que pas mal de jeune avaient essayé de rentrer dans la police ou l'armée mais n'ont pas été retenus. Du coup, ils vont faire leur guerre à eux, et si possible contre l'armée qui les a rejetés (cf. Mohamed Merah ou Mehdi Nemmouche).
- Le sixième modèle, c'est « Zeus », celui qui est dans des comportements sans limite depuis longtemps et qui va complètement se retrouver dans ce qu'on lui propose. On lui propose d'être dominant dans un groupe, de diriger toute une partie de population, ce qui va de pairs avec ses aspirations personnelles. Généralement, les éducateurs qui ont ce genre de radicaux, les comparent à des anciens toxicomanes, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas intégré la loi au sens symbolique du terme, qui sont dans la toute-puissance et du coup le modèle

présenté par les groupes radicaux va correspondre complètement à ce qu'ils recherchent.

Etape 4 : Déshumanisation de l'embrigadé et de ses victimes

Nous allons voir maintenant la dernière partie, plus spécifique à Daech : le travail de déshumanisation qui se rapproche très fortement des doctrines nazies.



La première idée, c'est l'accès au pouvoir totalitaire par l'acceptation du sacrifice humain. Il s'agit de banaliser la cruauté et la mort, pour entraîner une désorganisation émotionnelle et civilisationnelle chez le jeune, qui va le faire basculer dans le fanatisme, et l'amener à déshumaniser ses propres victimes.

La spécificité du groupe Daech par rapport à Al-Qaïda, est qu'il y a un grand calife, Abou Bakr al-Baghdadi, et un territoire. Ce dernier élément va être fondamental pour les jeunes qui se disent : « Là, j'ai au moins la possibilité de mettre en place mon idéologie sur un territoire sur lequel on a enfin une reconnaissance ». Sur le territoire, ils sont allés là où il y a du pétrole (deux milliards de dollars de recettes) mais leur objectif est de s'étendre au niveau mondial. Si ce n'est pas possible pour l'instant au niveau militaire, cela l'est par la communication. Que l'on soit en Australie ou en Amérique du nord, le groupe Daech est connu, ce qui est déjà pour eux une forme de reconnaissance. La communication de Daech se fait sur l'illusion de la toute-puissance : les jeunes qui regardent les images de « super héros » ont l'impression de

faire partie de cette troupe d'élite qui fait ce qu'elle veut sur le territoire (comme dans les jeux vidéo comme Grand Theft Auto), d'avoir des capacités surhumaines (en référence notamment aux comics américains).

Ce travail de communication va aussi **banaliser la cruauté et la mort pour créer une désorganisation émotionnelle**. Normalement, l'esprit humain s'émeut naturellement de la mort. Là, on normalise la cruauté au service d'un idéal et on s'assoit ouvertement sur les tabous sociaux et les freins moraux qui interdisent le meurtre et la torture. C'est le travail qui va être réalisé à travers la communication, parce que le ciment du groupe chez Daech se fait par la transgression des freins psychiques. Leur stratégie se différencie du groupe Al-Qaïda qui ment sur la réalité de ce qui se passe sur le terrain ; Daesh ne fait pas de différence entre ce qu'ils montrent et ce qu'ils font sur le terrain. Ils vont mettre en ligne des exécutions, des égorgements et des assassinats. Les jeunes qui rejoignent Daech ont vu ces images et savent vers quoi ils vont, parce que la communication va imposer aux jeunes internautes de franchir la frontière des résistances morales, de les repousser dans le déni et la dissociation. On a l'exemple d'une jeune fille de dix-sept ans, première de classe en terminale scientifique, qui a essayé à deux reprises de partir chez Daech. Elle fait des blagues sur des situations tragiques et l'on s'aperçoit qu'elle n'a plus du tout de connexion avec la réalité de ce qui se passe là-bas. C'est-à-dire qu'elle commence à être déshumanisée par la communication. L'impact psychologique de Daech est bien entendu supérieur à son impact militaire. Leur objectif est de créer une désorganisation émotionnelle au niveau individuel et d'ébranler les repères de civilisation au niveau collectif.

Une fois banalisées la cruauté et la mort, il s'agit de faire entrer la personne dans le fanatisme, c'est-à-dire que le champ de la conviction va englober la totalité du psychisme et des affects. La preuve avec cette phrase : « *Nous aimons la mort plus que vous n'aimez la vie* ». Les jeunes s'identifient à leurs croyances et n'existent qu'à travers finalement leur idéologie, quitte à se tuer pour l'imposer partout sur terre. C'est là qu'on arrive à des attentats suicides : l'idéologie que vous défendez est supérieure à votre propre enveloppe corporelle. On va nier l'être humain en tant que tel.

Une fois que la personne a été rendue fanatique, il s'agit de déshumaniser les autres, tous ceux qui ne prêtent pas allégeance au groupe Daech et qui doivent être exterminés. « L'autre » aujourd'hui, cela va être le chiite, le musulman qui n'est pas comme eux, le chrétien, le juif, le mécréant, bref, tous ceux qui ne pensent pas comme eux. On les déshumanise pour les considérer comme des choses, pour faciliter la transgression de l'interdit du meurtre, comme l'ont fait les nazis avec les juifs. Quand vous ne considérez plus les autres comme vos semblables, mais comme des sous-hommes, vous allez beaucoup plus loin dans les exactions.

Pour finir, le CPDSI a fait un clip de prévention qui ne s'adresse pas à des personnes radicalisées, car de toute façon on fait forcément partie du complot puisqu'il y a le logo « Liberté, Égalité, Fraternité », mais en direction des familles et des jeunes qui pourraient être approchés par ce genre de discours. C'est un clip qui a servi de base à celui fait sur le site www.stop-djihadisme.gouv.fr.

Pour avoir plus d'éléments sur ce qui a été dit ce matin, je vous propose de vous rendre sur le site du CPDSI www.cpdsi.fr et je vous laisse la parole si vous avez des questions.

Juste avant de vous laisser la parole, je voudrais rapidement vous présenter le travail de désembrigadement qu'on essaie de mettre en place. L'idée est de travailler avec les familles pour réaffilier le jeune, de proposer à la famille de se réapproprier le jeune qui est pris par le discours. Dans le cas de la maman qui a récupéré sa fille, elle a travaillé avec Dounia Bouzar à ne pas passer par le raisonnement pour échanger avec son mari embrigadé, mais à travailler sur les affects, sur leur histoire de vie commune. Il l'appelait régulièrement pour lui dire qu'il allait se faire sauter avec son enfant sur un checkpoint et qu'ils allaient mourir tous les deux en martyr. Ça faisait 70 + 70, 140 vies qu'ils allaient sauver autour d'eux (c'est malheureusement le niveau de réflexion quand on est pris par le discours...). Donc, le travail qu'elle a fait avec Dounia, c'est d'essayer de lui ressasser les éléments forts de ce qu'ils avaient vécu ensemble. Cela n'a pas marché pendant six mois, puis au bout du septième, elle lui a parlé d'une histoire anodine qui s'était passée dans un Quick et l'ex-mari a dit « *Oui, je me souviens* ». Il a commencé finalement à se refaire le fil de leur histoire, et au bout de dix minutes il lui a dit : « *Est-ce que tu es prête à me rejoindre à la frontière turque ? On part ensemble en Thaïlande parce que j'ai commis des exactions en Syrie et de toute façon si je rentre en France, je vais être pris et je vais en prendre pour vingt ans. Donc, est-ce que tu es prête à ce qu'on refasse notre vie en Thaïlande ?* ». Et la maman a dit « *Oui, bien sûr* », elle l'a rejoint à la frontière turque avec les autorités turques qui ont arrêté le papa et elle a pu récupérer l'enfant. Elle n'est jamais passée par le raisonnement auprès de son mari radicalisé, puisque de toute façon cela n'a pas d'impact, cela va juste renforcer sa paranoïa des gens qui vont le détourner de sa mission divine, et c'est en essayant de le réaffilier à son histoire familiale, qu'elle a pu récupérer son enfant. Je vous laisse la parole.

Question de la salle

Bonjour, Hanane, éducatrice en prévention. J'ai trouvé votre présentation assez complète, mais je ne retrouve pas une partie des jeunes que je côtoie. Vous parlez des jeunes qui essaient de cacher, alors qu'il y a beaucoup de jeunes qui, au contraire, n'ont pas l'air spécialement intégrés dans quoi que ce soit et qui expliquent que c'est presque un objectif. En tout cas, ils le revendiquent beaucoup. Je n'arrive pas à savoir si ces jeunes font partie du « schéma classique » de ceux qui partent ou de ceux qui font partie de ces organismes ?

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

Les familles avec lesquelles on travaille sont des familles qui font confiance aux institutions, des familles de la classe moyenne en majorité. Ce sont des familles dont les parents repèrent des schémas de rupture de comportement. Il y a d'autres familles où les parents ne voient pas et ne perçoivent pas que c'est de la radicalisation. Ils vont faire de l'assimilation à une forme d'islam rigoriste et ne vont pas nous appeler parce qu'ils considèrent que c'est juste un enfant qui cherche à se rendre intéressant. Par exemple, on a une maman qui nous a appelés une fois que sa fille était partie, mais c'est toujours un peu difficile de travailler avec les familles dans ce cas là. On peut déjà expliquer à la famille ce que leur enfant a subi, c'est déjà une manière d'expliquer sa propre histoire, ce qu'elle a vécu. C'était une jeune fille qui disait à sa maman : « *Tu sais, je crois que je vais bientôt partir. Est-ce que tu as quelque chose à me dire, je vais bientôt partir* ». Et la maman, ne voyant pas à quoi sa fille faisait allusion, a vu sa fille partir en Syrie, parce que sa fille attendait que sa maman réagisse, et voyant que sa maman ne réagissait pas, elle s'est dit : « *Enfin je n'ai pas de raison de rester dans cette famille, il y en a une autre qui m'appelle, il y a tout à fait la place pour le réaliser* ». On a donc des situations où les choses sont matériellement et expressément dites, et pourtant les familles ne prennent pas cela pour argent comptant et considèrent que c'est juste un comportement adolescent, un moment de rébellion sans penser pas qu'il y aura le passage à l'acte. Ils ne voient pas tout le travail fait par les recruteurs, que ce que soit au niveau physique ou via Internet.

Question de la salle

Je suis Abdel, éducateur prévention spécialisée. J'aurai deux questions. Cela fait des années que je travaille dans les quartiers dits « difficiles » où l'on voit des évolutions de comportements qui nous interrogent de plus en plus. Ce que vous avez montré est vraiment intéressant et je me demande si aujourd'hui les politiques s'en saisissent, sachant que nous sommes dans une période de crise, et que nous, les travailleurs sociaux, nous avons moins en moins de moyens ? Sachant qu'accompagner des jeunes et des familles n'est pas chose facile, cela demande aussi une formation et une pratique de réflexion en équipe pluridisciplinaire. Quand on voit de telles images, c'est très choquant, cela nous bouleverse, cela nous interroge, cela touche nos enfants.

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

Je ne vais pas répondre à la place de l'État. Effectivement, la réaction de l'État ne s'est pas faite immédiatement. Vous vous souvenez au départ, quand il y a eu une volonté d'aller combattre les troupes de Bachar el-Assad, l'État français a dit : « *Si vous voulez aller, allez-y* ». Et quand ces jeunes sont partis, qu'on a vu que leurs profils étaient hyper variés – enfants d'avocats, de hauts fonctionnaires, et que ça venait de partout – l'État s'est dit à ce moment-là « *Stop, il faut qu'on mette les choses au point parce que des enfants de tous les milieux partent là-bas, ça commence à faire un phénomène d'aspiration et il y a énormément de personnes qui partent* ». L'État s'est quand même clairement positionné sur l'envie de sauver ces enfants.

Après, si cette radicalisation arrive en période de crise, ce n'est pas non plus un hasard. Aujourd'hui, dans les perspectives que proposent ces gens-là, il y a des choses qui vont faire un peu plus rêver les jeunes que ce que propose aujourd'hui notre société. Il faut en être conscient. Après, je pense que l'État fait avec les moyens qu'il a actuellement mais il y a un réel investissement sur les questions du travail qui doit se faire au quotidien sur les quartiers, ou en général dans la vie pour créer du lien, parce que tous ces jeunes s'isolent. Donc, si on fait disparaître nous-mêmes les liens humains sur le terrain, on facilite aussi le travail de ces gens-là.

Question de la salle

Merci pour votre intervention. J'avais deux questions. La première concerne l'aspect quantitatif. Pouvez-vous préciser ce que disent ces chiffres de la problématique des quartiers populaires ? On entend un discours médiatique qui pointe ces quartiers, et en même temps, vous nous dites que cela touche toutes les catégories sociales.

Deuxième question, un certain nombre d'interventions publiques pointent une porosité entre un fondamentalisme et la radicalisation. De votre place, comment appréhendez-vous cette question ? Même si vous avez bien fait la distinction entre les mouvements salafistes, quiétistes et la radicalisation.

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

Au niveau national, 7000 situations qui ont fait l'objet d'un appel au numéro Vert ont été diagnostiquées comme des situations de radicalisation. Avec nos sept cents familles, on ne représente qu'1/10^{ème} de ces situations nationales. On n'est donc pas forcément représentatifs de ce qui se passe et on a bien conscience que les familles populaires sont sous-représentées dans « nos » familles.

Dans les quartiers propriétaires, les réseaux physiques sont extrêmement présents, et le sont beaucoup moins sur d'autres secteurs des villes. La radicalisation par des réseaux physiques s'opère donc de façon beaucoup plus violente à l'intérieur des quartiers prioritaires, c'est ce qui permet notamment le passage à l'acte plus facile pour ces gens qui vont incuber le message directement en lien avec des groupes. C'est ce que l'on voit notamment en Belgique, dans le quartier de Molenbeek avec des réseaux physiques présents qui vont entraîner une radicalisation beaucoup plus rapide et beaucoup plus violente. Mais c'est exactement le même mécanisme sur Internet, en plus échelonné et sur plus long terme. On constate seulement que dans les quartiers, cela prend une forme plus violente, et du coup, les médias font un zoom plus particulier. Mais clairement, ce phénomène touche toute la jeunesse.

Sur la question du salafisme et de l'islam rigoriste, ce sont des questions toujours un peu sensibles. Ce qu'on peut dire, c'est que le salafisme est déjà une forme d'emprise mentale – c'est ce que l'on considère au cabinet Bouzar. Parce que le salafisme même quiétiste demande aux jeunes d'écouter le discours qui vient d'Arabie Saoudite, qui passait d'abord par les paraboles dans les années 90, par les bouquins et aujourd'hui par Internet (quand vous tapez « islam » sur Internet, 80 % des sites vous renvoient au salafisme. C'est donc la première source d'information pour le jeune sur cette question). Et, ce salafisme est déjà une forme de suivisme pour le jeune : il n'a plus besoin de penser par lui-même, il a juste à écouter le discours sur ce qui est bien et ce qui est mal, proposé par les pays du Moyen-Orient. La difficulté est la porosité entre le salafisme quiétiste et le terrorisme : les jeunes ont déjà l'habitude de suivre un discours, il suffit qu'ils tombent sur un discours beaucoup plus violent, ils ne vont pas faire la différence. Du coup, le jeune va basculer dans le terrorisme sans s'en rendre compte parce que ce sont les mêmes références qui sont faites entre les deux

discours. Mais attention, cela ne veut pas dire que tous les salafistes passent forcément au terrorisme.

Question de la salle

Concernant la réaffiliation pour les jeunes radicalisés, le fait de passer par les affects, la méthode « madeleine de Proust ». On a des situations de familles où il n'y a pas forcément de place pour l'affect et les sentiments ou des situations où le parcours de ces jeunes est marqué de ruptures, de placements, d'un environnement violent. Comment faire pour remobiliser dans ces situations ?

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

Effectivement on a des cas où malheureusement le jeune a connu des incestes par exemple. On va donc se servir d'un référent qui a pu exister auprès du jeune et qui n'est pas forcément de la famille, ce peut être un éducateur quand l'enfant était placé en foyer, un instituteur, un éducateur sportif... et qui a eu un impact dans l'histoire du jeune. On va s'appuyer sur cette personne parce qu'il a créé à un moment un lien fort avec le jeune. On va s'appuyer sur lui pour pouvoir travailler sur la réaffiliation. On adapte ces et on essaie de voir. Idem quand la famille n'est pas toujours en capacité de se remobiliser ou que les événements familiaux les en empêchent. On essaie donc toujours de trouver un référent autour du jeune, si les parents ne sont pas en capacité de le faire.

Question de la salle

Je vous remercie pour votre intervention. Je crois que vous nous faites aussi revisiter l'histoire. On revoit toutes les périodes du nazisme, les mouvements sectaires. Peut-être que les jeunes dont vous parlez sont moins âgés que ceux qui sont allés vers les sectes ou dans des embrigadements, mais vous nous faites prendre conscience que nous, acteurs de prévention spécialisés, sommes des acteurs essentiels pour aller au-devant de ces jeunes. Parce que cela fait écho à tout un tas de temps de ruptures avec les jeunes filles par exemple qui auparavant s'engageaient dans des actions de loisirs, des actions collectives... et que tout à coup, on voit moins dans nos activités, sont beaucoup plus voilées, ont un discours différent, veulent moins suivre leur cursus scolaire. La prévention spécialisée est un acteur incontournable auprès de ces jeunes. Vous nous avez envoyé des messages très forts (et je vous en remercie), et en même

temps on se dit comment on va pouvoir y arriver ? On a besoin de toutes les institutions pour renforcer les modes de socialisation de ces jeunes.

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

C'est effectivement un travail global de tous les acteurs autour de l'enfant. Il y a aussi un travail de prévention aux risques d'Internet qui doit être mis en place par toutes les structures sur ces questions. C'est fondamental de faire comprendre aux jeunes qu'Internet n'est pas un endroit neutre, que c'est un endroit où tous les discours sont présents parce que certains ne peuvent pas exister dans les médias traditionnels. Le jeune pense généralement qu'Internet, c'est le dictionnaire. Gérald Bronner, qui a écrit *La démocratie des crédules*, explique que quand vous allez sur Internet et que vous tapez « monstre du Loch Ness », 80 % des sites sur les 30 premières pages que vous avez consultées sont en faveur de la théorie de son existence. Ce n'est donc pas un lieu neutre. Il faut donc réaliser un travail là-dessus et qu'il faut effectivement donner des moyens aux acteurs de terrain pour travailler cela.

Question de la salle

Dans la ville où je travaille, on a beaucoup de départs en Syrie, au moins quarante-cinq. Il y a des familles qu'on connaît mais qui ne viennent pas nous parler parce qu'il y a la honte, la peur, la crainte... Quel accompagnement faire ? Comment on travaille le lien ?

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

Les familles qui nous appellent nous ont dit pour certaines : « *C'est parce qu'on n'a pas divorcé que notre enfant est parti* » et d'autres : « *C'est parce qu'on a divorcé que notre enfant est parti* ». Toutes les familles culpabilisent de la situation, clairement. Il faut donc les accompagner, leur faire comprendre que ce n'est pas la situation familiale qui a permis cela, mais qu'à un moment le jeune est en construction, recherche des réponses, va sur Internet et tombe sur un discours qui va le radicaliser. Du coup, notre travail d'accompagnement avec les familles dont les enfants sont partis en Syrie, est de leur expliquer le processus pour qu'ils puissent se raconter l'histoire qu'ils ont vécue. Ce travail est important pour les familles, sans pour autant réussir à leur enlever complètement leur culpabilité. Comprendre parce que les familles sont sidérées, qu'elles ne trouvent aucune explication à ce qui s'est passé, qui ont forcément peur pour les frères et sœurs, notamment quand la personne radicalisée va

chercher à garder un lien avec eux... De plus, quand vous commencez vouloir avoir des informations de votre frère parti en Syrie par exemple en contactant les réseaux, ces derniers essaient de vous attirer. Dans ce cas là, il faut accompagner le jeune qui a pour lui expliquer que son frère a été pris par un discours radical et a été pris dans un processus sectaire, et qu'il faut être hyper vigilant à ce qu'elle n'y tombe pas elle aussi.

Question de la salle

Je travaille dans un foyer de protection de l'enfance et nous sommes amenés, de plus en plus, à accueillir des enfants dont les parents ont été arrêtés sur le chemin de la Syrie. Des visites médiatisées sont ordonnées par le juge des enfants. Que peut-on faire à notre niveau auprès des parents qui viennent voir leurs enfants en visite médiatisée, mais aussi auprès des enfants qui se construisent contre la société parce qu'on les sépare de leurs parents ? En plus, souvent les liens parents-enfant ne sont pas défailants, la séparation vient du fait de cette volonté de départ vers la Syrie.

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

On a eu une famille dans ce même cas : un enfant très jeune retiré de ses parents arrêtés en Allemagne. Pour déradicaliser la maman, dans un premier temps, on a retravaillé le lien mère-fille pour ne pas rentrer sur d'autres thématiques concernant la Syrie (D'autant plus qu'elle nous disait qu'elle avait vu des images où il y avait des manèges et tout se passait très bien en Syrie, c'est juste que les médias mentent...). Puis, on lui a montré des images un peu différentes de ce qu'elle avait vu sur Internet pour lui faire prendre conscience du décalage entre ce qu'ils disent et la réalité là-bas. Le travail se fait déjà pour remobiliser la maman dans son lien avec son enfant, puis le travail est de lui dire : « *Par rapport à la sécurité de votre enfant, soyez consciente que la réalité n'est pas celle qu'on vous a présentée* ». On va décaler la discussion sur le lien enfant-mère, puis derrière retravailler sur son sentiment de sécurité et son envie que son enfant soit en sécurité.

Après, à la question pourquoi les filles ne reviennent pas ? Parce que les filles servent de ventre à la nouvelle génération de djihadistes tout simplement. Malheureusement, on a un cas où une jeune de quatorze ans s'est mariée sept fois en huit mois – on voit à peu près le supplice qu'elles subissent. Ces jeunes filles se désendoctrinent une fois là-bas car, entre ce qu'on leur a promis – faire de l'humanitaire – et finalement se faire sauter dessus par tous les mecs qui passent, il y a un grand décalage. En tout cas, la réalité est qu'aucune fille ne rentre parce qu'elles servent de ventre et de défouloir sexuel hommes qui reviennent en permission. J'en parlais à la pause avec un de vos

collègues qui disait : « *La fille a été jetée du troisième étage parce qu'elle ne servait plus au monsieur qui l'avait épousée, et elle est repartie dans une résidence de femmes où les hommes viennent se servir* ».

Question de la salle

J'aurai une question concernant vos méthodes d'accompagnement au sein du CPDSI, sur le travail que vous pouvez mener auprès des familles et des jeunes en voie de radicalisation ou radicalisés pour lesquels on craint un départ imminent en Syrie, ou pour ceux de retour de Syrie, « repentis ».

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

Pour les jeunes en début de radicalisation, on travaille énormément avec la famille pour faire la réaffiliation. Généralement, quand c'est le tout début de la radicalisation, il n'y a pas besoin de séance de « désendoctrinement » ; un travail très fort avec la famille va permettre de déradicaliser la personne et de le faire se sentir appartenir à un territoire, à une histoire et à une famille, et cela fonctionne plutôt bien.

Pour les jeunes radicalisés qui veulent partir. On fait un travail de « madeleine de Proust », c'est-à-dire visant à réactiver tous les affects. On travaille aussi avec Serge Hefez, le pédopsychiatre, pour comprendre aussi tout ce qui peut être mis en place. Puis, on essaie de voir comment le jeune a été pris par le discours, quel modèle ils lui ont fait miroiter pour que le jeune adhère à leur doctrine. Une fois qu'on a compris le modèle présenté, on va faire une séance de désembrigadement, avec des témoignages de personnes « en miroir » à l'histoire du jeune. Il s'agit de s'appuyer sur ces témoignages pour que le jeune comprenne que la même histoire est systématiquement utilisée à chaque fois et que ces jeunes repentis, qui ont compris ou qui sont revenus de là-bas, pointent la différence entre ce qu'on leur a promis et la réalité. Puis on met en place un accompagnement par un psychologue pour reconstruire le jeune. Nous avons aussi un groupe de parole suivant les thématiques par lesquelles les jeunes ont été touchés, pour travailler ensemble et comprendre tous les mécanismes par lesquelles ils sont passés, en s'appuyant notamment sur les témoignages des désembrigadés qui ont subi le même discours.

D'ailleurs, un des moyens de savoir si la personne est réellement déradicalisée, c'est sa volonté de sauver les autres qui pourraient être pris par le discours. Généralement, une déradicalisée va vouloir sauver les autres jeunes filles comme elle. On travaille avec ces jeunes filles pour qu'elles servent de témoignage pour des pairs, parce qu'on

sait que le message passe forcément mieux par un jeune qui a le même âge et qui a subi le discours, que par un adulte.

Question de la salle

Merci pour cette présentation. Je vais essayer de mettre une petite touche d'humour dans ce triste constat en étant un peu provocateur, mais c'est juste pour essayer de détendre l'atmosphère ! Je me dis que finalement je suis très peu concerné par ces jeunes puisque quand je vois vos chiffres, une grande proportion vient de la classe moyenne... et moi je travaille dans les quartiers dits « prioritaires », « sensibles », des quartiers populaires avec un grand taux de pauvreté, ce n'est pas du tout le même public. Quelque part cela me rassure parce qu'on a toujours tendance à stigmatiser certaines populations.

Je voudrais ajouter une petite chose à votre démonstration (qui, je sais, est condensée ce matin). Vous avez oublié d'émettre la légitimité du discours porté par les médias traditionnels. Et je renvoie à un texte de Patrick Champagne sur le traitement médiatique des malaises sociaux, où il fait apparaître la place des médias sur la scène publique, avec un traitement qui est quand même très orienté. Et j'ai été surpris de voir un documentaire sur la chaîne Histoire qui s'appelle « Le monde selon Bush » qui vient valider la théorie du complot, il faut le dire. Alors, c'est difficile pour nous de déconstruire cette idée quand elle est validée justement par un organisme tel que la télé. On est quand même face à des contradictions pour travailler des choses très importantes, pour ramener la question du vivre ensemble.

Et je terminerai juste sur une petite remarque. Au vu de ce qui s'est dit hier, je pense que c'est peut-être intéressant de se poser la question de l'innovation (en tout cas en tant qu'acteur social en prévention spécialisée), de revoir comment on peut travailler avec les instances associatives, culturelles et culturelles pour légitimer quelque chose qui est plus de l'ordre du vivre ensemble que de la séparation. Peut-être faudrait-il aussi aujourd'hui avoir une autre vision et retravailler avec ces citoyens (parce que ce sont des citoyens) autour des questions de l'éducation religieuse, pour qu'elle soit faite par des gens qui ont aussi un savoir. Qu'en pensez-vous ?

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

Sur la question du rôle des médias, je suis d'accord que le point de vue des médias reste un point de vue. Mais tout le travail de l'éducation est justement de faire prendre au jeune du recul et avoir un esprit critique. Quand George Bush propose l'axe du bien contre l'axe du mal, quand il envahit l'Irak soi-disant pour détruire des

armes de destruction massive, il a exactement le même schéma que ce que proposent les terroristes. C'est-à-dire être dans du binaire : le bien contre le mal. Donc, tout le travail à faire auprès de cette jeunesse, c'est de lui dire: « *Ne prends parti ni pour l'un ni l'autre, prend du recul et tu verras que tu peux finalement analyser les choses, tu n'es pas obligé de basculer dans du binaire* ». Ce fut la même chose avec le « *Je suis Charlie* »: si « *Je ne suis pas Charlie* », alors je soutiens les terroristes. Plein de jeunes ont fait les gros malins en disant « *Je ne suis pas Charlie* », non parce qu'ils soutenaient les terroristes, mais parce qu'ils n'étaient pas forcément d'accord avec les caricatures qui avaient été faites. Quand on est dans l'émotion, on fait du binaire. Or, il aurait fallu créer un espace d'échange pour justement que le jeune ne bascule pas totalement dans un sens ou dans l'autre ; parce qu'il y avait des jeunes qui étaient justement dans un entre-deux. Il aurait fallu profiter de ce temps pour expliquer à ces jeunes « *Est-ce ton prophète qui est représenté dans ces caricatures pour toi ?* » et le jeune vous aurait probablement dit non. Et donc à partir de là, il n'a pas à être touché par ces dessins si cela ne correspond pas à son prophète. Si on avait dit : « *Je suis pour la liberté d'expression* », je pense que cela serait mieux passé. Il faut donc engager un travail avec les jeunes pour leur permettre de prendre du recul et d'être dans un esprit critique.

Après, pour les chiffres que je vous donnais, encore une fois on est bien conscient qu'on n'est pas représentatif du niveau national et qu'on est le haut de l'iceberg des familles qui ont confiance en les institutions. On sait bien que dans certains secteurs prioritaires, il y a des familles qui ne vont pas nous appeler parce qu'ils sont déjà en conflit avec l'école, la CAF, le conseil départemental... et qui ne vont pas s'en rajouter une couche avec une association qui travaille avec le ministère de l'Intérieur. On en est bien conscient et on sait que cela existe.

Question de la salle

Vous nous avez montré le clip de prévention et j'ai été très surprise par le caractère très soft de ce qui est dit par rapport à des discours qui sont au contraire très violents avec des images très violentes. Je me demandais si vous diffusez ces interviews et ces témoignages des jeunes désembrigadés sur Internet ?

Réponse du représentant du Cabinet Bouzar Expertise

Nous sommes en train d'y travailler. Le problème, si on montrait les images violentes ou qui font référence à l'univers des vidéos de ces gens, c'est qu'on risque de créer de

la curiosité chez les jeunes qui voudront aller en voir un peu plus. C'est aussi la difficulté de communiquer avec ces outils.

Le problème des témoignages de repentis, c'est que certains sont repartis de Syrie sous la seule condition de commettre des attentats en France. Ils sont donc recherchés par les groupes terroristes parce qu'ils sont rentrés et qu'ils n'ont pas fait ce qui leur avait été demandé. Ils sont donc en danger et les exposer, c'est aussi exposer leurs familles. Il faut donc être très vigilant sur ce point là : il ne faut pas qu'ils soient identifiés ou identifiables. C'est pourquoi, on est en train de travailler avec des réalisateurs pour essayer de faire des films fiction sans mettre en danger les personnes avec qui on travaille.

* * *

LES PROCESSUS D'EMPRISE MENTALE

Laure Sourmais

Nous allons terminer ces deux journées de formation particulièrement intenses par l'intervention de la Miviludes, la Mission Interministérielle de Lutte contre les Dérives Sectaires. Cette intervention va venir en complément de ce que nous avons vu ce matin, en abordant plus généralement le phénomène de radicalisation, ses effets et les réponses de prévention.

Frédérique Pernin

Je suis conseillère auprès de la Mission interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les dérives sectaires (mission placée auprès du premier ministre). Dans votre formation, j'ai cru comprendre qu'il n'y avait pas eu de représentant de l'État, c'est donc à moi que revient ce rôle. La Miviludes a un rôle un peu particulier dans le dispositif mis en place depuis mars 2014 sur le sujet spécifique de la radicalisation (j'y reviendrai concernant les dispositifs mis en place par l'État, ce qui fera peut-être l'objet de vos questions à la fin).

Aujourd'hui, le comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD) est en charge de l'ensemble du dispositif de prévention et d'organisation de la lutte au niveau départemental concernant la radicalisation. Et la Miviludes a été mandatée pour travailler avec le CIPD, puisque la spécificité de la Miviludes est de travailler sur l'ensemble des cas où l'on assiste à l'adhésion à une idéologie extrême. Cette idéologie pouvant inviter à aller à l'encontre des droits tels qu'ils existent, que ce soit le droit des individus, l'ordre public, ou encore le droit des enfants. La Miviludes a donc une double spécialisation qui est de travailler et d'analyser les cas d'adhésion à une idéologie extrême et de savoir comment l'État travaille sur cette thématique peu évidente, notamment en termes de protection des mineurs puisqu'il s'agit toujours de savoir comment on intervient lorsque l'idéologie est en jeu, qu'elle soit religieuse ou non religieuse, et de faire en sorte que l'action de l'État continue à pouvoir se jouer et que les droits soient respectés alors même qu'il en va des questions très précises de liberté de conscience. C'est à ce double titre que j'interviens aujourd'hui.

Ma présentation vient en complément de la présentation à laquelle vous avez assisté ce matin. Mon objet sera de vous faire une présentation d'ordre plus général. La

présentation de ce matin s'est faite à partir de cas précis et concrets sur lesquels travaille le CPDSI, et je ferai un rapport sur ce qu'est le phénomène de radicalisation pour l'État, comment l'État traite ce phénomène, et je vous donnerai quelques éléments de la lutte antiterroriste. Ma présentation se fera en trois temps (voire quatre puisque le dernier temps sera l'exposé du dispositif), avec en premier lieu une présentation générale du phénomène, puis un deuxième temps sur les facteurs généraux pour comprendre le mécanisme même de la radicalisation, et enfin un troisième temps pour exposer les cas assimilables à la dérive sectaire. Que vous le compreniez, ce n'est pas parce que la Miviludes intervient que toute forme de radicalisation doit être assimilée à de la dérive sectaire – des cas s'y rapportent mais d'autres cas, non – et l'objet de mon intervention sera aussi de vous expliquer cette distinction et d'en comprendre les enjeux. Enfin, dans un dernier temps, je vous ferai un point sur le dispositif mis en place par l'État en termes de prévention et d'accompagnement du phénomène et des personnes radicalisées.

1. Présentation générale du phénomène

Voici les derniers chiffres de l'UCLAT. Quand on parle de radicalisation aujourd'hui, vous l'avez forcément entendu dans les médias, nous en sommes à environ 10 500 ou 11 000 individus fichés pour radicalisation. Comment arrive-t-on à ce résultat ? Il y avait les 4 000 personnes déjà fichées, plus 7 000 signalées soit à la plate-forme téléphonique du numéro Vert du CNAPR (centre national d'écoute de prévention de la radicalisation, placé à côté de l'UCLAT), soit aux états-majors de sécurité au niveau départemental. Petite précision, quand on dit « radicalisation », ce sont des fiches de signalement, cela ne veut pas dire qu'il s'agit de « terroristes ». Six régions sont particulièrement touchées : l'Île de France, le pourtour méditerranéen et les régions du Nord, avec des zones plus localisées du côté de Toulon, l'Orléanais et Rhône-Alpes.

Parmi ces signalements, environ 1 800 sont suivis par la DGSI pour leur implication dans les filières djihadistes – on appelle « filières djihadistes », l'ensemble des filières qui organisent un départ vers la Syrie et l'Irak, le départ ayant pour but, direct ou indirect, de participer aux combats. Les chiffres donnés de l'UCLAT se répartissent de la manière suivante : deux tiers d'hommes, un tiers de femmes, avec des moyennes d'âge en baisse. Quand on parlait de radicalisation en 2013-2014, la moyenne d'âge était de 28 ans, alors qu'elle est de 25-26 ans aujourd'hui. Pour les mineurs, on estime à 577 présents en Syrie et en Irak ; 152 sont décédés sur zone et 245 sont revenus en France et restent tous ceux en transit (cela ne veut pas dire qu'ils vont arriver jusqu'au bout) via des filières différentes pour se rendre sur le lieu de combat, soit par la Tchétchénie, la Tunisie ou le Maroc (en particulier pour les familles), ou directement

par la Turquie. Les circuits de départ diffèrent selon que l'on est un individu isolé ou une famille, que l'on ait des attaches familiales dans certains pays ou non. Évidemment, le passage par la Turquie a été énormément facilité par le fait que le billet n'est pas cher et qu'il était relativement aisé de se rendre en Turquie il y a encore peu de temps.

Radicalisation vs fondamentalisme

Déjà évoquée ce matin, je vais revenir sur la définition générale de la radicalisation que je reprends à Farhad Khosrokhavar (sociologue, qui a écrit sur la radicalisation et qui travaille sur ce sujet depuis longtemps) qui reprend une définition qui est globalement acceptée d'un point de vue international. Que ce soit d'un point de vue sociologie ou d'un point de vue politique, on s'accorde aujourd'hui pour définir la radicalisation avant tout comme un processus graduel qui se caractérise par l'articulation de l'adhésion à une idéologie radicale mais également l'acceptation de la violence comme seul moyen d'action légitime. D'ailleurs, quand on définit ainsi la radicalisation, cela ne concerne pas que le djihadisme. On entend par là tout processus d'adhésion à une idéologie extrême, qu'il s'agisse par exemple d'une idéologie d'extrême droite (groupes fascisants qui ont encore de beaux jours devant eux) ou que ce soit des groupes d'activistes (comme dans la *deep ecology* ou l'écologie radicale qui existe, peut-être un peu moins en France, mais par exemple la cause de la défense animale donne lieu à certains attentats plutôt dans les pays anglo-saxons où le processus de radicalisation est très similaire), ou encore du côté des actions d'extrême gauche ou d'autres formes de fondamentalisme (la lutte anti-avortement qui a donné des morts aux États-Unis). la radicalisation, c'est donc toute forme d'adhésion à une idéologie extrême à partir du moment où c'est un processus qui s'enclenche et qui fait que progressivement, on accepte la violence comme seul moyen d'action légitime. C'est pourquoi qu'on va distinguer **la radicalisation du fondamentalisme**. C'est toujours la question qu'on nous pose à propos des signalements notamment, et il est important d'avoir cela à l'esprit : comment faire la part entre un simple fondamentaliste et une personne radicalisée ? Ce n'est pas évident car à partir du moment où on adhère à une idée, la question est de savoir jusqu'où on est prêt à passer à l'acte pour que cette idée passe dans les faits. D'un point de vue politique, la différence est de dire est ce qu'il y a acceptation de la violence ? Quand on dit violence, c'est contre la société mais aussi contre soi. Est-ce que l'individu est prêt, notamment quand il s'agit de protection des mineurs, à se mettre en danger au nom des idées qu'il est en train de défendre ? Est-ce qu'il est prêt à partir sur les lieux des combats ? C'est la grande différence. Cela ne veut pas dire que le fondamentalisme ne soit pas en lui-même un problème, et toute forme de

fondamentalisme. Là, c'est un problème qui touche davantage la protection des mineurs. C'est un problème que la Miviludes aborde constamment, puisque la question qui se pose à chaque fois pour notre mission est de savoir comment articuler le droit des parents à éduquer leur enfant selon leurs propres convictions (droit fondamental) avec le droit des enfants à recevoir une éducation qui respecte la convention internationale des droits de l'enfant mais aussi le droit de l'éducation, le droit à la santé, le droit à son inscription sociale, à son développement effectif, etc. C'est donc un problème beaucoup plus large qui ne peut être traité que par un respect scrupuleux du droit des enfants. La question qui se pose à chacun est de se demander à partir de quand un enfant est en danger, indépendamment de toute considération idéologique. À la Miviludes, nous ne sommes pas là pour juger de l'idéologie, des croyances en fait, on est juste là pour se dire à partir de quand un mineur est en danger. Donc, face au fondamentalisme, la seule attitude à avoir n'est pas d'estimer la pertinence ou non de l'adhésion religieuse d'un individu, en tant qu'État laïque, nous n'avons pas à avoir ce genre de considération, mais la seule considération est de savoir ce que dit le droit et de vérifier à ce qu'il soit respecté (c'est déjà pas mal en termes de protection des mineurs). **En tout cas, sur la distinction entre radicalisation et fondamentalisme, il faut avoir à l'esprit que la violence est la frontière.**

Radicalisation jihadiste

Maintenant, quand parle de **radicalisation djihadiste** – on parle bien d'une idéologie particulière à la fois politique et religieuse, on ne peut pas nier l'impact de la religiosité dans cette pensée –, c'est un fondamentalisme, c'est-à-dire un **retour littéraliste** aux textes de l'Islam, un **retour intransigeant à ses sources** (ou des sources fantasmées), **l'imitation stricte du modèle prophétique** et la **défense de la communauté imaginaire des croyants** qui donne à ce mouvement son aspect transnational, voire rejoignant d'autres types de mouvements révolutionnaires tel qu'on a pu connaître au 20ème siècle, c'est-à-dire qui font se rejoindre les individus au sein d'une communauté indépendamment de l'inscription nationale, sociale ou ethnique. Voilà donc les quatre caractéristiques de cette idéologie où la violence est considérée, par rapport à d'autres postures qui sont davantage politiques (on cherche encore à recourir à la politique pour faire advenir ses convictions), comme le seul moyen de faire imposer ce nouveau modèle de société qui serait régie par la *charia*.

Un ou des phénomènes de radicalisation ?

Des profils très variés

Lorsqu'on s'interroge sur le phénomène de radicalisation, **la question première est de savoir s'il y a un phénomène ou des phénomènes ?** Quand on voit l'ensemble des signalements, on est bien d'accord que tous ces signalements ne concernent pas des terroristes. Nous avons des individus différents, entre ceux qui sont prêts à se mettre eux-mêmes en danger, ceux qui sont prêts à mettre en danger les autres, ceux qui ont décidé d'adopter la violence comme moyen d'action, ou ceux qui ne se rendent même pas compte que les choix qu'ils sont en train de faire sont des choix de violence. Lorsqu'on regarde la différence des personnes impliquées, on ne peut pas établir de profil type. Les chiffres appuyés sur les fiches de signalement de l'UCLAT montrent une proportion hommes/femmes avec presque 40 % de femmes – notion tout à fait récente et nouvelle dans les phénomènes de radicalisation djihadiste que nous connaissions depuis l'Afghanistan où les hommes étaient majoritaires, ces chiffres montrent que les choses sont en train de changer. même chose pour l'implication des mineurs (22 %), c'est relativement nouveau. Après, vous avez des jeunes majeurs avec une moyenne d'âge de 25 ans. Ce sont donc des jeunes majeurs qui ne sont pas majoritairement des mineurs. Ensuite, les classes populaires comme les classes moyennes sont touchées mais l'UCLAT disait qu'il s'agissait très souvent de milieux fragilisés. On peut être fragilisé pour mille raisons, pour des raisons d'inscription socio-économique ou pour des raisons strictement familiales. Il s'agit d'individus isolés mais aussi de familles entières – c'est aussi un phénomène nouveau qui se marque de plus en plus, avec des familles qui décident de partir sur les zones de combat. Au début de la radicalisation djihadiste à partir de l'Afghanistan, vous aviez des personnes qui ont consacré leur vie en termes d'engagement terroriste au djihad (les fameux vétérans), mais aujourd'hui, vous avez des personnes différentes impliquées dont les détenus. On a beaucoup parlé des prisons comme étant le lieu même de la radicalisation. Cela a été le lieu des premières études sur la question de la radicalisation en Allemagne, en Belgique et en France. Mais aujourd'hui, vous avez des primo-délinquants voire des personnes qui n'ont aucun casier judiciaire qui peuvent être concernées par ce phénomène. Concernant l'inscription culturelle et cultuelle, vous avez les convertis qui représentent 52 %. On les appelle aussi les *born-again muslims*, ou parfois de reconvertis pour qualifier les personnes qui appartiennent à une famille de culture musulmane (comme on peut appartenir à une famille de culture catholique sans avoir la foi ni être pratiquant), où ces individus vont rencontrer la foi et, un peu comme ce qui se passe dans la mouvance protestante, vont se dire, je suis *born again*, c'est-à-

dire que je me suis recréé une identité à travers la découverte de la foi telle que pratiquée. 69 % sont de « filiation musulmane » – avec tous les guillemets qu'il faut mettre dans cette expression, car c'est comme si on parlait de « filiation catholique » tout simplement parce que les grands-parents se sont fait baptiser –, ils sont donc d'une culture musulmane, ce qui ne nous renseigne pas sur le degré de religiosité qu'avaient les parents ou la famille tout entière. C'est toujours le problème des estimations statistiques qui ne révèlent jamais la pratique religieuse effective des individus, mais la façon qu'ils ont eux-mêmes de se reconnaître comme appartenant à une filiation ou à une autre. Parmi ces chiffres donnés, nous avons également 25 % de catholiques ou appartenant à une filiation catholique, issus de la deuxième génération, qui vient des Antilles et des régions subsahariennes. Cela peut avoir un sens dans l'interprétation qu'il faudra donner au phénomène de radicalisation pour essayer de comprendre. Je vous donne là des chiffres bruts, en ce sens qu'ils ne sont pas encore interprétés ou interprétables. Autre chiffre, 98 % vivent en zone urbaine, ce qui n'est pas négligeable pour comprendre le phénomène même de radicalisation.

Différents modèles de compréhension

Pour comprendre ce phénomène, les études qui ont été menées sur ce sujet de la part de sociologues, de psychologues, de criminologues ont utilisé différents modèles de compréhension. Que ce soit des études portant sur le terrorisme ou des études davantage axées sur les parcours de délinquance ou encore des études qui sont plus spécifiques au phénomène sectaire en lui-même. Elles se recoupent mais ne se rejoignent pas complètement. Vous savez que la modélisation, c'est une certaine manière d'aborder la réalité et puis on essaye de la cerner au mieux ; une modélisation en elle-même n'est pas une transcription de la réalité mais sa schématisation pour s'en approcher et la comprendre.

Une description commune

Ce qu'il y a de commun dans ces différentes formes de modélisation, les facteurs similaires qu'elles dégagent, c'est d'abord le phénomène de groupe qui se constitue, **des groupes qui sont fermés sur eux-mêmes, qui se coupent avec le reste de la société et qui se caractérisent par l'adhésion progressive à une idéologie extrême et à l'acceptation de la violence.** Cela peut être des choses qui sont similaires dans ces différentes formes de modélisation. Je vais essayer de vous montrer ce qu'il y a de commun derrière, ce qui peut être dit et ce qui a été dit par la communauté scientifique sur ce sujet, et vous présenter le processus le plus simple pour essayer de vous expliquer, sachant que dans ces différentes formes de modélisation, on s'est

toujours appuyé sur des parcours de vie. Les chercheurs se posent ainsi plusieurs questions : quel a été le parcours de l'individu, quelles ont été les occasions de basculement ? Quelle que soit la modélisation qu'ils emploient, leur démarche n'est pas de se dire qu'il y a de grandes catégories sociales, mais que ce sont toujours des individus singuliers, et je vous invite à avoir cela à l'esprit car, quand on parle de radicalisation, cela fait peur, c'est un phénomène assez effrayant mais il ne faut pas oublier le côté proportionnel, c'est-à-dire que sur l'ensemble de la population française, les personnes radicalisées représentent une infime partie. Donc, on ne peut pas aborder cette question avec des grandes catégories sociologiques du style « parce qu'on n'appartient pas au bon milieu, qu'on n'est pas inscrit socialement correctement, parce qu'on n'a pas de père, qu'on est au chômage etc., alors on a davantage de conditions pour se radicaliser ». Cette lecture est beaucoup trop large pour donner des éléments de compréhension fine du phénomène en lui-même. Il y a évidemment des facteurs favorisant quand on parle par exemple de fragilité ou de vulnérabilité, mais toutes les personnes dépressives ne sont pas parties en Syrie ou en Irak. Je caricature mais c'est juste pour faire comprendre que c'est un phénomène tellement restreint statistiquement qu'il faut comprendre qu'un ensemble de facteurs ont été mis en évidence par les chercheurs pour caractériser des parcours individuels, et on peut s'appuyer là-dessus pour comprendre comment un processus d'engrenage tel que la radicalisation peut avoir lieu. Néanmoins, on reste toujours sur des facteurs généraux et c'est la rencontre de ces facteurs qui expliquent comment on en vient à se radicaliser. L'objet de mon intervention ne sera donc pas de vous dire « pourquoi », ni d'exposer le sens de tout cela ou d'exposer le sens politique de tout cela (j'en serais bien incapable), mais comment un processus de ce type peut se mettre en place.

Analyse de l'aspect processuel : des facteurs communs

Dans l'analyse processuelle, on peut voir plusieurs choses dans les facteurs communs. Déjà, analyser le djihadisme comme une forme de contre-culture, c'est-à-dire son impact idéologique et la façon dont cette idéologie s'inscrit socialement en termes de contre-culture, puis comprendre comment certaines personnes sont exposées à cette contre-culture, vont s'y intéresser et progressivement, mécaniquement, comment l'engrenage peut se mettre en place. Quand je dis « mécaniquement », il faut comprendre que même l'image de l'engrenage peut avoir quelque chose de faux. Il n'y a pas de déterminisme : ce n'est pas parce qu'on a commencé à être exposé à la contre-culture djihadiste, à fréquenter des personnes radicalisées et soi-même à avancer dans ce schéma qu'on est condamné à aller jusqu'au bout du processus comme si on perdait complètement son libre arbitre. La question du libre arbitre est une question fondamentale car c'est ce qui va nous permettre de caractériser

spécifiquement la dérive sectaire. Pour le reste, il n'y a pas de déterminisme ; de la même manière qu'il n'y a pas de déterminisme sociologique. Il n'y a pas de déterminisme dans le fonctionnement en lui-même de la radicalisation. Il faut comprendre que c'est un aspect processuel où on en vient à adhérer à des croyances extrêmes. Quand on dit extrême, on peut se dire que c'est extrême pour l'État et pas pour soi. Il faut bien comprendre les deux sens de la définition qui se complètent. Premièrement, c'est « extrême » dans le sens où c'est peu partagé (à la Miviludes, nous rencontrons des croyances extrêmes au sens où untel va croire que son gourou fait léviter des éléphants, c'est une croyance qui sera peu partagée, il aura beau l'exposer à une majorité de personnes, il y en a peu qui vont le rejoindre). Deuxièmement, c'est « extrême » dans le sens où c'est une croyance sociopathique, c'est-à-dire qui peut nuire à la société. En ce sens, vous comprenez bien le djihadisme est une idéologie qui est extrême.

2. Les facteurs communs aux différentes formes de radicalisation

A. Le djihadisme comme contre-culture

Contenu idéologique

Pour vous exposer les fameux « premiers pas », les facteurs communs aux différentes formes de radicalisation, on peut aborder la question du djihadisme comme une forme de **contre-culture**. Quand je dis « contre-culture », ce n'est ni pour la valoriser, ni pour la dévaloriser, c'est juste une manière d'aborder la question. Quand on dit « contre-culture », c'est une culture qui se pose en s'opposant, qui s'oppose à la culture commune. Certains auraient tendance à dire « à la culture occidentale ». Quand on dit cela, on adhère déjà un peu à cette logique qui serait de dire que « ce serait une culture propre à l'occident ». Je préfère dire une « culture démocratique », dans le sens où cela s'oppose davantage car cette culture démocratique peut être partagée hors de l'occident. C'est une culture qui se pose par opposition au reste de la société (elle s'affirme ainsi), qui a un **contenu moral et normatif** extrêmement appuyé. C'est d'ailleurs l'une des raisons de sa propre séduction, c'est-à-dire que tout est perçu en termes de bien ou de mal. Le rapport au bien ou au mal, au licite et à l'illicite, mais également en termes de déclinaison, au pur et à l'impur, c'est quelque chose qui structure profondément cette idéologie qui est porteuse de normes. Et quand je parle de « normes », c'est à la fois en termes intellectuel et en termes d'action. Que dois-je faire ? Quel comportement avoir ? Tout cela ritualise excessivement les comportements. Cela permet également à l'individu de lever ses angoisses ; l'angoisse

qu'on a tous les jours comme de savoir ce que je fais sur terre, comment je dois vivre, quel choix dois-je avoir, bref l'angoisse de la liberté. Cette contre-culture s'impose par des normes extrêmement strictes et se valorise par ces normes en disant justement « on s'oppose à la culture ambiante qui elle est laxiste, sur le mode de la perte. Nous au contraire, on est là pour réaffirmer des valeurs supérieures, réaffirmer le bien par opposition au mal ».

Sur ce contenu moral et normatif, il se construit toute une identité. Et ce rapport à l'identité est fondamental dans cette idéologie, il faut l'avoir en tête (c'est pourquoi que je faisais cette remarque sur l'occident). Le rapport à l'identité est **une identité extrêmement fermée** puisqu'elle se conçoit comme étant unique et absolue. L'appartenance religieuse est considérée comme seule source de l'identité. Quand je vous parlais d'un mouvement transnational, à partir du moment où je suis musulman, peu importe mon inscription sociale, peu importe ma famille, mon travail, tout cela ne définit pas mon identité, mon identité étant constituée par une certaine conception de l'islam et une conception où l'on se vit soi-même comme relevant des « véridiques », ceux qui ont le bon islam par opposition à tous les autres qui ne sont que des « mécréants ». Que l'on soit Philippin, Tunisien ou Français, peu importe, on appartient à cette fameuse communauté et notre identité se définit radicalement et absolument par cette appartenance et par rien d'autre. Or, le propre des sociétés démocratiques, est d'avoir réussi à affirmer que l'identité est multiple et qu'elle venait de multiples sources, c'est-à-dire l'appartenance religieuse mais aussi sociale, intellectuelle, culturelle, familiale. Bref, nos identités nous définissent et c'est parce qu'elles ne sont pas cohérentes qu'elles font de nous des personnes riches en termes d'existence. Là, c'est une identité qui se referme sur elle-même par la seule appartenance religieuse et ce repli sur soi par la seule appartenance religieuse, accouplée avec une conception extrêmement moralisatrice, est **une identité profondément porteuse de haine**. Elle se pose en s'opposant : « Je suis celui qui est dans le vrai par opposition à l'autre qui est dans l'erreur ». La pratique de l'excommunication est très forte. Non seulement les autres religions sont des religions fausses, non seulement les athées sont dans le mal, mais les musulmans qui ne suivent pas mes préceptes à moi sont également dans l'erreur. Il y a vraiment un rejet de l'autre et un mépris de l'autre. Et « l'autre » peut avoir le grand A de celui qui est inhumain, cela peut aller jusque dans la déshumanisation de l'autre, qui rappelle d'autres moments qu'on a connus dans l'histoire. Que ce soit la seconde guerre mondiale ou le génocide au Rwanda, c'est toujours la même chose : à partir du moment où je déshumanise l'autre, à partir du moment où je considère que l'autre est impur (la thématique de l'impureté et de la souillure est très forte), qu'il est l'expression même de la décadence et de la déchéance, alors je m'autorise à la

violence contre lui. Et, la question de l'antisémitisme est une question très forte et très présente dans cette idéologie où « l'autre » (le juif) est cet être qui va être considéré comme étant la cause de tous les maux.

À ce contenu idéologique s'associe une **grille de lecture à la fois victimaire et complotiste**. Dans cette idéologie, la pensée de cette identité, de cette appartenance religieuse qui nous définit seul va se compléter avec une pensée victimaire, c'est-à-dire « *Je fais partie des damnés de la terre, je suis celui qui fait partie de ceux qui ont été constamment opprimés, colonisés, conspués, détestés* ». Cette manière de se percevoir et de percevoir son appartenance va renforcer un autre discours qui est d'où vient la source de mes maux ? Qu'est ce qui fait que je suis malheureux ? Qu'est ce qui fait que mon peuple imaginaire, ma communauté a vécu la décadence ? Vous avez par exemple une relecture de l'histoire du monde musulman extrêmement réduite et simpliste où le monde musulman est vécu comme étant ce qui a été opprimé par le monde occidental. Et dans cette vision extrêmement réduite, la question est de savoir d'où provient le fait que le monde musulman qui était si brillant et si fort s'est trouvé en butte à une forme de déchéance. Dans cette perception, le complotisme a un rôle particulier. On cherche à avoir une lecture du réel à l'aune d'une simple cause, c'est-à-dire que tout s'explique par une intention de nuire : « *L'humanité ou l'Occident ou qui sais-je a cherché à nuire aux musulmans. Il y a une cause, un complot contre nous et on va trouver les raisons du mal. On va essayer de lutter contre ceux qui nous ont dominés* ». Vous voyez donc comment la lecture victimaire et complotiste peuvent s'entre répondre. Une grande part de la propagande djihadiste repose sur le complotisme pour dire que tout s'explique, qu'il y a « des signes qui montrent qu'il y a un grand complot contre nous ». Et tout s'explique toujours par les mêmes causes, les mêmes raisons, le même mal. Ce mal repose sur une lecture complotiste du 19^{ème} siècle, où c'est toujours les mêmes choses. Le djihadisme n'est pas le seul à avoir cette lecture et d'ailleurs les extrêmes se rejoignent. Quand vous regardez des groupuscules d'extrême droite, ils reposent sur les mêmes fondements que les groupuscules djihadistes, c'est-à-dire avec une même lecture complotiste, une même lecture victimaire, pas pour les mêmes raisons évidemment, mais vous avez cette même lecture complotiste avec l'idée qu'il y a un grand complot. Et, derrière ce grand complot, vous retrouverez soit les juifs, soit les Américains (comme représentants de l'Occident), soit les francs-maçons. Cette lecture, qui nous vient directement du 19^{ème} siècle, cherche à tout interpréter à l'aune de cette causalité pour pouvoir expliquer des phénomènes tout à fait différents, que ce soit des phénomènes historiques sur ce qui s'est passé au 19^{ème} ou au 20^{ème} siècle, des phénomènes géopolitiques sur ce qui se passe en ce moment dans la relation avec les pays, et même parfois des phénomènes climatiques ou sanitaires.

Tout cela va être interprété à l'aune de « *Il y a un grand complot et nous sommes les damnés de la terre pour répondre à ce complot et être dans le vrai* ».

Un imaginaire

Ce contenu idéologique est porté par un imaginaire très fort. Vous en avez des illustrations ce matin où se trouvent mêlées trois choses. D'abord, il y a l'**omniprésence du merveilleux**. - quand je dis « merveilleux », je parle de la superstition, des diables, des démons. Encore cette semaine, nous avons eu des rapports sur quelques cas, notamment une personne radicalisée qui avait participé à une séance d'exorcisme pour exorciser son petit frère gravement malade en « chassant le démon de sa bouche » sous-entendu que ce démon était le juif. Vous voyez comment tout peut se résumer à ce rapport à cette superstition très forte, qui va se mêler avec cette pensée complotiste. Dans cette omniprésence du merveilleux, on retrouve aussi la présence du paradis. C'est quelque chose qui va être profondément motivant, ce n'est pas du folklore, ce n'est pas quelque chose qui s'ajoute à un contenu idéologique ; cela peut être profondément motivant et participer véritablement de l'imaginaire et du contenu idéologique en lui-même. Ensuite, c'est un **rapport à l'eschatologie**, c'est-à-dire l'annonce de la fin des temps. L'interprétation de ce qui se passe en Syrie et en Irak se vit à l'aune d'une conception apocalyptique où « *Il s'agit de la fin des temps et nous allons participer à cet avènement dans la lutte du bien contre le mal* ». Ce rapport à l'eschatologie est très fort, servi par une **culture mainstream, une culture des jeunes**. On vous a donné des exemples, que ce soit le recours à des films hollywoodiens partagés par tous, à des musiques partagées par tous (le rap, etc.), que ce soit le recours à des images de jeux vidéo... Tout cela arrive à s'entre-répondre. C'est bien parce qu'on a un imaginaire partagé par tous, dans lequel les individus ont été bercés, qui s'associe avec cette présence d'une mythologie plus ancienne, où dont l'un vient justifier l'autre, l'un vient donner du crédit à l'autre et porter l'idéologie en présence.

Une puissance de séduction

En ce sens, la puissance de séduction de cette idéologie est extrêmement forte de par la **lecture simpliste** du monde, de par le fait qu'elle donne une identité forte, qu'elle permet de se constituer une identité solide en réponse à des fragilités personnelles qu'il ne faut pas nier, permet aussi de **catalyser le ressentiment**. Cela peut être toutes formes de ressentiment, que ce soit un ressentiment sociologique parce qu'on n'a pas réussi à s'intégrer socialement et qu'on vit des choses difficiles, ou que ce soit aussi un ressentiment familial parce que, là aussi, quand une famille dysfonctionne, c'est une

manière de s'associer à une identité forte qui redonne de la valeur, redonne le goût de vivre, redonne de l'espoir.

Vecteurs

Cette contre-culture passe par différents vecteurs. Vous avez d'abord des **vecteurs traditionnels**. Le salafisme s'est développé dans les années 80 par le fait que les paraboles ont pu fleurir, c'est-à-dire que vous aviez des émissions de télévision et de radio venant directement d'Arabie Saoudite et le Wahhabisme a pu ainsi orienter idéologiquement certaines considérations. De la même manière, des librairies se sont développées dans certaines villes, avec à disposition des ouvrages mais aussi des cassettes extrêmement radicales dans leurs propos. Vous avez ensuite des **lieux de socialisation** et le **rôle d'Internet** (qui joue un rôle un peu particulier) sur lesquels j'aurais l'occasion de revenir.

D'ailleurs, avez-vous entendu la revendication des attentats du 13 novembre ? Je vais vous la faire entendre car elle illustre un peu ce que je vous disais.

Comme je vous le disais, c'est une idéologie extrêmement binaire avec le bien d'un côté et le mal de l'autre, si on n'est pas d'accord, on va tuer et ne pas faire de la philosophie, etc. Vous voyez aussi le rôle de la superstition quand on parle du diable, c'est aussi à prendre au pied de la lettre, ce n'est pas simplement une image mais cela peut avoir du sens. Vous voyez aussi le rapport à la cause, une cause qui nous englobe et qui fait qu'on est prêt à s'engager et à aller au-delà de son intérêt personnel, est extrêmement marqué – comme c'est le cas dans plein d'autres idéologies, nous sommes d'accord, mais ici une cause liée à cette religiosité quand il dit que « *Le sang et la sueur que l'on est prêt à donner sur terre nous sera récompensé dans l'au-delà* », dans une conception où la notion même de mort n'est pas forcément la chose la plus marquée, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de mort dans cette pensée djihadiste, mais avant tout l'espérance d'un au-delà où tout sera rendu au centuple. L'acceptation de la mort est donc relativement aisée dans cette perspective. Dernière chose, vous voyez aussi cette manière de se mettre en scène et de se narrer qui est très moderne. Quand on écoute cela, cela me fait penser aux Chevaliers du Zodiac... vous voyez le niveau... C'est vraiment le même genre de chanson et de se mettre en scène. Ils viennent de notre modernité, ils sont issus de notre société et ne viennent pas d'ailleurs ; ce n'est pas l'au-delà qui vient nous rencontrer ou une résurgence du passé ; ce ne sont pas des terroristes de pays étrangers, non, ils ont été formés dans notre société, ce sont nos concitoyens et ils ont un imaginaire commun à notre imaginaire, auquel s'agrège une idéologie particulièrement néfaste.

B. Les premiers pas

Il ne suffit pas d'écouter ce genre de chanson pour en venir à commettre les horreurs dont on a pu assister ces derniers temps, mais il reste à comprendre tout le reste, c'est-à-dire comment cette contre-culture peut en séduire certains et comment elle peut induire une transformation identitaire, une transformation des convictions et une acceptation de la violence. Face à une contre-culture, il faut se demander quels ont été les premiers pas ? Comment a-t-on été exposé à cette contre-culture ? Des contre-cultures existent et on ne les rencontre pas toujours suivant les milieux qu'on fréquente et les activités que nous avons – on n'a pas tous été en contact avec la contre-culture punk par exemple, et quand bien même on serait avec la contre-culture punk, on ne devient pas tous punk parce qu'on en a fréquenté. Il faut donc se demander comment on a été exposé mais aussi qu'est ce qui fait qu'on a été plus disponible qu'un autre à être attiré par cette contre-culture et à l'intégrer progressivement.

Les facteurs d'exposition

Parmi les facteurs d'exposition qui reviennent majoritairement sont avant tout des **rencontres en présentiel**, contre l'idée selon laquelle on pourrait se radicaliser tout seul sur Internet. Il y a des rencontres à chaque fois, ce qui explique d'ailleurs le fait que quand on regarde la carte de France pour voir les lieux touchés par la radicalisation, on voit bien que ce sont des lieux précis. Alors qu'Internet est répandu sur toute la France, vous avez des zones qui sont davantage concernées. Lunel en est un très bon exemple, mais ce n'est pas le seul, et vous avez des zones plus concernées que d'autres. Pourquoi ? Parce qu'il faut d'abord des rencontres effectives. Le rôle d'Internet viendra ensuite en termes de catalyseur. Mais déjà, les rencontres effectives se font dans des lieux différents. On a beaucoup parlé des lieux de prière et de fête (que ce soit des lieux connus ou au contraire des lieux de prière non officiels), mais les cours du soir, le soutien scolaire, des associations qui peuvent être des associations de tous ordres, notamment des associations de type humanitaire (dans la citation affichée, il s'agit d'une association en Belgique qui s'était consacrée à donner à manger aux nécessiteux), les clubs de sport, les prisons. Au sujet de la scolarité, on voit le développement des cours du soir et du soutien scolaire. De la même manière, on voit augmenter une incitation à ne pas mettre ses enfants dans la scolarité nationale pour une incitation à l'instruction à domicile (fondamentalisme), ou à la création d'écoles privées hors contrat. En travaillant avec l'Éducation nationale, on s'aperçoit que sur ces dernières années, il se développe énormément d'écoles privées hors contrat.

Le **rôle des pairs et du groupe d'amis** est aussi essentiel dans ces premiers pas. Je le rappelle, les premiers pas n'impliquent pas forcément que l'enchaînement va se poursuivre, on peut juste être mis en contact et être globalement intéressé. Vous savez ce qu'est un jeune qui va justement fréquenter untel parce qu'il est plus intéressant, parce qu'il a un discours plus affirmé, parce qu'il est un peu plus fascinant, puis tel groupe qui va se structurer autour de ce jeune ou au contraire le laisser raconter ses histoires et s'en détacher au bout d'un moment. Là, ce sont les premiers pas, on va être plus ou moins exposé du fait de nos rencontres effectives.

Après, autre chose peut se jouer également, c'est le fait d'avoir de véritables « rabatteurs », ce qu'on appelle la **cooptation émotionnelle et cognitive**. Ce sont des personnes qui, sur leur terrain, font en sorte de venir chercher des individus et de les ramener à la cause. Donc, la cooptation, c'est le fait de transformer son discours de telle sorte qu'il puisse convaincre au maximum la personne en fonction de ses zones d'intérêt. On ne s'adressera pas de la même manière à une jeune fille de seize ans qu'à un jeune homme de vingt-cinq ans. Les centres d'intérêt ne seront pas forcément les mêmes, les repères culturels ne seront pas les mêmes, les émotions ne seront pas les mêmes, mais on va chercher à l'adapter de telle manière à le convaincre davantage.

Comme je vous le disais par ailleurs, **Internet** a un rôle après coup, pour renforcer ces fameux premiers pas et renforcer notamment la crédibilité soit du groupe d'amis qui a commencé à se radicaliser, soit de la personne qui a ce rôle de rabatteur, lequel va dire par exemple « *Si tu ne me crois pas, va voir telle vidéo, va voir ceci ou cela* ». Là, Internet a un rôle fondamental. Mais, les premiers facteurs d'exposition sont davantage par les rencontres et les groupes de pairs en particulier.

Les facteurs de disponibilité

Il ne suffit pas d'être exposé mais encore faut-il être disponible au discours qu'on entend. On trouve alors les fameux **facteurs subjectifs** où cela va dépendre de chacun, de la vulnérabilité plus ou moins grande que l'on a. C'est la même chose qu'avec les problèmes d'addiction où on disait que la question de l'addiction est toujours la mauvaise rencontre à un mauvais moment de sa vie avec le mauvais produit. Là, c'est à peu près la même chose, on ne va pas forcément tomber là-dedans, mais il y a des moments dans la vie où l'on est plus fragile, plus sensible à tel type de discours, qui va éveiller plus d'écho en nous qu'à d'autres. Et là, le rôle des psychologues sera d'établir un schéma un peu plus fin des facteurs subjectifs de disponibilité.

Après, dans les facteurs objectifs, **l'âge joue un rôle**. En effet, ce sont avant tout des jeunes majeurs et des mineurs qui partent. Cela peut se comprendre, c'est relativement simple, l'adolescence et le début de l'âge adulte sont des moments de

recomposition identitaire où on est beaucoup plus à même d'être intéressé par des propositions nouvelles. Le fait de rencontrer de nouvelles personnes, d'avoir d'autres échanges, d'être intéressé par d'autres formes de culture, c'est un facteur de disponibilité plus grand avec le **faible engagement social**. On a plus de temps à accorder, on a plus de curiosité lorsqu'on n'a pas une famille et un travail qui nous restreignent à revenir chez nous tous les soirs par exemple.

De la même manière, le **manque de repères culturels** peut aussi être un facteur de disponibilité mais pour d'autres raisons relativement simples, je ne vous apprend rien. Quand on n'a pas un bagage culturel, religieux suffisant, on est prêt à accepter comme étant la norme ce qui en fait est l'exception. On peut par exemple accepter comme normale telle pratique religieuse de l'islam alors que c'est une pratique extrémiste. Mais ce n'est pas que cela, les repères culturels peuvent être historiques, politiques, scientifiques qui font qu'on va être prêt à accepter un discours complotiste qu'on aurait sinon pu mettre en doute.

C. Transformation du paysage mental : les mécanismes cognitifs de l'adhésion

La radicalisation n'est pas une éclipse de la raison.

Il reste maintenant à comprendre comment le paysage mental se transforme. Je vous ai dit que la radicalisation est un processus. Un processus, c'est graduel, c'est-à-dire qu'on ne tombe pas du jour au lendemain là-dedans. Il faudra distinguer évidemment les personnes qui ont été élevées dans un milieu radical où l'éducation va être donnée en fonction des personnes qui se radicalisent. Quand on se radicalise, première chose sur laquelle j'insiste beaucoup, les personnes radicalisées ne sont pas folles. Il faut vraiment insister là-dessus. Dans les études, la psychologue de l'UCLAT disait bien qu'il y a seulement 10 % de cas où on peut parler de psychopathologie véritable. Pour le reste, il va falloir arriver à comprendre comment des personnes, qui n'ont pas de problème psychiatrique, peuvent adhérer à des idées qui défient le bon sens avec des postures extrêmes et qui vont accepter ensuite de s'engager. Pour le coup, c'est similaire au phénomène sectaire où on a la même problématique, c'est-à-dire comment des personnes, qui ont fait des études, qui n'ont pas de problème psychopathologique, vont en venir à accepter l'idée que de « mon gourou fait léviter des éléphants » ou « je vais soigner mon cancer à coup de jus de citron », des idées qui nous semblent aberrantes mais les personnes qui y adhèrent n'ont pas de problèmes psychiatriques. Ce n'est pas irrationnel d'adhérer à des idées irrationnelles, c'est ce qu'il faut arriver à comprendre.

Le processus d'adhésion à une croyance radicale est incrémentiel.

Ce cheminement intellectuel est un **parcours d'adhésion incrémentiel**. On entend par là que c'est progressif, petit pas par petit pas, on accepte des idées qu'on n'aurait pas acceptées d'un bloc. Il faut comprendre qu'une croyance a une histoire. Entre la croyance constituée à laquelle on arrive et le départ, il s'est passé beaucoup de choses. Et le fait d'accepter une idée, puis une autre, fait qu'on va arriver au final à un résultat auquel on n'aurait pas adhéré immédiatement. On le voit bien dans le cas du complotisme. Par exemple, après 2001, vous avez forcément vu des vidéos sur le 11 septembre qui vous expliquaient par A+B que cela n'avait pas pu se passer comme ça ou même cela ne s'était pas passé comme ça. Avant de regarder la vidéo en question, vous vous disiez « *Non, je n'y crois pas, les journaux tels qu'ils nous ont rapporté la chose ont dit la vérité* ». Mais, en regardant la vidéo, vous vous disiez « *Il y a quand même des arguments. Cela du sens* », et on peut se laisser convaincre. Vous voyez bien qu'entre le moment où vous regardez une masse d'arguments qui se développaient (comme une espèce de « millefeuille argumentatif » selon les sociologues), notre crédulité prend prise progressivement et on en vient à accepter comme intelligent, raisonnable, pertinent ce que nous n'aurions jamais accepté au début. Le phénomène complotiste de manière générale joue là-dessus, ou encore le phénomène victimaire. L'idéologie djihadiste peut ainsi se développer dans le fait d'accepter progressivement par la rencontre d'arguments tout à fait différents des idées qu'on n'aurait pas accepté d'emblée.

Les croyances radicales se nourrissent de l'isolement intellectuel

Cependant, ce phénomène incrémentiel ne peut être possible que par **l'isolement intellectuel** dans lequel se trouve un individu en voie de radicalisation. Cela repose sur deux choses : plus on va tenir à des idées peu partageables extrêmes, plus notre groupe d'amis habituels se détourne de nous (rentrez chez vous et tenez des propos bien racistes, vous verrez qu'on va commencer à vous éviter, vous le faites pendant une, deux, trois semaines et vous n'aurez plus d'amis). Et, quand on n'a plus d'amis, on va chercher ceux qui partagent nos propres convictions. Donc première chose, plus on a des idées extrêmes, plus on va être porté pour rejoindre les personnes qui partagent nos propres convictions. À cela, il y a un double phénomène : plus on est ensemble en train de partager nos propres convictions extrêmes, plus on va s'auto-convaincre. Là, le phénomène de groupe joue à plein, ce qu'on appelle la « co-validation du croire », parce qu'on échange nos idées et nos convictions et alors on se renforce les uns et les autres en faisant de la surenchère. On se fanatise simplement. Et on se fanatisera davantage qu'on sera coupé du reste de la société, que les arguments extérieurs ne

pourront plus être entendus. Si les arguments ne peuvent plus être entendus, c'est parce qu'on sera seul, mais aussi parce que lorsqu'on a une lecture complotiste du réel, on sera incapable d'entendre l'objection parce qu'on sera toujours sur le mode de l'interprétation de « *Si on dit ça, c'est bien le signe qu'on est en train de me mentir. Si on me dit ça, c'est bien la preuve que des gens ont intérêt à ce que je ne crois plus en ce à quoi je crois* ». Vous voyez comment l'isolement intellectuel se crée en présence mais également intellectuellement. On s'isole, on rompt avec le reste de la société, on refuse la contre-argumentation. Ce phénomène incrémentiel est possible dans tous les groupes. Si vous mettez des gens ensemble dans une pièce, vous verrez comment les postures peuvent devenir extrêmes relativement rapidement.

Une idéologie totalisante et totalitaire

À cela, se rajoute la caractéristique même de cette idéologie, dont je vous ai parlé, qui est à la fois totalisante et totalitaire. Elle est **totalisante** parce qu'elle cherche à englober l'ensemble de l'identité humaine. Qu'il s'agisse de mon comportement de tous les jours (ce que je dois manger, comment je dois m'habiller, comment je dois me laver, quelle relation dois-je avoir avec ma femme ou mon mari, quelle relation dois-je avoir avec mes enfants, etc.), c'est englobé par la même idéologie, jusqu'au sens que je donne à l'existence ou aux convictions politiques ou historiques que je peux avoir. Elle englobe tout, avec cette lecture simpliste de « *Il y a les bons, il y a les méchants, il y a le pur, il y a l'impur* ».

Mais à cela, s'ajoute son aspect **totalitaire**, c'est-à-dire qu'elle refuse toute argumentation, toute objection, toute critique. Ce refus peut se cristalliser dans le fait d'avoir une forme de soumission de la part de certains via une autre personne qui se dirait « dépositaire » de la parole divine par exemple, ou de la vérité. Là, c'est toujours un jeu de groupe qui se met en place. Que ce soit de la radicalisation dans les prisons où l'un va prendre le dessus sur les autres en disant « *Moi, je sais* » et les autres vont dire « *En effet, il sait* », ou que ce soit dans une bande de jeunes qui vont se radicaliser, vous avez toujours les mêmes phénomènes de celui qui va dominer par rapport à d'autres et qui peut avoir un impact et un rôle déterminant, un rôle totalitaire de ce point de vue.

Voilà comment les choses se passent intellectuellement. Évidemment l'aspect intellectuel n'est pas le seul. Sur cet aspect intellectuel se greffe tout un jeu à la fois émotionnel mais également axiologique, c'est-à-dire en termes de valeur. C'est une chose de transformer son paysage mental, c'est-à-dire de se transformer idéologiquement, d'avoir des convictions idéologiques différentes, mais c'est autre chose aussi de « s'engager » au nom de cette idéologie. Je peux avoir des convictions

très fortes sans être capable de mourir pour elles ou d'agir contre la société en son nom. Il faut donc comprendre comment idéologiquement les choses vont induire un engagement et c'est là où il faut la rencontre d'un ensemble de facteurs différents. D'ailleurs, je vais ici vous lire une citation qui résume bien l'aspect cognitif et l'aspect incrémentiel. Je l'ai tirée d'un rapport où une femme française raconte brièvement son parcours, elle dit :

« Et bien j'allais à des cours et puis quand c'est comme ça, le mari fait bien les choses, il restreint ton cercle d'amis de mécréants et puis il élargit celui de la communauté, donc il t'emmène à des cours les samedis, les dimanches, et puis dans la semaine voir des sœurs... C'est vrai qu'au début c'est lui qui me le suggérait et puis au fur et à mesure on a envie d'y aller parce que toute façon ton réseau d'amis se réduit voire s'anéantit et puis il y a une sorte de discours dans la communauté qui te convainc. Tu te convaincs qu'il faut t'éloigner de ces gens-là, ils sont différents les mécréants et qu'ils sont dangereux et qu'ils vont polluer notre pratique, notre religiosité, notre éthique etc. Finalement personne et tout le monde est responsable à la fois, c'est-à-dire que c'est un ensemble de choses qui viennent te persuader, te manipuler pour te faire croire que ce chemin que t'es en train de prendre et qui est en train de t'exclure de la société clairement, alors qu'avec le temps pas du tout. Moi très vite j'ai fait une dépression. Alors après sur cette dépression il faut mettre des mots, donc voilà » tu dois être majnoun, il faut faire une roqya (rituel de désenvoûtement), il faut écouter le Coran ... Mais en fait pas du tout : juste tu craques quoi, tu n'en peux plus (rires) et ta vie s'est écroulée et tu n'as plus de famille et tu ne fais plus de sport et tu n'as plus droit de regarder les gens dans les yeux (rires) quand tu sors dehors donc c'est que ... Je pense que j'ai frôlé l'hôpital psychiatrique. »

Ce que je trouve intéressant dans ce résumé, c'est de voir comment une femme se coupe du reste de la société, progressivement et volontairement, comment elle s'enferme dans un groupe et comment joue aussi le rôle de la superstition. Vous voyez que ce n'est pas anodin, ce n'est pas anecdotique : quand on est dans cette démarche superstitieuse, on s'interdit d'avoir un rapport à la réalité et de pouvoir mettre un bon diagnostic sur ce qu'on est en train de vivre. Une dépression n'est plus une dépression, c'est un envoûtement. Si c'est un envoûtement, on ne peut y répondre non par le soin ou la médecine mais par un désenvoûtement. On se convainc encore davantage et on s'interdit encore davantage de pouvoir se soigner. Le rôle de la superstition dans ce cadre n'est pas anodin.

D. Construction des motivations : les mécanismes émotionnels et axiologiques de l'engagement

L'impact émotionnel de la socialisation par le groupe

Bref, le paysage mental se transforme. Il faut aussi une transformation d'engagement et de motivation. Et là, quand on réfléchit sur la construction des motivations, on s'aperçoit que l'émotion a aussi une grande part, elle résulte du phénomène d'appartenance au groupe. Appartenir au groupe a un impact sur ses croyances mais aussi sur son ressenti. Je fais la distinction entre les deux pour les besoins de l'exposé, mais les deux vont de pair et on retrouve aussi cela dans les phénomènes sectaires. L'impact se fait par la valorisation de soi. Lorsqu'on va rencontrer un groupe fermé et qui se referme sur lui-même par opposition à la société, le groupe ayant intérêt à vous intégrer, va travailler sur ce sentiment de fraternité extrêmement fort. Il va vous le renvoyer de façon intentionnelle. Vous avez de grands groupes sectaires qui travaillent intentionnellement sur l'emprise justement pour qu'on se sente aimé et attiré, mais aussi parce que c'est un phénomène de groupe relativement classique, c'est-à-dire que sans qu'il y ait d'intention, comme pour les phénomènes de terrorisme, la clandestinité fait que la fusion du groupe est beaucoup plus forte parce qu'on sait à quel point on ne peut tenir que sur les uns et sur les autres. Donc, le fait de se sentir appartenir va nous valoriser profondément et va créer une émotion d'appartenance extrêmement forte qui va renforcer encore l'opposition à la société qui elle s'en trouvera diabolisée. Assez classiquement, on parle de *love bombing* dans les phénomènes sectaires, mais vous avez à peu près la même chose dans le phénomène de radicalisation, comme une sorte de décharge d'amour qui est ressenti dans l'appartenance au groupe, par opposition à la crainte, voire même la paranoïa, qui peut se créer dans le rapport à l'extériorité.

L'impact émotionnel peut aussi être impliqué par le fait de **transgresser des tabous moraux**. Le groupe peut se souder davantage lorsqu'on transgresse des tabous moraux. Par exemple, il est rapporté que les personnes qui arrivent en Syrie et en Irak sont obligées de commettre des exactions ou de participer à des actes de torture. Le fait de participer à cela n'est pas anodin, c'est pour renforcer l'impact du groupe car, une fois qu'on a franchi cette barrière, la seule famille à laquelle on peut encore appartenir, c'est celle qui nous a fait commettre ce type d'atrocités.

Résonance émotionnelle avec le cadre doctrinal

Le sentiment d'appartenance au groupe va donc induire une croyance encore plus forte et donc induire la transformation du paysage mental, mais pour que les motivations soient là, des facteurs vont construire ces motivations. C'est assez classique dans n'importe quelle forme d'appartenance groupale, c'est le fait de ressentir dans sa chair ce à quoi, idéologiquement, on a cru. Ressentir dans sa chair, c'est par exemple de dire « *Ah oui, j'en fais l'expérience* ». Dans d'autres domaines comme la croyance au paranormal, si on fait une expérience un peu bizarre, cela va renforcer et asseoir pleinement notre crédulité et cette croyance qui n'était avant que potentielle. Là, vous avez à peu près la même chose, notamment dans le **sentiment de la révélation**. Plus on va aller loin dans l'idéologie djihadiste ou complotiste, plus on aura le sentiment de la révélation : « *J'ai atteint une vérité que les autres n'ont pas. Je me sens plus fort grâce à cette vérité-là* ». Pourquoi plus fort ? Parce que je peux davantage expliquer l'ensemble du réel (les problèmes historiques, géopolitiques, etc.), j'ai une clé d'interprétation extrêmement forte et qui me parle, et aussi parce qu'on va faire dans sa chair l'expérience de ce qu'on appelait les **born-again**. De nombreuses personnes radicalisées disent au sujet de leur parcours de délinquance « *Avant, j'étais un mauvais garçon, un mauvais sujet mais depuis que j'ai rencontré le vrai islam, une nouvelle vie m'est donnée et j'ai à nouveau une nouvelle chance. Il y a quelque chose de nouveau qui se joue pour moi. Je suis né à nouveau et je vais pleinement me consacrer à cette vie qui m'est donnée comme une seconde chance* ». Cela joue aussi sur les motivations.

Résonance axiologique avec le cadre doctrinal

Reste une dernière chose qui joue sur les motivations, c'est le rapport aux valeurs. C'est quelque chose qui a été prouvé que ce soit dans les actes de terrorisme ou dans l'adhésion à des phénomènes de type sectaire : on ne peut adhérer et s'engager que lorsqu'on est persuadé qu'on adhère et qu'on s'engage pour « notre conception de la justice », « notre conception du bien ». Je vous dis là une banalité mais il faut l'avoir à l'esprit. Lorsqu'on est prêt à suivre une cause qui est plus grande que soi, c'est justement parce qu'elle est valorisée, c'est justement parce qu'elle incarne pour nous l'idéal au nom duquel on est prêt à se battre. Et on trouve assez souvent dans les personnes radicalisées une capacité d'indignation assez forte, voire de compassion extrêmement forte qui fait que, oui, on peut davantage se mobiliser et se motiver pour rejoindre une cause plus grande que soi. On peut la vivre différemment, par exemple le fait de rencontrer du racisme qui nous atteint dans nos chairs et qui fait qu'entre l'idéologie à laquelle on avait commencé à adhérer et la motivation en train

de se construire, l'expérience même du racisme peut être motivant. Cela peut être du racisme, mais aussi un rejet quelconque, ou bien l'impact de certaines images, comme les atrocités en Syrie, peuvent suffire pour passer le pas. Les causes peuvent être multiples. En tout cas, le rôle des valeurs dans cette motivation est essentiel.

E. Le rôle d'Internet

Internet, incubateur de la pensée extrême

Je voudrais revenir sur Internet, sans revenir sur ce que vous avez déjà pu voir durant ces deux journées (la propagande, les sites fondamentalistes, les vidéos, les techniques de désamorçage du doute, le 19HH, etc.). Ce sur quoi je voulais insister, c'est le fait qu'Internet a ce rôle d'incubateur de la pensée extrême. Si je vous en parle, c'est parce que vous êtes au contact de jeunes et que la radicalisation ne touche pas que le djihadisme mais d'autres formes de pensées extrêmes (le complotisme est quelque chose est partagé au-delà de la simple question du djihadisme). Si jamais vous devez être amenés à faire de l'éducation aux médias et à l'esprit critique sur Internet, il faut savoir où aller chercher les bonnes informations. Je n'en parlerai que très rapidement en me contentant de reprendre des analyses menées par Gerald Bronner, sociologue des croyances (c'est la raison pour laquelle je m'appuie beaucoup sur lui, il n'est pas le seul à travailler sur le complotisme et je tiens à votre disposition qui une bibliographie que je pourrais vous faire parvenir).

L'offre : Internet est un marché cognitif hypersensible à la structuration de l'offre, laquelle dépend de la motivation des offreurs

Ce qu'il faut comprendre au sujet d'Internet, c'est en quoi Internet est un incubateur de la pensée extrême. Du côté de l'offre sur Internet et dans son fonctionnement même, Internet n'apporte pas des informations de manière neutre, et encore moins de manière hiérarchisée, c'est-à-dire des informations qui révéleraient l'état actuel du savoir ou même de l'état actuel de l'opinion majoritaire. Au contraire, contrairement à d'autres formes de médias, internet est un « marché cognitif » extrêmement sensible à la façon dont l'offre d'informations est proposée, c'est-à-dire que les informations mises à disposition vont être plus ou moins visibles selon la motivation de ceux qui mettent les informations en ligne. Plus on a intérêt à faire passer un message, plus le message va être affiché sur Internet, or ce sont les minorités qui ont davantage intérêt à communiquer que la majorité. Je vous donne un exemple qui n'a rien à voir avec le djihadisme, c'est l'astrologie. Quand vous faites une recherche sur l'astrologie sur Internet, vous allez voir apparaître avant tout les propos des astrologues eux-mêmes

qui tout intérêt à communiquer, puisque c'est leur gagne-pain, alors que l'astronome de base, qui a d'autres choses à faire dans sa vie, ne va pas vous écrire à quel point l'astrologie ne tient pas la route. C'est pareil avec le complotisme : ceux qui sont persuadés que le 11 septembre n'a pas eu lieu ou que l'on n'a pas marché sur la lune auront davantage intérêt à se manifester sur la Toile que ceux qui pensent au contraire que ce sont des billevesées et qu'il n'y a aucun intérêt à argumenter. Ce n'est pas grave en soi, mais pour les indécis et ceux qui ne savent pas où placer le curseur, l'information première qu'ils vont pouvoir trouver, c'est l'information des minorités.

L'internaute et la tentation de composer une représentation du monde commode mentalement plutôt que vraie

Un autre problème s'ajoute, c'est la démarche même de l'internaute. L'internaute, comme vous et moi, a ce biais intellectuel de vouloir toujours chercher ce qui confirme nos convictions et non ce qui les infirme. Quand on cherche à s'informer sur un journal ou sur Internet, on va lire ce qui nous renvoie à nos propres convictions, et pas le reste. Quand on est dans une logique complotiste, vous comprenez bien comment on peut s'enfermer assez rapidement dans nos propres convictions et comment l'isolement intellectuel dont je vous parlais tout à l'heure peut tout à fait se produire via Internet et de manière renforcée sur Internet.

L'effet sur opinion publique : désinformation, conditionnement du débat, démagogisme cognitif

Par ailleurs, on trouve à disposition sur Internet un ensemble d'informations différentes, ce qui fait que les propos un peu bizarres, un peu louches, un peu déviants, on ne les entendait pas dans les grands médias auparavant, parce que vous aviez les journalistes professionnels, sorte de garde-chasse, qui faisaient la part des choses entre une information à donner et une information à ne pas donner, ou une opinion qui mérite d'être tenue et une opinion qui ne tient pas la route. Par contre, avec Internet, on a toujours l'occasion de rencontrer l'information qui va nous parler sans qu'il y ait ce genre de « garde-boue ». C'est tout le problème et notamment du **démagogisme cognitif** : on aura toujours la possibilité de trouver sur Internet des choses qui vont nous renforcer dans nos convictions et qu'on va pouvoir laisser s'exprimer et se développer en nous, alors que nous ne l'aurions pas fait dans d'autres cas. Que ce soit du racisme, de l'extrémisme politique, des convictions de superstition diverses et variées, vous aurez toujours sur Internet quelque chose qui va vous donner

du répondant. Et donc, plus il y a de l'information, plus la crédulité peut augmenter. C'est tout le problème de notre société contemporaine.

Je m'arrêterai là sur le chapitre d'Internet, je vous ferai parvenir mon PowerPoint pour que vous puissiez avoir le complément, notamment la référence sur les travaux de Gerald Bronner.

3. Le processus de radicalisation assimilable à une dérive sectaire

Le concept de dérive sectaire

Je voudrais finir sur le concept de dérive sectaire. Jusqu'à présent, je vous ai parlé de la radicalisation en termes de mécanismes cognitifs et émotionnels. Le fait de se transformer progressivement intellectuellement, se transformer en termes d'engagement, de motivation, qui fait qu'on franchit des étapes et qu'on est prêt à accomplir des actes qu'on n'aurait pas accomplis directement. Dans certains cas, cela peut être assimilable à de la dérive sectaire. Mais pas dans tous, pourquoi ? Quand on parle de dérive sectaire, il faut d'abord savoir que ce concept n'existe pas juridiquement, le seul concept existant du point de vue juridique étant le concept de soumission, d'abus d'état de faiblesse, précisé par l'article 223-15-2 qui parle « **d'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse** » :

« Est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse soit d'un mineur, soit d'une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente et connue de son auteur, soit d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou répétées ou de techniques propres à altérer son jugement, pour conduire ce mineur ou cette personne à un acte ou à une abstention qui lui sont gravement préjudiciables.

Lorsque l'infraction est commise par le dirigeant de fait ou de droit d'un groupement qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 750 000 euros d'amende. »

Cet état de faiblesse vient d'un état de départ, c'est-à-dire la vulnérabilité d'un mineur, ou au contraire d'un individu conditionné par les pressions du groupe, les

pressions psychologiques ou physiques exercées sur lui. La vulnérabilité peut être là ou peut être occasionnée.

Mais, si on veut parler de dérive sectaire, c'est lorsqu'on aura pu mettre en évidence le fait que, en raison de ces pressions, il y a bien une **emprise mentale** qui s'est constituée sur l'individu. Quand on dit « emprise mentale », ce n'est pas de la simple manipulation. On s'est tous fait manipuler plus ou moins un jour ou l'autre, il suffit d'avoir des parents ou des enfants pour se faire manipuler... Mais d'abord, c'est quoi être manipulé ? C'est d'agir de manière autre que ce qu'on aurait fait spontanément en répondant à quelqu'un : on « réagit ». On réagit à quelque chose qui nous fait aller un peu à l'encontre de ce qu'on aurait fait spontanément. Quand on parle d'emprise mentale, c'est un état pérenne de dépendance soit à un individu (qui vient par exemple de l'emprise familiale, de l'emprise au sein d'une société ou au sein de son travail), soit de type sectaire. Et, pour que ce soit sectaire, il faut avoir mis en évidence que le groupe lui-même et l'idéologie du groupe fonctionnent de telle sorte que l'emprise soit sa constituante première. Le groupe ne peut pas fonctionner autrement que par la dépendance des individus soit à un seul (le gourou), soit à un groupe tout entier. Quand on parle d'emprise mentale, il faut un sujet (une victime), un auteur et un acte à l'encontre du droit – c'est relativement précis.

Lorsqu'on parle de la protection des mineurs, les cas d'emprise mentale peuvent être extrêmement forts bien évidemment. Et là, se pose toujours la question de la vulnérabilité des mineurs, et surtout celle de l'autonomie à venir du mineur qui est en jeu. [Je vous renvoie au guide (en ligne) de la protection des mineurs contre les dérives sectaires de la Miviludes.] De façon plus générale, il s'agit d'estimer quand l'éducation donnée à un mineur va à l'encontre de son autonomie à venir, puisque par définition, un mineur est mineur, « sous la tutelle de ». Il va donc falloir estimer les conditions de son éducation pour l'avenir afin de savoir si l'éducation qui lui est donnée lui permettra d'être autonome, sujet et citoyen, ou au contraire entravera cette construction.

Pour les adultes ou les jeunes adultes, grands adolescents, vous avez ici une grille qui a été proposée par le Pr Philippe-Jean Parquet auprès des tribunaux de France, qui montre un ensemble de signaux pour estimer s'il y a emprise mentale ou pas. Ce sont des indices, et c'est la corrélation de ces indices qui peut caractériser la question de l'emprise mentale. Vous voyez que ce sont des cas précis et que c'est toujours au juge de pouvoir faire état, ou non, de la question de l'emprise. On ne peut pas dire d'emblée que la radicalisation est de l'emprise mentale quand bien même, pour nous de l'extérieur, on peut penser autrement, en particulier quand des parents disent par exemple « *Mon fils, ma fille, je le/la reconnais plus, il/elle parle comme un automate* ». Ce serait trop simple car cela suppose toujours de caractériser le fait que la personne

en question ait été victime. La problématique sera toujours de savoir jusqu'où nous sommes responsables de la soumission dans laquelle nous nous plaçons et c'est encore au juge d'en faire la part.

Pour la question des mineurs, c'est plus simple car, pour le coup, nous avons un état de vulnérabilité à partir duquel on va pouvoir dire de cet état de vulnérabilité qu'il y a pression ou menace. On vous a déjà longuement parlé de ces pressions qui pouvaient être ressenties par certains individus, notamment les jeunes filles, telles que le harcèlement téléphonique, le harcèlement via les réseaux sociaux, qui peuvent avoir un impact non négligeable dans le phénomène de radicalisation. Mais vous voyez bien aussi que toute forme de radicalisation ne peut pas se réduire à la question de l'emprise mentale de la même manière que les atrocités qui ont émaillé le 20ème siècle. Je pense d'ailleurs à un ouvrage intéressant *Des hommes ordinaires* de Browning qui raconte l'histoire d'un bataillon de l'armée allemande qui a abattu environ 30 000 juifs par la force de la baïonnette, et la question était de savoir comment des hommes ont pu accepter de faire cela sachant qu'ils n'étaient même pas des soldats élevés dans des conditions martiales ou sur le mode SS, mais juste des hommes ordinaires. On voit bien que des questions touchent à l'adhésion idéologique, et s'en sortir en disant qu'ils étaient tous fous ou sous emprise n'est pas la bonne réponse. Il faut essayer de comprendre les mécanismes en jeu qui font que, rationnellement, on accepte l'inacceptable.

Un fonctionnement sectaire caractérisé

En ce qui concerne le fonctionnement sectaire caractérisé (étude du CPDSI), c'est le fait de montrer que vous avez dans le groupe des rabatteurs, des proies, une pression du groupe extrêmement forte, mais aussi que « l'adepte » a un comportement bien particulier qui va se réduire avant tout à la dépendance. Je crois que c'est la dépendance au groupe, le fait d'être incapable d'être autonome, de pouvoir se passer de l'appartenance au groupe, qui va caractériser avant tout l'emprise mentale. L'une des caractéristiques donnée par Monroy, psychiatre, qui dit bien que l'emprise sectaire se voit quand on peut montrer par A+B que l'individu, quand il est rentré dans un groupe, ne savait pas dans quoi il rentrait. Il n'a pas donné son accord au début. Entre ce que le groupe a fait de lui ou les ambitions finales du groupe et ce à quoi il avait donné son accord au début, il y a un gouffre. Dans les cas de la radicalisation djihadiste, c'est une question qu'il faut se poser : quel était le degré d'information de ces jeunes qui partent en Syrie ? Est-ce qu'ils savent où ils vont ? On peut aujourd'hui supposer que beaucoup ne savent dans quoi ils s'engagent, mais pas pour tous, notamment les premières jeunes filles parties en 2013 dont certaines pensaient

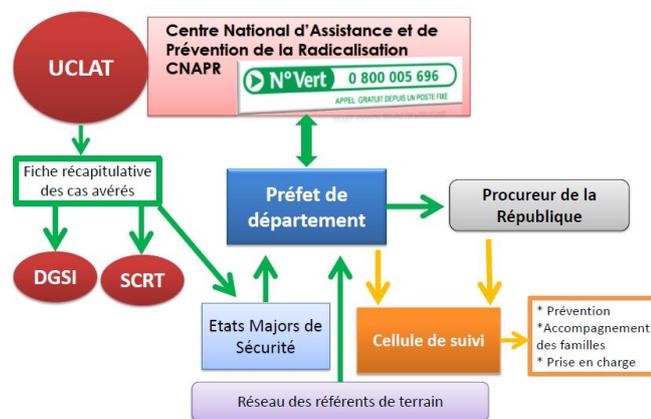
vraiment qu'elles allaient faire de l'humanitaire. La question qui se pose toujours est de savoir quelles étaient les sources d'informations dont disposait un individu, quelle représentation du monde il pouvait se construire à partir d'elles.

4. Les réponses des acteurs publics

L'organisation du repérage et de la prise en charge

Je vais vous présenter rapidement l'organisation générale du dispositif de repérage et de prise en charge depuis mars 2014 sur le sujet de la radicalisation, en particulier le circuit de signalement qui peut vous concerner en premier lieu.

L'organisation du repérage et de la prise en charge :



La première source de signalement, c'est le numéro Vert auprès du Centre national d'Assistance et de Prévention de la Radicalisation (CNAPR), plate-forme téléphonique composée de douze personnes qui sont des écoutants, réservistes de la police, de la gendarmerie nationale ou de la PJ, avec une psychologue clinicienne pour les encadrer. Ils ont été formés sur la question spécifique de la radicalisation. Les appels reçus se répartissent entre les familles (50 %) et les institutions (éducation nationale, PJJ, mairies pour 50 %). Tout le monde peut appeler. Quand on appelle, on ne fait pas de la délation, j'insiste là-dessus... (Ce n'est pas de la délation, vous n'êtes pas en train de « collaborer » avec un État terroriste, rassurez-vous). Sur les 12 000 appels effectués, 7 000 signalements ont été effectifs. Il faut savoir qu'en période d'attentat par exemple, les gens appellent parfois pour signaler un peu tout et n'importe quoi. Ils expriment leurs peurs tout simplement (« Mon voisin porte la barbe, donc... », Ou alors « Mon mari... » Pensant régler leurs problèmes familiaux en s'accusant les uns et les autres, mais c'est la même chose pour les dérives sectaires).

Pour les cas avérés, il y a des fiches récapitulatives qui sont faites (les fameuses fiches dont tout le monde entend parler), puis envoyées selon la gravité du cas soit à la DGSI, soit aux renseignements territoriaux, mais aussi aux états-majors de sécurité du département. Le préfet de département a un rôle central dans le dispositif. Il est informé de tous les cas qui relèvent de son département, à la fois par la cellule de l'UCLAT mais également par les fameux états-majors de sécurité qui reçoivent également des informations par le réseau des référents de terrain sur les personnes susceptibles d'être radicalisées. Le préfet de département coordonne deux types de cellule (qui changent de nom suivant les départements) : une cellule dans les états-majors, pour faire le tri sur l'ensemble des signalements donnés, puis la « cellule de suivi » composée par l'ensemble des acteurs publics (Éducation nationale, PJJ, services départementaux de la protection des mineurs, services de sécurité), voire des associations. Le rôle de cette cellule de suivi est de faire avant tout de la prévention, de l'accompagnement des familles (essentiel vu l'état de grand désespoir dans lequel sont la plupart d'entre elles) mais aussi de la prise en charge des jeunes du département lorsque ceux-ci sont considérés comme radicalisés. Évidemment, tous ceux-ci travaillent en lien avec le procureur de la République, puisque vous avez des cas passibles de justice (d'autres non, bien évidemment, et encore quand on dit « passibles de justice, il faudrait distinguer les cas déferés auprès du juge des enfants, ceux qui nécessitent des mesures éducatives, etc.).

La prise en charge de la cellule de suivi

Un ensemble de fiche-repères a été proposé par le CIPD pour aider les préfetures. Énormément d'argent (8,6 millions d'euros) a été levé pour apporter une contribution aux cellules départementales pour faire du suivi de la prévention de la radicalisation. La question est de savoir comment se servir de cet argent et ce qu'il faut proposer aux préfetures pour qu'elles prennent en charge les personnes radicalisées.

Dans ces fiches repères d'expérimentation, vous retrouvez des actions relativement classiques qu'on utilise de manière générale en matière de prévention de la délinquance, telles que :

- Prise en charge psychologique ;
- Prise en charge dans un parcours délinquant, soutien des familles etc.
- Prise en charge d'un mineur en situation d'échec et de fragilité devant faire l'objet d'une IP ;
- Prise en charge d'un majeur inscrit dans un parcours délinquant ;

Ou bien des actions plus spécifiques comme :

- Les séjours de rupture ;
- La prise en charge psychologique par la maison des adolescents (beaucoup de maisons d'adolescents qui travaillent désormais avec les préfetures font un très beau travail) ;
- Les expériences de médiation interculturelle (comme à Nice où une association de médiation interculturelle fait un très beau boulot avec la préfecture sur le modèle de ce qui se fait au Danemark où ils ont mis en place des « mentorats », avec un mentor par personne radicalisée pour les accompagner dans leur processus de « déradicalisation ») ;
- Des associations proposant des discours alternatifs, qu'il s'agisse de faire du contre-discours sur Internet (le gouvernement ne peut pas le faire car vous imaginez le peu d'impact si c'est le gouvernement lui-même qui faisait du contre-discours, et donc il faut bien que cela vienne de la société elle-même, du tissu associatif) ;
- Des groupes de parole ;
- De l'éducation à l'usage d'Internet et à l'esprit critique.

Après, toute la question est de trouver les bonnes personnes capables de faire ce genre de chose (si vous vous sentez capables, vous pouvez présenter vos services).

Ces actions sont donc coordonnées par la préfecture. Pour les cas difficiles, une équipe mobile d'intervention est proposée à la rescousse des préfetures. Cette équipe mobile d'intervention est celle de Donia Bouzar (qui a reçu le marché) pour intervenir auprès des préfetures. Soyons clairs, elle ne peut pas intervenir auprès de toutes les préfetures et pour tous les cas, mais elle doit traiter environ une centaine de cas par an.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé (et ré-annoncé suite aux attentats avec certaines différences) le fameux centre de « déradicalisation » en milieu ouvert. Je ne vous cache pas que cela reste encore relativement compliqué à mettre en place, puisque rien que de dire « milieu ouvert » pose la question du statut juridique des personnes qui vont être à l'intérieur. Au début, c'était sur la base du volontariat et il semble maintenant que ce soit une alternative à d'autres types de peine. Bref, des discussions sont encore en cours, mais le premier centre de « déradicalisation » devrait ouvrir en janvier/février.

Dernière chose sur le signalement (je passerai dessus rapidement), le CIPD, avec la Miviludes, a mis en place le « Tableau de synthèse des indicateurs de basculement » qu'il est essentiel de savoir lire. Vous avez l'habitude, un indice n'est pas le signe d'une

radicalisation. Si je prends au hasard, la rupture avec l'école n'est pas un signe de radicalisation. De la même manière, la participation à des groupes de prière, même fondamentalistes, n'est pas un signe de radicalisation. Par contre, quand il commence à y avoir des interdits alimentaires étendus à l'entourage, le fait de participer à ces groupes de prière, le fait de s'engager absolument dans une activité en y mettant son argent, le rejet brutal des habitudes quotidiennes (l'enfant qui refuse d'aller à la piscine, qui refuse de faire de la musique, qui refuse de faire du dessin), on peut se dire qu'il y a quelque chose à creuser. Les faisceaux d'indices sont un ensemble d'indices à prendre dans cette grille, en distinguant les signaux faibles et les signaux forts (un signal seul ne suffit pas, il faut la collusion d'un ensemble d'indices). Et quand on ne sait pas, on appelle la plate-forme du numéro Vert pour qu'ils mènent l'enquête. Face à cette question du signalement, le premier réflexe est déjà de le faire en groupe (on ne reste jamais seul quand il s'agit d'identifier un problème), et puis, quand on a un doute, il est préférable d'appeler la cellule qui va justement aider à faire le tri. Et il reviendra à la cellule de prendre la bonne décision et pas à vous car cette décision est grave, et ce dans les deux sens. En effet, si jamais on s'est trompé, on stigmatise et c'est terrible. Et si jamais on a raison mais qu'on n'a pas agi, le mineur peut partir assez vite en Syrie ou faire d'autres horreurs. C'est toujours le problème du signalement, parfois il faut aller très vite dans le signalement et donc il est préférable d'en référer à des personnes qui ont l'habitude de faire le tri entre différents phénomènes, notamment entre un simple phénomène de conversion (qui ne pose pas de problème en soit) et un phénomène de radicalisation, ou encore de faire le tri entre de la provocation de la part d'un adolescent (qui sont les premiers pour s'affubler de tous les signes de radicalisation religieuse juste pour embêter le monde...) par rapport à de la vraie radicalisation. C'est vrai, ces questions ne sont pas évidentes et on ne peut pas répondre seul. il vaut donc mieux se faire aider du côté de la plate-forme de signalement qui aura les moyens de pousser les investigations et de faire la part des choses pour ne rien risquer d'un côté comme de l'autre. Je vais m'arrêter là pour vous donner la parole.

QUESTIONS / RÉPONSES

Question de la salle

Nous avons parlé de radicalisation. Hier, le terme « d'islamisation de la radicalité » a été employé. Je me demande si la cause religieuse n'est pas un prétexte pour attirer des personnes fragiles en quête de réponses et de repères qu'ils trouvent dans le

discours religieux. Et si le fait de mettre l'accent sur le fait religieux, partout dans les médias et dans tous les discours, ne revient pas à faire le jeu de ces organisations dont la cause serait plus politique que religieuse et de renforcer par là même la motivation de ces personnes attirées par le discours religieux radical ?

Réponse de Frédérique Pernin

C'est une question fondamentale que vous posez à laquelle il n'est pas évident de répondre. Je comprends bien votre inquiétude qui est de dire « Il y a de l'islam là-dedans, alors le risque de la stigmatisation est évident avec tous les problèmes que cela pose en termes de montée du racisme, des rejets et aussi des autres types d'extrémismes (parce qu'ils existent aussi, une radicalisation en impliquant une autre) ». Néanmoins, on ne peut pas négliger l'impact du religieux dans cette radicalisation. La radicalisation n'existe pas indépendamment de l'idéologie qui radicalise. Il serait étonnant de dire qu'il y a des personnes qui seraient destinées à se radicaliser en se servant de n'importe quelle cause. Dans les dérives sectaires, on voit des causes bizarres (j'ai travaillé notamment sur le New Age, je peux vous dire que cela peut aussi mener à des comportements et des pensées extrêmes). Toute forme d'idéologie existe, simplement certaines motivent davantage. Et, en ce moment, il y a du djihadisme, autrement dit une lecture de l'islam qui est motivante. Là aussi, il faut tenir compte du rôle du religieux dans la motivation des individus, c'est-à-dire que le fait d'adhérer à cette cause implique le fait d'accepter des actions qu'on ne ferait pas sinon, de la même manière qu'auparavant, adhérer à certaines causes finales pouvait impliquer le fait de dire « je peux sacrifier ma vie au nom de la cause qui m'est supérieure ». Donc l'aspect religieux a un rôle. Par ailleurs, cet aspect religieux mâtiné de superstition joue un rôle dans la motivation des individus. Cela fait partie de leur paysage mental et il ne faut pas le nier sinon on ne pourra pas y répondre. Et à cela, s'ajoute l'aspect international. En effet, il ne faut pas se contenter de se demander ce qui se passe en France car le problème du djihadisme est un problème international. Vous avez eu l'Afghanistan, la Tchétchénie ; vous avez le Yémen, le Pakistan, sans oublier la Syrie et l'Irak. Sans compter le problème du conflit israélo-palestinien qui réactive profondément une certaine forme d'idéologie victimaire et complotiste. On l'a vu apparaître encore dans les collèges dernièrement suite aux attentats : une des premières choses qu'on pouvait lire sur les réseaux sociaux était « *Le Bataclan était un repère sioniste* » - je ne dis pas que cela a un énorme impact mais ce conflit revient tout de suite. Il ne faut donc pas négliger l'impact du religieux parce que cela participe pleinement de la motivation.

Sur la distinction que vous faites entre le religieux et la politique, c'est nous qui avons fait cette distinction. Elle nous vient de notre État laïque où nous avons distingué le religieux du politique. Et on a mis des siècles à distinguer le religieux du politique ! La loi de 1905 nous le permet. En France, nous avons une conception de la religion qui s'est bâtie avec le catholicisme tel qu'il s'est constitué (c'est-à-dire de manière extrêmement hiérarchique), et qui, avec la loi 1905 a accepté de se défaire du politique et d'accepter une sorte de vie sécularisée), mais il faut bien voir que, partout dans le monde (et on ne parle pas que de l'islam) on trouve mille autres religions, l'hindouisme par exemple, où religion et politique sont pleinement mêlées et où la transcendance implique l'immanence constamment). Donc, on ne peut pas se dire que « *ce n'est pas religieux parce que cela ne correspond pas à ce que doit être pour moi la religion* ». C'est d'ailleurs ce que je voulais vous dire quand je vous parlais de dérives sectaires. Moi, je vous parle du point de vue de l'État. Dans un État laïque, nous ne sommes pas là pour faire la part entre ce qui est de la religion et ce qui est de la secte. On ne définit pas ce qu'est une religion et donc, on n'a pas à définir ce qu'est une secte, c'est aussi bête que cela (c'est pour cette raison qu'on parle de dérive sectaire). Et il faut bien comprendre cela ! Nous n'avons pas à faire la part entre une bonne pratique religieuse et une mauvaise, sinon on serait soi-même dans un rapport très religieux en train de faire la part entre la religion et l'hérésie (ce qui en arrangerait certains, et pas que dans le monde musulman, mais nous n'avons pas à faire cela). Justement, la liberté de conscience est absolument fondamentale pour dire que nous n'avons pas à trancher. Par contre, on doit dire que les religions existent dans notre pays, que la religiosité existe. Elle n'est pas vécue de la même manière entre les uns et les autres, et toute la question est de savoir à partir de quand elles mettent en danger la démocratie et les droits des individus, notamment le droit des enfants. Bref, vous me parlez d'un risque et je vous parle d'un autre. Le risque est évidemment celui de l'islamophobie, on est bien d'accord, mais l'autre risque serait de nier la réalité.

Question de la salle

Je voudrais savoir si vous avez pensé à la prévention spécialisée par rapport à tout ce que vous avez évoqué concernant la prévention. Je viens de Strasbourg et je passe entre dix et quinze heures de mon temps dans la rue. On arrive à sentir assez rapidement les changements, les attitudes, les états d'âme de chacun... Par exemple, dans le quartier où je travaille, quatre jeunes sont partis (deux sont décédés et deux sont revenus). Certains sont partis pour de l'humanitaire (ils ont vécu tout autre chose !) et d'autres parce qu'ils étaient inspirés ou attirés par ces idées. Aujourd'hui, on voit que le travail effectué par le collectif et la prévention spécialisée fait qu'ils reviennent vers nous. Ils nous demandent de les amener à s'amuser un peu,

d'organiser des camps ou des moments pour « déconner » car ils s'interdisaient d'écouter de la musique, de danser, d'aller voir un spectacle etc. Je crois que la prévention spécialisée peut jouer un rôle, sans stigmatiser, c'est-à-dire d'être présent autant de fois qu'il le faut. C'est peut être une solution à creuser.

Réponse de Frédérique Pernin

Je n'ai pas de réponse à apporter si ce n'est que je suis d'accord avec vous ! En effet, la prévention, il y a tout cet accompagnement à faire. Après, cela me fait penser à tout autre chose, à savoir la problématique de la dissimulation que je n'ai pas abordée, c'est-à-dire l'incitation à la dissimulation qui est de plus en plus forte, notamment dans le fait de susciter des activités qui étaient considérées avant comme illicites, et qui vont les susciter pour montrer qu'ils sont bien passés de l'autre côté alors qu'il n'en est rien.

En tout cas, il s'agit de donner du sens à son existence et la religion en fait partie. La religion peut structurer profondément les individus de manière identitaire. Après, il faut voir ce qui va aussi donner du sens à l'existence. Votre rôle sur le terrain est de montrer à quel point l'existence peut être riche, diverse et multiple pour sortir de cette conception extrêmement binaire et simpliste de ce qui peut donner de la valeur à une existence humaine. Et si cela passe par de la déconne, c'est oui !

Question de la salle

Sur le rôle d'Internet, j'ai senti qu'entre l'intervention de ce matin et la vôtre, il y avait plus qu'une nuance. Le travail du CPDSI et celui que vous faites ne touchent pas forcément les mêmes populations, mais on disait par exemple ce matin que pour 98 % des jeunes suivis par le CPDSI, leur endoctrinement était venu d'Internet ; vous, vous dites que cela vient des contacts ou des rencontres. J'aimerais avoir un éclaircissement. Etes d'accord ou bien vous ne parlez pas des mêmes choses ?

Réponse de Frédérique Pernin

Nous sommes d'accord évidemment. Mais votre question est tout à fait juste et je vous remercie de me permettre de m'expliquer là-dessus. En fait, c'est un problème de causalité. Ce n'est pas parce qu'on peut observer que 98 % des jeunes radicalisés ont regardé telle ou telle vidéo qu'on peut dire que la « cause » de leur radicalisation est la vidéo en question. On a tous regardé des films violents, on ne s'est pas tous mis après à découper notre petite sœur à la tronçonneuse. Je caricature, mais c'est

toujours le problème des explications *a posteriori*. Oui, on peut observer qu'ils sont passés par les vidéos complotistes, les vidéos djihadistes etc. Oui, cela a un rôle et il ne faut pas le nier. Par contre, cela ne peut pas être le seul rôle déterminant. Il faut faire le raisonnement inverse : comment expliquer qu'en France où on trouve Internet partout, vous n'avez que certaines zones qui sont touchées ? Après, je m'appuie aussi sur les travaux des sociologues qui essaient de voir les fameux parcours de vie. Et on voit bien qu'à chaque fois, ce sont les rencontres en présentiel. Ensuite, Internet a un rôle non négligeable de renforcement de la crédibilité des propos tenus. Et là, cela peut aller vite car Internet a vraiment ce rôle d'incubateur. Cela veut dire que ce qui pourrait rester à l'état de discussion de comptoir va avoir une tout autre aura car, entre ce que dit « untel » rencontré dans un bar et ce que je trouve en ligne et qui donne une crédibilité plus forte parce que c'est écrit, filmé et renforcé par mille et mille arguments, vidéos ou sites différents, cela donne une crédibilité que n'a pas la discussion de comptoir. Ce renforcement des données et des informations sur Internet a vraiment un rôle d'incubateur et de renforcement des rencontres.

Par contre, nous n'avons pas pu observer à ce jour véritablement des personnes qui se seraient radicalisées seules sur Internet. Il y a toujours des contacts. D'ailleurs, cela peut juste être des amis, il n'y a pas forcément un rabatteur en présentiel. Cela peut juste être des amis qui se fanatisent. Par exemple, nous avons pas mal de retours de jeunes filles qui, en fréquentant telle ou telle gamine au collège, ont commencé les fameux premiers pas dont je vous parlais. C'est cette fréquentation qui a fait qu'elles sont allées ensuite sur Internet, qu'elles ont fait leur Facebook dissimulé et se sont fait harponner. Mais les premiers pas, c'est par la rencontre en présentiel. Cela ne veut pas dire qu'Internet n'est pas un danger, j'insiste, mais c'est la rencontre de plusieurs facteurs. Un enfant devant des vidéos va réagir tout à fait différemment, certains vont accrocher et d'autres non, mais il faut un renforcement par la présence. On ne s'inscrit donc pas en faux par rapport à ce que dit le CDPSI, mais c'est simplement en termes d'interprétation du mécanisme – il y a des gens sur place. L'autre preuve en est, quand on voit des gens sur place (ce sont des parents qui nous le rapportent), dès qu'on supprime des portables, d'autres portables reviennent... On aura beau supprimer les portables, d'autres reviennent, et reviennent avec la liste de contacts inscrits dedans, ce qui veut dire qu'il y a bien des gens qui, physiquement, viennent donner des portables, des habits, des livres, etc. Il y a donc quand même des réseaux en présentiel.

Intervention de la salle

Vous parliez de la difficulté qu'on peut rencontrer dans la décision de signaler ou de ne pas signaler. Je voulais juste transmettre une information qui peut être utile à certains collègues dans la salle. Dans le département du Nord avec l'association de la prévention spécialisée du Nord (APSN), on a engagé avec des financements de la préfecture, un projet qui se décline en quatre éléments.

Tout d'abord, la mise en place d'un cycle de conférences destiné aux travailleurs sociaux (après les attentats de Charlie, c'est le manque d'outils et d'étayage qui remontait dans nos associations mais aussi dans les institutions, services sociaux du département, PJJ, Éducation nationale, sur un certain nombre de questions comme la laïcité etc.). Un cycle de conférences a donc démarré au mois de septembre, dix seront organisées pendant l'année (Faïza Guelamine en a fait une, Joël Roman aussi, et prochainement Patrick Weil). Ces intervenants interviennent dans des amphis de 450 travailleurs sociaux. Leurs interventions sont filmées et disponibles gracieusement sur le site Internet <http://ensembleonfaitquoi.fr/>

Puis, ces mêmes intervenants interviennent le soir dans un centre social auprès d'habitants : on a la même conférence avec un débat auprès des jeunes et des parents parce qu'on voulait démontrer que dans les quartiers « politique de la ville », qui sont souvent stigmatisés, il est possible d'aborder ces questions de laïcité, de construction identitaire, etc. Et cela fonctionne plutôt bien.

La troisième étape est que nous construisons avec une association, qui a déjà une expérience dans ce domaine, un outil pédagogique sous forme de bande dessinée qui va servir de support aux travailleurs sociaux pour faire de la prévention après des adolescents sur la question de la crise identitaire.

Enfin, quatrième étape, nous allons expérimenter, sur huit quartiers de la ville de Lille, une formation auprès de groupes de travailleurs sociaux intervenant sur le même territoire. À l'échelle d'un quartier, on a mis en place depuis seize ans des groupes de travail qu'on appelle « groupes socio-éducatifs » qui réunissent tous les mois l'ensemble des travailleurs sociaux, PJJ, AEMO, club de prév etc., qui interviennent sur le même quartier pour travailler ensemble. Quand quelqu'un remonte par exemple des signaux d'alerte sur tel gamin ou telle famille, on croise nos informations et on prend des décisions collectives car c'est souvent compliqué d'être isolé sur ce type de situation et de décision. Les formateurs sont donc en cours de formation actuellement et on démarre une formation avec les équipes éducatives et un accompagnement à partir du mois de mars, pour faire un bilan à la fin de l'année. Tout cela sera mis sur le site Internet. Voilà l'information ce que je voulais diffuser.

Notre association, Itinéraires, porte également la cellule mobile départementale. Au mois de juillet, la préfecture qui est venue nous chercher pour la mise en place de la cellule mobile.

Question de la salle

J'ai une question : les théories de la radicalisation sont-elles suffisantes pour expliquer le départ volontaire des jeunes au Moyen-Orient ? En même temps, j'ai l'impression que tout le monde se radicalise en ce moment, y compris les États, avec les va-t'en guerre, l'utilisation accrue des drones, des méthodes de guerre où les civils sont les victimes plus qu'autre chose. Depuis 2001, on constate que le phénomène n'est explicable que par les théories de la radicalisation, et il me semble qu'il faudrait développer davantage en amont d'autres grilles d'explications.

Réponse de Frédérique Pernin

Très honnêtement, je ne suis pas compétente pour vous répondre puisque je ne suis pas du ministère de la Défense, ni du ministère de l'Intérieur. Après, le fait que la radicalisation prend sa source dans un problème géopolitique, oui, pleinement. Et c'est bien pourquoi on ne peut pas la réduire à des problèmes franco-français ou simplement sociaux ou religieux, voire hors du religieux. Ce sont de vrais problèmes géopolitiques. Il ne faut pas oublier qu'en Syrie et en Irak, 30 000 combattants étrangers viennent de partout dans le monde. Les gros contingents viennent d'Arabie Saoudite, de Jordanie, de Tunisie et du Maroc. Du côté de l'Europe, c'est le Danemark, la Belgique et la France qui envoient également les plus gros contingents (ou plutôt Belgique, Danemark et France en termes de proportion). Et vous avez aussi des Australiens, des Néo-zélandais, Cela vient de partout, sauf d'Amérique du Sud (parce qu'en Amérique du Sud, vous n'avez pas eu d'immigration musulmane, et vous avez très peu de musulmans en Amérique du Sud). Donc vous avez quand même 30 000 personnes qui sont venues en Syrie et en Irak pour combattre là-bas et c'est un vrai problème géopolitique dont les causes sont diverses, mais quand même profondément liées à l'échec du Printemps arabe et au problème de Bachar al-Assad etc. Mais je ne développerai pas plus car ce n'est ni de mon ressort ni de mes compétences.

Question de la salle

Vous avez abordé tout à l'heure la question de la croyance dans l'irrationnel en disant « *Il n'est pas irrationnel de croire en l'irrationnel* ». C'est une formule qui ferme un peu et nous empêche d'intervenir en tant qu'éducateur. Du coup, j'aurais préféré que vous parliez de « rationalité » et que la fragilité amène parfois une rationalité qui devient limitée du fait d'un certain nombre d'événements, familiaux, économiques, etc. Sinon, l'affaire est réglée et on n'a plus grand-chose à faire !

Réponse de Frédérique Pernin

Au contraire, vous avez tout à faire ! Justement, merci pour votre question, parce que c'est là où vous avez un rôle magnifique à jouer en termes d'éducation au sens noble et plein du terme. Quand on parle de fragilité, on met finalement un mot pour cacher notre impuissance à comprendre ce qui se passe, me semble-t-il. Le djihadisme a trait au religieux et un religieux qui peut tomber dans la superstition, mais après on va me dire que je considère comme superstitieux toute croyance religieuse, non. Je vais donc parler de croyances qui ne seront pas partagées par la plupart d'entre vous. Croire par exemple que vous avez une horde de reptiliens ou de grands lémuriens qui détiennent les pouvoirs du monde (« Obama serait un reptilien », etc.). Vous avez des gens qui y croient dans le complotisme le plus dur, ils sont très peu mais certains y croient et ils ne sont pas fous. C'est-à-dire qu'ils continuent à utiliser leur esprit, ils ont encore un cerveau entre les oreilles, ils n'ont pas été lobotomisés. Alors, qu'est ce qui se passe ? Premièrement, on peut se tromper rationnellement. On a tous fait des erreurs, on s'est tous trompés dans nos interprétations et donc l'erreur n'est pas en soi irrationnelle. Après, il y a des choses qui choquent le bon sens, c'est encore autre chose. Mais, le fait même de choquer le bon sens n'est pas forcément une preuve de folie, on n'est pas dans un « délire » au sens psychiatrique du terme. Il faut alors se demander d'où viennent nos informations et à partir de quoi on re-tricote une interprétation du réel. Évidemment, on occupe toujours une place précise dans le monde, avec un degré d'information plus ou moins grand selon que l'on a telle position plutôt que telle autre, qu'on appartient à telle famille, etc. Forcément, notre connaissance est nécessairement limitée, et, pour comprendre le réel, on s'appuie sur les données et les informations que nous avons. Si j'insiste là-dessus, c'est que l'implication de cette question est relativement lourde et grave car elle donne lieu à du racisme pur et dur. Quand on comprend que la raison humaine ne peut se servir que de ce qu'elle a et de ce dont elle dispose pour produire des interprétations du réel, cela nous évite de penser qu'il y a des gens qui ne pensent pas du tout comme nous, qu'il y aurait autrement dit de la pensée dite « magique » ou qu'il y aurait des

gens qui auraient une « mentalité » différente. Vous avez entendu parler au début du 20ème siècle de « mentalité primitive » pour dire sur les autres contrées (les régions éloignées où ils ne s'habillent pas comme nous...) « *Ils ont une mentalité primitive, leur raison n'est pas la nôtre* ». Vous voyez les germes du racisme derrière ? Simplement, entre leur raison et la nôtre, les degrés d'information ne sont pas les mêmes. Vous avez des gens comme Raymond Boudon (sociologue et philosophe) qui parlait du danseur de pluie, « l'homme qui danse pour faire venir la pluie », est-ce irrationnel ? Pas forcément. Tenant compte de l'ensemble des informations dont dispose l'individu dans son groupe structurel donné et dans sa culture donnée, et tenant compte aussi du fait qu'il y a eu des corrélations entre le fait de danser et le fait de faire venir la pluie (oui, ils s'arrangeaient toujours pour danser quand les nuages approchaient...), ces corrélations suffisaient à dire que cela avait du sens et que c'était raisonnable de croire qu'on pouvait faire venir la pluie en dansant ! De la même manière qu'en frottant deux pierres, je fais venir du feu. Je vous donne cet exemple caricatural pour vous faire comprendre qu'il y a deux attitudes à avoir face au danseur de pluie. Celle de dire que c'est une mentalité primitive (ils ne pensent pas comme nous), et celle de dire qu'ils ont les mêmes fonctionnements intellectuels que nous, mais simplement le degré d'information n'est pas le même. Maintenant, si on pense à nos jeunes adolescents, les questions qui se posent sont les suivantes : quels sont leurs degrés d'information, à partir de quoi s'informent-ils, à partir de quoi vont-ils tricoter une certaine vision du monde, quelles sont leur source d'information, quelles sont leurs démarches intellectuelles, mais quels sont leurs biais intellectuels ? Je vous parlais tout à l'heure du « biais de confirmation », c'est l'un des premiers biais mais, tant qu'on n'a pas compris comment on pense et comment vient une idée, puis une autre et une autre, c'est là où on peut en effet se tromper. Le travail de l'éducateur est donc d'inviter la personne à se demander « où vas-tu t'informer, mais surtout comment penses-tu, comment mets-tu les deux idées ensemble ? ».

Réponse de la personne de la salle

Je crois que vous allez un peu trop loin, je n'étais pas sur ce niveau-là mais plutôt sur la question de l'irrationalité des périodes d'incertitude. On sait bien que dans des périodes d'incertitude, on devient irrationnel. On a fait des expériences sur des gens très sensés en période d'examen par exemple qui, en attendant leurs résultats, ne vont pas passer sous une échelle ou vont croiser les doigts. On est dans une zone d'incertitude qui rend irrationnel. Effectivement, dans des périodes de fragilités plus fortes, ces périodes d'incertitude, peuvent rendre irrationnel. Je voulais donc dire que, dans des périodes particulières, des jeunes sont fragiles et peuvent devenir plus sensibles à des discours irrationnels.

Par ailleurs, j'avais une réflexion sur les nouvelles technologies car j'ai l'impression que c'est quelque chose d'important dans le processus de construction identitaire et la modernité. Internet offre à la fois de bonnes choses mais aussi des choses un peu underground, contre-culturelles etc., et ce que vous avez dit sur l'incubateur des pensées extrêmes est évident. Mais, vous n'avez pas évoqué un élément qui me semble important, à savoir le fait qu'Internet est aussi un accélérateur de création de communauté. J'ai lu une étude sur une communauté un peu sympa qui s'appelle « Rondes et jolies » qui ne pourrait pas exister sans Internet. Se persuader et croire qu'on est « ronde et jolie » aurait été impossible sans Internet. Et, je m'interroge sur le fait que cela peut jouer aussi dans le processus de radicalisation. On a très peu de choses sur la question des réseaux sociaux sur lesquels nous n'avons pas de main. Comment faire ?

Réponse de Frédérique Pernin

C'est toute une réflexion à mener sur la question de l'identité. Jusqu'où mon identité est-elle définie par mon appartenance ? Est-ce que l'identité ne se construit pas par les multiples appartenances ? Qu'est-ce d'être en réseau ? Comment l'identité se fait à la rencontre des différents réseaux dans lesquels on peut être ? Et quels sont les risques de pouvoir se définir par une identité seule et unique ? Si on se définit comme étant uniquement ronde et jolie, il y a peut-être un petit problème communautaire (peut-être moins grave que le djihadisme quand même...). Mais oui, cela touche à la question de l'identité.

Après, sur ce que vous disiez sur l'irrationalité, il y a des comportements que nous avons dont on ne peut pas rendre raison, et on voit des activités qui occasionnent davantage d'irrationalité et de superstition que d'autres. Je pense par exemple aux acteurs ou aux sportifs qui vont être beaucoup plus sensibles à la superstition parce qu'ils vont chercher à mettre toutes les chances de leur côté (Quand j'essaye d'agir au maximum et que cela ne dépend que de moi, je vais essayer de chercher le petit truc en plus qui va me permettre de me donner toutes les chances, ou encore ce fameux geste auquel on n'y croit pas et qu'on fait quand même parce que c'est le truc en plus qui va nous rassurer). Cela renvoie simplement à la question générale de la croyance qui fait qu'il y a toujours des degrés dans la croyance. Ce n'est pas simplement « on croit » et « on ne croit pas ». Il y a des degrés d'implication et la question de la radicalisation est vraiment sur cette question d'engagement progressif, c'est-à-dire qu'on adhère progressivement, et plus ou moins, à certaines conceptions par rapport à d'autres. En tout cas, il faut bien comprendre que cette adhésion est délibérée la plupart du temps. Elle reste rationnelle avec des arguments plus ou moins

convaincants, et le problème de l'éducateur est d'arriver à détricoter la force de ces arguments et de proposer d'autres visions.

Question de la salle

Comment faire quand ces jeunes sont dans un processus de radicalisation pour les ramener sur un modèle ? Et quel modèle peut-on leur transmettre quand on sait qu'il y a des zones sinistrées au niveau du travail ?

Réponse de Frédérique Pernin

Heureusement que je suis restreinte par le temps parce que je ne pourrais pas vous répondre... Mais finalement, la réponse est dans votre question. La question, c'est le modèle : donner envie d'exister autrement et de proposer des modèles. Et la question du chômage est peut-être l'un des premiers problèmes à résoudre, je suis bien d'accord avec vous, Monsieur.

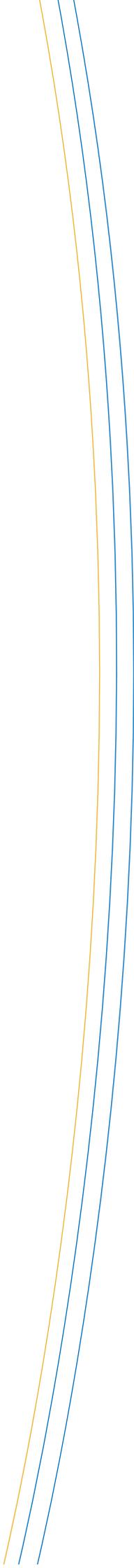
Laure Sourmais

Merci à vous Frédérique pour votre intervention.

Après ces deux journées de formation, le Président de la CNAPE l'avait annoncé en introduction du colloque, nous risquons d'avoir encore plus de questions sur ce phénomène. Bien sûr, vous repartez ce soir avec encore des interrogations et pas d'outils clés en main pour y répondre. Mais ces journées vous auront permis d'obtenir des clés de compréhension, des éléments de réflexion qui vont vous permettre d'appréhender ces différents sujets, de vous les approprier et de construire vous-même des réponses en fonction de vos connaissances et de votre expérience des réalités du terrain.

Je vous souhaite un bon retour et vous propose de nous retrouver l'année prochaine, les 29 et 30 novembre 2016, pour un nouveau colloque relatif à la prévention spécialisée.

* * *



CNAPE

Convention Nationale
des Associations de
Protection de l'Enfant

118, rue du Château des Rentiers

75370 Paris

Tél 01 45 83 50 60

secretariat@cnape.fr